This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 480551 DUPL

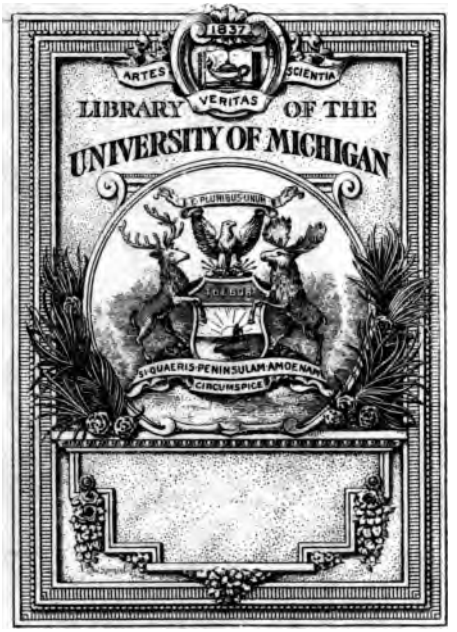
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

1.1
HC
255
.L475

DE LA DÉCADENCE

DE L'ANGLETERRE.

DE LA DÉCADENCE

DE L'ANGLETERRE.

DE LA DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE

PAR

LEDRU-ROLLIN.

—

TOME II.

BRUXELLES.
IMPRIMERIE DE A. LABROUE ET COMPAGNIE,
RUE DE LA FOURCHE, 36.

1850

LIVRE TROISIÈME.

DEUXIÈME PARTIE. — AGRICULTURE.

I

Salaires.

Il en est de l'agriculture comme des autres branches de l'activité sociale en Angleterre; à s'arrêter à la surface, à ne voir que ces champs si bien cultivés, ces fermes qui ressemblent à des décorations, ces cottages toujours ombragés d'une verdure luxuriante, à ne compter abstraitement que le produit comparé d'un hectare, ou la multiplication des têtes de bétail, on pourrait, sans contredit, donner à l'agriculture anglaise la prééminence sur celle de la plupart des États continentaux. Mais, si l'on envisage la prospérité finale du pays, cette supériorité même n'est qu'une des faces de la question; il y en a deux autres qui n'ont pas moins de gravité.

A quelles conditions ce luxe de production est-il obtenu ?

Si perfectionnées que soient ses méthodes de culture, l'Angleterre peut-elle nourrir sa population, toujours croissante, avec les ressources de son territoire ?

Tout le monde est d'accord sur ce point, que la Grande-Bretagne est impuissante à se nourrir elle-même, et qu'il lui faut annuellement acheter au dehors le quart de ses subsistances. Nous verrons plus tard comment les libres-échangistes essayent de pourvoir à cette disette naturelle.

Quant à présent, je me bornerai à constater les conditions du travail agricole. On verra que la ruine et la misère y règnent dans tous les rangs, et que les fermes opulentes, semblables en cela aux palais de l'industrie, sont bâties avec les douleurs des prolétaires anglais.

Jamais opinion n'aura reposé sur des preuves moins contestables, et néanmoins, on croit tellement, en Europe, au bonheur de l'agriculteur anglais, qu'il me faudra accumuler les chiffres et les citations pour pénétrer le lecteur de cette vérité constatée par l'Enquête, que « le paysan, en Angleterre, retourne à l'état sauvage. »

On est surpris de cette assertion, en apparence paradoxale ; mais qu'on n'oublie pas que l'Angleterre s'est formé, autour d'elle, une atmosphère artificielle où la triste réalité perd ses sombres couleurs, et qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres, elle vit sur une réputation usurpée.

Depuis deux siècles, en effet, l'histoire est fatiguée d'enregistrer les doléances des fermiers et des travailleurs des campagnes. Dans le cours des quinze dernières années, le parlement n'a pas ouvert moins de six enquêtes sur la détresse agricole, et, de 1837 à 1844, cinq discours de la couronne ont établi la situation désastreuse, je pourrais dire désespérée, de l'agriculture.

Cet état se comprend, du reste, si l'on parcourt la série des nombreuses lois rendues, sur les céréales, en Angle-

terre. A toutes les époques, elles ne furent qu'un pacte de famine organisé contre le peuple au profit des seigneurs de la terre; et, pour ne parler que d'une date rapprochée, examinons ce qui se passa lors de la dernière guerre contre la France.

L'aristocratie foncière fit payer à la nation les frais de la lutte à mort qu'elle avait engagée contre nous. De 1792 à 1813, le prix du blé fut successivement élevé au taux exorbitant de 66 shellings le quarter. En 1813, ce chiffre ne satisfaisait plus les appétits de la noblesse; il fut augmenté de 9 shellings 7 deniers. En 1815, l'aristocratie fit entendre de nouvelles plaintes; elle soutint qu'elle ne pouvait cultiver, à moins de vendre son blé à 80 shellings. Le parlement, docile à ces réclamations, décréta que les blés étrangers ne seraient point admis, tant que le marché intérieur n'arriverait pas à ce cours.

La paix ne mit pas un terme à la cupidité des propriétaires de la Grande-Bretagne. La noblesse avait grevé ses propriétés au delà de leur valeur; il lui fallait, tout en payant les intérêts de sa dette hypothécaire, conserver des revenus, et ce fut encore à une augmentation sur le prix des céréales qu'elle demanda la conservation d'une opulence factice. Que lui importaient les souffrances auxquelles elle allait condamner le peuple, pourvu qu'elle retrouvât, dans l'exagération du monopole, une large compensation à ses sacrifices? Il fut donc décidé, en 1822, que la libre entrée des grains étrangers ne serait permise que lorsque le taux du blé aurait atteint 85 shellings.

Cependant, depuis la pacification du continent, une carrière toute nouvelle s'était ouverte à la bourgeoisie commerçante et manufacturière. Le prix excessif des matières alimentaires lui causait un notable préjudice, en augmentant le prix de la main-d'œuvre, et en la mettant hors d'état de dominer la concurrence des autres nations. On dut compter avec ce puissant intérêt, et, en 1828, la protection

fut réduite à se déguiser sous une apparence plus modeste. C'est de cette époque que date la mise en pratique de l'échelle mobile. On prit le chiffre de 73 shellings comme type du prix moyen du blé, n'imposant, à ce taux, qu'un droit de 1 shelling, et l'élevant progressivement jusqu'à ce que le prix du blé tombât à 53 shellings, cours auquel l'importation ne pouvait plus avoir lieu.

En 1842, sir Robert Peel adoucit ce tarif, mais de manière à maintenir le cours au chiffre primitif de 73 shellings. Il faut, du reste, constater que, si grâce à l'échelle mobile, le blé a presque toujours été de 20 à 30 p. 0/0 plus cher en Angleterre que dans le reste de l'Europe, il n'est pas moins certain que cette différence a peu profité aux fermiers ; car, de 1815 à 1842, le cours du blé n'a atteint que très-accidentellement le prix rémunérateur exigé par les propriétaires.

Quoi qu'il en soit, la charge imposée, à cet égard, au peuple d'Angleterre, n'en a pas moins été écrasante. Les officiers du bureau du commerce ont fait, en 1839, la déclaration suivante devant le parlement : « On estime, ont-ils dit, que chaque personne consomme un quarter de blé par an. On peut porter à 10 shellings ce que la protection ajoute au prix naturel, et vous ne pouvez porter à moins du double ce qu'elle ajoute au prix de la viande, de l'orge, etc. Cela monte à 900,000,000 de francs par année. » C'est donc pour 31 années, 1815 à 1846, vingt-sept milliards que le peuple anglais a payés en prime à l'aristocratie territoriale.

On sait qu'à partir de 1846, la liberté illimitée du commerce des grains fut mise en pratique dans le Royaume-uni.

Je n'ai point à prendre parti dans le débat élevé entre les protectionnistes et les libres-échangistes. Je me borne simplement à exposer les faits desquels sortira la preuve que, sous la protection, comme depuis le rappel des lois céréales, la position de l'agriculture n'a pas cessé d'empirer ; qu'en dépit de toutes les modifications, l'ouvrier des champs

n'est toujours qu'un malheureux esclave attaché à la glèbe, et condamné à une détresse dont les termes augmentent chaque jour.

L'étendue du sol cultivé pour l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse, comprend trente-sept millions d'acres, dont le produit est évalué par les statistiques les plus récentes à 6,250,000,000 de francs. M. Porter, dans son *Progress of the nation,* a fait, d'après le recensement de 1841, un calcul duquel il résulte qu'en Angleterre et en Écosse, trois millions trois cent quarante-trois mille neuf cent soixante et quatorze tenanciers, fermiers, herbagers et journaliers, sont engagés dans l'agriculture, et qu'ils ont dans leur dépendance treize millions six cent quatre mille neuf cent quinze personnes, ce qui élève à seize millions neuf cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-neuf le nombre total des individus vivant du travail agricole. Si maintenant on tient compte de l'augmentation de population qui a eu lieu depuis 1841, et qui doit être calculée au taux de 5,4 pour cent, on admettra que, dans son numéro de mars, le *Blackwood's Magazine* a pu, sans exagération, porter à dix-huit millions le chiffre actuel de la population vivant directement de l'agriculture.

On le voit, l'intérêt agricole, et par la valeur de ses produits, et par le nombre de ses travailleurs, a une importance qui dépasse celle de tous les autres intérêts. Jusque dans ces derniers temps, on avait admis avec une légèreté dont on a droit de s'étonner que la population agricole ne formait que le tiers de la population totale; mais le recensement de 1841 a démontré l'inexactitude de cette évaluation, et il est prouvé maintenant qu'en Angleterre comme en France, la population agricole représente les deux tiers de la population générale.

Un examen rapide du taux du salaire va nous apprendre dans quel dénûment se trouve plongée cette portion si capitale de la nation, cette force vitale du pays.

Dans cet exposé, une distinction toute naturelle m'est commandée par le changement survenu, en 1846, dans la législation sur les céréales ; je dirai quelle a été la condition de l'ouvrier agricole avant 1846, quelle elle a été depuis 1846 jusqu'à ce jour.

« La population rurale, écrivait Eugène Buret en 1840, *sera peu à peu amenée à la situation de l'Irlande,* » et tous les économistes d'Angleterre l'avaient reconnu avant lui.

« Il n'y a dans les campagnes anglaises, dit l'auteur dont j'invoque le témoignage, que des fermiers entrepreneurs de cultures en grand et des journaliers qui ne possèdent rien, et ne peuvent obtenir un seul coin de terre à cultiver. Ils n'ont aucun droit sur le sol, ni à titre de propriétaire, ni même à titre de bail ; il n'y a plus, en Angleterre, un seul pâturage communal où les pauvres villageois puissent envoyer paître une vache, cette richesse du paysan. Les journaliers sont simplement des salariés qui s'offrent à vil prix aux fermiers, pour obtenir un travail précaire, qui, n'exigeant pas constamment la même quantité de bras, en laisse, chaque jour, bon nombre sans emploi. La population des campagnes n'est pleinement occupée qu'à l'époque de la moisson, et, ainsi que nous allons le voir, le gain le plus élevé qu'elle obtienne pendant ce moment ne dépasse jamais le niveau des besoins indispensables.

« Tous les économistes anglais avouent que la condition des ouvriers agricoles empire tous les jours ; nous avons vu la commission des pauvres conseiller et favoriser l'émigration, comme le seul remède à la misère toujours croissante des paysans anglais. La commission a consenti à dépenser 1 liv. sterl. 16 shellings 8 deniers et demi par tête de pauvre, pour changer de place la misère, pour la transporter des comtés agricoles, où elle est extrême et sans remède, dans les comtés industriels où il y avait quelque espoir de trouver du travail et du pain. »

Quel pouvait être le résultat de ce procédé? Arrachée à

ses habitudes sédentaires, la classe agricole est devenue nomade; elle encombre les cités manufacturières, jette la perturbation dans les salaires et fournit les cadres de cette armée de vagabonds et de mendiants qui sillonne les grandes routes et assiége les workhouses.

Je citerai, après E. Buret, une autorité que les plus fanatiques défenseurs de la propriété foncière ne désavoueront pas.

« Autrefois, — écrivait, en 1830, Walter Scott dans la *Quarterly Review,* — en Angleterre, chaque villageois avait sa vache et son porc, et un enclos autour de sa maison. — Là où un seul fermier laboure aujourd'hui, trente petits fermiers vivaient autrefois; de sorte que, pour un individu plus riche, il est vrai, à lui seul que les trente fermiers d'autrefois, il y a maintenant vingt-neuf journaliers misérables, sans emploi pour leur intelligence et pour leurs bras, *dont plus de moitié est de trop.* La seule fonction utile qu'ils remplissent, c'est de payer, quand ils le peuvent, une rente de 60 shellings environ par an, pour les cabanes qu'ils habitent. »

La *Revue de Westminster* disait, deux ans plus tard, et d'une manière générale : « Nous vantons nos lumières, nos progrès, et le cultivateur, le paysan, descendent par degrés vers une situation que bientôt ils ne pourront plus supporter. »

Les rapports de la *commission des pauvres,* en 1835, établissent, de la manière la plus précise, qu'au point de vue matériel, *les journaliers anglais sont plus malheureux que les esclaves des colonies. Ce sont les douleurs, les humiliations de la servitude, sans le pain de la servitude.*

Trente et un chefs de famille de Bedlow, comté de Buckingham, adressèrent alors au commissaire-adjoint une lettre contenant les détails suivants :

« La paroisse paye, *à chaque chef de famille, 7 shellings par semaine.* Pendant le temps de la moisson, qui dure

quatre à cinq semaines, ils peuvent gagner 15 shellings la semaine; mais c'est là, pour toute l'année, le seul salaire dont ils soient assurés. Il leur faut donc, pour vivre, la subvention de la taxe, et il ne reste absolument rien pour l'habillement, le logement et le combustible. Bienheureux si les gains de la moisson leur permettent de payer leur loyer, qui monte à 60 shellings! »

Voici un échantillon du langage de ces malheureux : « Beaucoup de nous, quand ils se présentèrent devant les magistrats, à deux heures, n'avaient pas mangé depuis la veille. Nous ne demandons pas mieux que de louer bien cher un petit champ pour y planter des pommes de terre, mais personne ne peut nous en procurer. »

En 1830, à l'ouverture de la session, alors que l'Angleterre se félicitait *officiellement de l'augmentation de son commerce d'exportation,* la Couronne était obligée de faire au parlement les aveux les plus significatifs sur les progrès de la misère, et de confesser l'impuissance du gouvernement.

« Sa Majesté vous fait savoir, disait au nom du roi le chancelier, que, pendant l'année dernière, l'exportation des produits des manufactures anglaises a excédé celle de toutes les années précédentes.

« Sa Majesté est affligée de voir que, malgré ces signes de l'activité du commerce, la détresse se montre dans quelques parties du royaume, parmi les classes des agriculteurs et des manufacturiers.

« Il serait consolant pour les sentiments paternels de Sa Majesté de voir proposer des mesures propres à éloigner l'état de gêne de toutes les classes de ses sujets, et qui seraient en même temps compatibles avec l'intérêt général et permanent de la nation. »

En 1833, une enquête eut lieu afin de préparer la loi d'amendement sur la taxe des pauvres : — il faudrait la copier tout entière pour mettre le lecteur à même d'appré-

cier l'état de misère de l'Angleterre à cette époque. J'en tirerai seulement ce fait : dans l'Oxfordshire, les fermiers disaient qu'ils pourraient employer un beaucoup plus grand nombre de bras, mais que la taxe ne leur laissait rien pour les payer. Et, en effet, je trouve que dans la paroisse de Ramsden, — et ce n'était certainement pas la seule, — la taxe des pauvres montait à 25 shellings par acre de terre cultivée, et qu'une propriété louée 645 livres, franche de taxe, payait 427 livres pour la liste civile du paupérisme, en 1833.

La loi de 1834 a eu pour objet de supprimer toute distribution à domicile; son but était de forcer les pauvres à ne plus compter que sur eux-mêmes, en ne leur accordant de secours qu'au prix de leur liberté, et d'un travail purement mécanique qui épuise rapidement les forces.

Les espérances qu'on avait fondées sur le bill de 1834 ont-elles été réalisées? — Non, — ainsi que je le démontrerai plus tard, en traitant spécialement de la loi des pauvres. — L'encombrement des workhouses força de revenir successivement à l'ancien système, soit par les distributions en nature, soit en accordant un supplément de salaire aux ouvriers valides.

Quant à la période qui s'est écoulée entre l'année 1840 et le rappel des lois sur les céréales, c'est-à-dire jusqu'en 1846, je continuerai à invoquer des témoignages non moins incontestables.

En 1845, le salaire était encore de 7 à 8 shellings (8 fr. 75 c. à 10 fr.) par semaine, dans les comtés agricoles les moins favorisés. Dans les comtés du centre ou du nord, il allait jusqu'à 10 et 12 shellings (12 fr. 50 c. et 15 fr.); mais tous les auteurs s'accordent à reconnaître qu'à moins de 15 shellings par semaine, l'ouvrier des champs ne peut nourrir sa famille. Et peut-être devrait-on se demander si cette rétribution est suffisante pour les besoins indispensables d'un ménage composé, en moyenne, d'au moins cinq

personnes? En effet, il est admis généralement par les économistes qu'en Angleterre, l'ouvrier des champs n'a pas huit mois de travail chaque année, ce qui réduirait, à ce compte, ses ressources à 520 fr. par an; de cette somme il faut rabattre 75 fr. de loyer et 281 fr. 25 c. de blé, à raison d'un quarter par tête valant 45 sh. (56 fr. 25 c.) (le quarter représente deux hectolitres quatre-vingt-dix litres). Les dépenses absolument nécessaires de logement et de pain prélevées ne lui laissent donc que 165 fr. 75 c. par an, pour vêtements, chauffage, éclairage, supplément de nourriture et besoins de ménage, soit 9 centimes par tête et par jour.

Encore une fois, peut-on considérer comme suffisante une pareille rémunération?

Les commissaires spéciaux de la loi des pauvres ont publié, en 1843, un rapport sur l'emploi des femmes et des enfants dans l'agriculture, et n'ont pas hésité à constater combien le salaire et les conditions de travail et de moralité ont été affectés par cette révolution économique.

Destruction des liens de famille, avilissement des gages, telle a été la première conséquence de ce nouvel état de choses. Pour subvenir à l'exiguïté de son salaire, le journalier des campagnes a dû envoyer aux champs sa femme et ses enfants, et le malheureux, en agissant ainsi, a rivé plus étroitement la chaîne qui l'attachait à la misère.

Dans les comtés du sud, quand un chef de famille reçoit des secours de la charité publique, la paroisse a le droit de lui enlever ses enfants à l'âge de 9 ans, et de les mettre en apprentissage dans les fermes, pourvu que l'endroit où ils sont envoyés ne soit pas à plus de quarante milles de distance. Cet abus constitue un véritable esclavage, et on a pu l'appeler la traite des enfants pauvres, sans aller au delà de la vérité.

Le régime des apprentis, dans les fermes, est déplorable; les enfants sont en butte aux plus mauvais traitements et complétement privés d'instruction. Il dépend du maître de

leur défendre toute communication avec leurs familles, de sorte que, dégoûtés du travail, sevrés de relations extérieures, ils n'aspirent qu'à briser le joug de la discipline, et forment des recrues pour le vagabondage ou le crime. L'Enquête ne laisse aucun doute à cet égard.

Ces quelques mots prouvent surabondamment que la position des ouvriers agricoles n'a fait que s'aggraver. Ce qui était vrai en 1830, en 1840, l'était encore en 1846, quand est intervenu le changement de législation sur les céréales.

Depuis 1846 que s'est-il passé?

Nécessairement le prix de la journée devait subir une réduction motivée sur la diminution du prix des céréales, et l'Enquête démontre que, dans cette règle de proportion, le salaire, impuissant comme toujours à se défendre, a été sacrifié.

Les comtés agricoles, dont l'Enquête s'est occupée jusqu'à ce jour, sont au nombre de quinze; ce sont les comtés de Buckingham, Berks, Wilts, Oxford, Devon, Somerset, Cornouailles, Dorset, Suffolk, Durham, Northumberland, Cumberland, Hampshire, Norfolk et Essex. Est-ce assez pour donner une mesure exacte de la situation moyenne de l'agriculture en Angleterre? Il n'est pas permis d'en douter, car les conditions sont partout les mêmes, et la détresse ne varie que du plus au moins. On remarquera, d'ailleurs, que s'il en était autrement, s'il s'agissait d'une différence considérable, l'équilibre ne tarderait pas à se faire entre tous les comtés.

« Dans les comtés de Buckingham et d'Oxford, dit l'auteur de l'Enquête, les journaliers recevaient, il y a peu de temps, 10 shellings 6 deniers, et même 11 shellings par semaine (13 fr. 12 c. et 13 fr. 80 c.); mais depuis, ils ont été réduits à 10 shellings (12 fr. 50 c.) et même à 9 shellings 6 deniers (11 fr. 85 c.). Et si l'on juge d'après le niveau qui tend à s'établir, on sera conduit à prendre 9 shellings

(11 fr. 25 c.) comme la moyenne du salaire dans ces deux comtés.

« Dans les comtés de Berks et de Wilts, compte fait de l'élévation des salaires pendant la moisson, la moyenne pour l'année ne dépassera pas 7 shellings 6 deniers (8 francs 75 centimes) par semaine.

« Ordinairement, les femmes n'ont que 6 deniers (60 centimes) par jour, et pendant la dernière moisson, elles n'ont pas obtenu dans le Wiltshire plus de 3 shellings 6 deniers (4 francs 12 centimes) par semaine. »

Voici un exemple, cité par l'Enquête, qui montre la position normale d'un journalier dans le Wiltshire : il s'agit d'un père de famille ayant sept enfants, dont l'aîné était une fille de huit ans; son salaire avait été de 8 shellings (10 fr.) par semaine, pendant plusieurs mois; mais au moment où il se rencontra avec le correspondant du *Morning Chronicle*, il ne gagnait plus que 7 shellings (8 francs 75 centimes), et c'était sur cette somme qu'il devait subvenir aux besoins de neuf personnes.

Le correspondant du *Morning Chronicle* ayant voulu connaître le budget de cette famille, telles furent les réponses qu'il obtint :

— « Quand vous paye-t-on?—Le samedi soir, quelquefois seulement tous les quinze jours.

— « Quel est l'emploi de votre argent? — Je commence par mettre de côté 1 shelling pour le loyer. Je vais ensuite chez l'épicier faire les provisions de la semaine et prendre quelque chose pour notre dimanche. J'achète deux onces de thé pour 6 deniers (60 cent.), mais bien que le sucre soit bon marché, je suis trop pauvre pour faire cette dépense. Parfois, nous avons un peu de mélasse, mais rarement, et nous prenons le thé pur.

— « Achetez-vous de la viande? — Quelquefois le dimanche, nous avons un morceau de lard, d'une demi-livre, qui coûte à peu près 5 deniers (50 cent.).

— « Une demi-livre pour neuf personnes? — Oui : c'est à peine pour nous en donner le goût; mais nous ne pouvons même nous permettre cette dépense, les autres jours de la semaine.

— « Achetez-vous votre pain ou le faites-vous vous-mêmes? — Nous l'achetons, au fur et à mesure de nos besoins. Nous ne faisons pas assez de feu pour le faire nous-mêmes, et je le regrette, car il y aurait une grande économie.

— « Combien mangez-vous de pain, vous, votre femme et vos enfants? — Sept gallons de pain au moins.

— « Qu'est-ce qu'un gallon de pain?—C'est un pain qui pesait autrefois 8 livres et 11 onces, mais aujourd'hui il est rare qu'il dépasse 8 livres. Les fournisseurs de la maison des pauvres se trompent, quand ils lui donnent un poids de plus de 8 livres.

— « Quel est le prix du gallon? — 10 deniers (1 fr.). Le pain n'est pas cher, aujourd'hui, mais le boulanger se rattrape souvent sur le poids.

— « Sept gallons de pain à 10 deniers chacun ne font-ils pas 5 shellings 10 deniers (7 fr. 40 c.)? — Cela doit être, puisque vous le dites.

— « Mangez-vous toujours sept gallons de pain par semaine? — Non, rarement plus de six.

— « Alors vous dépensez 5 shellings (6 francs 25 cent.) chez le boulanger, et vous remplacez la différence par des pommes de terre et des choux? — Oui.

— « Que faites-vous de l'argent qui vous reste? — Nous achetons, parfois, un cent de charbon qui nous coûte 1 shelling ou 1 shelling et 1 denier 1/2, argent comptant, et que nous payons 1 shelling 4 deniers, en demandant crédit. Pour un qui paye comptant, il y a quarante ouvriers qui ne le peuvent pas.

— « Combien de temps vous dure un cent de charbon?— A peu près quinze jours.

— « Le combustible vous revient donc à 8 deniers (80 centimes) par semaine? — Oui.

— « Achetez-vous encore autre chose? — Un peu de beurre salé, valant de 6 deniers 1/2 à 10 deniers (de 65 centimes à 1 fr.) la livre. Nous allons, comme de raison, au meilleur marché, et certainement, monsieur, c'est tout au plus quelquefois si ce beurre serait bon à graisser une voiture.

— « Mais il me semble que votre argent doit être bien près de sa fin. Comment pouvez-vous acheter du beurre?— Nous n'en avons pas toujours; il faut pour cela se priver d'un autre côté.

— « Avec quoi achetez-vous vos vêtements?—Sans l'excédant de salaires que nous donne la moisson, il nous serait impossible de nous en procurer. »

Et, en effet, dit le *Morning Chronicle,* on est obligé de se demander comment ces pauvres gens peuvent vivre avec un budget calculé pour neuf personnes, — beaucoup de familles sont plus nombreuses en Angleterre, — sur une recette de 8 shellings par semaine, et dont voici le détail :

Loyer.	1 shell.	» den.
Thé	»	6
Lard	»	5
Pain	5	»
Potasse et savon . . .	»	5
Combustible.	»	8
	8 shell.	»

« Ce n'est pas une exception, dit l'auteur de l'Enquête; l'ouvrier dont il s'agit avait touché ce que les journaliers du Wiltshire ont gagné, en moyenne, pendant les derniers neuf mois. » Dira-t-on qu'il n'a pas été tenu compte des quelques petits avantages que le journalier trouve auprès du fermier et qui sont de nature à rendre sa position plus supportable; que, par exemple, il peut élever un porc?

L'auteur de l'Enquête répond que cela est magnifique sur le papier, mais que dans les comtés de Buckingham, de Berks, de Wilts et d'Oxford, sur douze journaliers, on en compte un seul qui élève un porc, et encore est-il bien rare qu'il puisse en manger sa part.

Pour les domestiques de ferme, le salaire est également en baisse; à la foire de Thame, dans le Wiltshire, la réduction a été d'un shelling par semaine; le salaire n'est plus que de 7 shellings, et, selon toute apparence, il descendra, avant peu, à 6 shellings (7 fr. 50 cent.). Les fermiers des comtés de Wilts et de Berks sont convenus, dans leurs assemblées, d'adopter cette base.

— « Mon maître, disait un journalier, ne diminue pas encore les salaires, mais il sait bien rattraper ce qu'il paye en plus. — Combien donne-t-il? — 8 shellings (10 fr.) — Et comment fait-il pour regagner la différence entre 8 et 6 shellings? — Comment? il renvoie une partie de ceux qu'ordinairement il conservait pendant l'hiver. Indépendamment de l'économie qu'il réalise de cette façon, il trouve le moyen de faire faire aux ouvriers une journée plus longue qu'autrefois. — Quel motif donnent les fermiers pour réduire les salaires? — Ils disent que la vie est à meilleur marché. — Est-ce vrai? — Oui, le pain se vend moins cher, ainsi que le sucre et le thé, pour ceux qui peuvent en acheter. La viande aussi a baissé de prix, mais cette diminution est presque insignifiante. — Comment font pour vivre les ouvriers qui ne gagnent que 6 shellings (7 fr. 50 c.)? — Je ne sais pas; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est étonnant qu'ils puissent vivre. Si le bon Dieu ne s'en mêlait pas, ils ne vivraient pas. »

Et cet ouvrier répétait avec indignation : — « Non, non, ils ne peuvent pas vivre! »

Les fermiers ne se contentent pas de réduire les salaires; dans quelques endroits, et notamment à Mere, ils s'entendent pour ne payer leurs ouvriers que par quinzaine, et les forcer

à recevoir un boisseau de blé tarifé par eux à 6 shellings. Or, c'est du blé avarié, du blé de rebut qu'ils leur donnent à ce prix, tandis que, sur tous les marchés du Wiltshire, le meilleur blé se vend à raison de 5 shellings le boisseau. Ainsi, ce n'est pas assez de leur faire payer 6 shellings ce qui n'en vaut que 5 ; ils les volent sur la qualité et les mettent, de plus, dans la nécessité de payer environ un shelling au meunier ; par ce moyen, leur salaire est réduit à 10 shellings par quinzaine, c'est-à-dire à 6 fr. 25 cent. par semaine.

En quittant les comtés de Buckingham, de Berks, de Wilts et d'Oxford, le correspondant du *Morning Chronicle* parcourut les comtés de Devon et de Somerset, et se rencontra, dans le voisinage d'Exmouth, au milieu d'une nombreuse réunion d'agriculteurs. Il put se faire renseigner sur le taux des salaires dans un rayon considérable, et il en résulta pour lui la preuve que partout, depuis deux ans, le salaire diminuait sensiblement.

Dans le Devonshire et dans le Somerset, la moyenne des salaires se tient, en général, entre 7 shellings 6 deniers et 8 shellings (9 fr. 40 c. et 10 fr.).

Les femmes sont plus généralement employées dans le Somerset que dans le Devonshire, non-seulement parce que l'importance des fermes-laitières y est beaucoup plus grande, mais aussi parce que le salaire dont elles se contentent les fait préférer aux hommes pour certains travaux. Ainsi, elles préparent la terre pour les navets, plantent des pommes de terre, sarclent les champs, ramassent les pierres, vannent le blé, remplissent et quelquefois conduisent les charrettes de fumier, et cela moyennant 7 ou 8 deniers par jour, pour moins encore, dans quelques contrées. Pendant la récolte, leur salaire s'élève jusqu'à 6 shellings (7 fr. 50 cent.) par semaine. C'est une mortelle concurrence pour les hommes.

« En somme, et à part de bien rares exceptions, il faut

reconnaître, dit l'Enquête, que, dans les comtés de Somerset et de Devon, il y a un nombre considérable d'individus réduits à une telle misère, qu'il est impossible d'imaginer qu'ils puissent tomber plus bas. Si le sort des célibataires est tolérable, et cela ne peut s'appliquer qu'aux domestiques de ferme, il y a des centaines, des milliers de familles, avec quatre ou cinq enfants, dont l'existence dépend uniquement du salaire du mari, parce que les enfants sont trop jeunes et la mère trop occupée pour travailler, et ce salaire ne dépasse pas 7 shellings (8 fr. 75 cent.) par semaine, somme de laquelle il faut déduire les temps de chômage. »

Le salaire du journalier varie considérablement dans les différentes parties du comté de Suffolk. Avant la récolte, le maximum pour l'ouvrier des champs était de 9 shellings (11 fr. 25 cent.) par semaine; dans quelques endroits, principalement dans la division occidentale, le salaire ne s'élevait pas au-dessus de 8 shellings (10 francs). Depuis la moisson, il y a eu une réduction générale de 1 shelling par semaine, et, dans le voisinage de Clare et de Cavendish, les fermiers ont pris la résolution de mettre le salaire à 6 shellings (7 fr. 50 cent.) pour les hommes mariés, et de le réduire proportionnellement pour les femmes et les célibataires.

Pendant la fenaison et la moisson, les salaires sont plus élevés, mais la majorité des journaliers n'a rien à faire durant l'hiver, et ils sont forcés de s'endetter, heureux quand le salaire extraordinaire de la moisson leur permet de s'acquitter.

Si vous demandez à un journalier comment il s'arrange pour se loger, se nourrir, s'habiller avec un si maigre salaire, sa réponse invariable est celle-ci : — « Ah! pour sûr, je n'en sais rien. » C'est, en effet, un mystère inexplicable.

Les hommes non mariés ne gagnent ordinairement que 5 shellings; — ceux qui reçoivent 6 shellings sont en très-petit nombre. En agissant ainsi, les fermiers croient dimi-

nuer les charges de la paroisse, mais jamais calcul n'a été plus faux; car, afin d'obtenir un salaire plus élevé, le journalier se marie prématurément, et, pour peu que la maladie suspende son travail, il tombe bientôt avec femme et enfants à la charge de la paroisse.

« — Une somme de 8 à 9 sh. par semaine, ajoute l'Enquête, suffirait à peine à l'ouvrier, mais avec les réductions qui résultent du chômage, quelle qu'en soit la cause, il est impossible de comprendre comment il peut subsister. — « Il y a des semaines, disait un pauvre diable au correspondant du *Morning Chronicle,* où je gagne 4 shellings (5 fr.) seulement, d'autres où je gagne moins encore, et quand il pleut, nous ne gagnons rien du tout. »

« D'après les fermiers, la condition des journaliers serait aujourd'hui meilleure que jamais, et voici comment ils le démontrent :

« Avec 8 shellings par semaine et le blé à 42 shellings le quarter, les ouvriers sont plus heureux que s'ils gagnaient 9 shellings et payaient le blé 56 shellings. » — Mais, en réalité, le salaire n'est pas de 8 shellings, et, la plupart du temps, il ne va pas au delà de 7 shellings; dans la dernière quinzaine, il a été généralement réduit à 6 shellings (7 fr. 50 cent.) »

A ce sujet, l'Enquête produit le témoignage d'un ouvrier dont le salaire, avant la moisson, était de 1 shelling 4 deniers par jour, et qui, depuis, l'avait vu réduire successivement à 1 shelling 2 deniers et à 1 shelling.

« Nous pouvons, dit cet ouvrier, avoir plus de pain avec la même quantité d'argent, et c'est avantageux sans contredit, mais, en diminuant le salaire, les fermiers ne diminuent pas le taux des loyers. Lorsque je gagnais 9 shellings (11 fr. 25 c.) par semaine, je payais, pendant le même espace de temps, 18 deniers (1 fr. 87 cent.) de loyer, et il faut que je paye tout autant maintenant, bien que je ne gagne plus que 6 shellings (7 fr. 50 c.) par semaine. Les se-

mailles sont presque finies, et nous allons nous trouver sans travail.

« *Quand nous n'avons pas d'argent pour acheter du pain, que nous importe qu'il soit cher ou à bon marché ?* »

Dans la partie nord du comté de Norfolk, l'ouvrier gagne, en moyenne, 9 ou 10 shellings (11 fr. 25 c. ou 12 fr. 50 cent.); dans la partie est, le salaire est beaucoup plus bas. Dans les cantons du sud et de l'ouest, il varie entre 8 et 9 shellings (10 fr. et 11 fr. 25 cent.), toujours non compris le chômage). Il est encore moindre dans un grand nombre de paroisses, et la plupart du temps, il n'excède pas 7, souvent même 6 shellings (8 fr. 75 c. et 7 fr. 50 cent.). A Wymondham, un journalier, employé sur la ferme d'un des plus grands tenanciers du district, déclarait que, de 8 shellings (10 fr.), son salaire avait été réduit à 5 shellings 6 deniers (6 fr. 87 cent.) par semaine.

Dans la partie du comté d'Essex avoisinant la métropole, le salaire est de 10 shellings (12 fr. 50 c.) par semaine, chez les fermiers qui approvisionnent le marché de Londres.

Les parties nord et ouest du comté ont des salaires bien inférieurs; les prix sont invariablement de 2 à 3 shellings (2 fr. 50 c. à 3 fr. 75 c.) par semaine plus bas que dans les autres localités. C'est dans le district qui touche au Suffolk, au Cambridge et au Hertfordshire, et qui renferme notamment Saffron, Valden, Clavering, que se trouvent la plus grande détresse et le plus grand mécontentement.

A entendre les fermiers, la condition du journalier n'est pas aussi mauvaise qu'elle le paraît. Le loyer de son cottage, suivant eux, est de 1 shelling (1 fr. 25 cent.) meilleur marché que partout ailleurs; mais cela n'est pas exact, et l'auteur de l'Enquête s'est assuré que le loyer y est aussi cher que dans les districts où le salaire est le plus élevé. A Clavering, le loyer varie de 2 livres 10 shellings (62 fr. 50 cent.) à 3 livres 10 shellings (87 fr. 50 c.), et quelques cottages sont payés jusqu'à 4 livres (100 fr.) par an.

Voici ce que disait, sur ce point, un gros fermier de Clavering au correspondant du *Morning Chronicle :* « Un journalier, avec une famille de cinq enfants, peut *presque,* avec 6 shellings (7 fr. 50 cent.) par semaine, acheter assez de pain, *s'il le prend de la plus grossière qualité;* il paye généralement son loyer avec l'argent qu'il gagne à la moisson; il obtient ses habits de façon ou d'autre, on les lui donne quelquefois; et quand il est sans travail, eh bien ! alors nous le mettons au *workhouse.* Ainsi, vous voyez, monsieur, que, même avec un salaire de 6 shellings par semaine, il est *amplement* pourvu. »

Ces cruelles paroles donnent la mesure des sentiments froidement égoïstes qui animent la classe des fermiers. Des calculs sont faits avec la plus grande rigueur, pour préciser, non pas tant ce qu'il faut à l'ouvrier pour vivre, que ce dont il peut se passer sans mourir de faim, et lorsqu'il ne peut pas travailler, on se contente de lui donner asile dans une maison de force, où il est séparé de sa femme et de ses enfants.

Dans le comté de Durham, le salaire tend continuellement à baisser, et, pour excuse, le fermier prétend que le bas prix du blé lui fait une nécessité de cette réduction.

Le Northumberland est dans les mêmes conditions; dans le Cumberland, le salaire était, il y a trois ou quatre ans, de 9 à 10 guinées (234 à 260 fr.) par an; il est tombé à 7 ou 8 guinées (182 et 204 fr.).

Dans le Hampshire, le maximum du salaire est de 7 shellings (8 fr. 75 c.) par semaine.

Dès à présent, il est permis de tirer une conclusion des faits que je viens d'exposer. Cette conclusion est, de tout point, conforme à celle qui ressortira de l'examen des autres branches de la production anglaise : Dépression des salaires, accroissement de la détresse, impossibilité pour l'ouvrier de vivre en travaillant et de nourrir sa famille. Voilà la position que l'Angleterre , si orgueilleuse des pro-

grès de son agriculture, offre aux ouvriers des champs !

« En regard d'une situation si peu tolérable pour l'ouvrier, il n'est pas sans intérêt, dit l'auteur de l'Enquête, d'interroger les comptes fournis pour l'année 1847 par l'inspecteur des prisons. On y trouve que la dépense, en moyenne, est, pour chaque prisonnier, de 27 livres 9 shellings 9 deniers (687 fr. 15 c.) ; or, à 8 shellings (10 fr.) par semaine, un ouvrier, fût-il occupé toute l'année, sans interruption ni chômage d'aucune sorte, ne pourrait gagner que 20 livres 16 shellings (520 fr.), et jamais, on doit le dire, il ne parvient à atteindre ce chiffre. Si la maladie l'épargne, les variations de l'atmosphère ou les vicissitudes des saisons le condamneront à perdre plus ou moins de journées ou de semaines, sinon de mois ; mais, en supposant que, par un privilége tout spécial, il échappe à ces accidents, et qu'il n'ait à penser qu'à lui-même, il se trouvera encore dans une moins bonne position que le voleur condamné à la prison. Que s'il a une femme et cinq enfants, comme cela existe communément, la moyenne de la dépense annuelle, pour chaque membre de la famille, sera réduite environ à 3 livres (75 fr.) par tête, à peu près le neuvième de ce que coûte le prisonnier. »

Si toute la famille était en prison, au lieu de 20 livres 16 shellings, l'État lui payerait près de 200 livres (5,000 fr.).

La part de dépense afférente à chaque membre d'une famille composée de sept personnes est de 1 shelling 1 denier 1/2 (1 fr. 40 c.); et dans le workhouse de Liskeard, l'un des mieux administrés qu'il y ait en Angleterre, la dépense de chaque pauvre, par semaine, est d'environ 2 shellings (2 fr. 50 c.), sans compter ce qu'il faut lui attribuer dans les frais généraux de l'établissement.

Quelles tristes réflexions ne surgissent pas de cette comparaison ! Une nation qui se vante de marcher à la tête de la civilisation, qui se flatte de prendre l'initiative de toutes les mesures philanthropiques, condamne l'ouvrier honnête

à envier le sort des coupables que la justice a frappés! — A ceux qui acceptent humblement la vie avec son cortége de misères et de douleurs, elle accorde pour récompense la liberté de mourir de faim, ou de végéter entre les étroites murailles des workhouses!

II

Aspect général de la misère dans les comtés agricoles.

A ceux qui n'auraient pas été éclairés par les chiffres contenus dans le chapitre précédent, il est facile de montrer que l'insuffisance et l'incertitude des salaires ont jeté les ouvriers des champs dans la plus effroyable misère. Les tableaux se pressent, hélas! sous la plume, car deux volumes de l'Enquête peuvent à peine les contenir.

Au carrefour des routes qui sillonnent les comtés agricoles, il n'est pas rare de rencontrer des groupes d'ouvriers, demandant aux passants l'aumône du travail. « Nous voilà forts et bien portants, disent-ils d'une voix suppliante; ne voulez-vous pas nous donner à travailler? » Il était réservé à l'Angleterre de faire descendre le droit sacré du travail jusqu'à la mendicité, et ce fait, emprunté à une source authentique, explique les tristes effets de la concurrence, qui livre les journaliers au bon plaisir des fermiers, en même temps qu'il fait pressentir les souffrances de la population rurale.

Après avoir décrit les misérables habitations dans les-

quelles s'entassent les ouvriers des campagnes, l'Enquête, à laquelle j'emprunte les renseignements qui vont suivre, déclare que *la position des sauvages de l'Amérique est cent fois préférable, que leurs wigwams sont des palais comparés aux masures habitées par les ouvriers, que leurs vêtements sont plus confortables et leur alimentation plus substantielle.* Ainsi, après avoir parcouru l'échelle de la civilisation moderne, le peuple anglais est tombé, de l'aveu des journalistes de Londres, au-dessous des peaux-rouges d'Amérique, et ce n'est pas seulement pour le bien-être matériel que la comparaison entre le sauvage et le paysan anglais est à la honte du second; pour l'ignorance et l'abrutissement, il ne le cède en rien aux Indiens. Ce jugement de l'Angleterre sur elle-même est si grave, que nous relaterons plus loin les propres paroles dans lesquelles il est porté.

Je ne suivrai pas l'Enquête dans la description générale qu'elle donne des logements où croupit la population rurale. A quoi bon dire, en effet, que les masures occupées par les ouvriers des champs sont des monceaux de ruines, qu'il est impossible d'y arriver sans marcher dans la fange, que la porte et les fenêtres laissent passer la pluie et le vent, que le sol des chambres est boueux et humide, que les habitants de ces tristes demeures sont couverts de haillons et de vermine, exténués par la fièvre et la faim; qu'une seule chambre réunit pêle-mêle, sur des amas de paille putréfiée, la mère, le père et les enfants de tout âge et de tout sexe? Ce n'est pas chose nouvelle dans l'heureuse Angleterre, et déjà la métropole a habitué le lecteur à ces images navrantes.

Tous les comtés visités par le correspondant du *Morning Chronicle* offrent invariablement le même spectacle, et c'est à peine si je mentionnerai, après lui, le village de Towersey, à environ un mille de Thame, dans l'Oxfordshire, comme offrant le spécimen le plus complet de la misère dans les campagnes.

La population agricole qui se groupe autour des grandes communes rurales n'est pas dans de meilleures conditions d'aisance et de salubrité que celle qui réside dans les villages exclusivement agricoles. Salisbury, Aylesbury et Windsor n'ont rien à envier aux habitations désolées des comtés d'Oxford et de Buckingham. Le quartier de Duck-End à Aylesbury défie toute description, et Windsor n'a pas changé depuis 1832, alors que le parlement le classait comme une des plus sales villes du royaume.

Quels ravages le choléra ne fit-il pas dans ces villages où la fièvre de la faim lui préparait depuis si longtemps des victimes! A cinq milles d'Aylesbury, est un hameau du nom de Gibraltar, dans lequel le choléra sévit avec une si épouvantable rigueur, qu'un seul jour suffit pour décimer la population!

Veut-on connaître à quel taux s'élève le loyer de ces misérables cottages? Il varie, d'après l'Enquête, entre 6 et 2 shellings (7 fr. 50 c. et 2 fr. 50 c.) par semaine, et n'a d'autre règle que le caprice ou l'avidité du propriétaire.

Il y a un instant, l'auteur de l'Enquête, en décrivant l'horrible détresse qui règne parmi la population rurale des comtés de Buckingham, d'Oxford, de Berks et de Wilts, déclarait qu'il ne pouvait avoir à faire de plus tristes révélations sur les autres contrées. Cependant, avant d'aborder le Devonshire et le Somerset, il est obligé de convenir que ces comtés ont, de temps immémorial, le triste renom de contenir la population la plus malheureuse des districts agricoles, et qu'ils sont au dernier degré de l'échelle dont le Lincolnshire occupe le sommet. Partout des ruines habitées, quoique inhabitables. Ici, c'est une maison composée de quatre chambres, contenant chacune une famille entière. Là, c'est une masure dont le toit s'est écroulé sur le premier étage et dont le rez-de-chaussée sert de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, de tout enfin, à une famille de sept personnes. Et ces échantillons de la misère

ne vont pas se cacher au milieu des terres ; on les voit s'étaler au bord des grands chemins, comme pour rendre plus manifeste le dénûment des ouvriers et la dureté des propriétaires.

« S'il en est ainsi sur la route, dit l'Enquête, quel aspect doivent offrir les constructions de l'intérieur! Non-seulement, on n'y bâtit point de maisons neuves pour les besoins d'une population qui ne cesse de s'accroître ; mais, loin de réparer les vieux cottages, on les laisse tomber en ruine, si même on n'active pas leur chute. Dans une paroisse située entre Houlton et la côte, et qui appartient, pour la plus grande partie, à sir Edward Elton, *la diminution du nombre des habitations* paraît être érigée en système. Sur les terres de sir E. Elton, six cottages tombent d'eux-mêmes ou sont démolis chaque année. Comme chaque cottage est habité, en moyenne, par sept personnes, le propriétaire débarrasse, grâce à ce moyen, ses terres d'environ quarante personnes chaque année, et diminue d'autant la taxe qu'il supporte pour l'entretien des pauvres. Il est vrai que souvent les locataires expulsés trouvent un asile chez leurs voisins et restent ainsi à la charge de la paroisse ; mais, avec le temps, les maisons disparaîtront les unes après les autres, et sir E. Elton, ainsi que ses pareils, seront délivrés d'une population qui n'a, pour ainsi dire, d'autres ressources que la taxe des pauvres. C'est ce qu'on appelle *éclaircir* un domaine (*clear an estate*), car la langue anglaise sait trouver des formules hypocrites pour tous les crimes de l'aristocratie. Puis, à mesure que tombent les bâtiments, que le vide se fait sur un domaine, dans une paroisse, toutes les terres sont converties en pâturages, l'élève du bétail remplace les céréales, l'animal exproprie l'homme. Voilà le but que se proposent tous les grands propriétaires fonciers! *Solitudinem faciunt*, ils créent la solitude autour d'eux, pour produire à meilleur marché, et payer moins d'impôts.

« Les cottages sont généralement construits en boue

mêlée de petites pierres; ils se composent de deux chambres. Les fenêtres sont des espèces de trous pratiqués dans la muraille et fermés par un treillis de plomb dans lequel s'enchâssent des tessons de bouteilles, en guise de vitres. Quand les tessons font défaut, on les remplace par des lambeaux de papier, des haillons ou quelque débris de tôle rouillée, de sorte que la fenêtre, loin d'éclairer, n'est bonne qu'à intercepter la circulation de l'air. »

Lorsque les familles sont nombreuses, et il en est trop souvent ainsi, qu'on pense ce que doivent souffrir ces malheureux, dans un logis aussi exigu. L'auteur de l'Enquête, voulant voir l'étage supérieur d'une des plus misérables maisons de la paroisse de Southleigh, ne trouva pour escalier qu'une échelle perpendiculaire qui donnait accès par un trou dans le grenier. C'était par là que des enfants de deux ou trois ans étaient obligés de monter et de descendre, et peu de jours se passaient sans chute. Heureusement que le sol sur lequel ils tombaient était humide et détrempé.

« La maison adossée à ce cottage n'avait ni une meilleure apparence, ni une plus convenable distribution. Les parois avaient dû jadis être couvertes de lierre, car des racines s'en voyaient encore dans les murs, d'où l'on n'osait les arracher, de peur de faire écrouler tout l'édifice. Ce triste logis était désert, et il allait bientôt disparaître. La pauvre femme qui l'habitait était morte depuis six semaines, après une longue et cruelle maladie; la mort de cette infortunée créature avait été avancée par l'insalubrité de son logement. Les fenêtres n'avaient point de vitres, et la température était la même au dedans qu'au dehors. Le vent s'engouffrait dans cette triste cabane, la pluie y entrait, inondait le plancher, quelquefois le lit; et dans les tourmentes de l'hiver, la chambre se remplissait de neige. »

Et veut-on savoir quelle était la malheureuse qui subit cette douloureuse agonie et ne dut une consolation dernière et stérile qu'à des voisins aussi pauvres qu'elle? Une femme

qui, pendant vingt-cinq ans, avait été au service du propriétaire ! A ce propos, l'auteur de l'Enquête cite l'exemple d'un cheval du même comté, auquel son maître était si attaché que, lorsqu'il en arriva à ne plus pouvoir manger de fourrage, on le nourrissait de cordiaux et de sucre pour prolonger son existence. « Hélas ! la pauvre Betty n'a pas été si heureuse ! » s'écrie le correspondant du *Morning Chronicle!*

L'humidité qui règne dans tous ces cottages a déterminé de cruelles maladies chez le plus grand nombre de leurs habitants. Partout, pour ainsi dire, le plancher, qui est de terre, semble avoir été récemment inondé, et c'est, en effet, ce qui arrive après les grandes pluies. Il faut alors pomper l'humidité avec des paquets de guenilles, en guise d'éponges, et aller exprimer l'eau au dehors, sous peine de voir l'habitation changée en mare bourbeuse.

Ce qu'il y a d'infâme, c'est que ces habitations misérables sont louées à des prix relativement élevés. La moyenne du loyer de ces cottages est de 50 shellings (62 fr. 50 cent.) par année.

En présence de cette profonde détresse, le correspondant du *Morning-Chronicle* n'a pu se défendre de craintes sérieuses sur l'avenir des classes qu'il appelle supérieures. Partout, il a vu germer la désaffection, la colère et la haine contre les propriétaires, *sans exception,* et il pense que, même en laissant de côté toute considération de devoir et de charité, la prudence fait une loi aux propriétaires d'adopter une ligne de conduite plus sage et plus humaine. Les ouvriers commencent à comprendre, en effet, qu'ils ont le droit de vivre, et ils disent qu'ils n'y parviendront pas, aussi longtemps que la terre sera concentrée dans un petit nombre de mains, au lieu d'être attribuée « *viagèrement à qui la cultive.* » En retrouvant ces idées à peu près chez tous les ouvriers des champs, l'auteur de l'Enquête se demande « où s'arrêtera cette tendance socialiste, dont le succès paraît d'autant plus assuré, qu'elle s'accomplit librement

et fatalement dans les intelligences, sans foyer de propagande politique et sans autre école que celle de la misère. »

L'auteur de l'Enquête mentionne, d'une manière spéciale, l'aspect repoussant et les scènes de désolation que présentent les maisons appartenant aux paroisses dans les comtés de l'ouest et du sud. « J'ai visité, dit-il, l'un de ces bâtiments, situé sur les limites du Devonshire et du Cornouailles, à peu de distance de Launceston. Il comprenait deux maisons composées chacune de deux chambres. Chaque chambre renfermait une famille; dans la première, logeait un ménage, mari, femme et cinq enfants; dans la seconde, une famille de dix personnes. Cette dernière chambre n'avait que deux lits, occupés l'un par le père, la mère et deux enfants; l'autre, par six enfants couchés tête bêche. L'aînée des filles avait quinze ou seize ans; l'aîné des garçons quatorze ou quinze. Il semblait que l'on ne pût demeurer dans cette pièce sans être asphyxié. Les lits étaient grands et remplissaient presque toute la chambre; aussi, quand les membres de la famille étaient au complet, fallait-il mettre les plus jeunes sur les lits pour que le reste trouvât place.

« C'est l'état normal de tous les pays que j'ai parcourus; il existe malheureusement de bien rares exceptions, et encore, quand on les rencontre, est-on obligé de reconnaître qu'entre l'extrême misère et le plus étroit bien-être, il y a place pour d'horribles souffrances. — Oui, dans tous les comtés, la misère est générale, et je ne puis trouver de couleurs assez variées ni assez sombres pour reproduire ces tableaux désolants. Qu'on reste pénétré de cette vérité, que la pauvreté est partout, et qu'il n'y a, à tout prendre, de différence que dans l'intensité de ce fléau universel. »

J'ai déjà placé au chapitre précédent l'interrogatoire d'un journalier du Wiltshire; pour édifier plus complétement le lecteur, je ferai passer sous ses yeux les réponses d'un ouvrier de Southleigh, dont la position semble meilleure que celle de la plupart de ses voisins. On jugera sur cet échan-

tillon jusqu'où va la détresse qui pèse sur cette classe nombreuse de travailleurs.

La famille dont parle l'Enquête se composait de cinq personnes, le père, la mère, un fils et deux filles; le père et le fils gagnaient 7 shellings (8 fr. 75 c.) par semaine, quand ils avaient de l'ouvrage; la fille aînée, qui faisait de la dentelle au tambour, gagnait aussi quelque chose, mais ni les uns ni les autres n'étaient continuellement occupés. Il y avait vingt ans qu'ils habitaient la même maison, au loyer de 1 shelling par semaine; mais, depuis un an, ils n'avaient pu payer le propriétaire, qui les poursuivait pour les faire déguerpir.

« Le cottage avait deux chambres, les murs étaient de boue et de pierres, le toit de chaume; chaque chambre n'avait qu'une fenêtre; trois des murs extérieurs présentaient de larges crevasses, dont l'une, qui s'étendait du haut en bas sur toute la façade, attaquait un des angles et menaçait très-sérieusement la stabilité de ce frêle abri.

« Toute la famille couchait dans la chambre du haut; c'était une pièce mal éclairée par une étroite fenêtre et prête à tomber en débris. Le plancher cédait et craquait sous les pas; l'atmosphère y était empestée.

— « Eh bien, demanda l'hôtesse de ce triste réduit à l'auteur de l'Enquête, croyez-vous qu'on mettrait des cochons dans cette masure?

« Elle venait d'allumer quelques branches de fagots.

— « Que faites-vous? lui demanda le correspondant du *Morning-Chronicle :*

— « Le dîner.

— « De quoi se compose-t-il?

— « De *broths.*

— « Des *broths?* qu'est-ce que cela?

— « Attendez, vous allez voir.

« Elle posa sur le feu une marmite à moitié pleine d'eau. Quand l'eau commença à bouillir, elle y mit un peu de sel, puis un petit morceau de gras qui lui avait été donné le

matin par la femme du curé, et enfin des morceaux de pain de la dimension d'une bouchée. Au bout de quelques minutes, elle enleva la marmite, en versa le contenu dans un plat, et le dîner de la famille se trouva servi. C'était, en réalité, du pain et de l'eau chaude.

— « Ne mangez-vous jamais de viande de boucherie?

— « Nous ne pourrions jamais!

— « Je croyais que vous exploitiez un carré de terrain?

— « Oui, monsieur, mais nous ne semons plus de pommes de terre.

— « Pourquoi?

— « Nous avons peur de la maladie.

— « Est-ce une perte pour vous?

— « Oui, monsieur, une très-grande.

— « Le pain est-il meilleur marché qu'autrefois?

— « Oui, monsieur.

— « Alors vous êtes plus heureux?

— « Nous le serions, *si le salaire n'avait pas baissé*, et si nous avions des pommes de terre. Mais, *si bon marché que soit le pain, il faut gagner pour le payer, et l'ouvrage ne va pas.* »

Dans cette douloureuse investigation, rencontrera-t-on du moins une contrée où le sort des ouvriers ruraux soit plus satisfaisant? Hélas! non. A chaque pas, la misère présente de nouvelles perspectives.

Dans le Cornouailles, il y a un, deux, trois et même quatre locataires et sous-locataires, par chaque maison qui se compose, au maximum, de deux chambres. Le principal locataire entasse sa famille dans l'une de ces chambres et abandonne l'autre aux sous-locataires. Dans une maison visitée par l'auteur de l'Enquête, trois hommes occupaient un lit; mais, en général, il y a deux lits dans la chambre des sous-locataires, et chaque lit est partagé par deux individus. Sur la question qui lui fut faite, la maîtresse d'un de ces logis répondit qu'elle payait 4 livres (100 fr.) de loyer

par an, sans compter la taxe des pauvres, qui monte à plusieurs shellings dans le courant de l'année. « Les pauvres du workhouse, ajouta-t-elle, sont bien mieux que nous, et cependant c'est nous qui payons pour les nourrir. »

« Je venais justement, poursuit le correspondant du *Morning Chronicle*, de visiter le workhouse, et je ne pouvais contester l'exactitude de cette assertion. Il n'y avait pas un des hôtes de ces maisons de charité qui ne fût plus convenablement logé et nourri que l'ouvrier.

« Les quarante-cinq mille individus qui s'adonnent aux travaux de l'agriculture dans le comté de Cornouailles ne sont pas dans une position préférable à celle qui vient d'être décrite. Écoutons ce paysan : « Notre chambre à coucher, dit-il, était occupée par moi, ma femme, mes cinq enfants et deux femmes qui étaient sur le point d'accoucher. Après leur délivrance, qui eut lieu dans la même chambre, nous nous y trouvions onze personnes. Lorsque les femmes partirent avec leurs enfants, deux hommes les remplacèrent. »

A ce récit l'auteur de l'Enquête oppose un de ces contrastes si fréquents dans l'aristocratie d'Angleterre. — « Le voyageur qui parcourt les Highlands rencontre, entre Loch-Lomond et Glencoe, un joli petit lac près duquel, sur un coteau boisé, le marquis de Breadalbane a fait construire un somptueux rendez-vous de chasse. Derrière, à mi-côte, est la ravissante résidence de la meute de Sa Seigneurie. C'est un charmant petit édifice, dans le style du temps d'Élisabeth, couvert en tuile et soigneusement protégé contre l'humidité par des calorifères. C'est là que se prélassent les chiens du noble marquis ; — ses tenanciers de Saint-Martin ne se reconnaîtraient pas eux-mêmes, s'ils étaient assez heureux pour obtenir le plus petit coin dans ce chenil princier.

« Aussi, qu'arrive-t-il ? Les meilleurs ouvriers de la paroisse de Saint-Martin émigrent en Amérique, et si la guerre

survenait entre les États-Unis et l'Angleterre, « *ils seraient « des premiers à marcher contre leur ingrate patrie.* » Cette menace est écrite en toutes lettres dans l'Enquête, et ce n'est pas la seule que l'excès de la misère ait arrachée aux enfants désespérés de la Grande-Bretagne, — témoin les imprécations de la marine marchande.

« A Corfe, dans le Dorsetshire, on comptait, dans une maison partagée en deux chambres, quatorze individus, et cette maison était si délabrée qu'au dire de ceux qui l'habitaient — et ils n'exagéraient pas — le propriétaire l'eût, à coup sûr, fait rebâtir s'il eût voulu y loger du bétail. »

Dans le même endroit, l'auteur de l'Enquête a trouvé, dans une horrible chambre, deux lits pour le père, la mère et cinq enfants; puis, dans un trou de six pieds de long sur cinq de large et autant de haut, couchait la grand'mère, âgée de 76 ans, avec une petite fille de 11 ans. Le logement se louait à raison de 2 livres (50 fr.) par an.

Voici la description d'un cottage de Wortham, paroisse qui confine au Norfolkshire et au Suffolkshire :

« A l'extérieur, ce bâtiment offrait l'aspect de la misère et de la ruine. La chambre située au rez-de-chaussée ne renfermait que quelques débris de meubles. A l'étage supérieur, se trouvait un vieux fragment de lit, sur lequel couchaient le mari et la femme. Aux deux coins de la chambre, étaient deux monceaux de haillons indescriptibles, qui marquaient la place où sept enfants, dont l'aîné avait quatorze ans, reposaient la nuit. Il n'y avait pas de feu dans la chambre basse et la femme était en proie aux plus vives douleurs. La malheureuse s'attendait, d'heure en heure, à accoucher de son douzième enfant. Il ne lui en restait plus que sept, quatre étaient morts. Son mari n'avait pas d'ouvrage, et le loyer de son taudis n'était pas au-dessous de 4 livres (100 fr.). »

A Coombs, près de Stowmarket, il y a un grand nombre de logements aussi misérables. Dans le cours des trois der-

nières années, cette localité, dont la population n'excède pas un millier d'habitants, compta soixante et dix individus condamnés à la transportation pour différents crimes, et principalement pour celui d'incendie. Entrons dans un de ces cottages de Coombs :

« La chambre du rez-de-chaussée est si basse, qu'on ne peut s'y tenir debout, même sans chapeau. Le plancher est en briques et de quelques pouces moins élevé que le sol de la route. Lorsque le temps est pluvieux ou même humide, les habitants sont constamment obligés de balayer au dehors l'eau qui filtre au travers des briques du plancher ou qui entre par la porte de la rue, pour aller former une petite mare devant la cheminée qui est la partie la plus basse de la chambre. Partout, on voit l'humidité amener la moisissure. Quoique le temps fût sec, les briques suintaient. La femme souffrait d'un asthme et grelottait de froid, les pieds posés devant un maigre feu, dont la chaleur mourante était impuissante à sécher les jambages de la cheminée. A cette misérable hutte était attaché un petit bout de jardin. — « Mais il n'est pas assez grand pour nous payer de notre travail, me dit le mari. J'ai été obligé de vendre les pommes de terre de l'année dernière, et je n'en ai pas retiré ce que m'a coûté la semaille. »

« Il était sans ouvrage depuis quelque temps; sa femme gagnait 1 shelling 6 deniers (1 fr. 38 c.) par semaine à laver du linge. Ils ne recevaient rien de la paroisse. — « On ne veut rien nous donner, dit cet homme, à moins que nous n'entrions au workhouse; mais, tant que j'aurai l'espoir de gagner une pièce de 6 pence, *ils ne me sépareront pas de ma femme.* — Non, non, s'écria celle-ci, *je me ferais arracher la chair de mes os, plutôt que de nous laisser séparer et renfermer comme des criminels.* Je n'ai rien fait pour mériter cela; j'ai travaillé de toutes mes forces toute ma vie durant, et voilà, maintenant, la récompense qu'on nous offre! Cependant, il y en a beaucoup qui sont encore

plus malheureux que nous. Il y a, sur la route, un pauvre homme, père de neuf enfants, qui n'a rien à faire pour les nourrir. — Dieu merci, nous n'avons pas d'enfants, nous! »

« Le révérend M. Baddeley, recteur de Halesworth, me fit connaître un autre cas de misère poussée au comble. Il me dit qu'il avait été appelé auprès d'une pauvre femme qui souffrait cruellement d'un cancer. Sur une espèce de fumier gisait sa fille non mariée, âgée de dix-huit ans, en proie aux douleurs de l'enfantement. — Le lendemain, la mère avait rendu le dernier soupir, la fille avait mis un enfant au monde, et, dans la même chambre, se trouvaient entassés le cadavre, la jeune mère et le nouveau-né, sept autres enfants et le père qui était sans ouvrage! »

Après ces lamentables détails, qui, l'Enquête le constate, sont loin d'être des exceptions, est-il nécessaire de disserter longtemps pour prouver que la détresse la plus effroyable a jeté son hideux manteau sur tous les points de l'Angleterre? On m'accuserait peut-être de demander à l'artifice d'un langage passionné le succès d'émotion que rencontreront assurément les terribles révélations de l'Enquête. Mieux vaut laisser parler un Anglais.

« J'ai visité, ajoute le journaliste anglais, la maison d'un homme qui n'avait pas d'ouvrage depuis quinze jours. Il était veuf et chargé de six enfants. L'aîné, âgé de douze ans, avait moins l'apparence d'un être humain que celle d'un paquet de haillons ambulants. Comment ces guenilles pouvaient lui tenir au corps, c'est ce qu'il était impossible de deviner; mais, s'il s'en fût dépouillé, il n'aurait bien certainement jamais pu parvenir à les réendosser. Aussi ne les quittait-il ni le jour ni la nuit. Il dormait dans cette pourriture, ainsi que faisaient ses frères et ses sœurs. Point de lit, point de draps, point de couvertures. Quelques tas de chiffons, grouillants de vermine, et plus sordides encore que ceux dont la famille était couverte, indiquaient l'endroit où

ces malheureux demandaient au sommeil l'oubli momentané de leurs souffrances. »

« A Thame, dans l'Oxfordshire, dit l'auteur de l'Enquête, je rencontrai sur la route un vieillard qui venait droit à moi. Il était infirme et soutenait, avec un grand bâton, sa marche chancelante. Après l'avoir salué, je liai conversation avec lui, et j'appris qu'il résidait, depuis longues années, sur la paroisse, et qu'il était un *out-door pauper,* un pauvre secouru à domicile. — « Je suis sans ouvrage depuis deux ans, dit-il, et maintenant je reçois 2 shellings (2 fr. 50 cent.) par semaine, et un demi-gallon de pain. — Payez-vous un loyer? — Oui, 10 pence (62 cent. 1/2) par semaine. Ah! ah! j'ai été, dans mon temps, au service du roi, et j'ai travaillé, dans ce pays, pendant plus de trente ans, et tout cela pour en arriver là. » — Ce disant il désignait les murs détestés du workhouse qui dépassaient les arbres du chemin. — Quand avez-vous quitté le service? — Je ne me le rappelle pas, il y a si longtemps! Tout ce que je peux dire, c'est que ce fut après la bataille de Waterloo. J'avais des fils; Dieu me les a enlevés. Je les ai bien regrettés, mais bénie soit leur mort, puisque je n'aurais eu à leur laisser, pour héritage, que ma misère et mes chagrins. »

« La nourriture du journalier et de sa famille consiste principalement en pain et en pommes de terre, ou en navets. Dans aucun des cottages que j'ai visités, il ne m'est arrivé, une seule fois, de voir un morceau de viande fraîche. Il se peut qu'on en rencontre, par hasard, mais ce ne sera qu'à de rares et longs intervalles. »

Un sujet de plaintes fréquentes pour l'ouvrier des champs, c'est la nécessité où il est de faire, chaque jour, dix à douze milles pour aller à son travail et revenir chez lui. Pourquoi ce long chemin? En voici la cause : d'après la loi du *settlement,* qui détermine les conditions du domicile, il faut un séjour de trois ans dans une paroisse pour avoir droit au

produit de la taxe des pauvres. Qu'en résulte-t-il? Que dans le voisinage de quelques grandes villes, les paroisses et les grands propriétaires détruisent les cottages ou en expulsent les locataires, juste avant l'expiration du terme qui leur donnerait un droit incommutable aux secours de la paroisse. On compte par centaines les familles qui sont expulsées ainsi, tous les ans, dans chaque commune rurale. Il est facile de le penser, ces malheureux, chassés de leur dernière résidence, ne peuvent trouver asile dans les villages voisins, les propriétaires ne désirant point courir le risque d'imposer de nouvelles charges à la paroisse. Ils sont donc obligés d'aller se réfugier dans les ruelles et les allées les plus malsaines des villes, et, par suite, de faire un long parcours pour se rendre à leurs travaux.

Le système *d'allotments,* qui consiste à donner en loyer de petits lots de terrain aux journaliers, a pris quelque extension dans les comtés de Norfolk, de Suffolk et d'Essex. On attendait de cette mesure quelques bons effets; le journalier pourrait récolter des légumes pour sa consommation, et parfois un ou deux *coombs* de froment. De plus, cela contribuerait à l'éloigner de la taverne, et à lui donner un certain sentiment d'indépendance. Mais, en général, cette mesure tourne contre les ouvriers, parce que les fermiers s'y montrent contraires. Dans beaucoup de cas, en effet, ils défendent expressément à l'ouvrier qu'ils emploient de faire pousser du blé sur son *allotment,* sous le prétexte qu'il pourrait leur voler du grain et le vendre avec le sien. Ils vont même — c'est toujours l'Enquête qui parle — jusqu'à lui interdire d'avoir un cochon ou des poules, de peur qu'il ne les nourrisse à leurs dépens.

Voilà à quelles proportions est ramenée cette munificence si vantée, sur laquelle tous les philanthropes des Trois-Royaumes se sont attendris, et que les économistes du continent ont eu la naïveté de présenter comme une réforme importante! Ce système, disait-on, devait avoir pour résul-

tat de restituer à la population rurale, sous forme de location, ce qu'elle a perdu sous forme de propriété; mais, qu'est-ce que cette réparation, avec les restrictions qu'on y apporte? Au demeurant, c'est le système irlandais appliqué à l'Angleterre et à l'Écosse, c'est une excitation insensée aux mariages prématurés; c'est, dans les circonstances qui l'accompagnent, une prime nouvelle accordée à la propriété, dont les revenus s'augmentent du prix excessif de locations fractionnées; c'est un retour au servage du onzième siècle; c'est la dernière étape que le prolétaire du royaume-uni aura à parcourir, à l'imitation du peuple d'Irlande.

Ce qui ne contribue pas moins puissamment à affecter le travail et le salaire, c'est l'usage introduit en Angleterre d'appliquer aux exploitations agricoles le système manufacturier. Grâce à la concentration de la terre entre un petit nombre de mains et à l'étendue des exploitations, l'ouvrier des champs ne tient au sol que par de faibles racines. Qui peut, en effet, alimenter l'amour du pays natal, dans une contrée où le culte du foyer et l'empire des affections domestiques s'effacent devant les terribles nécessités d'une pauvreté sans espoir comme sans exemple. La population rurale n'a qu'une préoccupation, celle de trouver du travail. L'adulte et même le père de famille se font nomades sans le moindre regret, car ils ne laissent derrière eux que des souvenirs de misère. Les fermiers ont exploité et développé cette tendance générale des journaliers agricoles, en confiant leurs travaux à des *entrepreneurs* (*gang-masters*) qui recrutent des bandes d'ouvriers.

Ce procédé ne s'emploie pas seulement pendant le temps de la récolte. Pour tous les travaux qui demandent un grand nombre de bras et une certaine rapidité d'exécution, le fermier traite avec le *gang-master;* celui-ci amène sur le terrain, souvent même sur un convoi de charrettes, tout ce qu'il peut trouver d'hommes, de femmes et d'enfants, et il les fait travailler sous la direction d'un contre-maître. Une fois

rendue à destination, cette troupe ne quitte plus le pays jusqu'à la fin de l'entreprise, et, pendant ce temps, couche pêle-mêle dans des granges, au grand détriment de la moralité la moins sévère.

Qu'importe au fermier, pourvu que sa besogne soit exécutée à bon marché et sans retard? Est-ce que les prolétaires d'Angleterre ont, à ses yeux, le sentiment de la décence et de la pudeur? L'entrepreneur, de son côté, ne choisit ses recrues qu'en raison de leur vigueur, et si, sur cent jeunes filles, habituellement occupées à ces travaux, on compte soixante et dix prostituées, comme l'affirmait un contre-maître en 1844, si celles qui n'ont pas encore payé tribut au vice perdent leur innocence au contact impur de ce voisinage pernicieux, il n'a pas à s'en occuper davantage. Que l'affaire lui laisse de beaux bénéfices, c'est tout ce qu'il ambitionne; il n'a pas à garder l'honneur des filles des prolétaires.

Pour apprécier ce qu'il y a d'odieux dans ce système d'exploitation, il suffit de remarquer qu'il tend à arracher à l'ouvrier le plus de travail possible, contre le moindre salaire. Le travail à la journée se cumule avec le travail à la tâche, en ce sens que, pour un prix déterminé, l'ouvrier doit accomplir, dans sa journée, une quantité donnée d'ouvrage. Hommes, femmes, enfants, tous sont formés à cette discipline, au moyen de laquelle l'entrepreneur obtient des efforts surhumains de chacun de ceux qu'il a sous ses ordres. Est-il besoin d'ajouter que, pour prix de ce travail excessif, les ouvriers reçoivent à peine de quoi se nourrir, si bien que, la tâche accomplie, ils se retrouvent à la discrétion de l'entrepreneur, qui les dirige aussitôt, partout où l'appellent d'autres commandes.

On conçoit quelle perturbation une semblable pratique a jetée dans la condition de la population rurale. Les habitants d'une paroisse qui voient accaparer, par ces bandes nomades, les travaux sur lesquels ils fondaient un légitime

espoir, s'engagent, à leur tour, avec leurs femmes et leurs enfants, sous les ordres d'un *gang-master*. De cette manière, d'ici à peu de temps, toute la population rurale sera enrégimentée, pour le travail errant, par compagnies ; le vagabondage passera à l'état d'institution sociale, et ces bagnes flottants deviendront le chancre moral et le tombeau de la race des campagnes.

Ce n'était pas assez d'avoir changé les conditions du travail agricole, en le faisant manufacturier, d'avoir organisé systématiquement la dépopulation des campagnes par la destruction des cottages et l'expulsion violente des habitants, le capital foncier ne devait pas s'arrêter dans cette œuvre non moins impie qu'insensée.

A l'exemple du capital manufacturier, qui a remplacé l'homme par la vapeur, les propriétaires de quelques comtés ont renoncé à la culture des céréales, pour se consacrer à l'élève du bétail. Aux fermes de labour ont succédé, dans les comtés de Wilts et de Dorset, les fermes laitières, ce qui cause une notable diminution dans le travail. Selon toute probabilité, le rappel des lois sur les céréales donnera une nouvelle activité à ce système si conforme aux intérêts de l'aristocratie, écrasée, dans sa propriété foncière, sous les charges de l'hypothèque.

En effet, une ferme laitière d'une étendue considérable peut être facilement exploitée par un seul homme, aidé de sa famille, sans qu'il lui soit nécessaire de prendre des auxiliaires au dehors. Sur une ferme de labour, au contraire, fût-elle d'une médiocre étendue, il faut presque toujours avoir recours à des bras étrangers. L'expérience a donné raison aux espérances homicides des landlords ; plus il y a de fermes laitières dans un district, moins grande est la population, moins lourde est la taxe des pauvres.

Dans les districts où les fermes laitières existent depuis longtemps, comme dans certaines parties du Buckinghamshire, du Berkshire, de l'Oxfordshire, du Somersetshire

et du Devonshire, la proportion des indigents, relativement à la population, n'est pas plus forte qu'ailleurs, mais la population n'a pas augmenté. Quant aux comtés où la conversion des fermes arables en fermes laitières s'est opérée plus récemment, la proportion des pauvres s'est notablement accrue, parce que le système n'a pas encore eu le temps de diminuer la population : la ruine des cottages y mettra ordre.

Tel est le cas dans certaines parties des comtés déjà nommés et de beaucoup d'endroits du Wiltshire, du Dorsetshire et du Hampshire.

A l'égard de ce dernier comté, l'Enquête constate les faits suivants : — « Çà et là des terres arables ont été converties en prairies, pour nourrir le bétail, dans le but d'obtenir des quantités considérables de lait. Partout où ce procédé a été suivi, nombre d'ouvriers ont perdu leur emploi, et les gages de ceux que l'on a conservés ont subi une grande réduction. Dans d'autres endroits où le mode d'exploitation n'a pas encore été changé, on parle de le faire prochainement, et par anticipation on baisse le salaire.

« Un fermier du Dorset imposa dernièrement à ses ouvriers une réduction de 1 shelling (1 fr. 25 c.) par semaine. Je lui demandai si cela suffirait pour obvier aux exigences de la position. — Que puis-je faire? me répondit-il, je ne puis obtenir de diminution sur mon fermage. Mais je vais m'arranger, continua-t-il, pour mettre ma ferme en prairies; cela coûte moins et c'est plus profitable. — Comment cela coûte-t-il moins? lui demandai-je.—Cela emploie moins de bras, me répondit-il. — Et que deviendront les ouvriers?— *Ils émigreront.*

« Oui, ajoute l'auteur de l'Enquête, les fermiers désirent une réduction de 20 à 25 p. c. sur le prix de leurs fermages. Lorsqu'ils reconnaissent qu'ils sont dans l'impossibilité de l'obtenir, ils se rabattent sur l'ouvrier; mais comme, de ce côté, la marge, pour la réduction, n'est pas grande, ils ont

recours au nouveau mode d'exploitation qu'on vient d'indiquer. »

Ainsi qu'on le voit, ce système ne manque pas de zélés partisans; déjà, il se pratique sur une grande échelle dans le Wiltshire, le Dorsetshire et le Hampshire : bientôt, il aura envahi les quarante comtés de l'Angleterre.

Malthus connaissait bien le caractère du peuple pour lequel il écrivait ses leçons homicides, et il n'aura manqué à son triomphe que de vivre assez pour voir appliquer ses principes dans toutes les branches de l'économie sociale. Avant lui, on mesurait la prospérité d'un peuple à l'accroissement de sa population; aujourd'hui, l'Angleterre pense qu'elle ne trouvera le bonheur et la tranquillité que dans l'extinction progressive de sa population. Encore un progrès, s'il est permis de qualifier ainsi la tendance antisociale qui caractérise le mouvement de concentration capitaliste, dans lequel l'Angleterre est emportée, et l'hypothèse posée par M. de Sismondi deviendra une réalité.

Supposons, avec ce judicieux observateur, qu'en faisant mouvoir un piston, le roi d'Angleterre accomplisse tout le travail nécessaire à la nation : industrie et agriculture, tout se ferait sans le secours de l'homme. Alors, l'aristocratie, heureuse et tranquille au sein de ses richesses, n'ayant plus à entendre les clameurs importunes du prolétariat, vivrait dans un isolement digne de son égoïsme. Eh bien, cette hypothèse posée, comme l'exagération extrême d'un système attentatoire à la dignité ainsi qu'à la liberté humaine, c'est l'idéal vers lequel l'Angleterre marche en ce moment.

Un dernier mot sur l'ignorance profonde dans laquelle on a tenu la population des champs. Suivant le *Morning Chronicle,* il est presque impossible de tomber dans l'hyperbole en parlant de ce triste sujet. — « Ces pauvres travailleurs, dit-il, sont étrangers à tout ce qui demande une intelligence un peu réfléchie. Vous ne pouvez les examiner sans être péniblement frappé des ténèbres qui enveloppent leur esprit.

Jamais un rayon d'intelligence, un éclair de sentiment n'illuminent leurs yeux ni leur figure. Le caractère de leur visage accuse moins l'homme que la brute. Rien qui rappelle la majesté et l'indépendance de la créature de Dieu. Accostez l'un d'entre eux ; s'il n'est pas brutalement insolent, — et il est rare qu'il le soit, — vous le trouverez timide et presque tremblant. Sa manière d'être, ses moindres gestes témoigneront de l'infériorité dans laquelle il croit être vis-à-vis de vous. Il est gêné quand vous lui parlez, soupçonneux quand vous le questionnez. Il est manifestement mal à son aise tant que dure l'entretien, et singulièrement soulagé lorsqu'il a cessé.

« Les fermiers eux-mêmes font tout ce qu'ils peuvent pour maintenir l'ouvrier dans cet état d'abrutissement. Le clergé et l'aristocratie s'y prêtent volontiers, mais c'est principalement de la part des fermiers que vient le plus grand obstacle au développement de l'instruction dans les campagnes.

« Et voilà les hommes qui, trop souvent, comme administrateurs (*guardians*) des unions, sont chargés de veiller à l'éducation des pauvres ! Si, malgré leur répugnance ouvertement manifestée, ils sont obligés d'obéir à la lettre de la loi, ils ont bien soin de choisir des maîtres incapables, pour conserver précieusement l'ignorance parmi les travailleurs.

« Qui peut s'étonner que, soumis à un pareil régime, le journalier des campagnes soit, de tout point, inférieur à l'ouvrier des fabriques ? Le costume de celui-ci est en harmonie avec son travail et son époque, tandis que l'ouvrier des champs, gauche, maladroit, automatique dans chacun de ses mouvements, porte encore avec embarras la longue robe des siècles passés.

« Son éducation n'est guère plus avancée que ne l'était celle de ses pères au temps de Guillaume le Normand. Depuis le onzième siècle, il n'a pas changé ; tel il était alors, tel

il est aujourd'hui, *un scandale physique, une énigme morale, une momie humaine.*

« Aussi, continue l'auteur de l'Enquête, qu'est-ce que sa vie? Elle flotte constamment entre le travail et l'aumône. Le docteur de la paroisse préside à sa naissance, souvent illégitime; son corps débile est emmaillotté dans des langes fournis par quelque personne charitable, ou par une association de bienfaisance. Pendant les intervalles irréguliers du travail de son enfance, une école de charité lui mesure une grossière éducation. Lorsque l'ouvrage manque, lorsque l'âge ou la maladie l'empêche de travailler, le workhouse est son refuge.

« Dans ses maladies, il est visité par le docteur de la paroisse et secouru par son club; à sa mort, les frais de son enterrement sont payés sur le salaire de ses compagnons, si le club dont il est membre n'a pas fait banqueroute. — Le club est-il fermé, — comme cela n'arrive que trop souvent, — la paroisse trouvera quatre planches pour son cercueil; quatre de ses voisins, plus pauvres que lui peut-être, sacrifieront le salaire d'une demi-journée pour le porter gratuitement à l'endroit du cimetière réservé aux indigents. C'est ainsi qu'il est rendu à cette terre, que, pendant un demi-siècle, au temps des semailles et de la moisson, il a humectée de ses sueurs et enrichie de son travail!

« Telle est, sans aucune exagération, la manière dont vivent et meurent les journaliers agricoles... »

III

Vols. — Le club de la mort. — L'émeute de Boughton. Les rébecca ïtes. — Les sociétés incendiaires.

En présence des faits qui viennent de se dérouler sous les yeux du lecteur, on s'étonne peut-être que les vides causés par la faim dans la population rurale ne soient pas plus considérables ; on se demande comment, en dépit d'une pénurie si complète et si générale, les ouvriers des champs peuvent prolonger leur misérable existence. Faut-il en faire honneur aux habitudes de bienfaisance de la société anglaise ? Mais la charité individuelle est impuissante à combattre un fléau dont l'immensité défie tous les remèdes. Quant à la charité officielle, elle n'a que ses workhouses, et toutes les mesures ont été prises pour en faire un objet d'horreur et d'effroi. Encore une fois, comment le journalier des campagnes peut-il suppléer à l'insuffisance du salaire et à la fréquence des chômages ?

Le problème s'explique tout naturellement par les aveux multipliés que renferme l'Enquête. Le supplément qui leur est indispensable, et sans lequel ils seraient réduits à mou-

rir de faim, eux, leurs femmes et leurs enfants, les ouvriers des campagnes sont fatalement obligés de le demander à des moyens désavoués par la loi. Des nombreux fermiers interrogés par le correspondant du *Morning Chronicle*, il n'en est pas, pour ainsi dire, un seul qui ne se plaigne des vols dont il est victime. Ses champs et ses jardins, ses basses-cours et son étable payent, ainsi que ses greniers, cette dîme de la misère. D'ordinaire, ce sont les plus jeunes enfants que les ouvriers envoient à la maraude. Si l'excitation des parents leur fait défaut, ils s'inspirent des conseils du besoin, assurés de la complicité et des éloges de leurs familles quand ils rapportent le fruit de leurs expéditions. Les archives de la justice criminelle qui enregistrent, chaque année, une *progression considérable dans les délits commis par des enfants au-dessous de dix ans*, ne confirment que trop les déclarations de l'Enquête. De plus, les ouvriers eux-mêmes, chaque fois qu'on les interroge sur les expédients à l'aide desquels ils réussissent à se soustraire, tant bien que mal, aux étreintes de la faim, accusent un embarras qui prouve assez clairement que leurs ressources supplémentaires ne sont pas toujours, sinon légitimes, du moins légales. Quand, après avoir fait le décompte de leurs salaires et de leurs dépenses, ils se voient pressés de questions, ils ne manquent pas de répondre : — *qu'assurément il n'y a pas moyen de vivre,* même en se condamnant aux plus rudes privations, — mais ils refusent uniformément d'entrer dans d'autres explications. »

Si décisive que soit cette réticence, l'auteur de l'Enquête ne s'est pas résolu, sans une vive répugnance, à porter un témoignage aussi accablant contre son pays ; il sentait que le coup ne frappe pas seulement sur les dix-huit millions de prolétaires qu'une affreuse nécessité pousse au crime, mais que la société privilégiée en est directement responsable. Quand une classe d'hommes, qui comprend les deux tiers de la nation, est réduite à choisir entre l'agonie de la

faim et le vol, ce n'est pas dans ses rangs que se trouvent les vrais coupables. Vivre en travaillant est pour l'homme un droit et un devoir, et malheur au pays qui condamne ses membres les plus utiles à tenir une école de vol au foyer domestique !

Ce sujet était difficile à traiter pour un écrivain anglais; aussi l'auteur de l'Enquête n'a-t-il rien négligé pour se faire pardonner sa franchise accusatrice, qui dément si victorieusement les illusions que nourrit, ou plutôt qu'affecte de nourrir l'Angleterre, sur la condition matérielle et morale des serfs de l'agriculture et de l'industrie. — « Aux personnes qui croiraient, dit-il, que j'ai réveillé une vieille calomnie contre les journaliers agricoles, je répondrai que je n'ai point procédé à la légère, et que toutes mes assertions s'appuient sur les déclarations des propriétaires, des fermiers, des gardiens des pauvres, des gouverneurs des workhouses, des ministres des paroisses et des magistrats des comtés. »

Il faut donc que le privilége en prenne son parti et qu'il se résigne à mesurer l'œuvre de démoralisation qui s'est accomplie, sous sa pernicieuse influence, dans les rangs de la population rurale.

Si le maraudage et le vol servent, en général, d'appoint à l'insuffisance du salaire dans les campagnes, l'Enquête rend compte d'un genre de spéculation beaucoup plus criminel encore, puisqu'il ne s'arrête pas toujours devant le meurtre et l'assassinat.

Dans les comtés agricoles, il n'est guère de paroisse ou d'union qui n'ait une société portant le nom sinistre de club de la mort. Presque toujours, ces clubs sont formés par un entrepreneur de pompes funèbres et par le tavernier chez lequel se réunissent les sociétaires. On peut voir souvent aux fenêtres des *public-houses* des placards portant ces inscriptions : *All flesh is grass,* toute chair est du gazon; *In the middle of life we are in death,* au milieu de la vie,

nous sommes dans la mort, — et autres sentences du même genre. Au bas de ces affiches, sont peints une tête de mort et des os en croix.

Ces clubs ont leur raison d'être dans l'extrême désir éprouvé par le pauvre d'avoir un enterrement décent. La crainte d'être inhumé comme indigent, aux frais de la paroisse, est, pour l'ouvrier des campagnes, la préoccupation de sa vie.

On comprendra peut-être difficilement, en France, ce sentiment qui prend sa source dans les idées de religiosité particulières au peuple anglais. J'ajouterai qu'en Angleterre il est aussi coûteux de mourir que de vivre. En effet, rien n'a autant contribué à l'établissement de ces sociétés, que l'énorme dépense à laquelle le pauvre est invariablement condamné, s'il veut obtenir une sépulture. L'enterrement le plus ordinaire ne coûte pas moins de 4 livres (100 fr.), et souvent il est payé 6 livres (150 fr.).

Il y a quelque chose de si étrange, pour les mœurs françaises, dans ce souci constant des ouvriers agricoles de la Grande-Bretagne, que je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques détails qui ne seront pas d'ailleurs inutiles pour faire comprendre l'horrible spéculation dont cette loterie, tirée par la mort, est trop souvent l'occasion.

La plupart de ces clubs n'admettent point de membres âgés de moins de quatorze ans et de plus de soixante ; mais, chaque membre a le droit de désigner, moyennant cotisation, un nominataire (*nominee*), dont l'âge et l'état sanitaire échappent à tout contrôle. A la mort du nominataire, le membre qui l'a désigné reçoit le prix de l'assurance, lequel est, au contraire, remis au nominataire s'il est le survivant. La somme payée dans les deux cas est au plus bas de 2 livres 14 shellings (67 fr. 50 cent.) et au plus haut de 9 à 10 livres (225 à 250 fr.).

L'auteur de l'Enquête, après avoir exposé la constitution de ces sociétés, se demande si la mortalité est plus grande

parmi les membres qui en font partie que parmi les autres personnes, et il répond que, d'après les renseignements dont il s'est entouré, il faut reconnaître qu'il en est ainsi ; il ajoute que les statistiques font naître de graves et terribles soupçons à ce sujet.

— « Au surplus, poursuit-il, ces soupçons sont confirmés, non-seulement par la comparaison des différents chiffres de la mortalité, mais encore par les faits révélés lors du procès de Mary May.

« Le révérend M. Wilkins, vicaire de Wickes, me dit que, dès l'arrivée de Mary May dans sa paroisse, il avait résolu de surveiller attentivement sa conduite, parce qu'il avait appris que quatorze enfants de cette femme étaient morts d'une manière subite. Après avoir séjourné quelques semaines dans la paroisse de Wickes, Mary May alla requérir le vicaire d'enterrer un de ses enfants, la jeune Éliza, âgée de dix ans, jolie et de bonne mine la veille encore. Le vicaire exprima la surprise que lui causait une mort si soudaine. — « Oh ! s'écria Mary May, elle s'est éteinte comme une chandelle, ainsi que tous mes autres enfants. »

« A peu de temps de là, Mary May revint chercher le vicaire et le pria d'enterrer son frère aussi vite que possible. Les soupçons de M. Wilkins s'éveillèrent et il essaya, mais vainement, de retarder les funérailles de quelques jours, pour faire une enquête. Une semaine plus tard environ, Mary May lui demanda de signer un certificat constatant que son frère était en parfaite santé quinze jours avant son décès, — cette époque étant, comme on l'apprit ensuite, celle où elle avait fait entrer son frère, en qualité de nominataire, dans le club de la mort de Harwich. Sans cette pièce, disait-elle, le club ne voudrait pas la payer. Le corps exhumé, on retrouva, dans les entrailles, une dose considérable d'arsenic, et Mary May fut arrêtée, jugée et condamnée. Avant son exécution, elle refusa de faire aucune révélation, mais elle laissa échapper ces mots : « *Si je disais*

tout ce que je sais, le bourreau aurait de la besogne pendant un an. »

« Il y aurait peut-être quelque imprudence à attacher trop d'importance à la déclaration d'une aussi misérable créature, mais, si l'on rapproche ces paroles de toutes les circonstances que le procès révéla sur les voisins et les complices de Mary May, si l'on observe *à quel chiffre extraordinaire s'élève la mortalité dans les clubs de la mort,* on trouvera certainement que l'opinion qui existe généralement sur les funestes effets de ces sociétés n'est pas sans fondement.....

« Que de fois n'a-t-on pas entendu des femmes de la basse classe dire, en parlant de l'enfant d'un voisin : — « Oh ! soyez-en sûr, l'enfant ne vivra pas, il est du club de la mort. » — Dans les districts qui possèdent des clubs de la mort où les enfants sont admis, on voit se présenter si fréquemment des exemples d'une telle négligence, qu'on est forcé de croire qu'elle est volontaire et calculée. »

« Lors même que l'institution des clubs de la mort ne pousserait pas aux crimes les plus abominables, elle ne serait pas moins regrettable, à raison de la dangereuse influence qu'elle exerce sur la moralité publique. Un nombre considérable de personnes n'entrent dans ces sociétés que par spéculation, pour choisir un nominataire à leur gré, quels que soient son âge ou sa santé ; car, bien que certains règlements n'admettent que des personnes bien portantes, aucun soin n'est pris pour en assurer l'exécution. Un petit boutiquier de village auquel je parlais de ces clubs me dit : « Je n'en ai jamais fait partie qu'une fois, pour y faire entrer une de mes vieilles tantes âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle était au workhouse, et je pensais qu'elle serait d'un bon rapport ; mais quand, après avoir payé trois ans pour elle, je vis qu'elle ne se décidait pas à mourir, je n'ai pas voulu continuer plus longtemps. Eh bien, croiriez-vous que trois mois après que j'eus cessé de payer, elle s'est imaginé

de mourir? Que je sois pendu si je n'y ai pas perdu 10 livres, car le club était alors très-solvable! »

« On me cita d'autres exemples de personnes qui, après avoir payé quelque temps pour des femmes âgées ou des vieillards, se retiraient du club, parce que la mort du nominataire se faisait trop attendre. »

J'ai laissé la parole à l'auteur de l'Enquête sur ce sujet qui prête à tant de douloureuses réflexions, car il montre jusqu'à quelle profondeur la population rurale a été démoralisée par l'excès de la pauvreté. Tous les commentaires n'ajouteraient rien à la signification de cet effrayant récit.

Que la cupidité enfante le crime dans tous les pays du monde, cela n'est malheureusement pas douteux; mais où trouvera-t-on, ailleurs qu'en Angleterre, des sociétés nées d'une idée religieuse, et transformées en école publique d'assassinat, sous le pressant aiguillon de la faim?

La détresse qui, depuis des siècles, pèse sur l'ouvrier des champs, l'a réduit à un tel état de dégradation, qu'il a presque perdu le sentiment de ses souffrances, et que si, parfois, l'excès du mal le pousse à l'agitation, il n'a pour stimulant que la plus grossière superstition; pour arme, que l'incendie.

Au mois de mai 1838, par exemple, l'Angleterre apprit, avec effroi, qu'elle venait d'échapper à une révolte de paysans et que le sang avait coulé. — Dans un pays où la présence d'un constable suffit, d'ordinaire, pour dissiper des milliers d'hommes, une vive inquiétude devait agiter les esprits. Que s'était-il passé? Un inconnu avait causé tout ce tumulte.

Doué d'une haute et noble stature, d'une force herculéenne, la mâle beauté de ses traits, la merveilleuse facilité de son langage inspiré, l'avaient bientôt mis en crédit parmi les paysans du comté de Kent. Il venait, au nom de Dieu et la Bible à la main, offrir à tous ces déshérités les perspectives d'un meilleur avenir; pour enflammer leur ima-

gination, il leur promettait de vastes domaines, il tonnait contre l'injustice dont ils étaient victimes et les conviait à une félicité sans bornes. Ses paroles, appuyées de force citations bibliques, rencontrèrent un écho au sein de cette population courbée, depuis si longtemps, sous le niveau de l'infortune.

Bientôt, il fut Jésus-Christ en personne, et pour inspirer la confiance, il laissait voir, sur ses mains, les stigmates sacrés qui témoignaient de sa divinité. L'effet de ces impostures fut prodigieux; l'enthousiasme une fois au comble, le prétendu messie crut que le moment d'agir était arrivé : résolu à frapper un grand coup, il leva l'étendard de la révolte.

A son appel, un grand nombre de paysans se rassemblèrent, sous ses ordres, au village de Boughton. Il se faisait remarquer à leur tête par sa haute taille et son air inspiré. Un drapeau bleu et blanc surmonté d'*une miche de pain*, symbole des besoins du peuple, précédait cette troupe armée de bâtons et dans laquelle on comptait à peine quelques armes à feu.

Une colonne d'infanterie fut dirigée sur le point du rassemblement, sous le commandement de plusieurs officiers et d'un major. Courtenay, tel était le nom pris par le chef de la croisade, brûla la cervelle au lieutenant qui se préparait à l'arrêter. Les rebelles n'attendaient que ce signal; ils s'élancèrent au pas de course sur le détachement qui, enveloppé de toutes parts, répondit par une effroyable décharge à cette attaque. Courtenay tomba pour ne plus se relever, avec sept de ses partisans; sept autres reçurent des blessures sérieuses, et vingt-sept prisonniers restèrent entre les mains des soldats.

Le gouvernement fit publier que le chef des révoltés n'était qu'un insensé récemment échappé d'un hôpital de fous, et tout fut dit; le rideau tomba sur ce drame qui semble emprunté aux légendes du moyen âge.

Lorsque Courtenay eut été frappé sur le lieu du combat, les paysans qui marchaient avec lui voulurent partager son sort. — « Les femmes, écrit un auteur, allèrent relever son cadavre : elles se disputaient les boucles de sa chevelure et les lambeaux de ses vêtements ensanglantés ; on en surprit une qui s'efforçait d'introduire un peu d'eau dans la bouche de Courtenay, parce qu'il avait dit qu'avec ce secours, il ressusciterait au bout d'un mois. » — Les paysans lui demeurèrent fidèles jusqu'à la tombe, et son cercueil ne manqua ni de larmes ni de prières, en dépit de la force armée, impuissante à comprimer ce muet désespoir.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet épisode, c'est que les sectaires, qui s'étaient groupés autour du faux messie, avaient tous une vie irréprochable, à l'exception peut-être d'un seul. Ce n'étaient ni des enfants turbulents, ni des hommes sans aveu ; quatre seulement étaient inscrits au bureau de la charité paroissiale, et tout le reste vivait honorablement de son travail.

Une société philanthropique se substitua au gouvernement pour rechercher les causes de cette levée de boucliers. L'enquête entreprise à ce sujet rejeta la responsabilité de cette espèce d'insurrection sur l'ignorance héréditaire des populations agricoles, et sur l'isolement dans lequel elles se succèdent sous le poids de l'oppression morale.

Il demeure évident que Courtenay n'avait pu réussir qu'auprès d'une population livrée à la plus complète ignorance ; mais, vers quel avenir se précipitaient ces paysans, à la voix de leur chef? N'était-ce pas vers la terre promise de l'affranchissement? Que signifiait l'emblème autour duquel ils marchaient si résolûment, sinon la revendication du sol fécondé par eux et possédé par l'aristocratie?

Personne n'a oublié l'histoire toute récente des hauts faits de Rébecca et de ses enfants. C'était en 1843, dans la principauté de Galles : l'établissement d'un nouveau péage sur la route de Carmarthen à Saint-Clar souleva l'indigna-

tion des villages des environs, et peu de temps après, une trentaine d'hommes, barbouillés de noir, commandés par un chef déguisé en femme et prenant le nom de Rébecca, vinrent en plein jour détruire la barrière qui imposait un nouveau tribut aux populations d'alentour. Plusieurs fois, la barrière fut replacée, mais elle fut aussi souvent démolie. Cette protestation contre un des abus qui pèsent le plus sur les campagnes rencontra de nombreux partisans dans les comtés voisins, et toutes les barrières tombèrent, presque instantanément, sous les coups vengeurs des Rébeccaïtes qui semblaient se multiplier sur ce territoire.

Un vif intérêt s'attacha, dès le début, à cette guerre entreprise contre les barrières; indépendamment de l'attrait qui accompagnait ces expéditions mystérieuses, quoique exécutées à la face du soleil, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître une véritable grandeur dans la manière dont s'accomplissait cette œuvre de destruction et de vengeance. Jamais on n'eut à signaler un vol commis par un Rébeccaïte, pendant toute la durée de cette campagne. Jamais une barrière ne fut attaquée, sans que, préalablement, le garde eût été sommé de déguerpir. On lui laissait tout le temps nécessaire pour enlever son mobilier et mettre sa famille à l'abri. A l'expiration du délai, l'exécution commençait; si le garde avait cru devoir rester à son poste, il était battu, voyait brûler ses meubles, et bientôt la barrière tombait sous les efforts de la bande. Cependant, des sentinelles placées sur tous les points protégeaient les travailleurs et éloignaient les curieux à coups de fusil. Au bout de quelques minutes, Rébecca disparaissait avec ses enfants, et la police, en arrivant, ne trouvait plus que des débris.

Après les barrières, ce fut le tour des workhouses, ces maisons de force où la pauvreté est punie, à l'égal du crime, par la reclusion. Les Rébeccaïtes ne craignirent pas de s'aventurer dans la ville de Carmarthen pour détruire le workhouse. Les fermes furent bientôt attaquées, les pro-

priétaires menacés; Rébecca avait juré une guerre à mort aux abus, et voulait venger à la fois tous les griefs du peuple.

Partout où un certain nombre d'hommes se levaient pour s'associer à cette manifestation armée du peuple des campagnes, celui qui les commandait prenait le nom et le costume de Rébecca; le second s'appelait miss Cromwell. Il existait une organisation redoutable entre toutes ces bandes. Quand une expédition était décidée, des feux s'allumaient sur les montagnes pour rallier et diriger les détachements; des instructeurs formaient les conjurés au maniement des armes et à la discipline militaire. Pour un moment, on put croire qu'une révolution sociale allait se répandre du pays de Galles dans les quarante comtés de l'Angleterre. Le gouvernement mit en marche des régiments de dragons; mais que pouvaient des troupes régulières contre des ennemis invisibles, qui trouvaient partout un asile et des complices?

Alors, il fallut abandonner les mesures de répression pour quelques concessions plus apparentes que réelles, mais habilement ménagées. Ce fut assez pour désarmer Rébecca et ses enfants; à l'insurrection militante succéda le pétitionnement pacifique, cette admirable moquerie inventée par les oppositions constitutionnelles.

Et cependant, des paroles hardies avaient parfois retenti dans les réunions des Rébeccaïtes, s'il faut en croire le *Times* qui tenait les procès-verbaux : « *Rébecca,* disait un fermier, *c'est la pauvreté, et ce qui entretient Rébecca, ce sont les abus.* »

Les habitants du pays de Galles n'ont pas osé tirer de la situation la conclusion que leurs pères, dans leur fière rudesse, eussent poussée jusqu'au bout. Avec la détresse croissante, Rébecca se relèvera-t-elle?

En attendant, ce n'est plus par la guerre au grand jour que les habitants des campagnes font éclater leurs ressenti-

ments, c'est par le feu. — Oui, à défaut de ces résolutions énergiques que l'intelligence et la pratique de la liberté peuvent seules commander, l'ouvrier des champs recourt à l'arme des esclaves, il se fait incendiaire : — c'est ici le cas de montrer quelle différence existe entre les ouvriers des villes et ceux de l'agriculture.

Dans les centres manufacturiers, les ouvriers négocient avec les maîtres; ils débattent les tarifs, se mettent en grève et s'efforcent d'organiser une résistance collective contre le despotisme du capital. Ce n'est jamais que par exception que la violence accompagne ces coalitions, fragiles sauvegardes du droit qui appartient à tous les hommes de vivre en travaillant.

Dans les campagnes, les mêmes circonstances amènent des résultats d'un caractère plus agressif, et il ne faut pas s'en étonner. L'ouvrier agricole ignore la pratique et les ressources de la solidarité. Il est seul pour mesurer ses douleurs, il est encore seul pour combiner et exécuter sa vengeance. L'incendie est son arme favorite.

« Depuis deux années, dit l'Enquête, le nombre des incendies a augmenté d'une manière vraiment effrayante, dans les comtés de Suffolk, d'Essex et de Cambridge. C'est principalement dans le Suffolk, que ces crimes se reproduisent le plus fréquemment. Il y a eu des époques où, comme à présent, les populations étaient effrayées, la nuit, par le spectacle des flammes qui dévoraient les fermes ainsi que les meules de blé et de foin. Les enquêtes ont démontré que, durant chacune de ces sinistres périodes, les salaires, comparés au prix du blé, étaient remarquablement bas. C'est en 1816 et en 1817 que les incendies se multiplièrent. Le prix du blé, en 1816, était de 85 shellings 9 deniers (107 fr. 15 c.), et, en 1817, à 89 shellings 1 denier (111 fr. 35 c.). Le salaire, dans la première de ces années, était de 10 shellings (12 fr. 50 c.), et dans la seconde, de 11 shellings (13 fr. 75 c.) par semaine.

« En 1825, les incendies ne diminuèrent pas ; le blé valait 68 shellings 7 deniers (85 fr. 70 c.), et le salaire était à 8 shellings 6 deniers (10 fr. 60 c.).

« En 1843 et en 1844, le fléau reparut ; le blé était, en 1843, à 54 shellings (67 fr. 50 c.), et le salaire à 8 shellings (10 fr.). En 1844, le blé se payait 51 shellings 3 deniers (64 fr. 05 c.), et le salaire était tombé à 7 shellings (8 fr. 75 c.).

« Pendant le cours de ces deux années, il n'y eut pas moins de quatre-vingt-neuf incendies dans le comté de Suffolk, et la majorité de ces incendies eut lieu dans les endroits où le salaire était le plus bas.

« Pendant le trimestre finissant le 29 septembre 1849, la moyenne du blé était de 45 shellings 9 deniers ; le salaire, dans les parties du comté où les incendies ont récemment éclaté, n'était plus que de 6 shellings par semaine.

« Depuis le mois d'août dernier, il n'y a pas eu moins de dix-sept incendies dans une portion du comté de Suffolk, d'environ quinze ou vingt milles de long sur douze ou quinze milles de large. Dans les comtés d'Essex et de Cambridge, les incendies ont été presque aussi nombreux que dans le Suffolk, et il n'y a pas le moindre doute que leur origine ne soit due à la même cause. La valeur des propriétés ainsi détruites s'élève à des sommes considérables. Ce fléau semble si bien être le résultat d'un système, que certains districts des comtés de Suffolk, de Cambridge et d'Essex *ont été mis au ban par les compagnies d'assurance,* qui refusent de contracter à quelque prix que ce soit !

« J'ai poussé aussi loin que possible mes investigations sur les causes de ces incendies multipliés, dit le correspondant du *Morning Chronicle,* et je n'ai pu arriver à une autre conclusion que celle-ci : *Les incendies proviennent de la misère et du mécontentement des classes ouvrières.*

« Un gentleman, occupant une position élevée dans

une paroisse qui a payé son tribut à l'incendie, me dit qu'en 1844 il avait étudié ce sujet avec la plus grande attention, qu'il avait assisté à beaucoup d'incendies et que, dans sa conviction, ils devaient presque tous être attribués *à l'insuffisance du salaire.* Il ajouta que les incendies de cette présente année *provenaient de la même cause,* et tous les gens habitués à réfléchir partageaient cet avis.

« Rien ne semble annoncer, continue le *Morning Chronicle,* qu'il y ait parmi les paysans des sociétés secrètes pour organiser les incendies. Cependant, de l'avis même de la police et des habitants les mieux informés, il se rencontre à peine un cas d'incendie où le coupable ne soit connu dans le village voisin. A Dalham, à Gazeley et dans quelques autres petits villages de Risbridge-Union, le peuple est évidemment porté à cacher les délinquants. — Les habitants de Dalham, non-seulement *refusent d'aider à éteindre les incendies, mais encore ils sont allés jusqu'à couper les tuyaux des pompes et à faire feu sur les pompiers.* »

Du reste, qu'il y ait ou non des sociétés secrètes pour la mise à exécution de ces crimes, toujours est-il qu'il existe, dans les populations agricoles, une mutualité de haine contre ceux qui les exploitent. « C'est ce que prouve, dit l'Enquête, la réponse des ouvriers. » Leur parlez-vous des maîtres, dont les propriétés ont été brûlées, ils s'écrient : « Oh ! il n'a que ce qu'il mérite ; il écrasait le pauvre monde. »

« Les fermiers qui passent pour de braves gens sont épargnés, pour la plupart, quoique des incendies éclatent partout autour d'eux. Un gros fermier, résidant à cinq ou six milles de Burg et cultivant plus de mille acres, peut servir d'exemple à ce sujet.

— « Oh ! mais c'est que c'est un brave homme, me disait un ouvrier à qui j'en parlais ; c'est un des meilleurs cœurs qu'il y ait aux environs ; aussi, n'a-t-il jamais eu une gerbe de brûlée. Oui, oui, jamais meilleur homme n'a chaussé un soulier de cuir. Tous les pauvres gens l'aiment, il n'a pas

honte de leur parler quand il les rencontre, et il est toujours heureux de rendre service à un pauvre diable dans le besoin. »

Ému devant cet affligeant spectacle, l'auteur de l'Enquête, après avoir constaté de nouveau que les incendies augmentent en proportion de l'abaissement du salaire, déclare qu'il n'ose pas conclure. Son silence a quelque chose de plus formidable que toutes les paroles. Ce n'est pas, en effet, depuis deux ans seulement, ni dans quelques comtés isolés, que l'incendie promène ses ravages sur les campagnes de l'Angleterre. Le mal ne peut qu'empirer, puisque l'appauvrissement constaté des fermiers les forcera de se montrer plus durs que jamais envers leurs misérables ouvriers.

En présence de cette menace suspendue sur l'Angleterre, admire qui voudra les procédés sans cesse améliorés de son agriculture, les merveilles de sa production !

Ce n'est là, je le répète, qu'une des faces de la question dont voici le côté principal : — l'Angleterre, chaque année, dépend de l'étranger pour le quart de sa subsistance. — Par le libre commerce des céréales, mesure nécessaire, fatale dans ce pays, ses propriétaires sont ruinés, — ses fermiers sont ruinés, — et les ouvriers des champs en sont réduits à chercher dans le crime satisfaction à leurs besoins ou à leurs vengeances.

Maintenant, dans quelle proportion cette ruine, — qui est celle de dix-huit millions d'hommes sur vingt-six millions, — influe-t-elle sur la consommation intérieure du pays, et quel est l'état des manufactures ?

C'est ce que vont apprendre les chapitres suivants.

TROISIÈME PARTIE. — MANUFACTURES.

I

Salaires.

Lorsque, après avoir posé les fondements de la science économique qui régit le monde encore aujourd'hui, Adam Smith jeta un regard sur l'avenir, il ne put se défendre, ainsi que je l'ai dit plus haut, d'une douloureuse inquiétude. S'il avait su mesurer, comme levier de production, toute la puissance du capital et du principe du *laisser-faire,* sa haute raison ne lui avait pas moins fait entrevoir, au bout de ce progrès éphémère, une diminution incessante dans le salaire, puis l'épuisement et le déclin de sa patrie.

A soixante ans de distance, ses prévisions se sont-elles déjà réalisées? Sous la tyrannie sans bornes du capital, sous la concurrence sauvage du *laisser-faire,* le salaire a-t-il baissé constamment et l'épuisement se fait-il sentir?

Comment en douter? Depuis la paix surtout, depuis plus de trente ans, la décroissance ne s'est point arrêtée un seul instant; la loi protectrice des céréales lui était un obstacle; l'obstacle a été brisé, malgré les résistances désespérées de l'aristocratie. Et devant les formidables rivalités de la concurrence extérieure, où s'arrêtera cette dépression du salaire, déjà descendu jusqu'au-dessous des limites de la faim? Comme le disait, il y a peu de jours, un membre du parlement : — « Ce n'est plus aujourd'hui une lutte ruineuse entre notre agriculture et nos manufactures, c'est la guerre au couteau entre *les gages anglais et les gages étrangers;* c'est la guerre au couteau entre l'Angleterre, qui a une taxe des pauvres, et le monde entier, qui n'en a pas; c'est une guerre au couteau entre la logique d'un principe insensé et la ressource suprême de l'allumette chimique. Heureux serons-nous, ajoutait-il, si dans notre acharnement à *rendre le riche plus riche et le pauvre plus pauvre,* l'enceinte même de la chambre des communes n'en est point ébranlée jusque dans ses fondements ! »

« Nous sommes, avait dit quelques jours auparavant l'auteur de l'Enquête, la plus riche et la plus pauvre nation de la terre. Le capital et le travail se regardent l'un l'autre avec défiance et colère. Aux yeux du capitaliste, les travailleurs constituent une classe dangereuse; aux yeux du travailleur, les capitalistes sont des tyrans. Si la première de ces appréciations est juste, la seconde ne l'est pas moins. Parmi les hommes que, pour flatter notre vanité, nous appelons sauvages, on ne trouve ni les privations continuelles, ni cette brutale ignorance dont le sceau dégradant se lit sur le visage de nos travailleurs. »

Le mal doit être bien profond, bien universel pour arracher de pareils aveux à l'orgueil de l'aristocratie anglaise.

Un rapide examen de l'incertitude du travail et de la réduction progressive du salaire dans les manufactures prouvera qu'ils n'ont rien d'exagéré.

Les grandes et principales divisions du système manufacturier de l'Angleterre sont les mines, les forges, le filage et le tissage du coton et de la laine, mais en première ligne marche, sans contredit, l'industrie du coton.

« Il nous faut, à tout prix, dit l'auteur de l'Enquête, filer et tisser pour plus de la moitié du monde civilisé et une bonne partie du monde barbare. Le bonheur et même l'existence du nord de l'Angleterre dépendent de l'accroissement continuel du nombre d'aunes d'étoffes de coton ou de laine achetées par l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

« Il est inutile de rappeler que Manchester est la métropole de l'industrie cotonnière, et que son marché commande souverainement à tous les districts cotonniers de l'Angleterre. On l'a dit bien souvent, la prospérité de cette ville immense tient *à un fil de coton*. Aussi, l'apparence d'un tarif hostile sur les marchés du Levant, la menace d'une mauvaise récolte dans les plantations de l'Alabama ou de la Louisiane, en arrêtant, d'une part, les commandes, et de l'autre, en élevant le prix de la matière première, suffisent-elles pour produire, en une semaine, diminution de travail et baisse de salaire. Qu'une panique se déclare, que les magasins restent encombrés, aussitôt les vastes ateliers remplis de machines deviennent silencieux et déserts, et, au coin des cours et des allées, des groupes d'ouvriers sans ressources maudissent le sort qui les tient oisifs et condamne leurs enfants au supplice de la faim. »

Personne ne peut contester que l'incertitude du travail et la baisse du salaire à Manchester, et dans tous les districts cotonniers, n'aient, depuis longues années déjà, donné lieu à bien des grèves, à bien des réclamations. Une crise se prépare aujourd'hui, dit l'*Edinburgh Magazine* du 1er avril, plus redoutable, plus terrible qu'aucune de celles qui aient jamais désolé l'Angleterre. Pourquoi? — De l'aveu des libres-échangistes eux-mêmes, la fortune générale, en Angleterre, a reçu de rudes coups depuis 1845, les marchés

de l'intérieur sont démesurément encombrés, et la concurrence n'est soutenue, au dehors, que par des sacrifices qui ne peuvent se continuer.

Voici les paroles d'un des plus grands et des plus opulents manufacturiers du Lancashire, rapportées, le 4 mars 1850, par M. Richard Oastler, dans un meeting nombreux des délégués du commerce :

« Depuis quinze jours, nous avons réfléchi, avec grande maturité, à nos affaires, et nous sommes convaincus que si nous arrêtions complétement nos métiers, et que nous payassions trois jours de gage, par semaine, à nos ouvriers pour ne rien faire, nous perdrions moins d'argent que nous n'en perdons aujourd'hui en les employant. En fait, nous sommes sûrs que chaque *farthing* que nous dépensons, pour la main-d'œuvre, *est une perte pour nous,* le coton, aujourd'hui, *n'ayant pas plus de valeur après avoir été manufacturé que lorsqu'il entre brut dans nos magasins.* Oui, nous nous consultons très-sérieusement, en ce moment, pour savoir si nous payerons trois jours de gages par semaine aux ouvriers, en les faisant travailler ou en les en dispensant. Et c'est là ce que le gouvernement appelle *prospérité !*

« Aucune maison ne peut acheter, travailler ou vendre à de meilleures conditions que nous, et, quand nous en sommes arrivés à cette situation, combien pire n'est pas la position de tous nos collègues qui sont plus à court de capital !

« Le commerce de notre maison est la fabrication pour l'intérieur; cette branche forme au moins les deux tiers de toute la fabrique de coton en Angleterre. Eh bien ! il n'y a aucune demande. Le marché intérieur est mort; et, si je suis bien informé, *les marchés étrangers regorgent.* J'affirme que, si les fabricants qui se sont jetés avec le plus de résolution et de foi dans les idées du libre échange et des exportations vous répondaient sincèrement, ils seraient

obligés d'avouer que *leur capital a énormément perdu depuis trois ans,* et qu'ils n'apaisent qu'avec peine les grèves de leurs ouvriers, dont la rémunération est descendue à la limite la plus extrême. »

Cette situation, effroyable pour les fabricants et pour les ouvriers, se peint merveilleusement dans une pétition adressée récemment aux chefs de manufactures :

— « Messieurs, nous sollicitons de vous très-respectueusement une augmentation de salaire de dix pour cent; nous avons supporté patiemment les réductions jusqu'ici opérées, mais elles sont allées au delà du possible. En faisant cette demande, nous n'oublions pas que les intérêts du maître et ceux de l'ouvrier sont liés de telle façon, que l'un ne peut souffrir sans que l'autre souffre également. Nous espérons que notre demande recevra une prompte réponse. »

Après de longues conférences, les maîtres produisirent les prix courants donnés par le *Manchester's Guardian,* et leurs calculs démontrèrent qu'*au taux où ils sont obligés de vendre pour soutenir la concurrence,* toute augmentation de salaire porterait, non pas *sur leurs gains,* mais *exclusivement sur leur capital.* — La députation des ouvriers fut forcée de reconnaître qu'il en était fatalement ainsi.

« Un autre manufacturier, travaillant également pour le marché intérieur, libre-échangiste sincère, disait : — « Notre consommation du dedans étant presque anéantie, j'ai fait exporter, et les nouvelles que j'ai reçues *sur le trop plein des marchés* sont bien tristes. Ce genre de commerce en est arrivé à être non plus du commerce, mais *de l'escroquerie.* Et quel avenir nous est réservé! Nous payons aujourd'hui le coton américain le double qu'autrefois, et, avec ce bénéfice, les Américains bâtissent à l'envi des manufactures, pour fabriquer leur propre calicot. Cette augmentation de prix dans la matière brute provient, non pas d'une plus grande valeur réelle, mais de la rivalité que se font les capitaux oisifs qui se sont jetés de ce côté. C'est poussé à un tel point

aujourd'hui, qu'un de nos honorables collègues a pu dire : qu'après avoir passé par les dépenses de la manufacture, le coton ne se vend pas plus cher que le coton non travaillé. »

« Le gouvernement parle prospérité, disait encore un fileur du Lancashire, mais qu'il ne se fasse pas illusion : nos correspondances sont désolantes, notre commerce n'a jamais été plus bas, et, si cela continue, avant quelques mois, tous les manufacturiers de coton verront leurs noms dans la *Gazette des Faillites.* »

Du reste, il est de notoriété qu'en ce moment même, à Manchester et dans le Lancashire, nombre de métiers, déjà, sont arrêtés, que beaucoup marchent seulement une partie de la journée, et que la plupart des manufacturiers sont disposés à réduire les 72 heures de travail de la semaine à 40 heures.

Ce désastre prochain, résultat inévitable de la pléthore du marché intérieur et extérieur, se manifeste par des signes non équivoques : il y a dans toutes les branches du commerce de coton, depuis les deux premiers mois de cette année, diminution de trois à deux pour cent. Les entrepôts seuls se garnissent outre mesure, témoin cette lettre, du 4 mars 1850, adressée à MM. Littledale et compagnie de Liverpool, qui sont peut-être les plus grands commerçants du monde.

IMPORTATION DE COTON.

	De janvier à mars 1849.	De janvier à mars 1850.
Balles.	328,523	267,666
Vente.	464,070	368,930
Consommation intérieure.	303,040	207,960
Objets restés en magasin à cette date	384,230	518,170

Ces citations, empruntées au *Blackwood's Magazine,* font comprendre dans quelle voie fatale est engagée l'industrie cotonnière, dont les produits figurent à l'exportation pour

près de la moitié du résultat général (27 millions de livres sterling sur 58). Les fabricants ne gagnent presque rien, ils ne travaillent que dans l'espérance, toujours déçue, d'un meilleur avenir, et sont forcés, en attendant, de maintenir la réduction des salaires, sous peine d'entamer leur capital, c'est-à-dire de marcher à la banqueroute. Telle est la désespérante réalité qui se trouve sous ces chiffres pompeux d'exportation avec lesquels, chaque année, l'Angleterre étonne le monde. De la part des maîtres, combien de temps ces sacrifices pourront-ils encore durer?

Combien de temps pourront-ils durer, de la part des ouvriers, dont ils usent chaque jour la vie? car on va voir, dans le chapitre suivant, au prix de quelles souffrances et de quelle résignation héroïque les travailleurs de Manchester ont permis jusqu'ici à l'exportation des cotons tissés et filés de se faire sur une aussi grande échelle.

La ville de Leeds est avec Bradford le centre de la fabrication des fils de laine et de lin, mais elle compte peu de métiers à tisser, le tissage se faisant dans les villages voisins, sous la direction de différents maîtres qui vendent ou font vendre leurs marchandises à la halle de Leeds, les mardi et samedi de chaque semaine. Les affaires se traitent à ce marché avec une taciturnité qui ressemble à une sorte de discipline industrielle, et caractérise spécialement les acheteurs et les vendeurs du nord. Aux sons de la cloche annonçant l'ouverture du marché, les portes s'ouvrent aux acheteurs, tandis que, tout autour d'un long bazar, les vendeurs se tiennent debout et immobiles derrière le comptoir où sont empilées leurs marchandises. Pas un vendeur ne sollicite ni ne cherche à tenter l'acheteur qui se promène lentement dans les corridors. Si l'œil de ce dernier s'arrête sur un lot de marchandises, le vendeur le déplie silencieusement. L'acheteur n'est-il pas satisfait, aucune parole n'est prononcée. Dans le cas contraire, deux mots sont échangés à voix basse, et la transaction est conclue. Le marché dure

une heure seulement, et parfois son résultat plonge dans le dénûment des milliers de familles.

Si tous les ouvriers de Leeds ne sont pas enrégimentés dans les ateliers, cela tient à une spéculation des manufacturiers qui emploient souvent des ouvriers à domicile, dans le seul but de leur louer chèrement des maisons. Puis, les manufacturiers, qui n'ont pas de capital engagé dans des ateliers et des machines dont la valeur s'élève ordinairement à un million, sont toujours maîtres de suspendre le travail, ce qu'ils ne manquent pas de faire au moindre signe de danger.

Beaucoup de pauvres tisserands sont ainsi occupés à domicile ; en conséquence, ils ont ressenti, plus vivement que les autres, les souffrances produites par la dernière crise. Presque toujours leur loyer absorbait entièrement leur salaire, et, de plus, la paroisse refusait de leur venir en aide, sous le très-plausible prétexte, qu'un homme, payant 3 shellings de rente par semaine, ne devait pas être à la charge de la charité publique.

« Il est constant, dit l'auteur de l'Enquête, qu'au moment de la création des ateliers de tissage (*hand-loom factories*), les ouvriers tisseurs gagnaient 11 shellings 9 deniers (13 fr. 75 c.) par semaine, c'est-à-dire environ 2 fr. 50 c. de plus que le maître tisserand, et 5 fr. de plus que le journalier ; mais cette prospérité relative des ouvriers tisseurs (*factory weavers*) dura peu de temps. En 1844, un nouveau progrès permit aux manufacturiers de Leeds, d'étendre le tissage mécanique aux draps de la plus grande largeur. Les *hand-looms* disparurent, à leur tour, pour faire place aux *power-looms* qui font double ouvrage et donnent de meilleurs produits. »

Qu'aviendra-t-il ? les femmes et les enfants vont achever de chasser les hommes faits des manufactures de draps, et ce changement amènera une plus grande dépression dans les salaires.

A Saddleworth dans le Yorkshire, c'est-à-dire dans le ressort industriel de Leeds, les tisserands se plaignent de la nature incertaine du travail, et parlent amèrement de l'introduction du *power-loom;* ils accusent l'énorme diminution des salaires, vivent de pommes de terre, *de gâteaux d'avoine,* et ne goûtent de viande que très-rarement.

A Huddersfield, à Halifax et à Bradford, toutes villes du Yorkshire, les salaires vont en diminuant; là, aussi, le travail est soumis à la plus désolante irrégularité. Les liens de famille disparaissent devant les nécessités de la faim.

« Il y a sept ans, dit un ouvrier de Bradford, ce drap, qui nous était payé 10 pence l'aune, ne nous donne plus que 4 pence et demi. » — La diminution est de 55 pour cent.

J'ai dit qu'après la filature et le tissage, les deux plus grandes branches d'industrie de l'Angleterre étaient l'exploitation des mines de charbon et la production métallurgique. Eh bien! les mineurs, les ouvriers des forges dans le Northumberland, dans le Durham, dans le Staffordshire viennent grossir, chaque jour, les rangs des victimes du travail. Pour un labeur plein de périls et de fatigues, ils trouvent à peine les moyens de vivre misérablement. Un tiers des ouvriers est toujours en disponibilité et pèse d'une manière déplorable sur le salaire qui baisse sans cesse, sans cesse.

Les ouvriers des mines et des forges du Staffordshire ont un autre grief contre les chefs d'industrie qui ont conservé le régime du *troc,* en dépit de plusieurs actes du parlement. On sait que, par ce système, le maître louant des maisons aux ouvriers et les obligeant de recevoir leur payement en nature, reprend, sous forme de location et de vente de denrées, le salaire qu'il leur compte.

Même incertitude de travail, même concurrence entre les bras, même diminution de gages dans les districts manufacturiers du midi du pays de Galles.

L'Enquête établit que, dans les immenses forges de Mer-

thyr Tydfil, l'inconstance de l'ouvrage et sa trop faible rémunération sont l'objet de plaintes universelles. Entre vingt autres, il rapporte la déposition d'un ouvrier (*pudler*) qui s'exprime ainsi :

« Je suis marié et j'ai quatre enfants ; je travaille aux forges depuis trente ans. Ma journée de jour ou de nuit est de douze heures. Je gagne 20 shellings par semaine. Les autres ouvriers ne gagnent que 16, 14 et 12 shellings. Je pourrais travailler davantage, mais le commerce est tombé si bas ! Dans les bons temps, à mon dur métier, j'ai gagné jusqu'à 50 shellings ; il y a deux ans et demi, je gagnais encore 32 shellings 6 pence par semaine. Mais, depuis cette époque, les gages ont été réduits deux fois. La première réduction fut de 4 shellings la livre, la deuxième de 2 shellings 6 pence, et, de toutes parts, on nous menace d'une nouvelle réduction : j'ai entendu dire que ce serait d'un shelling 8 pence la livre. Nous mourrons tout à fait. »

Dans les Galles encore, à Aberdore, une grève des plus sérieuses a été déclarée parmi les ouvriers des mines à charbon. L'auteur de l'Enquête est allé sur les lieux en étudier les causes. Après un examen attentif, il se prononce nettement contre les maîtres.

La déposition fort courte d'un des ouvriers charbonniers fera connaître l'objet du débat :

« Je suis charbonnier-mineur depuis vingt ans. Autrefois, j'ai gagné 30 shellings par semaine ; depuis bien longtemps, je ne gagne plus que 7 shellings 6 pence. Il y a tant de bras qui attendent pour travailler, que nous ne pouvons gagner davantage. L'énorme concurrence de puits ouverts fait baisser le prix du charbon.

« La grève a deux motifs : d'abord, les maîtres veulent encore réduire notre salaire de deux pence par tonne, et nous nous y opposons. Ensuite, ils veulent nous faire prendre l'engagement par écrit de travailler pendant un an au salaire réduit de 1 shelling 4 pence la tonne. Mais à ce prix

même, ils ne veulent pas, eux, s'obliger à nous occuper une moyenne de temps. Il faut bien, à peine de mourir, en passer par cette nouvelle réduction. Mais quant à nous engager, sans réciprocité, nous ne le pouvons vraiment pas. Ils comptent pour rien les accidents causés par le feu, les chutes ou les inondations, dont nous sommes chaque jour victimes; c'est un bien rude métier, nous travaillons toujours plus près de la mort que de la vie. »

« L'aspect de détresse de cet homme, dit l'auteur de l'Enquête, était des plus pénibles, et cependant tous ses voisins m'ont donné sur sa sobriété et sur sa conduite les meilleurs renseignements. »

Qu'on retienne bien ceci : l'auteur de l'Enquête, résumant son travail sur deux des plus notables industries de l'Angleterre, *les mines* et *les forges*, déclare que : *jamais de mémoire d'homme, et sans aucune exception, les salaires ne sont tombés aussi bas qu'aujourd'hui.* « Les témoignages des maîtres et des ouvriers, ajoute-t-il, sont parfaitement d'accord en ce point que, dans beaucoup d'endroits, la diminution est de 40 pour cent, depuis trois ans, et que, dans toutes les usines du pays de Galles, elle est au moins de 20 pour cent. »

Les industries secondaires offrent-elles de meilleures conditions de travail?

Les marchés industriels des trois comtés centraux d'Angleterre, le Nottinghamshire, le Derbyshire et le Leicestershire, comprennent la manufacture de la dentelle, de la soie et de la bonneterie dans tous les genres.

Je ne parlerai pas de la prodigieuse perturbation apportée dans ces sortes d'industries par l'introduction des métiers nouveaux. — Ainsi l'Enquête constate qu'une aune carrée d'une espèce de dentelle fabriquée à Nottingham coûtait 5 livres (125 fr.) il y a quelques années; qu'en 1824, cette même dentelle valait 15 shellings (18 fr. 75 c.), et qu'en 1847 on pouvait l'acheter pour 5 pence (55 cent.).

Je ne rapporterai que la déposition d'une ouvrière interrogée par l'auteur de l'Enquête et déclarant qu'elle recevait, naguère encore, 6 shellings (7 fr. 50 cent.) pour ce qui maintenant ne lui rapporte pas plus de 1 shelling 6 pence (1 fr. 85 c.). Elle travaille depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 et 11 heures du soir, et ne parvient qu'à gagner en moyenne 5 shellings (6 fr. 25 cent.) par semaine.

Les *runners* — ce sont les ouvriers qui piquent les fils sur les dessins—estiment que la moyenne des salaires est de 1 shelling (1 fr. 25 cent.) par jour pour 14 et parfois 16 heures de travail. Les plus habiles, employés au meilleur ouvrage, ne peuvent gagner plus de 1 shelling 3 pence (1 f. 50 c.) par jour, et beaucoup d'entre eux, particulièrement à la campagne, ne gagnent pas plus de 6 pence (60 cent.).

La bonneterie n'est guère mieux partagée.

L'auteur de l'Enquête a plus d'une fois entendu dire qu'un ouvrier, propriétaire d'un métier, ne pouvait presque jamais obtenir d'ouvrage sans payer au marchandeur une somme égale au prix de location d'un métier, bien que ce métier ne lui fût pas nécessaire.

« Souvent, ajoute-t-il, les ouvriers sont hors d'état d'acheter un habit neuf, pendant des périodes de 10 à 20 années, heureux quand ils peuvent s'en procurer d'occasion. Leurs familles sont ordinairement couvertes de misérables haillons.

« Quelles qu'en soient les causes, on ne saurait conserver le moindre doute sur l'état de dénûment des ouvriers bonnetiers. Ils travaillent sans énergie, sans espoir, sans cœur. Les ouvriers du Derby, qui fabriquent des gants de soie, sont les moins misérables et les plus intelligents de la corporation. Ceux du Nottingham, qui travaillent le coton, occupent l'autre bout de l'échelle. Ils sont d'une saleté hideuse, et, sous le rapport de l'apparence personnelle et de la décence des habits, ils se trouvent au dernier rang de tous les membres de l'industrie textile. »

La fabrique de soie à Macclesfield et à Middleton n'offre pas de moins affligeants tableaux.

Des manufacturiers de la première de ces villes ont déclaré à l'auteur de l'Enquête qu'après avoir enlevé les affaires à Spitalfields, ils s'en voyaient dépouillés au profit de la manufacture des campagnes; ils ajoutaient que les salaires diminuent à mesure que la fabrication s'étend.

« Il y a trente ans, dit un ouvrier de la même ville, on gagnait autant en huit jours que maintenant en trois semaines. »

« Le travail devient de plus en plus difficile et de moins en moins certain, les maîtres n'osant point faire de grandes commandes, à cause des vicissitudes du commerce, et le salaire tendant continuellement à baisser. »

A Middleton, les plaintes sont les mêmes. Il y a vingt ans, les ouvriers gagnaient deux fois autant qu'aujourd'hui, et la dureté des maîtres, ainsi que l'insuffisance du salaire, sont accusées à chaque instant par les travailleurs. Un ouvrier déclare qu'on lui paye aujourd'hui 9 pence (90 cent.) l'aune qui lui était payée autrefois 2 shellings (2 fr. 50 cent.). Pour une autre sorte d'ouvrage, il reçoit 4 pence (40 cent.), au lieu de 1 shelling 3 pence (1 fr. 50 cent.), et cela s'explique tout naturellement par ce fait : qu'il y a maintenant deux fois autant de bras qu'auparavant. Dans cette position, les ouvriers sont à la discrétion absolue des maîtres, et, chaque semaine, ils subissent des retenues énormes, sous prétexte de mal-façon, et cela fait, dit une de ces victimes du travail, que le pauvre peuple ne peut plus vivre.

Mais il serait inutile de se traîner plus longtemps sur des détails ; il y a quelque chose qui parlera, d'une façon plus saisissante, à l'esprit et au cœur, c'est l'ensemble misérable que présentent toutes les villes manufacturières.

II

Misère des ouvriers des manufactures.

La France s'est émue récemment, et à juste titre, au récit des souffrances qui pèsent sur les populations des villes manufacturières de Lille, de Rouen et de Mulhouse. J'y reviendrai plus loin, mais on va voir, dès à présent, que la plupart des ouvriers anglais envieraient le sort de nos travailleurs les plus infortunés.

A Liverpool, dans la seconde ville maritime de l'Angleterre, plus de vingt mille individus sont réduits à demeurer dans des caves dont l'insalubrité va au delà de tout ce qu'on peut imaginer. D'autres, au nombre de soixante mille, logent dans des cours intérieures mal aérées et remplies d'immondices, au milieu de la plus épouvantable pourriture. Des animaux et des êtres humains sont les hôtes de ces abominables repaires, où la contagion renouvelle incessamment ses victimes.

Je renonce à dire à quelle dégradation physique et morale est descendue la population qui se presse dans les bas quartiers de Liverpool. De même que dans les docks de Londres,

l'existence des uns est soumise au caprice dleton n'offre retardent ou précipitent les arrivages; les autres vive larcins et d'aumônes. Les femmes n'ont d'autre ressource que la prostitution, et les enfants sont apprentis voleurs, car à Liverpool le travail du port n'emploie que des hommes faits. La mortalité, ce remède suprême contre la misère, d'après Malthus, sévit avec une effroyable rigueur sur ces agglomérations d'individus, et, comme l'a dit un journal tory, « *c'est par le nombre des morts, et non par celui des vivants,* qu'on peut calculer le chiffre de la population dans les villes maritimes ou manufacturières de la Grande-Bretagne. »

La vie moyenne à Liverpool est de dix-sept ans, et ce n'est pas un fait exceptionnel, puisque les autres grands centres offrent, à peu de chose près, des résultats analogues.

Que maintenant le lecteur se transporte à Manchester, et il verra que les villes d'industrie ne le cèdent en rien aux villes maritimes. Là aussi, des tanières creusées dans la terre servent d'asile à des milliers de créatures humaines qui se partagent, à deux ou trois, un horrible grabat. Là aussi, une grande partie de la population manque d'air et s'éteint de consomption. Sur mille enfants qui naissent à Manchester dans les familles pauvres, cinq cent soixante-dix succombent avant d'atteindre leur cinquième année. Il y est mort, en sept années, treize mille trois cent soixante et deux enfants, au-dessus de la moyenne. « Oui, dit l'Enquête, treize mille trois cent soixante-deux petits enfants, élevés dans des logements fétides et dans des rues impures, — abandonnés toute la journée par leurs mères, — aspirant des vapeurs délétères, — assoupis par l'opium, — assaillis par la maladie, et enfin livrés à la mort sans qu'un médecin soit appelé à leur secours, sans qu'un médecin vienne même vérifier les causes de leur trépas, et sanctionner leurs funérailles. »

A Manchester, la durée moyenne de la vie est de dix-huit ans, un an de plus qu'à Liverpool, et les enfants ne sont pe

payer leur tribut à la contagion de la misère; ceux qui parviennent à l'âge d'homme tombent, pour ainsi dire, dans la vieillesse, sans passer par la virilité, tant le travail et les conditions de leur existence entravent et contrarient leur développement naturel.

« L'appauvrissement de l'espèce dans cette ville n'est plus à démontrer; quand on voit passer les ouvriers des fabriques, on est frappé de leur apparence débile, de leur physionomie inerte. Les femmes, de leur côté, n'ont plus rien de ces formes gracieuses qui sont les attributs de leur sexe. Sur leurs figures plombées se devine le mal secret qui mine les générations de cette immense cité. Quant aux enfants, privés de soins et d'aliments, nourris d'un lait empoisonné par la maladie ou la privation, ils accusent une race en pleine dégénérescence. » Ainsi parle l'Enquête.

Et il n'a pas fallu cinquante ans pour produire un pareil état de choses! Trois générations, en se succédant à dix-sept ans de distance, ont suffi pour détruire cette forte population de travailleurs, qui faisait la gloire de l'Angleterre, et pour la remplacer par une race abâtardie, dénuée de toute vigueur, au moral comme au physique. On cite, en France, les cantons manufacturiers qui ne peuvent fournir à l'armée d'hommes aptes au service militaire, et l'orgueil national s'est effrayé, avec raison, de ce symptôme d'appauvrissement. Mais il n'y a rien de comparable en France à ce qui se voit en Angleterre dans les centres de production. — « Bientôt, dit l'Enquête, il n'y aura plus d'*hommes*, si d'énergiques mesures n'arrêtent promptement cet effroyable gaspillage de la vie humaine. »

Je n'ai pas de choix à faire entre les autres cités industrielles. A Bolton comme à Leeds, à Rochdale, à Ashton, à Nottingham et à Newcastle, à Sheffield, à Stockport, partout enfin, d'un bout du territoire à l'autre, la situation est la même, c'est-à-dire désespérée. Partout l'insuffisance du salaire et les fluctuations du travail conduisent l'ouvrier au

dénûment, à l'ivrognerie; partout les délits croissent d'année en année; partout la moralité s'abaisse à mesure que s'élève ce que l'on appelle le progrès de l'industrie manufacturière.

Dirai-je qu'à Manchester quatre mille trois cents enfants, dans une seule année, reçoivent le jour à l'hôpital, et que le chiffre de ces infortunés ne descend jamais au-dessous de trois mille quatre cents? Conduirai-je le lecteur dans les logements déserts et dénudés, où s'entassent les familles des travailleurs sous des amas de paille hachée et putréfiée? Citerai-je ce père de famille, obligé de garder dans un coin de sa demeure le corps de son enfant mort depuis une semaine, parce qu'il n'avait pas le moyen de le faire enterrer? Dix volumes ne suffiraient pas pour raconter ces sombres épisodes qui se renouvellent chaque jour, et que bientôt on ne daignera même plus mentionner. Ici, c'est un malheureux ouvrier de vingt-six ans, qui, malade et exténué d'inanition, s'attache à son métier pour gagner le pain de ses enfants, et tombe frappé de mort. Là, c'est une jeune fille qui s'empoisonne pour échapper aux lentes tortures de la faim, dont elle fait un terrible récit, et qui demande saintement pardon à Dieu d'avoir été contrainte de disposer de sa vie. Plus loin, des femmes voient mourir leurs enfants sur leur sein desséché; ailleurs, des hommes perdent la raison sous l'étreinte du besoin.

Écoutons au surplus l'auteur de l'Enquête :

— « A Manchester, dit-il, vingt-deux mille neuf cent cinquante-six maisons n'ont ni pompes, ni citernes, ni puits, ni conduits, et ne peuvent se fournir d'eau aux fontaines des rues. — Le plus bas, le plus sale, le plus insalubre et le plus misérable quartier de Manchester, s'appelle, par une singulière bizarrerie, *Angel-Meadow* (la Prairie des Anges). Il est rempli de caves et habité par des prostituées, par des voleurs, des mendiants, des vagabonds, et par les bas Irlandais (*Low-Irish*); ces êtres infortunés four-

millent dans les bouges les plus horribles de saleté et de ténèbres.

« Nous descendîmes, poursuit-il, dans une cave de dix à onze pieds de long sur six à sept de large. Elle n'était éclairée que par la faible lueur que jetaient quelques charbons allumés. Le plafond était si bas que l'on ne pouvait se tenir debout sans le toucher. Une douzaine, au moins, d'hommes, de femmes et d'enfants, les uns assis sur des escabeaux, les autres accroupis ou étendus sur le pavé, entouraient le feu. La chaleur et l'odeur étaient affreuses. Cette cave n'étant pas publique, la police n'avait aucun contrôle à exercer sur ses hôtes qui dormaient, pêle-mêle, sur le pavé ou sur des monceaux de haillons, de copeaux et de paille. Rien qui ressemblât à un lit. Au fond de cet antre, s'ouvrait une seconde cave parsemée de morceaux de charbon et d'éclats de bois destinés à faire des allumettes. Dans les encoignures, sur des copeaux entremêlés de quelques poignées de fougère, étaient couchées deux filles endormies.

« Nous visitâmes une autre cave. La pièce du devant était semblable à celle dont le tableau précède ; derrière, s'ouvraient trois autres caves donnant l'une dans l'autre. Ces caveaux, véritables trous funéraires, étaient complétement privés de clarté. A la lueur de la chandelle on voyait suinter, le long des murailles noircies, une eau fétide ; sur une litière, dans une des encoignures, un homme était couché ; auprès de lui dormait un veau. Sur un autre grabat gisait un vieillard ignoblement ivre. Le caveau suivant était occupé par deux enfants et un homme, tous trois endormis. — « Qu'est-ce que vous avez là ? » dit mon guide à la *landlady*, en se baissant pour examiner l'assise d'une des murailles. Je m'approchai et je vis un trou d'environ six pieds de long sur deux de large, qui avait été creusé dans la terre, contre les fondations du mur de la cour voisine. Ce cercueil de terre contenait un vieillard couché sur une maigre litière de paille pourrie et puante.—« C'est un pauvre vieux, dit la

landlady d'un ton de commisération; si nous ne l'avions laissé se fourrer là, il serait mort dans la rue. »

L'aspect de Leeds est encore plus repoussant, et l'on aurait le droit de s'en étonner, en pensant qu'on peut citer l'opulence de cette ville, même après avoir parlé de Manchester. Je ne raconterai pas la pérégrination courageusement accomplie par l'auteur de l'Enquête, dans le dédale de rues étroites et d'allées obscures où languit une population de cent soixante et dix mille âmes. Qu'il me suffise de dire que, pour se représenter l'état sanitaire de cette ville, l'imagination n'ira jamais assez loin, en fait de tableaux hideux.

A Bradford, à Halifax, on trouve des quartiers aussi désolés ; mais à Leeds, c'est la ville tout entière qui est un immense cloaque, et l'auteur de l'Enquête a pu dire que « les cochons semblent être les habitants naturels de Leeds, qu'ils y sont plus nombreux que les chiens et les chats ne le sont ailleurs, et que la population de cette ville est la plus repoussante et la plus misérablement logée de toute l'Angleterre. »

Pour savoir combien on peut entasser d'hommes dans un espace resserré, il faut aller à Nottingham. Dans un quartier dont la superficie n'offre pas plus de 220 yards carrés, on compte 4,200 habitants, et cette concentration est tellement extraordinaire et tellement funeste, que les commissaires du *Poor law* en ont consigné les dangers dans un rapport officiel. A Nottingham, suivant l'énergique langage d'un ouvrier, « le pauvre vit sur le dos du pauvre. » De 11,000 maisons dont la ville est composée, plus de 7,000 sont tellement rapprochées, que la plupart s'ouvrent sur des impasses où l'on arrive par des sortes de tunnels qui, souvent, n'ont pas plus de trois pieds anglais (2 pieds 9 pouces métriques) de large. La commission sanitaire a déclaré qu'à Nottingham des centaines de maisons étaient tout à fait impropres à être habitées par des êtres humains.

« Quelles peuvent être les mœurs dans une aussi déplorable condition? La prostitution est devenue la règle, l'inceste n'est pas une rareté dans ces familles condamnées à n'avoir qu'une chambre, souvent qu'une litière commune pour le père et la mère, les fils et les filles. »

A Birmingham, la salubrité du site est impuissante à combattre les germes délétères que l'agglomération des habitations et la misère répandent dans la population. Si les travailleurs de cette ville conservent encore une certaine apparence de vigueur, la mortalité n'y est guère moindre pour l'enfance qu'à Manchester. Condamnées elles-mêmes au labeur, les femmes de Birmingham ne peuvent donner à leurs enfants les soins que réclame leur faiblesse, et ces petits malheureux, race d'éphémères, ne naissent en quelque sorte que pour mourir.

La mort plane également sur les grands centres industriels des forges et des mines qui sont situés, cependant, au milieu de contrées agrestes et salubres; mais l'entassement est tel, les lois de l'hygiène publique sont si peu observées, que le choléra y a fait, l'an dernier, d'innombrables victimes.

A Merthyr et à Dowlai, il a sévi avec une si violente intensité, que le souvenir de son passage est resté, dans l'esprit terrifié des habitants, comme celui d'un fléau de la colère céleste.

Le nombre des maisons, dans ces deux endroits, est de 7,500; — 3,260 personnes ont été atteintes de l'épidémie et la moitié a succombé.

« Les rues, dit l'Enquête, étaient noires de funérailles, et, le jour et la nuit, on n'entendait résonner que l'hymne de la mort, chanté par les Gallois, depuis les vieux âges, lorsqu'ils conduisent leurs parents ou leurs amis à la dernière demeure. » 644 veuves ou enfants tombèrent, d'un coup, à la charge de la paroisse.

A Wolverhampton, la classe ouvrière habite dans des

huttes, qu'un économiste anglais compare à une garenne ou à une colonie de castors, moins la propreté. Les fièvres pernicieuses et le typhus y règnent toute l'année; joignez à l'air empesté qui s'épaissit dans ces terriers les mille privations qu'impose la misère, et nul ne s'étonnera d'apprendre qu'à Wolverhampton, comme dans toutes les villes importantes que je viens de citer, la dégradation physique et morale de l'ouvrier est à son dernier terme. Ce spectacle rappelle la description de ces cités bibliques marquées du doigt par le Dieu des Juifs, dans ses implacables colères.

Mais rien n'approche de Sedgeley et de Willenhall, deux petits bourgs industriels, dont le premier fabrique exclusivement des clous et des chaînes en fer, et dont le second ne se compose que de serruriers. A Sedgeley ce sont des femmes qui battent le fer, pendant 12 et 14 heures par jour.

« A Willenhall, dit un auteur, s'il n'y avait pas de cabarets ni d'ateliers, on ne se croirait pas dans un pays civilisé: le travail et l'ivrognerie, tel est le cercle invariable dans lequel s'écoule la vie de ses habitants. A voir leurs corps déformés par la continuité d'un travail toujours le même, leurs yeux hagards, leurs membres rachitiques ou développés contre nature, leur face hébétée et comme soufflée par les liqueurs spiritueuses, on s'effraye de cette réunion d'hommes, tous frappés des mêmes stigmates, et tous condamnés à transmettre à leurs enfants une difformité héréditaire. » Et parmi leurs compagnes, pauvres créatures qui semblent ne conserver rien d'humain, pourrait-on reconnaître les blanches filles d'Albion, dont les poëtes vantent si complaisamment l'orgueilleuse beauté?

Que les moralistes, effrayés de ce hideux tableau de la prostitution régnant, en souveraine, dans les comtés manufacturiers, se rassurent cependant; *l'industrialisme* a presque trouvé le remède. « A Wolverhampton, dit un rapport officiel, — et il en est de même à Willenhall, — *la pauvreté du sang,* la maigre chair et *l'épuisement* qui suit le travail

ne laissent aux jeunes filles ni temps, *ni force, ni désir* pour le mal. Elles sont protégées *contre la débauche par l'excès de leurs souffrances*, et si la prostitution ne perd pas ses droits dans la succursale de Birmingham, c'est qu'il s'y fait, chaque année, une importation considérable de prostituées venant des comtés voisins. »

Hélas! il est vrai que si la force manque aux femmes de Wolverhampton et de Willenhall pour la débauche, leur esprit n'échappe pas aux atteintes de la corruption; les propos d'ateliers n'y sont pas moins impurs, ni moins obscènes que partout ailleurs. Leur chasteté n'est que matérielle; ce n'est pas l'âme qui est préservée, c'est le corps qui est devenu impuissant à obéir.

Quelle civilisation que celle où le renoncement à la prostitution est, non pas le symptôme d'un progrès moral, mais la preuve que la vie se retire et que la race s'éteint!

Longtemps l'Angleterre a pu cacher à l'Europe le secret de ses douleurs, en les voilant sous l'éclat trompeur d'une prospérité officielle. Les tableaux de la statistique n'arrivaient pas au dehors avec leur signification véritable; les faits seront-ils plus heureux? Je l'espère.

La France connaîtra, enfin, sur quels fondements s'étaye la puissance industrielle et commerciale de la Grande-Bretagne, et, j'en ai la confiance, son admirable instinct réagira de toute son énergie contre les pernicieuses doctrines de la liberté illimitée.

Cette pensée seule m'a soutenu dans le cours de cette pénible tâche. Pouvais-je oublier, en effet, à la vue des immenses douleurs qui accablent le peuple de l'Angleterre, pouvais-je oublier que quelques villes de France commencent à sentir l'influence du fléau industriel qui décime la population britannique?

Qu'ai-je donc voulu? Ouvrir les yeux à mon pays, le retenir sur la pente de l'abîme, car chez nous, heureusement, le mal n'est encore qu'à son début.

Et, à ce propos, je ne puis m'empêcher d'aller au-devant de la critique que mes paroles soulèveront, sans aucun doute, de ce côté du détroit. Si les avocats du système anglais ne peuvent démentir des faits dont l'authenticité ne saurait être contestée, ils ne manqueront pas d'opposer les lugubres récits publiés sur la situation des contrées industrielles en France par les voyageurs officiels de la science économique. Ils diront, après MM. Villermé et Blanqui, que, chez nous, la misère a bien aussi ses victimes dans les centres manufacturiers. Pour absoudre devant leur amour-propre national l'indicible détresse de Londres et de Manchester, ils me renverront aux masures du quartier Martinville à Rouen, aux caves du quartier Saint-Sauveur à Lille.

Ai-je besoin de répondre qu'en France ces maladies d'importation anglaise peuvent demain disparaître? car, Dieu merci, elles ne sont qu'exceptionnelles. On les trouve sur deux ou trois points isolés, et d'ailleurs peut-on les comparer aux souffrances de la population de Londres, de Manchester, de Liverpool et de vingt autres villes, je puis même dire de toute l'Angleterre? On parle de demeures souterraines dans lesquelles sont entassés les ouvriers de Lille, mais M. Léon Faucher, lui-même, déclare que *ces caves sont des habitations de luxe auprès de celles de Liverpool ou de Manchester.*

On le voit : les plus fanatiques champions du système anglais sont obligés de l'avouer : il n'y a pas de comparaison à établir entre l'Angleterre et la France. En Angleterre, la misère est générale, universelle ; elle a affecté, épuisé depuis longtemps toutes les sources du travail ; en France, elle est locale, exceptionnelle et cédera en quelque temps, — sous un gouvernement vraiment républicain, — devant la pratique des réformes, mûres aujourd'hui.

La France, en possession d'elle-même, maîtresse de ses destinées, pouvant se suffire, ne dépend de personne.

L'Angleterre, au dehors, pour la conservation de ses débouchés, dépend de tout le monde; au dedans, avec sa population courbée depuis des siècles sous la misère et l'abrutissement, son sort est plus précaire encore.

« En cas d'une jacquerie d'ouvriers, dit l'Enquête, toutes les forces militaires de l'Angleterre ne pourraient défendre ces millions restés à la merci de l'étincelle qui peut jaillir d'une pipe de tabac. »

III

De la population.

Il est une école d'économistes qui enseigne que la prospérité d'un peuple est proportionnelle à sa population, et, à ce titre, l'Angleterre mériterait de marcher au premier rang parmi les nations les plus favorisées. Mais le souvenir des tableaux désolants qui viennent de passer sous les yeux du lecteur ne permettrait pas d'accepter cette théorie, n'eût-elle jamais été contestée jusqu'ici. Ce qui est plus vrai, c'est que l'accroissement de la population dans les Trois-Royaumes est tout à la fois l'effet et la cause de la progression de la misère.

Il y a peu de règles absolues en économie politique, et le plus souvent les phénomènes qui frappent les regards ne tiennent qu'à des circonstances accidentelles ou relatives. C'est ainsi que l'accroissement de la population, aux États-Unis, peut servir à démontrer victorieusement les progrès qu'accomplit la race anglo-américaine, tandis que le même résultat, constaté en Angleterre et en Irlande, est le symptôme d'une détresse destinée à s'étendre indéfiniment. En

retrouvant, aux deux extrémités de l'échelle, le même fait produit par des causes tout opposées, il n'est plus permis d'adopter les solutions faciles et tranchantes de l'école anglaise, et l'on est obligé de demander, aux conditions particulières de tel ou tel peuple, le secret de sa puissance ou de sa faiblesse numérique.

A la fin du siècle dernier, alors que l'Europe n'avait pas encore commencé les terribles luttes que souleva la Révolution française, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande comptaient quatorze millions d'habitants.

Voici quel a été, depuis cette époque, le mouvement décennal de la population, d'après les documents officiels :

	Angleterre et Écosse.	Irlande.	Totaux.
1801	— 10,932,646	5,395,456	16,328,102
1811	— 12,609,861	5,937,859	18,547,720
1821	— 14,391,631	6,801,827	21,193,458
1831	— 16,537,398	7,734,365	24,271,763
1841	— 18,844,434	8,175,124	27,019,558

L'accroissement de la population, pour les Trois-Royaumes, a été, pour quarante années, de dix millions six cent quatre-vingt-un mille quatre cent cinquante-six, soit de soixante-cinq pour cent. S'il s'était effectué également, en raison de la population existant en 1801, dans l'Angleterre et dans l'Irlande, il se serait partagé de la manière suivante : à l'Irlande, trois millions cinq cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-cinq, et sept millions cent vingt mille neuf cent soixante et dix à l'Angleterre.

Au lieu de cela, le progrès n'a été que de deux millions sept cent soixante-neuf mille cent soixante-cinq pour l'Irlande, et, pour l'Angleterre, il s'est élevé à sept millions neuf cent douze mille deux cent quatre-vingt-onze, ce qui donne une supériorité marquée à la métropole.

La répartition ne s'est pas opérée d'une manière moins inégale, quant aux années. Pendant que l'Irlande subissait,

en 1841, une notable diminution dans son mouvement ascensionnel, et ne gagnait plus sur la période de dix années révolues, à cette époque, que quarante-trois mille âmes par an, l'Angleterre voyait accélérer sa marche et s'augmentait annuellement, pendant le même laps de temps, de deux cent trente et un mille habitants.

Que conclure de ces chiffres pris abstraitement? Dira-t-on que la prospérité du royaume-uni est prouvée par cela seul que sa population s'accroît plus promptement que dans tous les autres États d'Europe? Tout ce qui précède montre que cette induction manquerait complétement de justesse.

Adoptera-t-on la conclusion contraire, en affirmant que la population croît fatalement en raison de la misère ? Ce serait tomber d'une erreur dans une autre; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'Irlande et l'Angleterre. Certes, l'Irlande conserve sur sa souveraine la suprématie de la misère, et cependant, d'après cette donnée, elle devrait moins souffrir que l'Angleterre, puisque son accroissement est moins rapide. La seule conséquence que l'on puisse raisonnablement tirer, c'est que la population obéit, dans ses variations croissantes et décroissantes, à la nature du travail, et que ses progrès sont plus rapides dans les pays manufacturiers que dans les pays agricoles. Je vais le prouver.

L'Irlande est essentiellement agricole; c'est donc dans la constitution économique du travail des champs agricole qu'il faut chercher, à la fois, la cause de sa misère et de l'accroissement de sa population. La propriété foncière, en Irlande, appartient, on le sait, à un petit nombre de seigneurs anglais, qui, pour se débarrasser de tout souci, louent leurs vastes possessions à un capitaliste. Ce dernier en fait un certain nombre de lots qu'il met aux enchères, et ce n'est qu'après plus ou moins d'opérations de ce genre que le cultivateur irlandais peut affermer, de troisième ou de quatrième main, quelques acres de terre à des prix excessifs, puisqu'ils doivent assurer la rémunération de tous les

intermédiaires, sans parler du possesseur du sol. Il sème du blé pour payer son fermage, et réserve une parcelle de terre dans laquelle il cultive des pommes de terre de la plus mauvaise espèce pour la nourriture de sa famille. Il n'a pas de choix, et, s'il ne veut pas mourir de faim, il faut qu'il renchérisse sur son voisin, dût-il, à la fin de l'année, se voir expulser faute de payement. Dès que ses enfants sont arrivés à l'âge de virilité, ils se séparent de lui, l'exploitation du père ne suffisant pas à les nourrir. Ils n'ont donc d'autre ressource que d'obtenir à leur tour un lot de terre, se marient, et augmentent ainsi continuellement le nombre des misérables.

Toutefois le travail qui demande le concours de la terre a des limites nécessaires, et conséquemment la population a dû s'arrêter, sans que la misère en fût diminuée. Ce qui l'atteste, c'est qu'à partir de 1831, époque à laquelle il était impossible de morceler davantage le sol, l'accroissement de la population a subi un temps d'arrêt. Aujourd'hui, l'œuvre de dépopulation va commencer sur une grande échelle, car les propriétaires d'Irlande ont pris le parti, soit d'établir de vastes exploitations, soit de remplacer les autres modes de culture par les prairies destinées à l'élève du bétail. Il faut donc s'attendre à une diminution croissante dans la population irlandaise; mais la condition du paysan irlandais n'en sera pas améliorée.

Quant aux districts manufacturiers, la situation n'est pas la même. L'industrie, servie par la vapeur, peut se développer indéfiniment, pourvu que le bas prix de ses productions puisse leur ouvrir les marchés du monde. Grâce à l'abondance de ses capitaux, à l'étendue de son commerce, à ses colonies, grâce à la perfection de son appareil manufacturier, la Grande-Bretagne a pu longtemps alimenter ses usines. Cependant, l'Europe et l'Amérique sont entrées à leur tour dans la voie où les avait précédées l'Angleterre; elles ont élevé des manufactures, et bientôt la Grande-Bre-

tagne a dû chercher, dans la réduction successive des salaires, les moyens de soutenir cette lutte acharnée. Elle a dû tendre à multiplier sa production sans dépenser davantage ; elle a chassé de ses manufactures les hommes dont le travail se montrait trop exigeant et les a meublées de femmes et d'enfants, devenus les esclaves des machines.

Le travail prématuré des enfants a déterminé une augmentation anormale dans la population, et, sur ce point, je citerai le témoignage de l'Enquête, car l'observation approfondie de ce phénomène a son importance.

« Dans les districts manufacturiers, y est-il dit, tout semble se mouvoir avec plus de rapidité que partout ailleurs. L'enfant travaille plus tôt, il atteint plus tôt son développement physique et se marie plus tôt, il a plus tôt des enfants et meurt plus tôt.

« En dehors de cette précocité actuelle, dont les causes ressortiront plus bas, il est à remarquer que le travail sans relâche et la fréquence des privations tendent généralement à diminuer le temps pendant lequel les liens de famille subsistent dans toute leur force. Les membres d'une famille vivant à leur aise demeurent liés ensemble plus longtemps que les membres d'une famille obligée de demander sa vie aux luttes incertaines du travail. Cette règle est universelle. Dans le dernier cas, chaque enfant, à mesure qu'il grandit, doit nécessairement travailler pour lui-même, la force de l'habitude et de l'affection s'affaiblit à proportion que celle de l'intérêt individuel augmente. Aussi, dès que les différents membres de cette association temporaire commencent à s'apercevoir qu'ils apportent à la famille plus qu'ils n'en reçoivent, ils ne manquent jamais de se mettre à l'écart pour travailler à leur profit exclusif, et former de nouvelles sociétés plus profitables à eux-mêmes.

« C'est à l'âge de seize ans que, dans les districts manufacturiers, suivant les administrateurs du *Poor-law*, les individus isolés demandent des secours. Rien n'est plus rare,

à Manchester, que, passé cet âge, un enfant continue à soutenir ses parents, ou que ceux-ci lui viennent en aide. Aux yeux des parents et à ceux des enfants, cette séparation prématurée n'a rien que de naturel. Le père et la mère n'ont-ils pas eux-mêmes quitté de bonne heure la maison paternelle?

« Si, pour conquérir son indépendance, l'enfant quitte la famille, avant même de pouvoir se suffire, puisqu'il tombe ordinairement à la charge de la paroisse, un autre besoin le sollicite bientôt, c'est celui de s'allier à une compagne pour échapper à l'isolement, et le plus souvent il est père à dix-sept ans.

« Il est donc démontré que le régime du travail manufacturier tend à dissoudre et à reconstituer les familles avec une promptitude tout exceptionnelle. Sans doute, il en est de même pour toute espèce de travail continu et pénible, car la misère extrême éloigne toute prévoyance; mais le régime manufacturier facilite cette tendance, en fournissant aux adolescents, plus tôt que dans les autres classes de travailleurs, une occasion de salaire.

« Ces unions prématurées, quel qu'en soit le caractère, ont de regrettables résultats. Le refroidissement précoce des affections domestiques, même lorsqu'elles font place au mariage, atteste les maux d'une société dont les membres sont engagés dans une lutte éternelle contre la faim. A cet inconvénient moral il convient d'ajouter les maux qui résultent d'une population croissant avec une rapidité impolitique et pesant sur les moyens de subsistance et la demande du travail. D'un autre côté, les enfants issus de parents qui n'ont point atteint tout leur développement physique constituent une race débile et rabougrie, qui produit à son tour des êtres de plus en plus débiles et de plus en plus rabougris. »

L'auteur de l'Enquête affirme d'une manière trop absolue, peut-être, que c'est à cette cause plutôt qu'à la nature

pernicieuse du travail des fabriques qu'il faut attribuer l'apparence chétive des populations manufacturières. « Ce n'est pas, suivant lui, le régime des fabriques, mais tout ce qui se passe en dehors des fabriques, qui donne à l'ouvrier cette face blême et maladive et cette charpente caduque qui le distinguent généralement. Fruit d'une virilité hâtive, il est destiné à végéter dans une longue enfance. »

Je répondrai que tout se tient dans la vie, et que si l'insalubre atmosphère de l'atelier et la gêne d'un travail excessif et purement machinal, jointes à une alimentation malsaine ou insuffisante, ébranlent les constitutions les plus robustes, il n'est pas douteux que les vices originaires que l'enfant apporte en naissant ne se développent démesurément sous cette triple influence.

L'auteur de l'Enquête aurait pu trouver, dans une des grandes lois naturelles, l'explication du phénomène qui a éveillé son attention. En parcourant la série des êtres, on remarque que la précocité et la fécondité sont en raison inverse de la durée de la vie moyenne. On peut, on doit en conclure que, lorsque la vie moyenne est en décroissance chez telle ou telle agglomération d'hommes, la précocité et la fécondité des populations croissent avec la mortalité. L'homme, pas plus que les animaux, n'échappe à cette loi providentielle.

Est-il besoin de le prouver désormais? plus les nécessités du travail à bon marché se feront sentir dans l'industrie anglaise, plus le salaire décroîtra, et plus hâtives et nombreuses se succéderont ces générations d'enfants, plus courte aussi sera la durée de la vie moyenne, jusqu'à ce qu'enfin le sang épuisé se refuse à cette création contre nature.

IV

Apprentissage. — Marché des enfants. — Bill de dix heures.—Travail des femmes et des enfants dans les manufactures.—Éducation.

S'il est pénible pour l'homme dont le cœur ne s'est pas desséché aux pratiques de la vie mercantile de contempler les immenses douleurs au milieu desquelles se débattent les artisans de la richesse sociale, plus triste encore est le sentiment qu'on éprouve en voyant le sort réservé aux femmes et aux enfants par l'impitoyable législation du capital. L'homme est fait pour les luttes du travail, et sa vigueur se plaît aux rudes labeurs, mais la femme est la gardienne du foyer domestique ; à elle, les soins du ménage, l'éducation des enfants, la direction des modestes joies de la famille. Eh bien, l'industrie est allée arracher la femme à ses enfants, l'épouse à son mari, pour en faire l'instrument à bon marché de la machine industrielle. Qu'importe si la faiblesse de sa complexion, si la mobilité de sa nature, la rendent impropre à cette activité passive? Il faut au capital des travailleurs au rabais, et la femme coûte moins à nour-

rir que l'homme. Les liens naturels se briseront à cette usurpation contre nature, l'union de l'homme et de la femme ne sera plus qu'une société de gain, la maternité perdra ses droits peut-être, mais les produits de la fabrique anglaise pourront envahir, au plus bas prix possible, les marchés des deux mondes, et l'oligarchie britannique n'a rien de plus à demander.

Ce n'était pas assez de soumettre les femmes à la discipline de l'atelier; il fallait encore descendre un degré de plus dans l'échelle du bon marché, et trouver des bras moins coûteux à entretenir. Les générations naissantes, filles et garçons, ont été mises en réquisition pour donner aux manufactures de la Grande-Bretagne une supériorité plus écrasante sur celles des deux continents. Privée de toute éducation morale et intellectuelle, de cette liberté de mouvements qui fait sa force et assure son développement intégral, l'enfance payera son tribut au minotaure de la civilisation. Attaquée à sa source, arrêtée dans son perfectionnement naturel, la vie humaine tombera dans un tel état de dégénérescence, qu'il n'y aura plus ni hommes faits, ni enfants capables d'arriver à la virilité. Qu'importe encore si le calicot, tissé à Manchester, s'impose sur tous les points du globe? et périssent, s'il le faut, ouvriers, femmes et enfants, pourvu que les magasins de Lancashire se vident incessamment, pourvu que les milliers de vaisseaux du Royaume-Uni aillent partout alimenter les tributaires de l'industrie britannique.

On le croira à peine, il existe, dans la métropole, un marché aux enfants.

Deux fois par semaine, des enfants des deux sexes sont exposés à Bethnal-Green. On en compte ordinairement une cinquantaine, et quelquefois jusqu'à trois cents de l'âge de sept ans et au-dessus. Cette marchandise humaine vient s'offrir en location : les garçons, comme apprentis; les filles, comme servantes. Le père ou la mère est là pour dis-

cuter le prix de cet odieux trafic. Les chalands examinent ces jeunes victimes comme on fait d'une pièce de bétail; la somme est débattue, arrêtée, et les parents voient partir leurs enfants sans le moindre regret. Ils oublient que ces faibles créatures perdront leurs corps et leurs âmes au sein de la servitude qui les attend; heureux qu'ils sont de s'être débarrassés d'une bouche inutile et de s'être assuré un revenu de 2 shellings, ou même moins, par semaine.

L'enfant suit son nouveau maître sans savoir à quel genre d'occupation il est destiné. Il travaillera douze ou quinze heures par jour, sans que ses goûts ou ses forces soient pris en considération. Mal nourri, accablé de mauvais traitements, condamné à un travail forcé, sans merci, il n'a aucune protection à attendre. La puissance paternelle a disposé de lui comme d'une chose, il n'a plus qu'à souffrir. Aux colonies, les esclaves ont, du moins, l'avantage de représenter un capital; l'avarice du planteur les sauvegarde, dans une certaine mesure, contre les brutalités et les maladies. L'enfant vendu à Bethnal-Green ne jouit pas de ce privilége; son maître peut le faire mourir de fatigue sans essuyer une perte d'argent; il en est quitte pour retourner au marché et choisir un nouveau martyr de ses caprices ou de sa misère.

La philanthropie britannique ne s'émeut pas de ces indignités; elle les tolère et les encourage par son silence, et quand des voix généreuses ont signalé ces transactions doublement coupables, les voix sont restées sans écho. Que penser de la moralité d'un peuple qui laisse ainsi moissonner l'enfance dans sa fleur?

On a dit que l'industrie manufacturière dévorait les générations à mesure qu'elles se succédaient, et rien n'est plus vrai; mais ce n'est pas pour elle que s'ouvre le bazar des enfants. C'est pour l'industrie domestique. L'ouvrier qui n'est pas en position d'avoir un apprenti ou de payer une servante va s'approvisionner à Bethnal-Green, et se donne le plaisir d'avoir un souffre-douleur à ses ordres.

D'un bout de l'Angleterre à l'autre, dans les villes, dans les campagnes comme dans les manufactures, le sexe et l'enfance sont donc impitoyablement exploités, car, tandis que les hommes demandent en vain du travail, les femmes, les enfants vont usurper leurs places à l'atelier.

On sait qu'en Angleterre le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes, et cette circonstance, qui pourrait s'expliquer, peut-être, par l'appauvrissement de l'espèce, change de fond en comble les conditions normales de la moralité publique.

Dès que la population des deux sexes ne se fait pas équilibre, les règles de la vie sociale sont renversées et la débauche devient, en quelque sorte, une nécessité.

« Dans les villes manufacturières, d'après l'Enquête, les femmes du peuple ne connaissent rien de la vie intérieure; dès l'âge le plus tendre, elles entrent dans les ateliers, et la vie commune, le mélange de tous les âges, contribuent à développer prématurément, chez elles, des mœurs d'une facilité révoltante. Lorsqu'elles se marient, elles ne savent rien en dehors du travail de la manufacture. Sont-elles mères, elles se lèvent, quelques jours après leurs couches, pour reprendre l'occupation, abandonnant leurs nouveau-nés à la vigilance douteuse de quelque voisine que son âge empêche de sortir. Ainsi se perpétuent et s'aggravent, dans les familles d'ouvriers, les vices provenant d'une existence contre nature. »

Les lois les plus saintes y sont violées. L'avortement, par exemple, s'opère sur une si grande échelle, que la justice impuissante est réduite à fermer les yeux sur ces attentats.

C'est surtout dans les manufactures de coton que les femmes et les enfants dominent. On cite même des ateliers pour le tissage qui ne comptent pas un ouvrier mâle; dans quelques autres, consacrés à l'épluchage et au cardage, il n'y a que de jeunes enfants de l'un et l'autre sexe. Quelle pernicieuse école pour de jeunes garçons et de jeunes filles, que

cette promiscuité au sein d'une occupation purement mécanique qui laisse le champ libre aux conversations obscènes et à la contagion du mauvais exemple.

Si l'éducation n'existe pas du tout pour les jeunes filles, l'instruction la plus élémentaire leur fait également défaut; en général, la plupart ne savent ni lire ni écrire, et sans attacher trop d'importance aux résultats de l'enseignement, quand il n'est pas accompagné de leçons morales, il est permis de dire qu'aucun frein ne peut retenir ces malheureuses créatures; jeunes filles, elles ne suivent que l'instinct de leurs passions; épouses et mères, elles ne retrouvent le sentiment du devoir que devant les dures épreuves de la misère. Quand la mère se révèle, c'est qu'elle voit ses enfants pleurer en lui demandant du pain.

Au milieu de la guerre soutenue par l'Angleterre contre la Révolution française, l'augmentation des impôts provoqua de vives réclamations de la part des fabricants anglais. Il leur était impossible, disaient-ils, de supporter les taxes, sans grever proportionnellement les frais de production, et se fermer, par conséquent, les marchés étrangers. A ces plaintes, Pitt répondit qu'en substituant le travail des femmes et des enfants à celui des hommes, il serait facile de trouver, dans l'économie qui en résulterait, les moyens de supporter les sacrifices que l'honneur national imposait à l'industrie. Ainsi, l'homme qui, dans un intérêt de haine et d'ambition, légua une dette de 22 milliards à l'Angleterre, fut aussi celui qui, par ses conseils machiavéliques, basa la prospérité commerciale de sa patrie sur la misère et la démoralisation des classes ouvrières. Ce fut lui qui donna le signal de cette effroyable conscription qui dévora plus de millions de femmes et d'enfants que n'en aurait demandé une guerre désastreuse prolongée pendant cinquante ans.

Tout était à créer au commencement du siècle. Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, de population expressément agglomérée pour l'industrie. Les fabriques s'élevaient

là où se trouvaient des cours d'eau, qu'ils fussent ou non voisins d'habitations. Il fallut donc transplanter dans ces manufactures des colonies d'enfants, et demander aux grandes villes les orphelins que les paroisses mettaient en apprentissage. L'industrie poussa si loin l'abus, qu'un bill du parlement défendit de prolonger le travail de ces enfants au delà de douze heures. L'emploi de la vapeur ayant ramené les manufactures dans les villes, les chefs d'industrie engagèrent les enfants qui, placés sous l'autorité paternelle, échappaient au patronage d'une législation spéciale. Les abus signalés reprirent donc leur cours; de pauvres enfants, âgés de cinq à huit ans, faisaient des journées de treize à quatorze heures par jour, trottant sans cesse autour d'un métier, et parcourant ainsi huit lieues par jour.

Cet état de choses fixa de nouveau l'attention publique. Robert Owen, un des hommes dont s'honore l'Angleterre, donna le signal d'une réforme salutaire. Ayant reconnu que sur les cinq cents enfants, âgés de moins de dix ans, qui travaillaient à sa fabrique, la plupart perdaient, à la fois, leur intelligence et leurs forces, qu'ils se déformaient au moral comme au physique, il se résolut à ne plus employer que des enfants âgés de dix ans au moins, et il limita la durée de leur travail à dix heures et demie. Ses efforts pour intéresser le parlement à cette philanthropique entreprise n'obtinrent qu'un demi-succès. Grâce à ses pressantes sollicitations, il intervint en 1819 une loi qui fixa à neuf ans l'admission des enfants, et réduisit à douze heures la journée du travail. En 1825, en 1831, de nouveaux bills attestèrent l'insuffisance et l'inexécution du premier, mais la traite des enfants continua de plus belle, la plupart des fabricants se mettant en révolte avec les lois, et trouvant chez les parents une coupable complaisance.

Après une enquête parlementaire, un acte de 1833 fixa de nouveau la durée du travail à huit heures par jour pour les enfants de neuf à treize ans, et à douze heures par jour

pour ceux de treize à quatorze ans. Les économistes s'indignèrent et protestèrent contre cette atteinte portée à la liberté industrielle, se fondant principalement sur ce que cette limitation s'étendait forcément aux adultes, qui ne pouvaient travailler qu'avec le concours des enfants.

Ces plaintes étaient peu sincères et n'avaient pour but que de donner le change à l'opinion, car cet acte autorisait, pour des cas exceptionnels, la prolongation illimitée du travail, et, dès le début, l'exception était devenue la règle.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la loi ne concernait que les fabriques de coton, de lin, de laine et de soie, comme si, dans les autres branches de la fabrication, le travail forcé des enfants ne devait pas amener les mêmes conséquences.

Bien qu'en France les enfants, dans les manufactures, soient indignement exploités par le capital, on n'y comprendra pas comment l'école des *libres-échangistes*, pour avoir le droit d'exténuer en germe la vie de l'enfance, ose invoquer les principes de liberté.

Afin de se soustraire aux prescriptions de la loi, les manufacturiers inventèrent le système des relais, au moyen duquel les enfants travaillent le matin dans une fabrique et le soir dans une autre. Je ne parlerais pas de ces indignes manœuvres, si elles ne donnaient la preuve que la pauvreté excessive des parents les rend complices de l'avidité des maîtres, si elles ne fournissaient la mesure des nécessités homicides qui pèsent sur la fabrication anglaise.

Il en fut ainsi jusqu'en 1844; les rapports des inspecteurs établissent que, pendant cette période, le nombre des enfants employés dans les manufactures a notablement diminué. Il est vrai que l'accroissement de la population, en multipliant l'offre du travail, a permis aux manufacturiers de payer des adultes et même des hommes faits *au taux des enfants*.

Le travail des mines n'était pas compris dans les prohibi-

tions légales, et souvent des enfants descendaient dans les fosses à charbon, en attendant que leur âge leur permît d'entrer dans les manufactures; les filles elles-mêmes n'échappaient pas à cette occupation mortelle.

Pendant que le parlement s'intéressait aux souffrances des enfants dans les manufactures, il fermait les yeux sur le sort de ceux qui passaient chaque jour 12, 13 et 14 heures dans les entrailles de la terre. Pourquoi s'inquiéter des douleurs que n'éclairait pas la lumière du jour? et cependant que devenaient les mœurs, au milieu de ce pêle-mêle d'hommes, de femmes et d'enfants des deux sexes qui, presque nus, au sein d'une demi-obscurité, échangeaient entre eux les leçons d'une obscénité sauvage ? La débauche, le vol, les rixes, tel était l'apprentissage auquel l'enfance était soumise.

Pour les fabriques restées en dehors de la loi, il en était qui recevaient des enfants de trois et quatre ans, souvent de cinq à six, en général de sept à huit. Dans quelques-unes, on comptait plus d'enfants de sept à treize ans que de treize à dix-huit. Communément, les filles étaient plus nombreuses que les garçons; dans quelques ateliers même, les femmes et les filles étaient seules admises ; dans un seul atelier, on a vu jusqu'à deux mille filles et femmes.

Ce qui rend la position des enfants extrêmement pénible, c'est qu'ils sont en dehors de la discipline de la manufacture, et ne dépendent que de l'ouvrier au métier duquel ils sont attachés et qui parfois les achète directement à leur famille. Il les fait travailler avec excès, les accable de coups et de mauvais traitements, les nourrit le plus mal qu'il peut, et les habille de haillons.

Souvent ces malheureuses créatures n'obtiennent de nourriture qu'en raison de la tâche qu'elles ont accomplie; aussi quelle récolte la mort ne fait-elle pas parmi ces enfants!

Il n'y a pas à distinguer, filles et garçons sont soumis au même sort, contractent les mêmes difformités: les scrofules,

les ophthalmies, les consomptions sont les conséquences ordinaires de ce régime, auxquelles viennent s'ajouter, pour les filles, les difficultés de l'enfantement.

Dans certaines professions où le travail est irrégulier, où une activité excessive succède au chômage, les enfants sont obligés de suivre le travail et de rester debout quelquefois trente heures sans désemparer. Pour les tenir éveillés, on leur fait prendre du tabac, on les frappe, et, au besoin, on leur plonge, de temps en temps, la tête dans un baquet d'eau froide.

Tous ces faits sont empruntés à l'Enquête dressée en 1843. Le résultat, on le devine, c'est l'abrutissement de la génération, car l'Enquête de 1849 constate que la situation n'a fait que s'aggraver.

Les femmes ne sont venues que les dernières prendre place dans l'enfer industriel, et cela se conçoit. Pour que la mère de famille abandonnât son foyer, il fallait qu'auparavant tous les liens qui la rattachent à son mari, à ses enfants, fussent affaiblis par le régime de séparation et d'égoïsme qui résulte du travail manufacturier. L'acte du 10 août 1842, qui défendait d'employer les enfants mâles âgés de moins de dix ans aux travaux du fond dans les mines, défendit d'une manière absolue d'y admettre les femmes et les filles.

En 1844, un nouvel acte du parlement, assimilant les femmes aux jeunes gens de treize à dix-huit ans, fixa pour elles la durée du travail dans les manufactures à douze heures par jour.

Enfin, en 1847, intervint un dernier bill, qui rectifia et compléta les dispositions des précédents statuts. Désormais, les enfants de huit à treize ans ne peuvent être reçus dans une manufacture que sur un certificat de médecin constatant leur bon état de santé. Les garçons de treize à dix-huit ans, ainsi que les filles et femmes de tout âge, ne sont admis à travailler que dix heures par jour.

Le bill de dix heures, en restreignant proportionnellement le salaire, paraît avoir fait diminuer sensiblement la consommation de la viande, quoique le prix en ait été réduit de 2 ou 3 sous par livre. « Ce bill, dit un boucher de Manchester, a coupé le luxe du pauvre, et son luxe, c'est la viande. Des familles, qui naguère achetaient quatre livres de viande par semaine, n'en consomment plus maintenant que deux livres. »

Pour satisfaire au bill, les manufacturiers ont été obligés d'adjoindre des écoles à leurs ateliers, mais l'auteur de l'Enquête constate qu'ils l'exécutent imparfaitement, à regret, et que les enfants croupissent dans l'ignorance la plus grossière. Les réponses que font ces petits infortunés à l'auteur de l'Enquête sont si étranges qu'on peut à peine y croire. Non-seulement ils sont dénués des notions les plus élémentaires, mais la plupart d'entre eux ignorent même jusqu'au nom du comté où ils vivent, de la ville qu'ils habitent, *jusqu'au nom de cette Angleterre* qui épuise leur vie et leur intelligence pour aller porter sa renommée aux extrémités de la terre.

La condition physique des enfants est-elle au moins meilleure que leur condition morale? Une des causes principales de la grande mortalité qui les frappe vient de la négligence des mères, qui sont forcées de les laisser au logis pendant qu'elles travaillent à la fabrique. « C'est, dit l'Enquête, *la tache la plus noire* du système manufacturier. »

En effet, on verra tout à l'heure à quelle ressource désespérée les malheureuses mères ont été obligées de recourir pour prévenir les accidents durant leur absence. Je rappellerai seulement ici qu'en 1847, dans la seule ville de Manchester, la police a ramassé deux mille soixante-quatre enfants perdus; que, d'un autre côté, deux mille deux cent quatre-vingt-quatre ont été retrouvés par leurs parents à son de trompe; en tout, quatre mille trois cent

quarante-huit enfants, soit dix-huit par jour, tombés aux hasards de la rue.

Dans la même ville, en une seule année, on a compté cent dix enfants brûlés par l'eau chaude ou par le feu.

J'ai déjà parlé de la misère qui régnait à Wolverhampton, à Willenhall et dans d'autres villes dépendant du ressort industriel de Birmingham. Je compléterai cet aperçu en analysant quelques extraits d'un rapport rédigé par une commission officielle.

Chaque ligne de ce rapport atteste la dégénérescence de l'espèce ; on y voit que les enfants sont ou contrefaits ou réduits à un tel état de maigreur et de dessiccation qu'ils paraissent toujours, à la taille et à la voix, beaucoup moins âgés qu'ils ne le sont réellement. Les filles sont encore plus maltraitées, leur organisation les rendant moins aptes à un labeur sans fin. Au dire de la commission , « ces infortunées créatures ne goûtent aucune des joies de leur âge; jamais elles n'ont vu de fleurs, et *elles ne connaissent la verdure que pour avoir été piquées par des orties.* Lorsqu'elles sont parvenues à l'âge de seize et dix-sept ans, et qu'elles ont eu le bonheur de ne pas être déformées, elles ressemblent à des planches de sapin sciées en deux. »

« Le sort des apprentis dans ces districts, dit l'auteur de l'Enquête, est le plus horrible qu'on puisse imaginer. Le maître dispose de l'apprenti comme d'un esclave, et le traite suivant le caprice de sa brutalité et de son avarice. Pour la plus légère faute, l'enfant est privé de nourriture ou reçoit une tâche excédant ses forces. Comme récompense, on lui accorde la grâce de se livrer à un travail extraordinaire ; mais, dans ce cas, le maître prélève, à son profit, une forte partie du salaire. Et ce qu'il y a de plus infâme, après avoir passé sept années chez un maître, après avoir, pendant ce temps, supporté toutes les conséquences de cet esclavage, l'enfant ne sait rien du métier auquel il se destine, car le maître a eu soin de lui faire exécuter inces-

samment le même genre de travail mécanique, sans l'initier à toutes les branches de la fabrication. Souvent même, la personne de l'apprenti devient un objet de commerce pour le patron, qui le loue ou le vend comme il ferait d'un cheval ou d'un âne. On cite des cas où la dureté des maîtres est allée jusqu'au meurtre. »

L'humanité se révolte contre une organisation sociale qui ne peut subsister qu'à l'aide de pareilles énormités. Mais laissez se développer encore la tyrannie du capital, et après avoir vu l'homme éloigné de la manufacture pour fabriquer à meilleur marché, vous verrez sa femme et ses enfants, qui ont été réduits à lui faire concurrence, passer à leur tour par l'engrenage de la machine à production.

V

Les empoisonnements.

Il y a quelques années, lorsque le gouvernement anglais employa la force des armes pour conquérir à ses marchands de Calcutta le droit d'empoisonner les habitants du Céleste Empire, un cri d'horreur s'éleva en Europe. C'est qu'en effet, dans cette guerre entreprise contre un peuple dont le seul crime était de protéger sa vie, l'abus de la force revêtait une telle audace et affichait tant de mépris pour la justice universelle, que jamais aussi scandaleux attentat n'avait affligé l'histoire. Hélas! ce n'est pas seulement en Chine que la mercantile Angleterre a répandu l'usage de son poison; sur son propre territoire, elle réduit ses enfants à puiser dans l'ivresse homicide de l'opium l'oubli des maux, l'exaltation qui pousse à la folie, la mort enfin, la mort lente de l'empoisonnement à petites doses. Ce n'est pas par la violence qu'elle a procédé; il faut même le reconnaître, ce n'est pas non plus pour augmenter les opulents revenus de ses nababs, qu'elle a conduit une partie de sa population à la pratique du suicide; c'est en dehors de toute spéculation

préconçue, c'est par une conséquence fatale de son effroyable organisation industrielle, que s'accomplit cette œuvre de destruction dans les centres manufacturiers.

Qu'importe, répondrai-je au nom de l'humanité, si ces épouvantables résultats sont les fruits de son ambition dévorante, *si, pour alimenter et pour ruiner plus sûrement* le travail chez les peuples des deux continents, elle a mis ses enfants dans la terrible alternative de mourir de faim ou de se tuer en détail par le poison? Le crime n'est-il pas le même?

Un philanthrope, un médecin sentit un jour saigner son cœur aux innombrables dangers qui menaçaient les enfants abandonnés par leurs mères, pendant les longues heures de l'atelier, et il s'ingénia à trouver un remède. En France, en Italie, en Allemagne, partout enfin où le sens moral n'a pas été perverti par l'influence de l'égoïsme industriel, on se fût avisé de supprimer le mal en faisant disparaître la cause qui l'avait produit; mais en Angleterre, c'est d'une autre façon que procède la philanthropie. Le docteur imagina une potion qui, donnée chaque matin à l'enfant, le maintenait dans un demi-sommeil, et ne lui permettait ni de marcher, ni de s'agiter. La formule était calculée de manière à ne pas affecter trop brusquement la vie du patient, et les mères s'émerveillaient de trouver, au retour, leurs enfants dans la position où elles les avaient laissés. Mais si l'empoisonnement ne se révélait pas par ces symptômes rapides et foudroyants qui l'accompagnent dans les cas ordinaires, il n'en détruisait pas moins et peu à peu les ressorts de l'organisation physique et intellectuelle. Cette admirable découverte eut un succès prodigieux dans les villes manufacturières, et les mères, que la faim condamnait au travail lointain, s'empressèrent d'en faire usage. Elles ne savaient pas que ce remède, qui préserve de la mort accidentelle, conduit lentement à une mort assurée.

Dieu me garde d'accuser ces infortunées! Elles n'ont

point à choisir, il faut demander au travail extérieur le pain de chaque jour.

Et cet abominable expédient prend d'énormes proportions, car l'Enquête constate que l'organisation du système manufacturier a pour inévitable résultat l'emploi pernicieux et presque universel des narcotiques; l'auteur ajoute que d'abord l'enfant est drogué jusqu'à ce qu'il dorme, et, ensuite trop souvent, jusqu'à ce qu'il meure.

A Manchester et dans les autres grands centres, l'usage des narcotiques a pris de tels développements, au dire des écrivains les plus graves, qu'il serait difficile de donner le chiffre de la consommation qui s'en fait dans les classes ouvrières. A Ashton, il a été reconnu que la vente hebdomadaire de ces drogues opérée par quinze vendeurs, tant pharmaciens que publicains (cabaretiers), montait en moyenne à six gallons deux quarts et une pinte et demie, environ trente-trois litres.

A Preston, suivant le rapport du révérend J. Clay, vingt et un apothicaires ont vendu dans une semaine :

	Livres.	Onces.	Deniers.
Cordial de Godfrey	23	5	5
Préservatif de l'enfant	18	4	»
Sirop de pavot	16	9	»
Opium	1	1	6 1/2
Laudanum	7	8	2
Parégorique	»	9	»
	68	1	5 1/2

Voici les observations dont ce pasteur accompagne cette statistique :

« Le système de droguer les enfants est excessivement commun; c'est *une des principales causes de la mortalité qui les frappe*. Les conséquences de cette habitude meurtrière sont l'imbécillité causée par suffusion au cerveau et une série de maladies mésentériques et glanduleuses. L'en-

fant tombe dans un état torpide ; son corps prend l'aspect *d'un squelette,* à l'exception de l'estomac, qui se gonfle comme un ballon. Ceux qui survivent à ce traitement restent souvent chétifs et étiolés toute leur vie. Cette habitude ne contribue pas moins *que l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture* à augmenter le nombre des décès parmi les enfants des villes manufacturières. »

Il est des maîtres qui ne recourent pas au pharmacien pour préparer ces dangereux spécifiques qu'ils vendent aux pauvres femmes de leurs ateliers ; un ouvrier, entendu dans l'Enquête, raconte qu'étant apprenti, il voyait souvent son patron faire du cordial de *Godfrey* par vingt et trente gallons à la fois, cent à cent cinquante litres !

Des enfants, l'usage de l'opium a passé aux adultes désireux d'échapper aux tortures de la faim et de remplacer, à prix réduit, l'excitation qu'ils demandaient d'abord aux boissons alcooliques.

« L'emploi de ce stimulant, en Angleterre, dit l'Enquête, est un vice antisocial, pratiqué en secret et avec une sorte de honte. L'homme qui s'enivre avec des pilules d'opium se cache pour assouvir sa passion. — De même que les buveurs de gin et de rhum à Londres aiment à baptiser leur breuvage favori de noms empruntés à l'argot, tels que *la crème de la vallée, l'éclair éblouissant,* ou *le vieux Tom,* les apothicaires des districts manufacturiers déguisent l'opium sous des appellations trompeuses : c'est *la mixture du bambin, le repos de la mère, le cordial des enfants, le sirop adoucissant,* comme si, pour voiler le crime, il suffisait d'en altérer le nom. »

Et cette terrible habitude prend tous les jours une extension effrayante ; un pharmacien le déclare dans l'Enquête. Il raconte même avoir vu une fille boire une once et demie de laudanum sur le comptoir, comme s'il se fût agi d'une potion inoffensive ou agréable.

« Quand les salaires sont bas, les buveurs d'opium en

achètent qui a déjà servi et le mâchent, pour en extraire un reste de saveur. Que si le chômage leur enlève toutes ressources, on les voit tomber dans une espèce de *delirium tremens,* tant ce stimulant leur est devenu nécessaire. »

Je n'ai pas assombri le tableau ; les faits que je cite viennent, on l'a vu, de l'Enquête ou de sources authentiques. On ne parle, en Angleterre, de l'invasion de cette nouvelle plaie qu'avec un certain sentiment de terreur. Il semblerait que, par un arrêt de la justice éternelle, l'industrie manufacturière fût destinée à périr du poison qu'elle est elle-même allée porter dans le Céleste Empire, pour s'ouvrir des débouchés nouveaux.

Cette passion de l'opium, je l'ai dit, se satisfait en secret; mais selon la remarque d'un auteur, il y a vingt ans, il en était de même pour les buveurs de gin; ils se glissaient furtivement dans les obscurs taudis où se vendait alors cette pernicieuse boisson. Maintenant, cette honte a disparu : les boutiques des publicains sont devenues des palais étincelants des feux du gaz ; — aujourd'hui, hommes, femmes et enfants vont, le front levé, dans ces repaires où ils perdent, avec l'intelligence et la santé, le sentiment de tous les devoirs.

En sera-t-il de même pour l'opium, et le commerce et l'usage de ce poison s'élèveront-ils à l'impudeur de la notoriété? Cela est à redouter, car, passion ou besoin, l'usage s'en est rapidement étendu, et dans l'enfer où s'agite la population des Iles Britanniques, ce mal ne peut que s'accroître.

VI

Conséquences antisociales du principe aristocratique.

Dans l'exposé qui précède, vivant tableau de ces douleurs sans nom qui s'appellent la société britannique, je n'ai point cherché l'art des phrases, je n'ai fait qu'enregistrer scrupuleusement les cris de la faim, et ce procès-verbal d'agonie ne contient pas un chiffre, pas une plainte, pas un gémissement, qui ne soient sortis de l'Enquête anglaise elle-même.

Qu'avais-je besoin, en effet, de recourir aux artifices du langage, quand la misère, éloquente comme la nature, éclatait en sanglots sous ses guenilles, et racontait elle-même tous ses tourments, tous ses désespoirs?

Est-ce qu'il y a des hardiesses de poëte ou de romancier qui puissent aller plus loin dans les mystères de la douleur que ces statistiques lugubres? Est-ce que les tortures les plus raffinées des anciens supplices valaient, en larmes et en souffrances, ces lentes étreintes de la faim qui durent toute une vie?

Non, certes, il n'y a pas de génie dramatique, d'éloquence

tribunitienne capable de lutter avec ces révélations du prolétariat, à la fois sinistres et touchantes, avec ces terribles secrets tombés des lèvres crispées du travail, et recueillis au chevet des victimes; les nuances de la douleur humaine sont infinies, tandis que la langue, pour les exprimer, a bientôt épuisé son vocabulaire. Je devais donc, autant par impuissance que par respect pour la vérité, je devais, selon la magnifique expression de Bossuet, « en présence du néant, « laisser parler la mort. »

Maintenant, la voilà étendue sous le scalpel, cette grande nation, si fière, au dehors, de ses richesses, de sa gloire, et que les autres peuples de la terre, en voyant passer ses vaisseaux et ses lords, saluent encore comme une Sémiramis!

Elle ne peut pas nier, cette opulente Angleterre, qu'elle n'ait dans sa métropole 150 mille ouvriers, hommes, enfants ou femmes, dont la vie de chaque jour est un problème, une bataille, dont la condition normale est la faim ou la peur de la faim. Et pourquoi cela? Parce que les prix de main-d'œuvre sont tombés si bas, que nul salaire ne peut suffire, sans supplément étranger, et ce supplément s'appelle le workhouse, le vol, la prostitution.

Vous les avez entendus ces prolétaires, gens de tout labeur et de toute peine, s'écrier tour à tour : Le salaire tombe et la tâche augmente d'heure en heure : la concurrence des maîtres nous tue, *les travailleurs ne peuvent plus vivre en travaillant.*

Voici trente mille ouvriers dans vos docks qui, de par la faim, se disputent le triste privilége de la bête de somme, et ces trente mille esclaves, qui gagnent à peine le pain du jour, sont soumis, par la nature, à tous les caprices des vents; par l'exploiteur, à tous les vices qu'enfante l'ivrognerie.

Voici vos tisseurs, vos tailleurs à la pièce, vos ouvriers de l'aléne et de la confection, innombrable armée qui cache

ses haillons dans vos quartiers maudits, réduits à envier le bonheur des déportés pour crime.

Et les femmes? Vous souvient-il de ce meeting de l'aiguille, où les salaires courants ont été cotés de six à huit sous, pour seize heures de travail? Il a fallu voiler le jour pour cacher sur leurs visages les traces de la faim, et pour ne pas les faire rougir de leurs guenilles, pour la plupart empruntées : « Pas une seule parmi nous, se sont-elles écriées, qui puisse vivre de son travail; — celle qui ne se prostitue pas, *doit voler ou mourir.* »

Que sont alors, comme je vous le disais au début, que sont les richesses de vos docks, les merveilles de vos magasins, les splendeurs de votre métropole, quand, derrière ces opulents bazars, on a vu la coulisse des damnés; quand on sait qu'il y a, dans Londres seulement, près d'un demi-million d'êtres humains vivant dans des réduits infects, sur la planche ou la paille, entre l'inanition et le froid, dont les existences abrégées payent le luxe de vos boutiques et les frais de vos guerres commerciales?

On ne l'ignore plus, ce n'est pas à Londres seulement que la vie du prolétaire est ainsi réglée. Dans les centres industriels, dans les villes manufacturières, partout et toujours la solution fatale, le même arrêt de mort. — Concurrence de la machine contre l'ouvrier, concurrence des travailleurs entre eux, concurrence de la femme et de l'enfant contre le mari ou le père. Ainsi, l'homme est chassé de l'atelier par la science et par la faiblesse, comme par les luttes de la faim; s'il ne va pas au dernier rabais, il faut qu'il chôme, et pour lui, chômer, c'est mourir!

Quand il est chef de famille, il peut exploiter ses petits et faire suer son ménage par toutes ses veines : mais ces tristes esclaves échappent bientôt à sa tutelle, et se marient, à peine nubiles, pour exploiter des petits à leur tour.

Ce n'est déjà plus l'homme, c'est l'animal; de là, ces générations chétives, hâves et rabougries, que l'Enquête peint

comme des moucherons pullulant sur le fumier, et s'endormant dans les ivresses des narcotiques empoisonnés, pour chercher à tromper la pensée et la douleur.

Maigre et pâle troupeau d'hommes-enfants, ils traversent la vie loin du soleil et des idées, sans qu'un rayon vienne les caresser, une brise les rafraîchir dans cet antre des tourments.

Et la terre, qu'il féconde, est-elle plus douce au travailleur que les bagnes industriels des villes?

L'Enquête nous l'a dit : dans les contrées *les plus fertiles* de l'Angleterre, l'agriculture ne paye pas au prolétaire ses rudes labeurs, le prix du pain, et puis, elle s'en va tombant, se transformant du labour en pacage, de la culture du froment en prairies pour les troupeaux ; ainsi, la chaumière et le cottage, chaque jour, disparaissent : on *éclaircit* les domaines pour chasser l'homme qui ne rend plus la rente du bœuf, et la terre se fait partout solitaire.

Autre phénomène de décadence : sur les points où l'on creuse encore le sillon, où la semence est jetée, les marchandeurs des villages arrivent et poussent des bandes de travailleurs embrigadés au rabais : les récoltes s'y font, à forfait, par ces légions mouvantes qui ne tiennent plus au sol, et les servants naturels, les ouvriers du domaine sont, de toutes parts, expropriés par ces colonnes massées de la concurrence. Aussi, l'homme à qui l'on prend son travail après lui avoir volé la terre, le prolétaire des champs, se venge-t-il par l'incendie, comme le nègre des plantations américaines, et quand le maître a fait enlever le toit pour le chasser de sa hutte, il va, lui, la torche à la main, visiter les récoltes et les fermes du maître.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un des côtés de cette universelle détresse, et non, certes, le plus hideux, quoique l'expédient soit sauvage. Vous souvient-il, entre autres, de ces clubs de la mort, et de la spéculation pratiquée sur les vieillards, sur les enfants, dans cette assurance mutuelle pour les funérailles ?

Et la société, comment se défend-elle dans ce duel à mort? N'a-t-on pas vu dernièrement un garde qui, pour se préparer une preuve contre un malheureux coupable du vol de quelques aliments, lui coupa l'oreille et l'apporta tout naturellement à l'audience, afin de mieux constater son identité.

Quant aux mœurs, c'est le scandale cynique, absolu, c'est la promiscuité, au milieu de ces clans mobiles où, comme dans les grands ateliers, grouillent tous les vices.

La mer, la mer elle-même, dont l'immensité ne suffit point à l'ambition de l'Angleterre, est aujourd'hui mauvaise au prolétaire anglais : le matelot marchand n'y peut vivre, tant a baissé le salaire, sous l'énergique pression des concurrences, et le matelot-soldat déserte pour le pavillon américain.

« Vous battriez-vous pour l'Angleterre? a demandé l'En-
« quête à ces rudes enfants de la mer. — Non, cent fois
« non, a répondu le chœur des matelots; on ne vit plus sur
« les ponts de l'Angleterre. »

Et l'homme des champs a proféré aussi cette parole désespérée!

Ainsi, de même que le monopole de la terre avait tout épuisé, le capital, à son tour, a tout souillé, tout éteint dans l'âme anglaise. Implacable dans ses appétits et dans ses fièvres, en forçant la misère, il a tout tué, jusqu'au saint amour de la patrie! Il a semé l'intérêt et l'égoïsme, l'intérêt et l'égoïsme calculent et lui répondent.

O France, conserve bien, au plus profond de ton cœur, le culte de *l'idée!* Là est ta force, là est ton indestructible grandeur. C'est elle, elle seule qui put, en 92, te défendre contre l'Europe coalisée, et précipiter sur le monde, pour battre le rappel de la délivrance, tes enfants pieds nus, sans pain, aux mâles accents d'un hymne guerrier!

L'Angleterre des lords et des marchands est donc, au-

jourd'hui, reniée par tous ses fils, ceux des champs, comme ceux des villes, comme ceux des mers.

D'une autre part, la famille est impossible au prolétaire, impuissant à nourrir son père et ses enfants. Malheur au jeune ouvrier qui n'abandonne pas les vieillards de son sang ou qui prend compagne! Chaque fils que Dieu lui donne est un impôt nouveau qui l'écrase, et dont il bénit le ciel de l'exonérer; il a dans son vieux père un ennemi de sa faim, et fût-il, entre tous, habile, actif et fort, de par la tyrannie de la terre ou du capital, il faut qu'il succombe.

La prostitution est la nécessité de la femme, elle fait partie de son travail régulier, elle est dans les conditions *fatales* de sa subsistance. Triste ressource bientôt, car l'épuisement, remplissant ici le rôle de la vertu, est devenu le *frein salutaire*.

Voilà la grande société britannique, telle que l'a faite l'âpre curée des marchands, après l'exploitation des seigneurs. — Plus de pudeur, plus de famille, plus de patrie, plus de devoirs aimés. — Le sang appauvri dans les veines, les générations abruties, les mœurs perdues, les cœurs fermés, et partout la haine qui germe pour l'avenir.

Voilà l'histoire d'une aristocratie!

Et, sans contredit, de l'aristocratie la plus intelligente, la plus éclairée, la plus religieuse qui fut jamais.

Était-ce bien la peine à l'oligarchie britannique de souiller les annales humaines de ses crimes et de piller le monde, pour faire à son pays de pareilles destinées?

A des maux si cruels y a-t-il des remèdes?

LIVRE QUATRIÈME.

I

Du crédit public et du crédit privé.

Les économistes, aussi bien que les financiers de nos jours, confondent souvent le mécanisme de la circulation avec le crédit en lui-même, et cependant rien n'est plus distinct. Entre les banques et le crédit, il y a la même différence qu'entre le moyen et la cause. Indépendamment de toute forme, le crédit n'a que deux sources : l'agriculture, que Sully appelait les mamelles de l'État, la production manufacturière, dont Colbert avait senti toute l'importance. Le commerce et la marine, si considérables qu'on les suppose, ne sont eux-mêmes que les instruments servant à mettre à la disposition des consommateurs les produits agricoles et manufacturiers du dedans et du dehors. Ce sont

donc, en thèse générale, des éléments d'organisation secondaire.

Quelques peuples, il est vrai, ont fait du commerce maritime le principal objet de leur activité. Dans l'antiquité, Tyr et Carthage, Venise et la Hollande dans l'ère moderne, ont atteint et conservé, pendant plus ou moins de temps, une haute prospérité. La Grande-Bretagne a succédé à la Hollande comme celle-ci avait succédé à Venise, et cependant, malgré l'avantage particulier qu'elle devait à son agriculture et à son industrie, sa fortune maritime, comme on l'a vu, est à son déclin.

On ne saurait donc trop se garder de mesurer la richesse véritable d'un peuple sur le nombre de ses vaisseaux ou de ses maisons de banque. Si perfectionnés que puissent être l'organisation du crédit et l'appareil de la circulation en Angleterre, cela ne prouve pas que son crédit repose sur des bases fortes et durables. C'est ce que je vais examiner.

On sait en quel état de délabrement est tombée l'agriculture, on connaît les causes de cette situation. Quoi que fasse l'Angleterre, elle ne pourra jamais tirer de son sol les aliments nécessaires à sa population qui multiplie sans cesse. On sait également comment, l'épuisement de l'agriculture réagissant sur les manufactures, celles-ci sont à la veille d'une inévitable catastrophe. Est-il besoin de répéter que les manufactures, en se mettant à la merci d'une concurrence effrénée, n'ont pu se soutenir, dans ces derniers temps, qu'au prix des plus ruineux sacrifices, et que ces sacrifices touchent à leur dernière limite?

Or, quand les seuls éléments essentiels de la richesse viennent à manquer à l'Angleterre, — et cela ne saurait plus être douteux, — ne peut-on pas affirmer que son crédit est dénué de solidité?

Des faits nombreux, irrécusables, viennent d'ailleurs confirmer cette opinion. Le retour périodique et la fréquence croissante des crises commerciales dont l'Angleterre est le

théâtre depuis la paix de 1815, ne laissent aucune incertitude à cet égard. On a voulu, pourquoi le nierais-je? élever à l'état de système la nécessité des interruptions subies par les affaires commerciales. C'était, disait-on, un moyen de liquidation qui n'était pas sans avantage, puisqu'il permettait de dresser en quelque sorte l'inventaire des principales maisons de commerce. Étranges remèdes, en vérité, qui doivent finir par tuer le malade, sous le prétexte de tuer la maladie!

Qu'au retour de la paix, ayant à liquider l'énorme passif d'une guerre de vingt-cinq années, l'Angleterre ait subi une crise, cela se conçoit. La cessation des hostilités, en changeant les conditions économiques de la production et du commerce, devait déterminer un moment d'arrêt dans les affaires. Mais qu'on ne l'oublie pas, l'Angleterre a vu augmenter ses embarras, à mesure qu'elle s'éloignait de la période de guerre qu'elle venait de parcourir, bien que le développement de ses instruments de crédit reçût chaque jour de nouvelles améliorations. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'à cette époque, son agriculture n'était pas moins florissante que son industrie. La première était protégée par des tarifs qui lui garantissaient des prix élevés, et la manufacture, de son côté, n'ayant pas encore de rivales, dominait les marchés des deux mondes. Cependant, depuis trente ans, le commerce et l'industrie de la Grande-Bretagne n'ont fait que marcher de catastrophes en catastrophes. Il y a donc quelque chose de plus important pour un pays que l'accroissement de la richesse commerciale et manufacturière, c'est le mode de distribution du revenu général.

Quoi qu'il en soit, et pour rester dans l'ordre d'idées que je veux parcourir, je dirai que les crises financières de 1825, 1836, 1839 et 1847, ont suivi ou précédé les crises qui se déclarèrent en 1819, 1829 et 1841 dans l'industrie cotonnière. Sans en chercher les causes spéciales, en faut-il

davantage pour prouver que nulle part le crédit n'est soumis à de pareilles fluctuations?

Quant à la France, au contraire, où les moyens de crédit sont cependant si inférieurs à ceux dont dispose la Grande-Bretagne, ni les révolutions de 1830 et de 1848, ni la disette de 1846-47, ni les folles entreprises, ni le contre-coup des crises extérieures, n'ont enfanté des désastres comparables à ceux que l'Angleterre a subis à tant de reprises. Que doit-on en conclure? Que si le mécanisme du crédit est moins perfectionné en France qu'en Angleterre, il y est du moins plus solidement établi.

Certes, je ne me dissimule pas combien est vicieuse et insuffisante l'organisation financière de la France. Je sais tout ce que l'esprit de concurrence et de monopole a répandu de maux sur mon pays depuis vingt-cinq ans, mais je constate avec bonheur que les deux sources vives de la production agricole et manufacturière n'étant point taries chez nous, comme elles le sont en Angleterre, le champ de l'avenir n'est pas fermé pour la France comme il l'est pour la Grande-Bretagne. Chez nous le fonds reste, l'instrument seul est à perfectionner.

En Angleterre, la propriété est grevée au delà de sa valeur, les deux tiers du capital anglais sont engagés dans les emprunts hypothécaires, la dette est de 22 milliards, et l'impôt plus lourd que chez nous, après avoir dévoré les crédits ordinaires, ne s'alimente plus que par les expédients extraordinaires, comme l'*income-tax,* moyen réservé jusqu'à ce jour *pour les nécessités de la guerre*. Cette taxe, temporaire et patriotique, décrétée en sus de toutes les taxes habituelles, pour trois années seulement qui devaient expirer d'abord en 1845, puis en 1849, quand cessera-t-elle? Quelques personnes, je le sais, ont été frappées d'une légère économie opérée sur le budget de 1850, mais ont-elles réfléchi que la réduction portait en partie *sur les moyens de défense* du pays, et que l'équilibre était dû seulement aussi

au maintien de l'*income-tax,* qui, de l'aveu de tous les hommes d'État, achève d'épuiser le pays, et mange, par anticipation, les ressources *de salut public.*

Si la France n'a que trop marché dans cette voie funeste, elle est encore, Dieu merci! bien loin d'être arrivée au même point que sa rivale, et la démocratie pourra cicatriser ses plaies, avant qu'elles soient devenues incurables.

Ce n'est pas une impression toute personnelle que je formule ici; je ne fais que traduire les paroles de l'*Edinburgh Magazine,* lequel dit, dans son numéro du 1er avril 1850, que « si jamais capitalistes ont dû être préoccupés d'une interruption ou même d'une cessation complète dans le payement de leurs rentes, ce sont, à coup sûr, les capitalistes anglais. » — « Ils pensent, dit l'auteur de l'article, que tout « intérêt peut être impunément ruiné dans le pays, sans « qu'ils soient eux-mêmes engouffrés dans le naufrage; « trompés par la parfaite régularité avec laquelle leurs « rentes ont été servies depuis cent cinquante ans, ils ne « peuvent concevoir qu'il en soit autrement. Ils s'atten- « draient plutôt à ne pas voir le soleil se lever le matin, qu'à « ne pas recevoir exactement leur dividende en janvier et « en juillet. Leur confiance pourrait s'évanouir bientôt ce- « pendant, car c'est sur le revenu national que leur créance « est servie, et le revenu national a reçu de mortelles at- « teintes. »

Il faut bien, en effet, que le revenu national soit gravement menacé, pour que l'opposition parlementaire prenne sur elle la responsabilité de demander la réduction de l'armée de terre et de mer, au milieu de l'Europe en armes, et qu'elle aille même jusqu'à tenir en réserve, dans son programme, l'abandon des colonies.

Comprend-on l'Angleterre sans colonies?

On me permettra donc de poser en fait que, indépendamment de sa constitution organique, et si parfait que

puisse en être le mécanisme, le crédit en Angleterre ne repose que sur un mensonge.

Est-il besoin maintenant de jeter un coup d'œil sur ses établissements de crédit? Je le ferai en quelques mots, moins pour ajouter à un argument sans réplique, que pour en finir avec un préjugé trop répandu sur le continent.

La banque d'Angleterre est la clef de voûte de l'organisation financière de la Grande-Bretagne. Tous les intérêts commerciaux et industriels viennent se rattacher à ce grand centre. Sa charte a été renouvelée, en 1844, pour neuf années. Elle peut émettre des billets sur garantie jusqu'à concurrence de 14,000,000 de livres (350,000,000 de francs), sauf à obtenir du gouvernement l'autorisation de reculer cette limite. Quant au papier que le département des émissions de la banque (*Issuing department*) peut mettre en circulation, en dehors de ce maximum, il doit être représenté, dans ses coffres, par une égale quantité d'espèces métalliques qui lui auraient été remises en dépôt.

Les garanties qui doivent répondre de l'émission des 14,000,000 de livres ne se composent que pour une faible partie d'effets de commerce, la banque ayant à peu près abandonné l'escompte des valeurs commerciales. Ces garanties consistent, soit en bons de l'échiquier qu'elle reçoit pour gages d'avances faites au trésor, soit de rentes consolidées qu'elle achète pour tenir lieu de numéraire improductif.

Quant à sa réserve métallique, elle provient exclusivement des dépôts qui lui sont confiés, tant par les établissements publics que par les particuliers, et pour lesquels elle ne paye aucun intérêt. Son capital était primitivement de 14,553,000 livres (363,825,000 francs); mais, depuis longtemps, il a été absorbé par le gouvernement, qui lui en paye l'intérêt à 3 pour 100. En 1823, elle fit une nouvelle avance au gouvernement de 13,080,000 livres (327,000,000 de francs); de sorte qu'aujourd'hui, et malgré les remboursements opérés dix ans plus tard, elle est intéressée pour

près de 700 millions dans la dette flottante ou consolidée.

Deux choses sont à considérer sur ce point : la première, que la banque d'Angleterre n'a plus un centime pour répondre du payement de ses effets, situation anormale pour un établissement de crédit qui ne doit emprunter son influence qu'à sa solvabilité personnelle. En effet, par l'immobilisation de son capital, elle n'a plus à offrir que des garanties purement morales au public, et n'est, en réalité, qu'une fabrique de papier-monnaie, pour la juger avec les doctrines de l'école de Smith.

La seconde, c'est qu'après avoir disposé de la totalité de son capital, on s'étonne qu'elle ait pu prêter au gouvernement une somme de plus de 300 millions. D'où venait cet argent? Comment a-t-elle prêté ce qu'elle n'avait pas? La réponse est facile. La banque d'Angleterre tient dans ses mains la planche aux assignats, et elle a battu monnaie. Mais c'est le public qui a été, dans cette circonstance, le véritable prêteur, en recevant comme espèces les billets de banque mis à la disposition du gouvernement, billets à cours légal et forcé, ce qui n'empêche pas la banque de se faire payer un intérêt annuel de 2 et demi pour cent par le trésor.

Pour ce qui est du gouvernement, sa position n'est pas plus honorable. Tuteur légal d'une nation de vingt-huit millions d'hommes, il fait avec la banque un commerce que l'opinion flétrit, avec raison, comme frauduleux. Au lieu d'emprunter de l'argent pour ses besoins, il se fait donner des billets par la banque, en échange de coupons de rente, ou de certificats de la dette flottante. En d'autres termes, le gouvernement et la banque échangent entre eux du papier de circulation, comme ces commerçants gênés qui ne reculent leur faillite qu'en courant à la banqueroute.

Si la banque n'a de garantie que dans les engagements du trésor, sur quelle garantie reposent, à leur tour, les engagements du trésor, sinon sur l'impôt qui a atteint ses dernières limites ?

A quoi bon poursuivre l'examen approfondi de la situation financière de la banque d'Angleterre et des banques publiques et privées dont elle est le suprême régulateur? Tout est dans le fait que je viens de signaler.

J'ai dit que la banque d'Angleterre négligeait de plus en plus l'escompte des valeurs commerciales, pour reporter toute son activité sur les fonds publics. C'est aussi à ce genre d'opérations qu'elle demande ses revenus. Indépendamment des intérêts qu'elle touche pour les prêts qu'elle a faits à l'État, elle reçoit à titre d'abonnement une somme de 168,000 livres (4,200,000 fr.) pour le service du trésor et les transferts, sans compter la jouissance de vingt jours qui lui est accordée pour prix du mouvement des fonds.

Ce n'est pas tout : afin que la suprématie de l'argent soit mieux constatée, c'est la banque qui règle le taux des intérêts de la dette flottante, comme elle fixe le taux de l'escompte commercial. En un mot, c'est la banque d'Angleterre qui tient dans ses mains le crédit public et privé.

Et ce n'est pas seulement en Angleterre que la banque exerce cette direction suprême; elle pèse sur le crédit du globe entier, de sorte qu'en définitive, la sécurité commerciale des deux mondes est à la merci d'un pays, où l'état désespéré de l'agriculture et de l'industrie tarit les sources du crédit, et va stériliser l'impôt.

On fait grand bruit des trésors enfouis dans les caves de la banque d'Angleterre, mais on oublie que cette réserve provient de dépôts qui peuvent être retirés demain, et qui placeraient cet établissement en face d'une circulation considérable sans aucune garantie monétaire.

Il se peut que la banque soit indépendante du gouvernement, bien qu'en effet, elle suive sa fortune; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le trésor n'est pas indépendant de la banque. Les deux intérêts sont d'ailleurs tellement enchevêtrés qu'il serait superflu de rechercher auquel d'entre eux revient la puissance. Ce que j'ai à constater, c'est qu'ils sont

soumis aux mêmes chances, et qu'ils ne vivent qu'à l'aide d'une association illicite, chacun n'osant nier ses plaies et se contentant de faire croire à la solvabilité de son complice.

Combien de temps encore se prolongera cette comédie? c'est à la misère du peuple à répondre. Quand l'agriculture et l'industrie auront épuisé leurs dernières ressources, quand le commerce et la marine seront entièrement paralysés, et ce résultat ne se fera pas attendre, la banque et le trésor s'abîmeront du même coup, emportant les suprêmes espérances de l'aristocratie.

Faut-il demander à la banque elle-même la preuve que la confiance décroît visiblement? Les hommes d'argent ne récuseront pas sans doute un pareil témoignage. Eh bien, tandis que les coffres de la banque regorgent d'espèces, la circulation en billets est au-dessous du maximum fixé par l'acte de 1844 sur le renouvellement de sa charte. Or, si elle n'use pas de la latitude qui lui est accordée, ne doit-on pas en conclure qu'elle éprouve elle-même des craintes sérieuses sur la situation du pays? Quand la confiance enfle les voiles du crédit, la banque sait bien se dépouiller de cette réserve. Elle s'inquiète peu de tenir dans ses coffres des millions par centaines; un encaisse dix fois moindre suffit pour la rassurer et subvenir aux nécessités d'une circulation qui se renouvelle à chaque instant. Aujourd'hui, au contraire, toutes ses précautions ne font qu'attester l'étendue de ses méfiances; les prêts hypothécaires deviennent de plus en plus difficiles, l'industrie est en perte, le commerce d'exportation et la marine en décroissance. Il n'y a qu'une chose qui soit en voie de progrès, c'est la réserve de la banque.

Elle doit du moins, dit-on, à la puissance de son encaisse le bénéfice du change. Cette assertion est parfaitement contestable. Si l'Angleterre a conservé cet avantage, cela tient simplement à ce que l'or est la monnaie légale en Angleterre.

Veut-on savoir, au surplus, d'où viennent les millions

qui sont renfermés dans les caves de la banque? Il faut songer, — et c'est là un fait officiel, — que depuis la révolution de Février, il s'est fait une importation considérable de numéraire dans la Grande-Bretagne. Les touristes anglais ont déserté le continent pour rentrer dans leur île, et cette circonstance a ramené à Londres une somme qu'on évalue à 500 millions au moins. D'un autre côté, les aristocrates d'Italie, de France, d'Allemagne, ont fait passer en Angleterre une partie de leurs capitaux, et c'est rester au-dessous de la vérité que d'évaluer cette importation d'or et de lingots à une autre somme de 500 millions. Sans ce milliard, peut-on dire comment l'Angleterre aurait vécu depuis deux ans?

Il est difficile de séparer le crédit privé du crédit public, puisque l'un et l'autre pivotent sur la banque d'Angleterre. D'un bout du territoire à l'autre, toutes les pulsations du corps social viennent répondre à ce grand centre qui naguère renvoyait partout la vie et l'activité. Les banques d'Écosse, la banque d'Irlande n'existent, à proprement parler, que sous le bon plaisir de la banque d'Angleterre, dont elles sont aujourd'hui les très-humbles esclaves. Dès lors il n'est pas nécessaire de leur consacrer une mention plus explicite. Quant au crédit privé, il est réparti par un certain nombre de maisons de banque qui sont directement en rapport avec les négociants. Ces maisons n'ont généralement qu'un capital restreint ou compromis, soit dans les fonds publics, soit dans les affaires industrielles et coloniales. Leur caisse s'alimente exclusivement par les dépôts qu'elles reçoivent de leurs clients, l'usage général, en Angleterre, étant de ne conserver que ce qu'il faut d'argent pour les besoins courants et de payer en mandats sur son banquier.

Ainsi, là encore se retrouve le caractère qui a été constaté plus haut dans les opérations de la banque. Les banquiers sont des intermédiaires commandités par leurs clients et recevant le crédit au lieu de le donner.

A côté et même au-dessus des banquiers, on compte d'immenses fortunes cachées sous le modeste comptoir des marchands de la Cité. Eh bien, ces fortunes colossales ont l'énorme inconvénient de ne pouvoir se réaliser; pas une seule ne supporterait l'épreuve d'une liquidation. En Angleterre, les commerçants ne se retirent pas des affaires, comme cela se pratique en France. Ils meurent en transmettant à leurs enfants, non pas un héritage net et solide, mais un grand courant d'affaires basé sur un crédit souvent imaginaire. Sans doute, il est d'opulentes exceptions; mais, en thèse générale, le crédit privé n'est pas moins fictif que le crédit public. Aussi, quand une maison vient à manquer sous le coup d'une crise commerciale, vous voyez le mal se propager à l'infini. Une faillite en entraîne vingt autres, dont chacune se répercute à l'instant même en autant de sinistres.

Existe-t-il rien de pareil en France? La crise financière de 1847 elle-même prouve que, dans ce dernier pays, le crédit a des racines bien autrement résistantes. Grâce à l'incurie coupable du gouvernement de cette époque, la disette a causé une énorme perturbation dans la richesse publique, si fortement ébranlée déjà par le jeu exagéré des actions de chemins de fer. Malgré cette double influence, toutes les banques particulières n'ont pas été réduites à liquider, comme dans les Trois-Royaumes, au moyen de la banqueroute, et la banque de France, loin d'avoir été ruinée, a pu venir en aide à la banque d'Angleterre, en lui prêtant 50 millions, sans lesquels elle sombrait. L'Europe n'a pas encore perdu la mémoire de la calamité financière qui a affligé la Grande-Bretagne pendant cette même année 1847, et je n'ai pas à insister sur ce point. Je me bornerai à faire remarquer que, même à l'état normal, chaque année amène un débordement de sinistres dont aucun peuple d'Europe n'offre l'équivalent. Sans parler des faillites qui se règlent judiciairement, et dont le nombre et l'importance

sont considérables, celles qui se terminent par des arrangements amiables sont dix fois plus nombreuses. Dans un pays où le temps vaut de l'argent (*time is money*), le commerce n'aime pas à supporter la lenteur des procédures. A chaque instant, des arrangements se signent à 10 ou 15 pour 100, et le lendemain, réhabilité par une transaction souvent frauduleuse, le failli de la veille recommence ses opérations sur une plus grande échelle, sans avoir même à rencontrer la moindre apparence de méfiance. Tant il est vrai que le commerce, en Angleterre, est un jeu où la probité n'est pas de mise, où la modestie n'accompagne que rarement la défaite!

Que peut être le crédit dans un pays où, de l'aveu de tous, le produit et l'outillage agricoles ont perdu plus d'un milliard 250 millions en un an, par suite de la nécessaire introduction des céréales; dans un pays où, d'après leurs propres déclarations, les manufacturiers fabriquent pour fabriquer, afin de ne pas laisser périr les capitaux qu'ils ont engagés, mais en supportant 50 pour 100 de perte sur les dernières années; dans un pays où la plus gigantesque des compagnies, la compagnie des Indes, est elle-même au-dessous de ses affaires de plus d'un milliard, et ne devra la continuation de son privilége homicide qu'à l'impossibilité où est l'État de payer cette dette qu'il a endossée pour prix de la souveraineté des Indes; dans un pays où le capital consacré aux chemins de fer est en perte du tiers à la moitié, sur toutes les lignes sans exception; dans un pays où la plupart des compagnies se trouvent dans un inextricable embarras, obligées qu'elles sont déjà de renouveler leurs rails et tout leur matériel?

Je n'ai rien exagéré; les faits que je cite, les arguments que j'ai développés défient la controverse. Ce n'est pas un ouvrage théorique que je soumets à mes concitoyens; je n'ai donc pas dû, pour apprécier les faits, me placer à un point de vue contraire aux doctrines de l'école anglaise. L'organi-

sation du crédit, en Angleterre, est basée sur le principe de la concurrence et du laisser-faire; il fallait donc accepter cette donnée pour en juger impartialement les effets. Qu'il y ait peu de sincérité sous ce drapeau, que cette doctrine conduise fatalement au monopole, qu'elle soit condamnable à tous égards, c'est ce que je n'ai pas besoin de démontrer.

La conclusion qu'il me reste à tirer est celle-ci : de quelque côté que l'on porte les yeux, on voit les efforts les plus persévérants aboutir uniformément aux plus déplorables résultats. La banqueroute est partout imminente, car partout le crédit est fictif, l'opulence mensongère. Dans la Grande-Bretagne, il n'y a de réel au fond des choses que la misère, la misère universelle. Le gouvernement et les banques d'État, aussi bien que les banques privées et les maisons de commerce de tout rang, les armateurs comme les agriculteurs et les manufacturiers, enfin tous les auteurs de ce sombre drame qui se joue depuis si longtemps en Angleterre, sont frappés au cœur.

Il faut le dire bien haut, il n'y aura désormais de crédit possible que chez les peuples où le travail sera libre et honoré, où le monopole du capital disparaîtra devant l'association des bras et des intelligences, où les lois de la fraternité internationale présideront à l'organisation économique. Les peuples, éclairés par le désolant et salutaire exemple de l'Angleterre, comprendront peut-être enfin que la science du mal a ses limites, et qu'au delà, c'est la mort.

II

Loi des pauvres. — Workhouses. — Ragged schools. Émigration.

En jetant un regard sur le tableau des populations de l'Europe, on est frappé de ce phénomène, que le paupérisme s'accroît en raison du développement de l'industrie. Plus une nation devient manufacturière, plus, chez elle, augmente la misère. Ainsi, l'Angleterre et la Russie sont aux deux extrémités de l'échelle, l'Angleterre au sommet du paupérisme, la Russie au premier degré seulement, et cette loi s'accomplit, chez toutes les autres nations, dans les termes que je viens de poser.

Il est donc bien vrai que, sous le rapport physique, l'ouvrier de nos jours est plus malheureux que ne le fut l'esclave antique, que ne le fut le serf du moyen âge; il est donc bien vrai que, de toutes les servitudes, le salariat est la pire comme il doit être la dernière; il est donc bien vrai que jamais armée vaincue et en déroute n'a présenté un plus lamentable spectacle que l'armée industrielle triomphante.

Comment en serait-il autrement, quand l'industrie n'est

qu'un combat où *prend qui peut, garde qui peut!* selon la devise des conquérants? Comment, soumise elle-même aux dures exigences du capital, aux soubresauts perpétuels du commerce, à ses fluctuations, à ses alternatives, pourrait-elle offrir, aux masses d'hommes qu'elle agglomère dans les grands centres manufacturiers, cette sécurité de salaire qu'amenait aux champs le retour périodique et toujours uniforme des saisons?

Vous concluez donc contre l'industrie? va-t-on dire. — Non, — je conclus simplement contre les principes qui président aujourd'hui à son organisation.

L'économie politique, telle qu'elle est constituée, n'embrasse que la partie métaphysique de la loi sociale; elle a fait l'ontologie de la richesse, elle en a méprisé la *morale*. Elle est devenue une science aussi abstraite que celle des nombres, sans plus de rapports que la géométrie avec la politique et l'humanité. A ses yeux, les nations ne sont que d'immenses ateliers, — l'homme, une marchandise à consommer et à produire, — la vie humaine, un capital. — Tout se pèse et se calcule, rien ne se sent. — Où y a-t-il place, dans tout cela, pour les pulsations du cœur dont chacune, cependant, peut être une souffrance?

Elle n'a vu, étroitement, sèchement, que la création brute de la richesse, quand elle devait assigner, comme but légitime à ses travaux, le bien-être du plus grand nombre.

Quelle a été sa méthode? Pour briser les entraves et les lourdes servitudes du moyen âge, elle a invoqué les principes de liberté et posé la règle du *laisser-faire*.

De cette règle qui ne pouvait être qu'une arme de guerre, qu'un expédient de transition, elle a fait un principe durable, absolu. Elle a pris un accident pour la condition permanente de la vie, la confusion qui précède l'ordre pour l'ordre lui-même.

Là est son tort, là est son crime.

Le *laisser-faire*, en accordant à tous les intérêts qui di-

visent la société la permission d'agir, ne favorise pas seulement le travail, il favorise aussi des intérêts opposés au véritable bonheur des nations; il ressuscite indirectement, contre le travail, les priviléges iniques qu'il avait détruits : au bout de l'extrême liberté des riches et des forts, se trouve la servitude des pauvres et des faibles.

Non, le *laisser-faire* absolu ne vaut pas mieux dans le régime industriel que dans le régime politique; son véritable nom, on l'a dit, est l'anarchie. Il n'est pas vrai que les intérêts des individus et des classes d'individus s'équilibrent d'eux-mêmes, de façon à former une harmonie universelle qui serait l'intérêt de la société tout entière; entre toutes les prétentions individuelles, il faut qu'une volonté souveraine, la volonté collective, intervienne et prononce. La liberté, sans doute, est de tous les droits le plus précieux; mais tous les droits ne sont-ils pas réglés et limités par des devoirs?

Eugène Buret, dans son patriotique ouvrage, a merveilleusement fait ressortir cette nuance délicate : « Laisser « chacun faire ce qu'il a droit de faire, c'est le principe fon- « damental de la justice sociale, et les fonctions de l'in- « dustrie en profitent comme toutes les autres. Si le *laisser-* « *faire* est principe de richesse et de production, ce n'est « qu'indirectement, comme la garantie de la sécurité des « biens et des personnes qui est une des premières condi- « tions de la création des richesses. Mais ce n'est pas ainsi « que l'a entendu l'économie politique. Elle a vu dans le « *laisser-faire* un principe direct, un agent immédiat de « production, car son axiome fondamental proclame que « tout va pour le mieux, quand tout est abandonné à sa « propre tendance, que les intérêts se faisant tout seuls « contre-poids, il n'y a qu'à les laisser à eux-mêmes pour « obtenir l'harmonie sociale. »

La guerre perpétuelle, les hommes s'entre-dévorant, voilà donc, selon elle, le seul moyen d'obtenir la paix!

Aussi l'on sait quels effets désastreux a produits ce principe, opérant sous la pression toujours croissante du capital. La nouvelle industrie s'est approprié la richesse, comme les vainqueurs se sont approprié le sol : elle a procédé par les vigoureux efforts de l'individualisme; elle s'est jetée, avec toutes ses forces, sur le terrain de la production, comme dans une mêlée, sans autre souci que de vaincre au plus vite; elle a prodigué la vie des hommes qui composaient son armée, avec autant d'indifférence que les grands conquérants. Son but était la possession de la richesse et non le bonheur de l'humanité.

Voilà, je le répète, ce que j'attaque, et non pas l'industrie; voilà ce qui doit disparaître, car l'industrie, ainsi organisée, marche fatalement vers un terme opposé à celui que poursuivent la philosophie et la politique modernes. Il n'est pas possible, quand la philosophie et la politique concourent si activement à l'affranchissement de tous les hommes, que les plus mauvais effets de la servitude, comme le vice et l'ignorance, soient fatalement maintenus et même introduits de nouveau, dans le monde, par l'industrie.

M. Droz a dit : « Il faut s'occuper autant des hommes que des produits, par la raison que les produits sont faits pour l'homme et non l'homme pour les produits. »

Le cœur, la justice, la raison vont plus loin : il faut s'occuper de l'homme avant les produits, car, sous le travail, valeur d'échange, réside une valeur morale, une créature humaine, avec toutes les délicatesses de ses sensations, une chose sainte!

Eh bien! c'est pour avoir poussé les principes de l'école économique aux conséquences les plus sauvages, c'est pour avoir oublié — en étudiant les variations de l'offre et de la demande — la vie, la santé, la moralité de plusieurs millions d'hommes engagés dans la question, que l'Angleterre a réduit à l'indigence plus des deux tiers de sa population, et que, depuis dix ans, elle a vu augmenter, dans d'effroya-

bles proportions, la misère *officielle* elle-même, c'est-à-dire la détresse à son dernier terme et dans toute son horreur.

Qu'a-t-elle pour neutraliser ce fléau? Le budget des pauvres, l'aumône publique et privée.

Ah! sans doute, il est bien de donner à ceux qui ont faim, à ceux qui ont soif, de vêtir ceux qui sont nus; mais, quand la misère s'est développée dans toute son énergie, la traiter autrement que dans ses causes, autrement que par une transformation sociale, c'est tenter follement d'épuiser l'Océan, comme ce candide enfant qui s'y efforce, une coquille à la main, ainsi que nous le représente un des maîtres de la peinture.

A quoi bon insister sur l'immoralité d'un pareil moyen qui dégrade l'homme en le nourrissant, non de travail, mais de charité, non de son droit, mais d'aumône? A quoi bon parler de son insuffisance, trop hautement attestée par l'état désespéré dans lequel gémissent, ici, les travailleurs des villes et des campagnes?

L'Angleterre, par son opiniâtreté même, est, de toutes les nations, celle qui a fait la plus cruelle et la plus décisive expérience de l'inefficacité des palliatifs.

Ainsi, sa taxe des pauvres, toujours grossissant depuis 1790, était devenue, après 1830, une charge si lourde pour le pays que l'agriculture et le commerce en étaient profondément affectés. On le croirait à peine : dans quelques localités, le revenu tout entier de la propriété foncière était absorbé par cette taxe. Le rapport de 1833 constate des abus de toutes sortes, des malversations révoltantes dans l'administration, et, souvent chez les individus assistés, la débauche et l'ivrognerie.

Cela devait être : la subvention des paroisses agissait sur les populations pauvres de la même façon que la charité calculée des couvents agissait, autrefois, sur les peuples d'Espagne et d'Italie. Habituant les hommes à compter sur d'autres moyens d'existence que le travail, elle brisait, en

eux, le ressort de dignité et de courage qui, seul, pouvait les soutenir et les faire progresser. La charité publique, quoi qu'en ait dit récemment un illustre insensé qui la posait comme une réforme et une amélioration sociale, la charité marche entre deux écueils qu'elle ne peut éviter : ou elle est insuffisante pour soulager efficacement celui qui réclame ses secours, ou elle ne le relève de la détresse qu'aux dépens de la moralité. Elle lui communique, en échange de ses dons, les vices du *lazzarone* et du mendiant.

Que fit donc l'Angleterre en 1834? Elle eut recours, il faut le dire, à une loi de salut public, presque de désespoir.

Pour alléger cet impôt écrasant, elle a inexorablement appliqué au paupérisme le remède indiqué par Malthus : « que chacun, en ce monde, réponde de soi et pour soi! Tant pis pour ceux qui sont de trop ici-bas; on aurait trop à faire si on voulait donner du pain à tous ceux qui crient la faim; qui sait même s'il en resterait assez pour les riches? Comme la population tend sans cesse à dépasser les moyens de subsistance, la charité est une folie, un encouragement public donné à la misère. » — « Faisons, s'est écriée l'Angle-« terre, faisons une franche application *du laisser-faire, du* « *laisser-passer*. Jusqu'à ce jour, nos secours qui nous rui-« nent n'ont pas diminué d'un seul le nombre des miséra-« bles; eh bien! laissons faire la misère, laissons passer la « mort. »

Dès lors, en principe, plus de distribution d'argent aux familles indigentes, pour suppléer au défaut ou à l'insuffisance des salaires, plus d'assistance à domicile, mais une maison de travail, un *workhouse,* où l'on achète le pain de la charité légale au prix de la liberté, au prix de la séparation de la famille.

On doit comprendre la réduction qui s'est opérée immédiatement, sinon dans le chiffre de la misère, du moins dans le chiffre de l'impôt paroissial destiné à lui venir en aide. En effet, une administration plus régulière et plus concen-

trée, l'union de plusieurs paroisses s'entendant, entre elles, pour économiser sur les frais généraux de régie, ont apporté une notable modification à cette taxe dans les premières années qui ont suivi la loi de 1834.

Cela n'a pas été de longue durée ; la misère, qui n'était que refoulée, derechef s'est fait jour de toutes parts. Il a fallu se relâcher de l'inflexibilité des principes, donner de nouveaux secours à domicile, car les murailles mêmes des workhouses étaient devenues trop étroites, et, de 1840 à 1848, la taxe ne cessa d'augmenter.

Si, cependant, elle ne dépassa pas le niveau fatal posé en 1834, au delà duquel c'en était fini de la production du pays, on ne peut s'en féliciter, car, en supposant que le chiffre soit presque demeuré le même, il est certain que le personnel du paupérisme s'est accru de 7 à 10 pour cent, c'est-à-dire de huit cent mille individus (1) ; d'où la conséquence que, de 1840 à 1848, l'Angleterre a économisé sur la faim, et qu'elle a créé une pauvreté dans la pauvreté même.

Je sais que, pour 1849, on est venu apporter résolûment

(1) PAUVRES DE TOUTES CLASSES RECEVANT ASSISTANCE.

ANNÉES.	POPULATION.	Pauvres des workhouses (IN DOOR).	Proportion centésimale.	Pauvres secourus à domicile (OUT DOOR).	Proportion centésimale.	TOTAL des pauvres des workhouses et des pauvres secourus à domicile.	Proportion centésimale du nombre total des pauvres secourus relat' à la population.
1840	15,562,000	169,232	14	1,030,297	86	1,199,529	7,7
1841	15,770,000	192,106	15	1,106,942	85	1,299,048	8,2
1842	15,981,000	222,642	16	1,204,545	84	1,427,187	8,9
1843	16,194,000	238,560	15	1,300,930	85	1,539,490	9,5
1844	16,410,000	230,818	16	1,246,743	84	1,477,561	9,0
1845	16,629,000	215,325	15	1,255,645	85	1,470,970	8,8
1846	16,851,000	200,270	15	1,131,819	85	1,332,089	7,9
1847	17,076,000	265,037	15	1,456,313	85	1,721,350	10,1
1848	17,304,000	305,956	16	1,570,585	84	1,876,541	10,8

cette assertion devant les chambres, que la dépense du paupérisme officiel ayant été de 155 millions en 1848, et de 145 millions seulement en 1849, il y avait économie de 8 à 10 millions, sur la première année.

A cela, deux réponses : d'abord, le rapport d'où cette approximation a été extraite est un peu prématuré, car les commissaires des pauvres y déclarent eux-mêmes qu'ils n'ont pas reçu encore les comptes de toutes les unions. Ils ajoutent, ce qui peut inspirer quelque défiance, que les moyens de contrôle employés semestriellement *depuis quinze ans* pour constater le chiffre du paupérisme, ne sont point exacts, puisqu'il en résulte que, dans l'Angleterre et le pays de Galles, il y aurait un pauvre officiel sur huit habitants, tandis qu'il est évident qu'il n'y en a qu'un sur seize.

« Ce sont là des subterfuges parlementaires, dit l'*Edin-*
« *burgh Magazine,* qui constatent, au contraire, un accrois-
« sement dans le chiffre des pauvres, pour peu qu'on con-
« sidère que le prix des vivres est tombé de 50 pour cent
« depuis deux ans, et qu'en supposant même un nombre
« de pauvres égal seulement à celui de 1847, la diminution
« dans la dépense devrait être, non de huit à dix millions,
« mais de *cinquante* millions. »

« Dix millions, ajoute-t-il, ne font donc point en réalité une diminution, mais une augmentation dans le nombre des pauvres; et la preuve, c'est que la taxe des pauvres en Écosse a été, malgré la diminution de prix dans les vivres, plus considérable en 1849 qu'en 1848; et qu'en Irlande elle a dépassé pendant la dernière année le chiffre des temps les plus calamiteux de la famine. »

J'ai dit que le bill de 1834 avait été une loi de désespoir indigne d'un grand peuple, ayant pour objet de tuer la misère et non de la soulager. L'horreur que les workhouses inspirent aux malheureux n'en est-il pas un témoignage irrécusable? L'enquête en a fourni cent fois la preuve; entre

le workhouse qui doit les séparer les uns des autres — et la mort, ils préfèrent souvent la mort.

Et, cependant, si l'on ne s'arrêtait qu'aux apparences, qu'aux semblants extérieurs, on comprendrait à peine cette invincible répugnance.

Le workhouse, en effet, est presque toujours un vaste établissement d'un bel aspect, qui ne manque pas même d'une certaine élégance architecturale. Souvent, il est situé au milieu d'un riche et gracieux paysage, et n'était l'inscription qui se lit au-dessus de la porte, on ne croirait pas que, derrière ces pavillons coquets et ces bordures de gazon, se trouvent cachées tant de misères humaines.

Cette maison est un hospice ouvert aux vieillards, aux incurables et aux infirmes, un refuge pour les orphelins, pour les femmes enceintes, un asile pour les idiots et les fous, un dépôt de mendicité pour les vagabonds et les ouvriers sans travail honnêtes et valides.

Il faut reconnaître que l'acte amendé de 1834 a beaucoup amélioré la condition des vieillards et des enfants; en général, ils paraissent satisfaits du régime auxquels ils sont soumis.

Quant au pauvre valide, la loi lui offre tout juste ce qu'il faut pour ne pas mourir littéralement de faim; elle va briser pour lui tout lien de famille, car il sera cruellement isolé de sa femme, de ses enfants, et en outre, il achètera ce secours avare plus cher qu'il n'a jamais payé le droit d'exister, c'est-à-dire au prix d'un travail mécanique, espèce de supplice, le supplice du moulin à bras. Dans la plupart des workhouses, j'ai vu ces machines au repos, parce qu'elles avaient mis en fuite les malheureux condamnés à les faire mouvoir.

Voilà donc une nation renommée par son génie industriel, par l'application des prodiges de la mécanique à la production, qui retourne, pour occuper ses indigents valides, aux grossiers instruments de la barbarie, et condamne ses

pauvres au supplice des anciens esclaves : *ad molam!*

Du reste, ce n'est pas le seul point de rapprochement qui existe entre la société anglaise et la vieille société romaine à son déclin. Lorsqu'on voit, par exemple, la loi des pauvres mesurer à l'ouvrier adulte sa nourriture, d'une main plus parcimonieuse qu'au vieillard et à l'enfant, on se rappelle involontairement les vers de Plaute qui résumaient la charité romaine :

« *De mendico malè meretur qui ei dat quod edat aut quod bibat;*
« *Nam et illud quod dat, perdit, et illi producit vitam ad miseriam.*

« C'est rendre un mauvais service au mendiant que de lui donner à boire et à manger ; on perd ce qu'on lui donne, et, en prolongeant sa vie, on ne fait que prolonger son malheur. »

Il est vrai que, pour rassurer sa conscience contre cette abominable doctrine, la société antique avait inventé le stoïcisme ; il est également vrai que la religion catholique, plus hardie, avait érigé le mal même en dogme, et n'avait cherché d'autres remèdes aux douleurs de cette vie que les félicités d'une vie future. Quant à la démocratie moderne, au contraire, elle a pensé que faire souffrir l'homme ici-bas, pour le sanctifier ailleurs, c'était offenser Dieu dans sa créature; elle s'est donc donné pour mission d'abolir, par la pratique de l'association et de la solidarité humaine, toute tyrannie de l'homme, de la terre ou du capital. Là est son but, là est sa foi, là sera sa gloire!

En dehors de cette religion nouvelle, tout effort échouera, et la charité elle-même, ce vestige des vieux âges, tournera contre les plus fervents qui voudront l'exercer.

C'est encore l'Angleterre qui va nous en offrir la preuve. Désespérée de l'effrayante progression des crimes, la charité privée a essayé, chez elle, d'étouffer dans l'enfance de funestes germes, par un enseignement en quelque sorte évangélique.

Chaque soir, des femmes, des hommes du monde, soutenus

par un sentiment religieux, viennent s'asseoir au milieu des enfants les plus dépravés, des prostituées les plus avilies, des criminels les plus connus, rassemblés là fortuitement, pour leur donner quelques notions élémentaires, et leur inculquer des maximes de morale.

En visitant ces écoles de haillons (*ragged schools*), en voyant ces pénibles fonctions, si humblement, si fraternellement remplies, j'étais vraiment ému.

J'étais ému, surtout, en apprenant que cette noble pensée avait pris, en quatre ans, d'énormes proportions; que de vingt *ragged schools,* qu'on comptait à Londres en 1845, on était arrivé en 1849 au chiffre de mille cinquante-trois, et que dix-sept mille deux cent quarante-neuf enfants y recevaient l'instruction.

Eh bien! le croirait-on, l'auteur de l'Enquête constate, avec un accent de découragement, que le nombre des personnes arrêtées dans la métropole augmente sans cesse, et que l'accroissement est surtout très-sensible pour les enfants *au-dessous de dix ans,* et pour les enfants de *dix à quinze ans.*

A-t-on le droit de s'en étonner? Non, — car après avoir passé deux ou trois heures dans les *ragged schools,* hommes, femmes, enfants retombent dans la rue avec tous les besoins de la vie, sans savoir où s'abriter. La société, en développant leur intelligence, vient donc de les armer contre elle-même, car il y a un aiguillon plus pressant que celui de la science, que celui de la morale, c'est l'aiguillon de la faim!

Je ne saurais trop le redire, c'est là le sort de toutes les demi-mesures. Le mal, qui marche à pas de géant, les dépasse sans cesse et leur barre le chemin.

En fait de tentatives partielles, que reste-t-il donc à l'Angleterre? Il lui reste la ressource suprême de l'émigration. — Émigration même n'est plus, déjà, le mot véritable. On appelait ainsi, jadis, l'expatriation de quelques aventuriers résolus, de quelques religionnaires persécutés; on appelait

ainsi, surtout, l'expatriation de l'Irlandais, race maudite, nouvelle Bohême, allant porter sous des cieux moins funestes ses misères, ses tribus et ses bras exténués; mais l'émigration de vingt mille jeunes ouvrières de Londres, imposée comme mesure de salut public, quand elles n'ont commis d'autre crime que celui de mourir de faim, qu'est-ce autre chose que la transportation?

Et cette émigration, composée des classes moyennes (*middle classes*), comme disent les rapports, c'est-à-dire d'agriculteurs, de petits capitalistes, de fermiers habiles, d'ouvriers expérimentés, qui sont le nerf même du pays et le quittent, non pour lui créer des auxiliaires nouveaux, mais en le maudissant de n'avoir pas su les nourrir; cette émigration qui ne s'élève pas à moins de *trois cent mille âmes par an,* n'est-ce pas dépopulation qu'il faudrait l'appeler?

Un mot récent a justement qualifié cette situation extrême :

« Vous n'en êtes plus, disait un auteur, à la saignée des « veines qui fortifie le corps en le rendant plus léger; vous « en êtes à la saignée des artères, blessure inguérissable « d'où s'échappe la vie avec le sang. »

Il en fut ainsi, au reste, de l'Italie épuisée : ses habitants s'écoulèrent lentement, silencieusement dans le reste du monde, et derrière eux se fit le désert.

III

Les libres-échangistes.

La doctrine du libre échange est sortie, comme toutes les propagandes, de la révolution philosophique du dernier siècle, et Turgot, en passant au pouvoir, la fit même entrer avec lui dans le gouvernement. Mais cette expérience modeste et limitée ne dura qu'un jour. Un demi-siècle de combats acharnés mit bientôt en séquestre toutes les *idéologies,* et, durant ces longues batailles, en Angleterre comme en France, la doctrine du libre commerce se réfugia dans les sphères de la spéculation pure, dans les livres, dans les académies.

Il n'y a guère que douze ans qu'elle a reparu sur la scène, et qu'elle est venue disputer, au grand jour, le gouvernement des intérêts et l'empire de l'opinion aux fortes disciplines des vieux régimes. Il y a même cela d'étrange, en son réveil, qu'elle a choisi pour l'escalader, avec sa bannière cosmopolite, la plus haute tour de la plus féodale des forteresses, et que ses champions étaient d'obscurs et humbles commerçants,

« Au milieu de la détresse des classes laborieuses, dit « M. Bastiat, l'historien-disciple de la ligue anglaise, sept « hommes se réunirent à Manchester, au mois d'octobre 1838, « et avec cette virile détermination qui caractérise la race « anglo-saxonne, ils résolurent de renverser tous les mo- « nopoles, par les voies légales, et d'accomplir, sans trou- « bles, sans effusion de sang, par la seule puissance de « l'opinion, une révolution aussi profonde, *plus profonde* « *peut-être* que celle qu'ont opérée nos pères en 89.

« Certes, il fallait un courage peu ordinaire pour affron- « ter une telle entreprise : les adversaires qu'il s'agissait « de combattre avaient, pour eux, la richesse, l'influence, « la législature, l'Église, l'État, le trésor public, les terres, « les places, les monopoles, et ils étaient, en outre, entou- « rés d'un respect et d'une vénération traditionnels. L'as- « pect de ces difficultés n'effraya pas les fondateurs de *la* « *ligue;* après les avoir regardées en face et mesurées, ils se « crurent de force à les vaincre, et l'agitation fut décidée. »

Je suis loin, bien loin de partager l'admiration fanatique et le fougueux enthousiasme de M. Bastiat pour cette ligue de Manchester, qu'il met, sans trop de façons, au-dessus de la Révolution française; mais je n'ai pas de peine à reconnaître que l'œuvre entreprise contre l'aristocratie foncière était légitime, sainte même, et qu'il est « grand et beau ce « spectacle d'un petit nombre d'hommes essayant, à force « de travaux, de persévérance et d'énergie, de détruire le « régime le plus oppressif et le plus fortement organisé, « après l'esclavage, qui ait jamais pesé sur un grand peuple « et sur l'humanité. »

Tel était bien, en effet, le régime féodal protectionniste de la vieille Angleterre, et le lecteur, qui m'a suivi dans mes études successives sur l'organisation sociale de ce pays, sur sa constitution politique, ses aristocraties, ses priviléges, ses lois et son gouvernement, celui-là ne contredira pas M. Bastiat s'écriant :

« Rien de plus fortement conçu, de plus énergiquement « exécuté que l'exploitation méthodique des classes labo- « rieuses en Angleterre : la possession du sol met aux « mains de l'oligarchie la puissance législative ; par la légis- « lation, elle ravit systématiquement la richesse à l'indus- « trie ; cette richesse, elle l'emploie à poursuivre, au « dehors, ce système d'empiètement qui a soumis qua- « rante-cinq colonies à la Grande-Bretagne, et les colonies « lui servent, à leur tour, de prétexte pour lever, aux frais « de l'industrie et au profit des branches cadettes, de lourds « impôts, de grandes armées, une puissante marine mili- « taire.

« L'oligarchie anglaise, il faut lui rendre cette justice, a « déployé, dans sa double spoliation intérieure et exté- « rieure, une habileté merveilleuse : deux mots qui impli- « quent deux préjugés lui ont suffi pour y associer les « classes mêmes qui en supportent tout le fardeau ; elle a « donné au monopole le nom de *protection,* et aux colonies « le nom de *débouchés.* »

Ce fut pour détruire, disait-on, cette *spoliation systématique des travailleurs par les oisifs,* qu'à l'appel des Cobden, des Bright, des Thompson, des Moore, des Villiers, des Wilson et des Fox, la ligue commerciale s'organisa, marquant ainsi son but dans une résolution solennellement arrêtée :

« Nous poursuivons l'abolition *totale,* immédiate et sans « conditions, de tous les monopoles, de tous les droits pro- « tecteurs quelconques en faveur de l'agriculture, du com- « merce, des manufactures et de la navigation, en un mot, « la liberté absolue des échanges. »

Ce programme était entier, absolu, *sans condition* ni réserve, comme s'exprime la ligue, mais le principe de la réforme posé, l'exécution était à suivre, et, selon elle, c'eût été folie que de chercher à faire fléchir, que de vouloir forcer, sur tous les points à la fois, une société fondée sur

les siècles, et souveraine maîtresse par les institutions, par les mœurs, par les richesses et le gouvernement. Les ligueurs cherchèrent donc un point favorable pour ouvrir la première tranchée, et ce fut non pas le vieux bastion de Guillaume le Conquérant, non pas le principe, le privilége féodal de la propriété terrienne, mais son monopole de vente à l'intérieur qu'ils attaquèrent. Leur société de propagande s'appela « anti-corn-law-league » — association contre la loi céréale.

On connaît déjà l'esprit et les effets de cette loi des céréales, contre laquelle on levait l'étendard, au nom du peuple et de l'industrie dépouillés. On se rappelle que cette loi des provisions et subsistances excluait tous les blés de provenance étrangère, ou, du moins, les frappait de droits exorbitants; qu'elle avait pour but, au dire des landlords et du gouvernement, de protéger la culture nationale contre les similaires du dehors, et de l'encourager à l'éternel perfectionnement, pour que la patrie pût vivre indépendante des peuples ennemis et rivaux.

En fait, on n'a point oublié, non plus, que la loi des céréales avait pour résultat d'affamer le peuple, en haussant le prix du blé au profit des seigneurs de la terre, et, bien qu'on connaisse dans quelles énormes proportions, — il n'est pas inutile de reproduire textuellement la question posée par les commissaires du parlement, et la réponse de M. Deacon-Hume.

« Avez-vous jamais calculé, lui demande-t-on, quel est « le montant de la taxe que paye la communauté (lisez le « peuple), par suite de l'élévation du prix que le monopole « fait éprouver au froment et à la viande de boucherie ?

« Je crois, répond-il, qu'on peut connaître très-approxi- « mativement le montant de cette charge additionnelle. On « estime que chaque personne consomme annuellement un « quarter de blé. Or, on peut porter à 10 shellings ce que « la protection ajoute au prix naturel. Quant au reste, vous

« ne pouvez porter à moins du double ce qu'elle ajoute, en « masse, au prix de la viande, de l'orge, de l'avoine, du foin, « du beurre, etc. Cela monte à 36 millions de livres par an « (900 millions de francs), et, en fait, le peuple paye cette « somme de sa poche, tout aussi infailliblement que si elle « allait au trésor, sous la forme de taxes. »

M. Deacon-Hume dit, de plus, qu'en tenant compte des effets directs et indirects du système protecteur, il excède, à ses yeux, le poids même des contributions du pays.

Un autre officier du *bureau du commerce,* M. Mac-Grégor, faisait la même déclaration : « Je considère que les taxes « prélevées, dans ce pays, sur la production de la richesse « due au travail et au génie des habitants, par les droits « restrictifs et prohibitifs, dépassent de beaucoup, et proba- « blement de plus du double, le montant des taxes payées « au trésor. »

C'est donc bien, comme je l'ai dit plus haut, près d'un milliard de liste civile que le peuple anglais paye annuellement à ses *landlords,* et cette prime abominable, prélevée sur la faim par ces opulents oisifs, se multipliait, pour la ruine des travailleurs, par les droits de protection qui favorisaient le sucre, le café, le thé, le bois de Canada, toutes les marchandises coloniales, de sorte que le peuple en avait, chaque année, pour près de 2 milliards, sans compter les taxes du gouvernement.

Cette législation monstrueuse, une fois dénoncée, poursuivie, commentée publiquement, devait, à coup sûr, soulever l'opinion contre elle, et les ligueurs de Manchester firent preuve d'habileté stratégique, en attaquant, de ce côté, le vieil édifice des monopoles. La loi des céréales, n'était-ce pas, vraiment, la clef de voûte du système aristocratique tout entier? Et, comme le dit M. Bastiat, dans son panégyrique, n'était-ce pas là le monopole le plus lourd au peuple, celui dont l'iniquité était la plus facile à démontrer? Dans un pays où tout est à la matière, impôt sur le pain,

sur la nourriture, sur la vie : voilà, certes, un mot de ralliement merveilleusement propre à éveiller la sympathie des masses !

Le cri de ralliement fut en effet entendu ; l'on répondit, de toutes parts, à l'ardent appel des ligueurs contre *le grand pacte de famine*. Des villes manufacturières qui l'avaient abritée dans ses modestes commencements, l'agitation se répandit à travers les campagnes, déroulant ses meetings dans le camp des ennemis, et jetant la parole de liberté jusqu'au milieu des fermes, aux pieds même des manoirs.

Or, tandis que ses adversaires préparaient ainsi l'opinion par une ardente propagande, que faisait le grand parti protectionniste ? que faisaient les lords ? Ils regardaient passer, au-dessous d'eux, l'agitation et ses meetings, comme une vague impuissante qui ne saurait monter jusqu'à leurs priviléges et submerger leurs créneaux.

Tranquilles, dans leur monopole, derrière leurs deux sentinelles : la justice et la loi, gardant, sous leur chevet, les clefs du parlement, ils ne daignaient pas même lancer leurs écrivains dans la mêlée des polémiques, tant ils méprisaient la plèbe des affamés et ses obscurs tribuns.

Mais lorsque la ligue, gagnant toujours, vint battre les portes de la chambre des communes ; lorsque la propagande, riche à millions, par les contributions volontaires, eut envahi jusqu'au dernier village des trois royaumes, et que cette chétive agitation de Manchester fut devenue presque un gouvernement, il fallut bien enfin descendre dans l'arène et commettre son orgueil avec les manants.

La première campagne du monopole contre la ligue du *free trade* (libre commerce) s'ouvrit, comme d'ordinaire, par un feu terrible de calomnies, et l'éternel refrain qui revient, dans les grandes luttes, sous des noms différents : « *Voici les gueux, voici les anarchistes, voici les barbares.* » Ce verbe, sans foi, de toutes les aristocraties, retentit à grand fracas, contre les *factieux,* contre les *révolutionnaires*

de Manchester. Étranges révolutionnaires, en vérité, que ces hommes qui se déclaraient *neutres* entre tous les partis, qui respectaient le principe terrien-féodal, dans tous ses priviléges sociaux et politiques, jusqu'à se démentir eux-mêmes, et dont la fatalité est de se trouver placés entre l'aristocratie foncière et la révolution, sans pouvoir conclure jamais logiquement !

Le haut clergé, pourtant, se fit dans ses temples, dans tous ses prêches, l'écho passionné de ces accusations mensongères, et la conspiration contre l'idée nouvelle, contre l'*infâme,* s'organisa partout.

Mais l'opinion publique était déjà lancée; plus de mille prêtres des cultes dissidents s'étaient enrôlés sous les bannières de la liberté commerciale, et la ferme où l'on redoutait surtout la résistance, était elle-même envahie. — La lutte était fatale.

Le débat s'engagea donc dans la presse, dans le parlement, dans les meetings : il y eut de toutes parts assaut de chiffres, de statistiques, de sarcasmes, de syllogismes, et les brochures des deux partis inondant jusqu'aux campagnes les plus reculées, la cause put s'instruire à fond devant le tribunal souverain de l'opinion publique.

Les protectionnistes disaient : « Vous allez ruiner l'agri-
« culture, rendre l'Angleterre tributaire et vassale de
« l'étranger, enlever le travail, c'est-à-dire son pain au
« peuple des campagnes, et le traîner forcément dans les
« industries, ce qui ne peut qu'amener la surproduction,
« la pléthore, l'engorgement et par suite une souffrance
« universelle, une banqueroute générale. »

A ces griefs capitaux, que répondaient les libres-échangistes?

« Qu'est-ce que les lois céréales? disait M. Cobden. Vous
« pûtes le comprendre à Londres, le jour où elles furent
« votées. Il n'y eut pas alors (1815) un ouvrier qui ne
« pressentît les maux horribles qui en sont sortis. Il en est

« beaucoup, parmi vous, à qui je n'ai pas besoin de rappe-
« ler cette funèbre histoire : la chambre des communes
« sous la garde de soldats armés, la foule se pressant aux
« avenues du parlement, ces députés ne pouvant pénétrer
« dans l'enceinte législative qu'au péril de leur vie.

« Mais, sous quel prétexte maintient-on ces lois? On nous
« dit : Pour que *le sol soit cultivé* et que le peuple trouve
« ainsi de l'emploi; mais, si c'est là le but, il y a un autre
« moyen de l'atteindre : abrogez les lois céréales, et, s'il
« vous plaît ensuite de faire vivre le peuple par le moyen
« des taxes, ayez recours à l'impôt et non à la disette des
« choses mêmes qui alimentent la vie. Imposez plutôt les
« revenus, et même, si vous voulez, les machines à vapeur;
« mais ne gênez pas les échanges, n'enchaînez pas l'indus-
« trie, ne nous plongez pas dans la détresse où nous suc-
« combons, sous prétexte d'occuper, dans le Dorsetshire,
« quelques manouvriers à 7 shellings par semaine. Le fer-
« mier de ce pays est, à son seigneur, ce qu'est à Méhémet-
« Ali le fermier d'Égypte. Ce qui fait la misère, ou, du
« moins, la souffrance des fermiers, ce n'est pas la concur-
« rence des importations, c'est la ruine de leur clientèle. »

Et plus loin M. Wilson :

« On a beaucoup parlé de la dépendance où les importa-
« tions nous placeraient à l'égard des nations étrangères;
« mais l'Angleterre devrait être la dernière des nations à
« recourir à un tel argument; car, même aujourd'hui, il
« est bien peu de choses que nous ne tirions pas du dehors,
« et le commerce extérieur est, certainement, la base de
« notre grandeur et de notre prospérité. »

« Qu'est-ce à dire? d'ailleurs, s'écrie à son tour M. Fox,
« l'un des plus éloquents apôtres de la ligue. L'indépen-
« dance et la dépendance sont toujours réciproques, et ren-
« dre la Grande-Bretagne indépendante du monde, c'est
« rendre le monde indépendant de la Grande-Bretagne. Le
« monopole isole le pays de la grande famille humaine : il

« détruit ces liens et ces avantages mutuels que la Provi-
« dence avait en vue, le jour où il lui plut de répandre tant
« de diversité parmi toutes les régions du globe. Quant à
« cet autre argument, que nous produisons trop, j'ose dire
« que, grâce à nos machines, les manufacturiers de ce pays
« disposent d'une puissance de production capable de ré-
« pondre, par les bas prix, à tous les besoins des contrées
« qui pourraient nous fournir du blé. »

Donc, d'après cet axiome de l'école économiste : que *les produits s'échangent contre des produits*, ce serait ouvrir à l'industrie de nouveaux débouchés que de permettre la libre importation des pays à céréales; ce serait réaliser ce mot d'un *ligueur :* « Nous aurons pour colonies l'Univers. »

Ainsi, traqués de meeting en meeting, d'arguments en arguments, et dénoncés par cent mille voix à l'opinion comme les assassins du peuple, les politiques du monopole furent amenés à concession, et proposèrent deux mesures qu'ils appelaient de conciliation : le droit fixe sur les céréales étrangères, et l'émigration organisée; ce fut un instant de défaillance dont ils se relevèrent bientôt avec fureur. *Pas de concession!* s'écrièrent les extrêmes du parti; *pas de transaction!* répondirent les *ligueurs*, et la guerre recommença plus terrible, avec ses propagandes orageuses.

Avant de résumer, en quelques propositions concises, le programme des libres-échangistes, je citerai ici, pour faire comprendre les grandes passions de la lutte, un dernier discours de M. Fox :

« Ils racontent (les protectionnistes) qu'un homme a été
« vu dans les cimetières, inscrivant, pour grossir le volume
« de nos pétitions, des noms relevés sur la pierre des tom-
« beaux. Il ne manquait pas d'intelligence, le malheureux,
« s'il en a agi ainsi, et il faut que le sens moral de nos ad-
« versaires soit bien émoussé, pour qu'ils osent citer un tel
« fait à l'appui de leur accusation; car combien d'êtres in-
« animés peuplent les cimetières de nos villes et de nos

« campagnes, qui y ont été poussés par les effets de cette « loi maudite! Ah! si les morts pouvaient se mêler à notre « œuvre, des myriades d'entre eux auraient le droit de « signer des pétitions sur cette matière; ils ont été victimes « de ce système qui pèse encore sur les vivants, et s'il exis- « tait une puissance qui pût souffler sur cette poussière « aride, si ces pensées et ces sentiments d'autrefois pou- « vaient reprendre possession de la vie, si la tombe pou- « vait nous rendre ceux qu'elle a reçus sans cortége et sans « prières, s'ils accouraient du champ de repos vers ce palais « où l'on codifie sur la mort et sur la vie, oh ! la foule se- « rait si pressée, que les avenues du parlement seraient « inaccessibles. Il faudrait une armée, Wellington en tête, « pour frayer aux sénateurs un passage à travers cette mul- « titude, et, peut-être, ils ne parviendraient à l'orgueil- « leuse enceinte que pour entendre le chapelain de West- « minster leur dire, avec les Saintes Écritures : Le sang de « ton frère crie, vers moi, des entrailles de la terre. »

L'éloquence, comme on le voit, ne faisait pas plus défaut à la ligue que la logique, et toute la partie critique de sa propagande fut admirable.

Voici maintenant les promesses de la doctrine libre-échangiste; nous verrons bientôt ce qu'il en faut penser :

1° Abroger tous les monopoles, disaient les *free-traders*, c'est, nécessairement, accroître les échanges; — accroître les échanges, c'est assurer au peuple, par l'importation des blés, du *pain;* par l'exportation des produits, du *travail;* c'est, enfin, augmenter la consommation au dedans, et, par conséquent, enrichir le trésor que les contributions directes alimentent. Ainsi, l'industrie, le commerce, le peuple et l'État n'ont qu'à gagner au libre-échange *universel, immédiat, illimité.*

2° Fonder la liberté commerciale, disait M. Cobden, c'est fonder, en même temps, la paix universelle, c'est rendre la guerre aussi impossible entre deux nations,

qu'elle l'est entre deux comtés de la Grande-Bretagne ; c'est relier entre eux, par le ciment réciproque des échanges, tous les peuples de la terre.

3° Renverser la loi des céréales, disait un troisième, c'est non-seulement affranchir le peuple de la famine, c'est ruiner, dans sa source, l'oligarchie féodale qui nous écrase, c'est délivrer, à la fois, de la commune servitude, le pays, la couronne et le parlement.

Ainsi, la prospérité partout et toujours, dans l'industrie, dans le commerce, comme dans l'agriculture, l'affranchissement du peuple anglais, la fin des guerres, tels devaient être les résultats de cette doctrine de liberté que M. Bastiat définit en ces termes :

« La libre et fraternelle communication des hommes de « toutes les régions, de tous les climats et de toutes les « races. »

IV

Les protectionnistes.

Ces magnifiques promesses se sont-elles réalisées? Les peintures saisissantes et nombreuses, faites par l'Enquête, de la ruine des campagnes, de la détresse des ouvriers des manufactures, des progrès de la misère, gagnant de proche en proche, ont déjà répondu.

Toutefois, ce n'est que par le détail, et dans l'ordre de certain phénomène particulier, que peut être appréciée la doctrine libre-échangiste, et je ne saurais mieux faire, pour pousser à fond le débat, que de donner aux protectionnistes la parole contre leurs adversaires. Aussi bien, les noms qui distinguent encore les différents partis en Angleterre, ne sont plus guère que des souvenirs historiques; toutes les nuances, désormais, se confondent sous l'une ou l'autre de ces deux bannières : Protection, — Libre échange. C'est dans ce champ clos qu'une lutte à mort est engagée.

Pour poser nettement la question, il faut reprendre l'ordre des dates. Ce n'est, on le sait, qu'en 1846, après huit années d'agitation et d'efforts suprêmes, que les lois des

céréales, qui dataient de 1815, furent abrogées par un nouveau parlement.

Mais, déjà, dès 1842, sir Robert Peel avait commencé la série de ses réformes partielles qui, détruisant d'abord toute prohibition, amenèrent par degrés successifs, en 1845, — la libre entrée et la libre sortie pour toutes les matières premières de quelque importance, et pour, au moins, les deux tiers des objets d'échange. Ces modifications profondes à l'ancienne économie avaient pour but de favoriser le commerce et le travail, de relever les industries déjà languissantes. — Afin que les finances de l'État ne souffrissent pas trop des diminutions forcées qu'elles subiraient, soit par l'abaissement, soit par l'abolition des tarifs, sir Robert Peel n'entra dans la voie nouvelle qu'après avoir comblé les vides du lendemain par un impôt sur le revenu, par cette *income-tax* qui, on s'en souvient, devait être abolie en 1845, puis en 1849, et semble maintenant avoir pris droit d'incommutable bourgeoisie, parmi les charges permanentes.

Or, quels furent les résultats matériels de cette première période de quatre années, de 1842 à 1846? Grâce à l'*income-tax*, il y eut sur les dépenses excédant de recettes, et, en réalité, les exportations s'accrurent : d'où cette conclusion, pour les défenseurs du commerce libre, que les faits, comme la théorie, condamnaient le système protecteur, et que le monopole des céréales ayant disparu, la prospérité publique ne connaîtrait plus de limites.

A cela, les protectionnistes répondaient que la prospérité relative de ces quatre années avait pour cause l'heureuse issue des guerres de la Chine et de l'Affghanistan, les traités de commerce qui les avaient suivies, la confiance et l'activité nationale que raniment toujours les solutions heureuses, et par-dessus tout les récoltes exceptionnelles de l'intérieur qu'on ne devait qu'à la clémence des saisons, à la faveur des cieux. Ils disaient que le système ne pouvait être jugé sur une pareille expérience, faite en des conditions si favo-

rables, et qu'on ne devait point lui faire honneur des bienfaits de la victoire et de la Providence.

Il y avait moins d'exagération que de vérité dans cette analyse de la prospérité commerciale et de ses causes. Quoi qu'il en soit, les faits ont marché depuis, la loi céréale a dû succomber sous l'iniquité de ses monstrueux effets, et son abolition a désormais complété l'épreuve. Quatre années se sont écoulées; on peut donc porter un jugement. Or, voici celui des protectionnistes : ils disent à leurs adversaires du libre-échange :

Vos prophéties annonçaient qu'après le rappel de la loi sur les céréales et de tout droit protecteur, l'Angleterre trouverait, dans l'échelle toujours ascendante des exportations, une source inépuisable de revenus pour son commerce, ses industries et ses manufactures; eh bien, voici ce que les chiffres accusent :

En 1845, dernière année de prohibition des céréales étrangères, la valeur réelle et déclarée des exportations était, d'après les documents authentiques de M. Porter, de 60,111,081 livres sterling, et les tableaux officiels, arrêtés par les hommes mêmes du libre échange, ne donnent, pour 1849, que 58,848,042 livres. Les deux exercices comparés témoignent ainsi d'une différence de 1,263,039 livres contre le régime du libre échange, en faveur de *l'infâme* protection.

Sans doute, les libres-échangistes et le gouvernement font sonner bien haut l'accroissement d'exportation des quatre dernières années, mais ce que l'Europe, ce que le monde ne sait pas, c'est que le chiffre le plus élevé de ces mêmes quatre années n'a jamais atteint celui de 1845.

Que devient alors le mot de M. Mac Gregor, l'un de vos chefs, mot répété par toute l'école, que, sous des lois de libre importation, nos exportations croîtraient de *deux millions de livres par semaine?*

Il est donc faux que la pratique de la liberté commerciale ait pour conséquence nécessaire, fatale, l'augmentation des

exportations, et le premier article de votre programme était un mensonge.

Dans votre charte des prospérités futures, vous disiez encore *que, les produits s'échangeant toujours contre des produits,* toute importation de l'étranger en Angleterre se solderait sur les marchés de l'intérieur, en valeur d'échange, c'est-à-dire en travail national représentant revenus et salaires; — eh bien, voici les tableaux d'importation pendant les deux années déjà comparées :

Pour les bestiaux, viandes sèches et salées, grains, graines, farines, etc., par tête, quintaux ou quarters.	1845	78,188,239
Pour les mêmes denrées, selon les mêmes poids ou mesures	1848	114,447,427
Différence en plus. . . .		36,259,188

Et l'importation de l'année 1849 est bien plus considérable encore; elle dépasse, en grains et en farines, sept fois celle de 1845. Or, comme d'un autre côté nos exportations, c'est-à-dire nos ventes, au lieu de s'accroître, ont diminué, en 1849, année de liberté commerciale, relativement à 1845, année de monopole, il en résulte mathématiquement que ce n'est pas le travail *national* qui a soldé cette différence; — d'où la conséquence que cet aphorisme : « *les produits s'échangent toujours contre des produits,* » n'est qu'un mensonge, comme cette autre règle infaillible de l'école : « *l'exportation et la prospérité d'un pays sont en raison directe de la liberté des échanges.* »

Autre face de la question :

Vous affirmiez que la protection n'était favorable qu'aux propriétaires terriens, qu'elle affamait le peuple, les travailleurs, que les fermiers en souffraient eux-mêmes. Examinons sur ce point, ajoutent les protectionnistes, les calculs de M. Villiers, apportés, en votre nom, au sein du parlement.

En 1847, dit-il, la moyenne du blé sur les marchés était de 69 shellings 5 deniers; — le 31 octobre 1849, elle était

de 34 shellings 4 deniers; des réductions analogues ont eu lieu sur l'orge, l'avoine, les pois, etc.

Or, on évalue à 20 millions de quarters, au moins, la consommation de ces diverses denrées pour une population de 28 à 30 millions d'habitants ; donc, sans diminuer sa consommation, le peuple d'Angleterre aurait réalisé l'économie de 61 millions de livres, en 1849. Comme il a trouvé la même réduction sur le prix de la viande, des pommes de terre, etc., cette nouvelle économie s'élevant à 30 millions de livres, — il en résulte que le peuple anglais s'est enrichi de 91 millions de livres, qu'il aurait déboursées, en 1847, pour ne pas vivre mieux.

S'emparant de cet aveu, les protectionnistes répondent : si, d'un côté, le peuple a fait une économie de 91 millions de livres dans la première année de la liberté commerciale, n'a-t-il rien perdu de l'autre?

La rente, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, s'élevant à 58,753,615 livres, les fermiers ont éprouvé une perte ou une diminution de bénéfices de la plus grande partie de la différence qui est, pour arriver à 91 millions, de 22,246,385 livres. Pour amortir, autant que possible, ce terrible coup, qu'ont-ils fait? Ils ont, ainsi que l'a établi l'Enquête, diminué le salaire des malheureux ouvriers agricoles; ils ont transformé les terres arables en prairies, pour se passer du travail de l'homme, et, croyez-le bien, ce retour vers l'état sauvage ne s'arrêtera plus; des milliers et des milliers d'agriculteurs, privés de pain, descendront dans nos villes, — comme, aux derniers temps de l'empire romain, descendaient dans les grandes cités les habitants des campagnes, — espérant arracher de l'emploi à l'opulence des villes, ou demandant à leur charité l'aumône de la vie. La protection n'était donc pas le seul intérêt de la rente, ce n'était donc pas une simple *question de propriétaires,* c'était la question de la communauté tout entière, du prolétaire des champs, du fermier et du landlord.

Quant aux industriels et aux commerçants, continuent les protectionnistes, s'ils ont gagné, comme consommateurs sur les vivres, n'ont-ils pas perdu, comme vendeurs et producteurs, ces mêmes 91 millions de livres qui, retirées au revenu national agricole, pour aller en presque totalité à la concurrence étrangère, ont disparu des marchés de l'intérieur? Sous l'ancien système, elles se fussent écoulées en consommations nationales. Qu'on y réfléchisse; la production pour la consommation nationale est, de plus des deux tiers, supérieure à la production pour l'étranger, et c'est là tout le bénéfice des marchands en détail et des petits manufacturiers qui, ne pouvant fabriquer ou fréter pour le long cours, n'avaient pour domaines que les marchés britanniques.

Et, en présence de la concurrence étrangère qui, chaque jour, grandit et se développe, à quel taux infime les puissants manufacturiers, eux-mêmes, les chefs de ces maisons colossales qui, de leurs produits, inondent l'univers, n'ont-ils pas été forcés de baisser le prix du travail industriel? Ne leur a-t-il pas fallu, pour soutenir la lutte dans les ports lointains, vendre sur l'ancien prix à 50 p. c. de rabais? N'a-t-on pas présente à la pensée cette réponse si triste et si juste, tant de fois répétée par l'ouvrier des manufactures : « Qu'importe que le pain soit à meilleur marché, si le prix du travail est tombé si bas qu'il permette à peine d'en acheter? »

De plus, n'est-il pas avéré, dans le commerce, que le chiffre des exportations pour 1849, chiffre réduit pourtant, ainsi qu'on l'a vu, en comparaison de 1845, n'est qu'une déclaration officielle du *transport* et non de la *vente?* Beaucoup de ces marchandises sont en consignation, et loin d'être *valeurs faites,* il est arrivé plus d'une fois déjà que, détériorées ou ne pouvant s'échanger, elles retombaient, en double passif de production et de frets, à la charge des expéditeurs.

Enfin, le commerce maritime qui devait s'étendre si loin et monter si haut, sous la voile libre, est-il aujourd'hui plus florissant qu'autrefois sous le système des douanes et des ports fermés? — Non-seulement la construction des navires a diminué, mais tous les correspondants accrédités dans les villes maritimes accusent une baisse considérable dans les transports, et la table de fret, publiée par Lindsey, ne l'établit pas à moins de 35 à 50 p. c.

Ce sont là, disent les protectionnistes, des faits qu'on ne saurait récuser; ils déposent contre cette grande expérience, contre cette ressource suprême du libre échange qui devait faire du monde, en peu d'années, *une colonie de l'Angleterre.*

Le pouvoir d'achat des nationaux a diminué des deux tiers, les deux productions nationales ont perdu ce qu'a perdu chacune d'elles; industriels, fabricants, fermiers, salariés de toutes les cultures, de tous les travaux, ont donc également souffert, et voilà pourquoi la plainte s'élève, unanime, des usines, des ateliers, des champs; le même cri sort de toutes les poitrines, la même voix de toutes les enquêtes : *nous sommes ruinés!*

En pouvait-il être autrement? Dans la question des céréales, n'était-il pas évident que les concurrences étrangères qui nous inondent d'approvisionnements, de par la nature des choses, ne sauraient être vaincues? Est-ce que le sol de l'Angleterre est aussi riche, aussi favorable à la culture du blé que celui de l'Égypte, de l'Amérique, de la Pologne ou de l'Ukraine? Est-ce que son climat est aussi constant? Est-ce que la main-d'œuvre ne coûte pas plus cher au fermier anglais que ne coûte celle des serfs, des esclaves et des fellahs au producteur étranger? Est-ce que les impôts indirects et directs ne sont pas plus lourds ici que partout ailleurs? Toute concurrence était donc impossible, et, les ports ouverts, l'agriculture nationale était ruinée fatalement.

Quant à l'exportation *rémunératrice,* à l'échange *des pro-*

duits contre des produits, est-ce que les pays à blé, qui sont esclaves ou pauvres, peuvent être en position d'échanger avec nous? Est-ce que ces peuples, enfants ou caduques, ont le goût assez développé pour ne pas préférer l'or, dont ils manquent, aux merveilles de nos manufactures, qui ne sont, pour leurs habitudes grossières, que des superfluités ?

Et cette grande panacée elle-même, cette source sans cesse fluente de nos exportations, n'est-elle point aussi de toutes les illusions, de toutes les chimères, la plus imaginaire et la plus vaine? Notre puissance n'est-elle point bornée, naturellement, par le progrès, par l'activité des autres peuples? Ne vont-ils pas, n'iront-ils pas, de plus en plus, nous traquant partout et nous forçant à réduire les salaires et nos bénéfices? Qu'arriverait-il seulement si l'Amérique, au lieu d'envoyer sa matière première, en coton, à Manchester, étendait, multipliait sa propre fabrication, comme déjà elle s'efforce de le faire? Sur quel marché pourrions-nous lutter contre sa concurrence placée dans les conditions les plus heureuses de production, de travail et de fret?

Ah! les libres-échangistes ont bien raison, pour combler l'abîme sans fond qu'ils ont creusé, de demander, comme réduction du budget, la suppression de nos forces de terre et de mer. A quoi pourraient-elles désormais servir? Nation subalternisée, nous n'en sommes plus à nous défendre par les armes. La Russie ou l'Amérique n'ont pas même besoin de nous attaquer; qu'elles ferment seulement leurs ports, quand nous allons mendier notre pain, et c'en sera fini de l'Angleterre, comme c'en a été fini de Rome, réduite, ainsi que nous, à s'alimenter au dehors; ou bien, ce qui nous attend encore, c'est le triste destin d'Athènes après la catastrophe d'Aigos-Potamos. Bloqués par les flottes ennemies, nous aurions à subir les lois qu'elles voudraient nous imposer.

Avions-nous donc raison de dire : « Libres-échangistes,

« vous allez ruiner l'agriculture, rendre l'Angleterre tri-
« butaire et vassale de l'étranger, enlever le travail, c'est-
« à-dire son pain, au peuple des campagnes, détruire par
« là même le marché intérieur de l'industrie, amener une
« souffrance universelle et la banqueroute générale ! »

V

Conclusion.

Ruine universelle, Banqueroute générale : tel était le cri d'alarme que, de 1839 à 1846, les libres-échangistes poussaient dans leurs meetings contre le système de la protection, et contre les monopoles.

Banqueroute générale, Ruine universelle : telle est, depuis 1846, l'ardente accusation que répètent contre le libre-échange tous les échos protectionnistes, à la tribune, dans la presse et dans les assemblées.

En mettant de côté les exagérations de la haine dans laquelle tombent les partis qui se disputent le pouvoir, en jugeant la situation avec le calme d'un esprit désintéressé, qu'y a-t-il de vrai dans ces accents de détresse arrachés à l'orgueil des deux aristocraties?

Ce qu'il y a de vrai, c'est l'état désespéré de l'Angleterre.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que chaque parti a raison contre son adversaire, et que chacun d'eux est en même temps impuissant à guérir les plaies de son pays. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'Angleterre ne peut retourner au système de *pro-*

tection, sans provoquer une Jacquerie, de même que, sans provoquer une Jacquerie, elle ne peut continuer le système impitoyable des concurrences et du libre échange. Ce qu'il y a de vrai, c'est que protectionnistes ou libres-échangistes, n'ayant en vue que leur intérêt particulier, n'ont envisagé qu'un des côtés de la question économique!—*la production* — et qu'ils se sont ainsi placés sur un terrain sans issue, autour duquel tout est abîme et chaos.

Une juste répartition du bien-être aurait facilité la consommation intérieure. Mais, comme la question de répartition touche à des intérêts trop fortement constitués, et qu'elle est avant tout la question du peuple, lui seul pourra la régler, l'organiser, après la plus épouvantable des catastrophes.

Il ne faut pas se le dissimuler, telle est la position réelle de l'Angleterre, dont une commotion seule pourra la faire sortir, en brisant à la fois la tyrannie de la terre et la tyrannie du capital.

Sous le régime de la protection, quel était, en effet, l'obstacle? « Le sol, disait M. Fox, appartient aux seigneurs, d'un rivage à l'autre de l'Angleterre, ainsi que l'air que sillonnent les oiseaux du ciel. Il n'est pas un coin de terre où nous puissions enfoncer la charrue sans leur permission, bâtir une chaumière sans leur consentement; ils foulent le sol anglais, comme s'ils étaient les dieux qui l'eussent tiré du néant, et ils élèvent encore artificiellement le prix de leurs produits. »

En d'autres termes, l'appropriation féodale, fortifiée par le monopole de la vente à l'intérieur, imposait *deux fois,* au profit du lord, le pain du peuple.— Eh bien, si le monopole de vente a été aboli, ce droit exorbitant de l'appropriation féodale a-t-il disparu? l'institution du fief a-t-elle été détruite?

Les hommes de la ligue ne l'ont pas même effleurée dans leurs plus farouches harangues; ils ont respecté, comme la

grande assise sociale, cette institution du vol permanent, et les landlords ayant ainsi maintenu, selon leur droit souverain, leurs anciens baux,—entre l'avilissement des produits par la concurrence étrangère et les exigences du manoir, les fermiers traqués n'ont trouvé que leur peuple à vendre; ils ont donc réduit le salaire pour payer la rente, ils ont tué l'ouvrier pour engraisser le maître.

Quel est le fait que le libre échange a trouvé à son tour, sur sa route, fait dominant, fait absolu? Dans toutes les transactions du commerce et des industries, c'est le monopole des capitaux. — Qu'est-il arrivé, par exemple, quand toutes les écluses de la concurrence se sont précipitées, comme des vagues libres, vers les marchés lointains? Il est arrivé que les industriels et les marchands, forcés, pour tenir la lutte, de baisser au plus bas les prix de vente, ont, au plus bas, baissé les prix de main-d'œuvre, et que, dans la fabrique et l'industrie, les salaires sont tombés comme dans l'agriculture!

Dès lors les deux grandes fractions du peuple, celle de l'atelier et celle des champs, frappées dans leur puissance d'achat, ont été perdues pour la consommation. Elles n'ont plus les moyens de vivre, par là même de payer; — voilà ce qu'elles doivent successivement : — à la protection, — au libre échange.

Toutefois, est-ce le principe, est-ce la théorie de liberté qu'il faut accuser? — Non, c'est l'égoïsme ou la complicité aristocratique des chefs de l'école, qui n'ont voulu ni comprendre les nécessités antérieures à toute révolution, ni conclure jusqu'au radicalisme, jusqu'au peuple.

Est-ce qu'une tentative de réforme sociale peut aboutir, quand elle va tomber, rayon de lumière perdu, dans un milieu d'intérêts hostiles, se tenant par la main, de priviléges anciens et d'habitudes séculaires?

Est-ce que, sous la pression du capital, resté sans contrepoids, l'accumulation des valeurs industrielles dans un petit

nombre de mains ne devait pas se restreindre de jour en jour, et former, de fait, un privilége aussi dur que celui de la terre? Est-ce que la liberté illimitée des uns ne devait pas amener la servitude des autres, par la raison que la force, abandonnée à elle-même, conseille toujours l'injustice?

Est-ce qu'il ne faut pas d'abord extirper l'ivraie, abattre le chardon et creuser le sillon profondément, pour que le blé nouveau germe et monte? — Est-ce que la France, lorsqu'elle voulut s'affranchir, ne préluda pas à son œuvre d'émancipation civile, politique et religieuse, par une révolution hardie qui rasa toutes les tours, et transforma tous les principes qui lui étaient contraires? Est-ce que cette révolution, pour faire passer les idées nouvelles, ne se constitua pas en gouvernement au milieu des tempêtes, gouvernement énergique jusqu'au fanatisme, et qui déblaya le sol de tous ses ennemis; sachant bien qu'un principe qui s'incline devant les faits ne poussera jamais de racines, et que la loi des intérêts est implacable?

Or, c'est là ce qu'a toujours méconnu l'école du libre échange; elle disait : Je ne suis d'aucun parti, je repousse toutes les traditions révolutionnaires; je ne veux pas plus toucher aux institutions politiques de mon pays, qu'à son organisation sociale, qu'à ses lois civiles, comme si ces lois civiles qui immobilisent la terre et les capitaux, c'est-à-dire toute la valeur sociale, en quelques mains, n'asservissaient pas forcément le travail et ne lui rendaient pas impossibles le débat et l'échange, le marché n'étant jamais libre entre l'homme qui a faim et le capital qui peut attendre. — Comme si l'on pouvait espérer que les droits féodaux s'effaceraient d'eux-mêmes, sans une métamorphose complète dans la politique, dans les lois, dans le gouvernement!

Oh! que l'ardente foi de nos pères avait mieux compris toute la sainteté de leur mission! S'ils s'étaient arrêtés à Turgot, au lieu de s'élever, de jour en jour, dans les hautes sphères de la justice et de l'égalité, la France aujourd'hui

serait encore parquée dans ses vieilles hiérarchies, ses classes et ses priviléges.

De cet exemple illustre, comme de la logique des choses, il résulte que nulle évolution, nul progrès, même économique, ne peut venir à bien, si la politique révolutionnaire n'a d'abord émancipé les intérêts et préparé les voies à la jeune liberté. Voilà pourquoi les économistes du libre échange, qui ont répudié cette première tâche et trahi ce grand devoir, se sont trouvés impuissants à l'épreuve, et voient aujourd'hui toutes leurs espérances perdues ou compromises.

Mais, ce n'était même pas seulement en Angleterre qu'il fallait poursuivre *politiquement* l'abolition des priviléges et des monopoles qui tarissent la consommation, si l'on voulait que la pratique du libre échange fût possible, sérieuse et féconde; c'était sur tous les points du monde, au foyer de toutes les nations, qu'on devait, avant tout, provoquer et réaliser l'universel affranchissement.

Il fallait tendre la main à tous les peuples esclaves qui voulaient briser leurs fers; autrement, le libre échange, loin d'arracher le travailleur à la domination de l'oisif et de sceller le pacte de fraternité entre les nations, n'était plus qu'une arme perfide au profit des marchands anglais, contre le peuple anglais lui-même, et contre tous les peuples de la terre.

Comment les libres-échangistes n'ont-ils pas compris que la puissance d'achat n'existe pas chez les nations en servitude? Tous les fruits de leur travail passent aux mains des maîtres — aristocraties ou gouvernement — qui les nourrissent comme un bétail, comme des machines à production; elles n'ont pas de valeur personnelle, argent ou denrées, à donner en échange, et leurs appétits, à peu près réduits à ceux de la brute, ne dépassent jamais, dans la consommation, les grossières nécessités de la vie.

L'athéisme politique des libres-échangistes, à l'endroit des principes sociaux et de la forme des gouvernements, est

donc non-seulement un crime, une impiété contre le droit éternel, mais une faute, une faute capitale au point de vue du système, car si le marché de la consommation ne s'étend pas, que deviendra la production surexcitée par toutes les concurrences?

Grand exemple, soit dit en passant, de l'unité du drame humain, de son génie, de ses lois : toutes les libertés y sont solidaires comme toutes les tyrannies. Toute combinaison échoue, qui n'est pas radicale, absolue, qui cherche à vivre avec les contraires, et l'on ne saurait impunément méconnaître, écarter un droit, un principe, une vérité dans le monde, sans qu'il y ait souffrance.

Ainsi, voilà des hommes d'un talent remarquable, d'un caractère aventureux, qui, se vouant au rude apostolat de la propagande, luttent huit ans contre l'oligarchie la plus tenace de la terre et parviennent à faire entrer leur idée dans le gouvernement. — Qu'avient-il pourtant de cette réforme qui, d'après leur panégyriste, M. Bastiat, devait amener et constituer la sainte-alliance des peuples? Il avient que, par le jeu des concurrences effrénées, tous les salaires sont en baisse constante, et que le peuple anglais meurt de faim, tandis que ses maîtres font, à ses dépens, la chasse aux industries rivales, sur tous les marchés de l'univers.

Affamer ses travailleurs et ruiner les nations étrangères, tel est donc et tel sera toujours le résultat fatal du libre échange tant que les conditions sociales seront mauvaises, soit au dedans, soit au dehors, tant qu'une révolution de justice et d'égalité n'aura pas organisé, partout, le droit des citoyens et la relation des peuples.

Que si cet idéal du droit universel était réalisé dans le monde, si l'hypothèse extrême de la justice absolue nous était acquise, le peuple anglais, sans doute, y trouverait son compte, comme tous les peuples de la terre. Il cesserait d'être une machine dont on a le droit d'exiger, chaque jour,

plus de précision, plus de travail et plus de produit, et à qui on donne, en guise d'huile, un peu de pommes de terre pour l'entretenir. Il y gagnerait le bien-être matériel et la grandeur morale qui sortent de l'affranchissement.

Mais cette puissance relative de l'Angleterre politiqne dominant les mers, et cette richesse monstrueuse de l'Angleterre marchande exploitant les deux tiers du globe, ce double empire, en un mot, qui tient à la fois de Rome et de Carthage pourrait-il durer?

Dans les conditions de justice et d'égalité, l'Angleterre ne saurait garder en servage aucune des possessions que la violence et la ruse lui ont données; elle perdrait donc tous ses beaux domaines lointains que maintiennent déjà si difficilement ses administrations et ses flottes.

Dans ces mêmes conditions de justice et d'égalité, l'Angleterre, trouvant partout le travail affranchi, trouverait partout la concurrence à chances égales, sinon meilleures; elle perdrait donc l'exploitation des marchés qu'elle n'a conservés jusqu'ici que par l'exploitation des salaires, et sa richesse industrielle serait réduite à ses forces naturelles, équilibrées et limitées par les aptitudes et les rivalités extérieures.

L'Angleterre, enfin délivrée de sa lèpre originelle, le privilége féodal, n'en aurait pas un soleil plus chaud, une terre plus fertile ni plus spacieuse. Elle ne saurait donc suffire à sa consommation intérieure et resterait toujours, à cet égard, tributaire de l'étranger.

Délivrée également de l'oppression du capital, lui faudra-t-il moins aller chercher, dans des contrées lointaines, les matières premières de sa fabrication, lorsque déjà les nations qui les lui fournissent travaillent avec autant d'habileté qu'elle-même?

« Et dans cette lutte, — disait récemment non plus l'ami-
« ral, mais le major général Napier, — dans cette lutte,
« telle nation sera peut-être un peu moins avancée, un peu
« moins énergique que les autres, mais généralement, par-

« tout, la somme de civilisation et la science seront, ou « égales dès le principe ou égalisées bientôt par le libre- « échange même. D'où la conséquence que chaque nation « prendra rang dans le monde suivant l'étendue de ses res- « sources naturelles et artificielles ; d'où la conséquence que « l'Angleterre tombera du premier rang au cinquième ou « sixième rang, car on ne saurait prétendre que ses res- « sources, si développées qu'elles soient aujourd'hui, égalent « réellement celles de l'Amérique du Nord, de la Russie, de « la France, de l'Allemagne ou même de l'Espagne ou de « l'Italie. Bien plus, on peut prédire qu'elles sont destinées « à être un jour inférieures à celles des royaumes de l'Amé- « rique du Sud, du Canada indépendant et de l'Australie. « Car le monde n'est plus aujourd'hui ce qu'il était il y a « deux cents ans. Il n'y a plus de contrées à découvrir, il « n'y a plus de nouvelles sources de richesses à monopoli- « ser ou à trouver au delà du monde civilisé. Voyez la Cali- « fornie, les Américains peuvent-ils la garder pour eux- « mêmes? Tous les peuples ne sont-ils pas là? »

La condition fatale de l'Angleterre, c'est qu'elle n'a point à échanger, dans l'univers, des produits spontanés de son sol; elle ne peut offrir que les seuls produits de sa main-d'œuvre, de son travail, et le travail n'appartient en privilége à personne, il est le domaine commun du genre humain tout entier.

Ainsi, dans les conditions du droit qui, seules pourtant, sont celles de l'avenir, l'Angleterre perdra sa grandeur obèse, et d'un autre côté, sous le règne actuel du fait, — liberté des concurrences ou monopole absolu, — l'Angleterre est dès aujourd'hui inexorablement condamnée.

Venise, l'Espagne et la Hollande, qui n'étaient point reléguées à l'extrémité des mers et qui semblaient, au contraire, posées sur le chemin du monde, n'ont-elles pas passé tour à tour? Leur couronne ne s'est-elle pas effeuillée sous le souffle hardi, sous le jeune effort des rivalités étrangères?

— Comment la Grande-Bretagne pourrait-elle échapper au destin des empires maritimes, quand elle n'est plus qu'un empire maritime elle-même, — son bilan, — fixé invariablement par les lois de la nature, se réglant ainsi :

Produits naturels, insuffisants; — produits du travail, à partager proportionnellement avec le reste de l'univers.

Voilà maintenant toutes les données économiques mises à jour, toutes les hypothèses parcourues.

J'ai traîné l'Angleterre féodale, que ses crimes avaient faite si grande, au tribunal de son peuple, et son peuple a répondu : Je meurs de faim sous ses lois; — ses monopoles, ses priviléges me ruinent!

J'ai traduit l'Angleterre industrielle et marchande, qui faisait les deux tiers du commerce du monde, aux assises de ses travailleurs, et ses travailleurs ont répondu : Nous mourons de faim sous ses lois, — ses concurrences nous écrasent, sa liberté nous tue, c'est le vol de nos salaires.

D'autre part, j'ai pris à témoin les deux grands partis qui se partagent l'empire; — l'un contre l'autre, les deux partis ont répondu : — Banqueroute universelle, — ruine générale. —

Les statistiques, les enquêtes, les assemblées ont parlé dans le même sens : la tombe elle-même, au dire de M. Fox, a protesté par ses cadavres, squelettes de la faim tombés avant l'heure, et la misère a protesté par l'effrayante progression des crimes.

Or, que résulte-t-il de cette terrible accusation collective, de cet universel témoignage ?

Que l'Angleterre est en décadence, que l'Angleterre est menacée de mort.

Et comment ne pas conclure ainsi, quand aucun système, — libre échange ou protection, — ne peut donner au peuple son pain quotidien, quand l'hypothèque dépasse la valeur de la terre, quand le chancelier de l'échiquier lui-même avoue que l'emprunt a seul équilibré les budgets, et qu'en

vingt ans de paix profonde, malgré les amortissements, la dette publique s'est accrue de plus de 700 millions; quand l'État et la banque ne vivent que de papier de complaisance, quand l'impôt exorbitant de la guerre est devenu l'impôt de la paix, quand toutes les cloches des gares sonnent la ruine des chemins de fer, quand la compagnie des Indes elle-même, ce magnifique gouvernement, est à la banqueroute?

Comment ne pas conclure ainsi, lorsque depuis quinze ans toutes les commissions parlementaires s'épuisent à fermer les voies d'eau qui s'ouvrent aux flancs du navire, passant de l'enquête agricole à l'enquête manufacturière, et de ces enquêtes éternelles à ces non moins éternels projets d'économie dans l'administration, dans les forces de terre et de mer, dans les finances, dans les colonies?

Comment ne pas conclure ainsi, quand le seul remède qu'apportent les hommes nouveaux, c'est l'abandon de toutes les possessions extérieures, la dissolution de l'armée, la réduction des flottes, c'est-à-dire le désarmement de l'Angleterre et son impuissance au milieu des peuples, — quand les débouchés ne s'entretiennent que par des sacrifices ruineux, — quand la marine dépérit, — quand l'homme des champs déclare qu'il ne se battrait pas pour le pays, et l'homme de la mer qu'il ne défendrait plus l'île?

Ah! lorsque j'ai entendu ces fiers matelots répudier ainsi le pavillon des marchands, lorsque j'ai vu passer, dans l'Enquête, ces profondes phalanges de travailleurs qui tremblaient la fièvre sous le haillon, et qui tous jetaient l'anathème à la patrie, j'ai compris que l'Angleterre, malgré ses apparentes grandeurs, était sur son déclin, et ce n'est pas ma voix impuissante et perdue dans l'exil, c'est son peuple de l'atelier, son peuple des champs, son peuple de la mer, c'est son peuple affamé qui déclare solennellement sa décadence.

— « *Despair and die,* » désespère et meurs, lui a dit, pendant des siècles, l'aristocratie britannique; désespère et meurs, répond le peuple à son tour.

LA FRANCE.

Il est difficile au proscrit de s'abstraire du souvenir ; aussi, pendant que j'écrivais cette étude sur l'Angleterre, la France était-elle toujours présente à ma pensée. Chaque plaie qui s'ouvrait et qui saignait ici, je la cherchais de l'autre côté du détroit, sous la blouse de nos prolétaires des champs, des ateliers ou des ports, et je me demandais, avec anxiété, si celui-là qui, dans sa haine de la République, avait pompeusement annoncé la dégénérescence de ma patrie, n'était coupable que d'un acte d'impiété.

J'ai fait, ainsi, comme une espèce d'enquête comparée, et de cette vérification, que je rendrai quelque jour publique, si le cours trop rapide des événements n'y met obstacle, il est resté, dans mon esprit, cette conviction profonde, inébranlable, qu'il n'y a pas, en Europe, une contrée plus richement favorisée du ciel, une nation plus heureusement développée, plus dégagée des servitudes du passé, plus vivace dans son génie, et plus fortement constituée que la France moderne.

Baignée par deux mers qui lui ouvrent, l'une l'Orient et l'autre le nouveau monde, elle a deux cents lieues de côtes semées d'excellents ports d'où sa marine marchande peut

s'élancer à tous les vents, et porter chez tous les peuples les fruits de son sol, de ses travaux, de ses arts, de son génie.

Puissance agricole au premier degré, son climat comme sa terre se prête à toutes les cultures nourricières et fécondes, sans lesquelles il n'y a pas de sérieuse indépendance pour un grand pays; et, quand on le voudra, ce capital social, cette première mise de la Providence, pourra s'accroître d'un tiers au moins, sans qu'il soit besoin d'étendre ses frontières, d'augmenter d'un arpent son splendide domaine.

Ses flancs géologiques, mal fouillés jusqu'ici, sont assez riches pour alimenter, des siècles durant, ses jeunes industries, et l'Angleterre, à qui le bois manque, plus d'une fois a jeté des regards de convoitise sur ces belles forêts des Pyrénées et du Jura, qui rappellent encore l'opulente chevelure de la vieille Gaule.

Quant à ses moyens de parcours, si la France est au-dessous de certains pays, en lignes artificielles, en est-il que la nature ait plus richement dotés en voies artérielles, en rivières et en fleuves? En est-il un seul qui soit plus ouvert, plus facile aux rayonnements, et dans lequel on puisse mieux organiser la circulation, si l'on y voulait donner une énergique impulsion aux travaux publics, au lieu de pactiser avec l'agiotage, et de perdre son temps à faire faction comme en pays ennemi?

Ainsi, par la douceur de son climat tempéré, par la riche variété de ses aptitudes, par ses énergies natives que fortifient et développent les plus heureuses conditions d'air et de soleil, la terre française est un pays de production par excellence; elle a les sources de sa vie, les racines de son indépendance en elle-même, dans son propre sein, et mieux partagée que sa voisine, dont l'opulence, habilement vantée sur toutes les mers, est soumise aux chances des tempêtes, des marchés et des guerres, la France, pour son travail et

son pain, n'est tributaire que de son sol et de son courage.

La France est le plus beau domaine de l'univers, disait le vieux Sully; son sillon roule de l'or comme les fleuves de l'Amérique; il faut savoir l'ouvrir et vouloir.

C'est ce qu'a fait la Révolution française, en détruisant la glèbe et la mainmorte, pour livrer à l'infatigable labeur des libres charrues, à l'énergique activité du paysan affranchi cette terre pleine de trésors.

La double émancipation de l'homme et du sol qu'étouffaient, depuis des siècles, les institutions féodales et les fantaisies parasites, n'a-t-elle pas doublé, en valeur de produits, la puissance du domaine? n'a-t-elle pas fait germer, chaque année, deux moissons qui grandissent toujours, celle des épis et celle des citoyens? — Serait-ce là par hasard un signe de décadence?

Elle ne donne point autant de produits artificiels que l'Angleterre, ses forces de crédit et de vapeur sont moindres, et son expansion commerciale est inférieure. Il faut bien noter, cependant, que, de l'aveu des Anglais eux-mêmes, si l'on prend une moyenne de 1816 à 1820 et de 1840 à 1844, les exportations de l'Angleterre n'ont augmenté que de 30 pour 100, celles de l'Amérique de 62 1/2 pour 100, tandis que les exportations de la France se sont accrues de 143 pour 100. Est-ce là encore un signe de décadence?

Et, dans son chantier à peine ouvert, tous les matériaux abondent; dans ses carrières et ses mines, comme en des réservoirs profonds, s'étagent des richesses longtemps inconnues, à peine entamées. Elle a le bois, le marbre, le fer, la pierre, tous les éléments, tous les matériaux sous la main; vienne une organisation intelligente, ralliant, sans les détruire, sans les absorber, toutes les forces qui végètent impuissantes dans l'isolement, ou qui se déchirent à la dent de fer des concurrences, et l'on verra le chantier et l'atelier prospérer comme le domaine.

Est-ce, en effet, la main-d'œuvre qui fait défaut? est-ce la

science? Dans l'exécution des ouvrages d'art et de goût, des industries raffinées, le travailleur français n'a pas de rival, et toutes chances égales pour l'apprentissage ou le salaire, il peut lutter, en toute opération, avec les plus habiles.

Quant à la science, quel est le pays où elle a jeté plus d'éclat, soit comme application, soit comme théorie? Quelle est, entre toutes, la patrie des inventeurs depuis Salomon de Caux jusqu'à Jacquart? Quel est le laboratoire mystérieux dont le creuset ait plus expérimenté, plus rendu depuis un siècle, en découvertes, que celui des Lavoisier, que celui de l'Institut de France?

§ Ier

Homogénéité de territoire et d'habitants.— Population. — Forces de terre et de mer.

Il n'est point également de contrée destinée à être plus homogène. En effet, la nature n'a point oublié, en formant cet admirable bassin dans lequel se marient les productions des climats les plus divers, de pourvoir à sa défense. Elle a élevé les forteresses gigantesques qui protégent la France contre l'invasion et ne lui permettent pas de se faire raisonnablement conquérante. Les Alpes et les Pyrénées suppléent à la mer, complètent sa sécurité, en sauvegardant celle des peuples qui l'avoisinent. Au nord et à l'est, sa frontière est ouverte, mais qu'a-t-elle à redouter? Une population guerrière est là pour boucher les trouées faites dans ses anciennes limites par les traités de 1815, et c'est par cette large échappée que passent les idées françaises, qui font de l'Allemagne notre sœur et notre alliée naturelle.

On a dit des nations insulaires qu'elles ont le bonheur de trouver dans la mer qui les environne un inexpugnable rempart, mais cet avantage, — si diminué depuis que la vapeur

surmonte tous les obstacles, — n'en a pas moins toujours eu un inconvénient immense. Ainsi, il est impossible que les habitants d'une île, considérés dans leur ensemble, s'associent aussi promptement que les peuples continentaux au mouvement général qui emporte l'humanité vers le progrès. Le fluide électrique qui franchit les bornes posées par le caprice de la politique et de l'ambition, s'évapore avant d'arriver aux rivages défendus par l'Océan. L'isolement conduit à l'égoïsme, inspire les pratiques brutales ou cauteleuses, et fait voir, dans les hommes des autres nations, des étrangers, *hostes,* et non des frères.

Dans les veines de cette France si robustement assise, coule, comme pour la rajeunir sans cesse, le sang de deux races distinctes, celle du Nord et celle du Midi qui se croisent et se complètent l'une l'autre. Son génie est ainsi sorti de l'alliance vivace des deux grands éléments de la civilisation moderne. La spontanéité, l'activité petillante de l'imagination méridionale, la fermeté, la profondeur, la persévérance de l'esprit du Nord sont venues se combiner pour former ce que, dans l'Europe, on est convenu d'appeler l'esprit français, et ce qui, dans l'histoire, s'appellera la raison par excellence : *le bon sens.*

Et c'est cette population douée de toutes les qualités de la vie, qui s'alimente incessamment à deux courants toujours nouveaux, qu'on accuserait de dégénérer et de s'abâtardir ! Où les détracteurs systématiques de la France puisent-ils donc cette preuve de déclin? Ils la puisent dans la lenteur avec laquelle s'accroît, chez nous, le nombre des habitants.

En effet, de tous les États qui entourent la France, aucun depuis trente-cinq ans n'a vu moins promptement qu'elle multiplier sa population.

Mais faut-il en conclure que la France épuisée soit sur le chemin de l'abîme? La statistique ne voit que les chiffres, on le sait, et n'en recherche point la moralité. Que n'a-t-elle

consulté, cependant, les registres de la mendicité? Elle eût vu que la population des misérables croît avec leur misère, et que c'est à la limite extrême du dénûment que les êtres humains se pressent en plus grand nombre pour se disputer le droit de souffrir. Que n'a-t-elle ouvert les tables où la mort inscrit sa proie? Elle eût vu que partout où l'accroissement de la population a pris de considérables proportions, la durée de la vie moyenne a baissé. Doit-on alors envier à l'Angleterre ses légions de pauvres et de vagabonds? Non, non. Le nombre des naissances ne constitue de véritable richesse pour le pays que lorsque l'enfant ne naît pas pour la mendicité ou les intolérables épreuves d'un travail abrutissant.

La statistique ajoute encore que la race française perd chaque jour de sa vigueur, et que dans certains cantons, malgré la réduction successive des conditions de taille, l'armée ne peut plus recruter d'hommes propres au service militaire. Mais, en France, c'est un accident; dans la Grande-Bretagne, c'est la règle. Dans tous les lieux où l'industrie anglaise étend ses ateliers, c'est-à-dire sur tout son territoire, puisque l'agriculture elle-même devient manufacturière dans ce pays, l'appauvrissement du sang est un fait incontestable. C'est par millions qu'en Angleterre il faut compter les victimes de ce régime meurtrier qui, en France, commence à décimer la population de quatre ou cinq départements. Mais il est réservé à l'action réparatrice de la démocratie, à l'intervention de l'État entre le capital et le travail, de faire disparaître ces affligeants symptômes et de conserver à la race gallo-franque sa force et sa beauté natives.

Quelle nation, après tout, peut mettre en ligne une armée comparable à celle qui se lèverait en France au premier rappel? Ce n'est pas l'Angleterre qui, en cas d'agression, ne rallierait pas cent mille hommes *sachant manier les armes*. — Sans parler de notre armée régulière qui, demain, réu-

nirait cinq cent mille baïonnettes, sans parler de ces deux cent mille hommes, formidable réserve, qui, après avoir fait la rude guerre d'Afrique, sont rentrés dans leurs foyers, et reprendraient le mousquet; quel peuple que celui qui peut compter sous les drapeaux de la garde nationale un million cinq cent mille hommes de dix-huit à quarante-cinq ans, prêts à entrer en campagne pour repousser une invasion! Oui, quel peuple que celui où tout homme naît soldat, comme en Angleterre il naît marchand; où tout ouvrier, tout laboureur se redresse et se met au pas militaire, en voyant briller au soleil les éclairs d'une épée! Demandez à l'Europe si c'est là un signe de décadence?

Ah! sans doute, la France ne possède point autant de navires que la Grande-Bretagne; mais qui s'attendait à cette révélation tragique de *l'Enquête* démasquant tout à coup la position de l'Angleterre, et prouvant que sa marine marchande tombe, que sa marine à vapeur est inférieure à la nôtre, comme moyen de transport et comme armement (1)?

La marine de la France, au contraire, augmente lentement, mais elle augmente. — Pourquoi diminuerait-elle? Que faut-il pour une puissance navale que la France ne possède? N'a-t-elle point un immense et magnifique littoral? Ses marins du Nord et du Pas-de-Calais, de la Normandie, de la Bretagne, de la Provence, le cèdent-ils en rien aux meilleurs matelots de l'Amérique et de l'Angleterre? Ne se rappelle-t-on pas cet aveu de l'amiral Napier : « Dans les parages de l'Orient, nous aurions été battus en détail par la flotte française. »

Ses constructeurs ne sont-ils pas renommés, entre tous, par leur habileté?

Est-ce que le fer, le bois, le chanvre et le charbon n'abondent pas sur notre sol? Est-ce que nos officiers sont moins instruits, nos équipages moins disciplinés? A-t-on

(1) Voyez tome Ier, chap. IX, page 242.

jamais vu nos patriotiques matelots de l'Armorique, de la Flandre ou du midi ériger la désertion en système, ou proférer cette parole impie : « Nous combattrons avec l'ennemi. » Ah! cette communion de tous les cœurs dans le sentiment de l'honneur national, voilà la grande force de la France! Les partis peuvent se disputer l'empire, mais le peuple n'a qu'une pensée : c'est l'honneur du drapeau, l'inviolabilité du territoire.

§ II

Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Crédit.

On reproche à la France l'état arriéré de ses méthodes agricoles, la lenteur de sa marche dans l'art de la culture. C'est un parti pris de dénigrement, car il est certain que beaucoup de nos provinces peuvent avantageusement entrer en parallèle avec les comtés les plus avancés de l'Angleterre. Les terres les mieux cultivées des trois royaumes ne sauraient l'emporter apparemment sur le nord de la France, sur la Beauce, la Brie, la Bresse, la Normandie; nos vignes si enviées, nos plantations de mûriers et d'oliviers montrent à quel point la culture délicate et savante est poussée dans notre France.

Un pays ne peut que déchoir, qui est arrivé, comme l'Angleterre, au dernier terme de la perfection, en surexcitant toutes ses énergies natives, tandis que la France est riche des perfectionnements qu'elle peut encore réaliser. Donnez, en effet, à l'agriculture française le fer à bon marché, et quoi de plus facile, en brisant le monopole des maî-

tres de forges? tirez-la des mains de l'usure, en amenant le crédit jusqu'à elle, facilitez-lui les moyens de transport, faites que l'eau, ce don de la nature, profite à tous, et, en peu d'années, l'agriculture française aura doublé ses richesses.

Sur quoi repose la fortune agricole d'un peuple? Sur l'étendue de son sol cultivable, comparativement à sa population. Or, la France a quarante millions d'hectares en culture; demain, elle en aura cinquante si, demain, la République sait organiser un vaste système de défrichement et d'irrigation. Dans l'opinion des hommes les plus compétents, la terre de France peut subvenir à l'alimentation de soixante millions d'hommes. Et qu'on le remarque, en parlant de nourrir soixante millions d'hommes, il ne s'agit pas de les condamner à une existence de privations comme celle que mènent, aujourd'hui, nos travailleurs qui jeûnent au milieu de l'abondance, qui mangent du maïs ou des châtaignes, qui boivent de l'eau, quand les greniers et les caves regorgent de récoltes.

L'Angleterre a-t-elle en réserve une aussi magnifique perspective? Peut-elle appeler de ses vœux un accroissement de population? Je l'ai prouvé, son unique espérance, le seul but que poursuivent ses hommes d'État, c'est de se délivrer, soit par l'émigration en masse, soit par l'application de l'impitoyable loi de Malthus, de millions d'hommes qui n'ont pas le droit de vivre en travaillant.

Quoi qu'elle fasse, il lui manquera toujours ce que l'art est impuissant à donner : l'espace et le soleil; et toujours elle se trouvera devant ce redoutable problème : nourrir une population de trente millions d'habitants avec une production égale aux besoins de vingt et un millions.

Le jour où la terre cessera d'appartenir, en Angleterre, à un petit nombre de familles aristocratiques, la division du sol amènera une réduction dans la production générale, et lors même qu'il en serait autrement, en quoi la transformation des ouvriers des champs en propriétaires améliore-

rait-elle la situation des ouvriers de la manufacture? Le blé ne serait ni plus abondant, ni moins cher.

Le morcellement, dit-on, est une des plaies de la France. — Ah! sans doute, sous le régime de l'individualisme, le morcellement est une difficulté. Mais le remède est trouvé : il existe dans l'association. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, il y aurait imprudence à proscrire systématiquement la petite culture, pour étendre démesurément les exploitations. La nature des terrains, les habitudes locales doivent être mûrement pesées, car il y a, dans le travail de l'homme cultivant son propre champ, une puissance qu'il serait dangereux de méconnaître.

Soutiendra-t-on que l'Angleterre peut, aussi bien que la France, demander à l'association son merveilleux secours? Pour atteindre ce but, l'Angleterre a une double évolution à accomplir : il faut que la propriété cesse d'être féodale, qu'elle se divise, et que, par un progrès nouveau, elle passe de la division à l'association.

La Grande-Bretagne est-elle en état de subir ces progressions successives?

Quand je pense au prix de quels efforts la France a acheté la destruction du monopole féodal, de quels sacrifices elle a payé la conquête des principes qui la conduisent à l'association, j'ai le droit de dire que la France est plus riche que l'Angleterre de la rançon incalculable de deux révolutions.

Et cependant, si elles sont fatales pour l'Angleterre, ces deux révolutions, épuisée comme elle est, aura-t-elle la force de les traverser?

Si, en agriculture, les détracteurs systématiques de la France donnent la prééminence à la Grande-Bretagne, c'est en industrie surtout qu'ils la posent comme éclipsant toute gloire, comme étant sans rivales.

J'ai déjà répondu que, toutes proportions gardées, les progrès de la France sont plus rapides que ceux de l'Angle-

terre, mais comme cette opinion s'attaque à un des préjugés les plus répandus, même chez nous, on me permettra de la justifier par quelques chiffres.

M. Spackman, dans un travail des plus consciencieux et des plus estimés en Angleterre, donne le résultat suivant :

IMPORTATIONS.

Angleterre, moyenne de 5 années ;

1816 à 1820. — 31,273 309 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 70 510,112 »
Augmentation de 120 pour cent.

France, moyenne de 5 années ;

1816 à 1820. — 13,045,167 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 45,564,747 »
Augmentation 250 pour cent.

Amérique, moyenne de 5 années ;

1816 à 1820. — 22,391,982 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 22,206,071 »
Augmentation nulle.

EXPORTATIONS.

Angleterre, moyenne de 5 années ;

1816 à 1820. — 40,211,045 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 52,256,963 »
Augmentation 30 pour cent.

France, moyenne de 5 années ;

1816 à 1820. — 17,420,900 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 41,242,251 »
Augmentation 143 pour cent.

Amérique, moyenne de 5 années ;

1816 à 1820. — 12,900,429 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 20,448,221 »
Augmentation 62 1/2 pour cent.

Ce tableau, je l'espère, servira à rassurer la France contre elle-même, et elle en a besoin, trompée qu'elle a été par les exagérations de l'anglomanie, dans les trente-cinq dernières années de monarchie qui viennent de s'écouler. Ces chiffres auront une grande signification, si l'on se souvient que, depuis cinq ans, les efforts les plus désespérés du capital et du libre commerce n'ont pu permettre à l'Angleterre de revenir au niveau des exportations qu'elle avait atteint en 1845. — A partir de cette époque, la France n'a cessé de grandir, tandis que l'Angleterre a réellement décliné.

Question de quantités à part, la suprématie industrielle de la Grande-Bretagne est-elle vraiment incontestable? Retirez-lui sa fabrication de coton, uniforme, toute mécanique, stéréotypée en quelque sorte; où sera sa prééminence? Manchester et ses succursales peuvent-elles lutter avec l'est et le nord de la France pour les cotons imprimés, pour les articles de fantaisie? Produire des myriamètres de coton uni, c'est-à-dire utiliser des machines, voilà tout ce que sait l'industrie cotonnière de l'Angleterre. N'exigez rien de plus; ses dessinateurs ne connaissent que la ligne droite et le compas; ils n'ont pas le sentiment des nuances, de l'harmonie, du trait; ce sont des géomètres, mais ce ne sont pas des artistes.

C'est à la puissance aveugle et formidable de la matière que l'Angleterre doit principalement ses succès, tandis que, dans les procédés mécaniques que l'industrie française appelle à son secours, il y a toujours une large part réservée à l'intelligence, à la personnalité de l'ouvrier.

En Angleterre, que le peuple des centres manufacturiers se lasse d'alimenter de sa chair et de son sang les engrenages de la fabrique, et l'industrie cotonnière aura cessé d'exister. Que l'Amérique mette un droit plus élevé à la sortie de ses cotons, ou finisse, — ce qui est dans un avenir prochain, — par les employer elle-même, et la manufacture anglaise aura encore cessé d'exister. Quoi qu'il arrive,

au contraire, la fabrique française se maintiendra, aussi longtemps que le goût subsistera en Europe.

La France, dans l'industrie comme dans les arts, comme dans la politique, est un foyer d'initiative. Le berceau de son industrie se perd dans la nuit des temps. Souvent elle crée, et quand elle prend à l'étranger un procédé nouveau, elle le fait sien, en lui donnant, avec le cachet de son génie, ce caractère d'élégance et de grâce qui le fait accepter du monde entier.

On se trompe donc quand on suppose que la science manufacturière est le privilége de la race anglo-saxonne. Et, en effet, presque tous les États européens avaient déjà d'importantes fabrications, que l'Angleterre était encore dans l'enfance de la civilisation. Qui lui a fourni ses premiers tisserands pour la toile et pour le drap? Les communes florissantes des Pays-Bas. Qui lui a donné ses tisseurs en soie? Louis XIV décimant la France sous l'inspiration farouche des jésuites, et détruisant, en un jour, le merveilleux édifice élevé à la gloire de l'industrie française par le grand Colbert.

C'est à dater de cette époque seulement que l'industrie anglaise commença à compter dans le monde, tant il est vrai que l'Angleterre n'a vécu surtout que d'emprunts. Et la vapeur, et le gaz? va-t-on dire. Oh! sans doute, elle a appliqué ces deux admirables découvertes, appelées à rendre de si grands services à l'industrie; mais qui ne sait que c'est en France que les lois en furent posées par deux génies méconnus?

Indépendamment du coton, l'Angleterre fabrique aussi des draps, des soieries, des toiles de lin, des tulles, enfin elle a ses charbons et ses fers, ses ateliers de construction. Mais je retrouve toutes ces industries en France, et j'ose dire, sans crainte d'être démenti, que sur beaucoup de ces points, la France l'emporte sur l'Angleterre.

Nos draps, nos tissus de laine, nos batistes, nos toiles,

sont-ils repoussés, par hasard, pour les produits similaires anglais? La nature de nos exportations ne nous laisse point de doute à cet égard, et ce n'est pas seulement à l'empire du caprice que ces articles doivent le succès qu'ils obtiennent sur tous les marchés du monde, c'est à une préférence justifiée par leur merveilleuse perfection.

Où est donc, encore une fois, la supériorité si préconisée de l'Angleterre?

Il faut descendre dans ses mines, visiter ses hauts fourneaux, ses laminoirs, ses usines métallurgiques pour reconnaître la véritable puissance de l'industrie anglaise. Mais la France n'a-t-elle point aussi ses mines inépuisables de charbon et de fer? et si jusqu'ici le prix du fer s'est maintenu à un taux exorbitant, si la fabrication ne s'est pas développée davantage, si le charbon lui-même est resté trop cher, ignore-t-on que le mal dépend de la coupable indulgence du pouvoir pour les monopoles, et qu'il suffit d'un jour, d'une heure, d'un décret, pour que l'obstacle disparaisse? Qui peut calculer jusqu'où s'étendront, chez nous, l'extraction de la houille et la fabrication du minerai, quand le crédit sera organisé, les voies de transport mises à la portée de tous, quand, enfin, la commandite intelligente et paternelle de l'État sera substituée aux concurrences de la féodalité industrielle.

Ces points résolus — et la démocratie les résoudra — la France n'aura point à redouter le parallèle. Je dis plus, elle l'emportera infailliblement, car elle a pour elle une éducation scientifique bien supérieure à celle de l'Angleterre. Ses savants occupent le premier rang en Europe, et comme théoriciens et surtout comme vulgarisateurs. Nulle part, les classes ouvrières ne renferment d'intelligences mieux préparées à profiter des enseignements de la science, à les féconder par la pratique.

L'Angleterre féodale et marchande estime l'ouvrier comme la monnaie d'un cheval de vapeur, elle va chercher au loin

des acheteurs et les convertit, au besoin, à coups de canon. La France républicaine n'aura pas besoin de sortir de son sein pour trouver le placement de ses produits. Que les travailleurs cessent de payer la prime exorbitante du monopole capitaliste, et ils deviendront tout à la fois producteurs et consommateurs. Alors, les découvertes du génie, les procédés *simplificateurs* profiteront à tous, en accroissant la richesse collective. Alors, s'ouvrira pour la France un large avenir de prospérité et ses progrès dans l'industrie répondront à ses progrès dans les réformes politiques et sociales.

Vers quelle fin tend l'industrie anglaise? Elle court en aveugle à la banqueroute et au suicide; l'industrie française, plus heureuse, a mesuré la carrière qu'elle veut parcourir, et elle ne s'arrêtera qu'après avoir atteint son but: l'émancipation du travail et la solidarité.

Le commerce maritime de la France ne voit-il pas aussi s'ouvrir, devant lui, des perspectives assurées, qui se ferment déjà et qui se fermeront de plus en plus pour le commerce maritime de l'Angleterre?

Dans les premiers temps de la civilisation, alors que les transports offraient des risques considérables, alors que la navigation était pleine de périls, que les routes de terre étaient impraticables et peu sûres, on comprendra que le commerce ait joué un rôle des plus grands sur le théâtre du monde, puisqu'il avait pour mission de mettre en contact les produits et les consommateurs, et que ses évolutions, selon qu'elles sont lentes ou faciles, se traduisent en perte ou en gain pour la société tout entière. Mais aujourd'hui, avec les canaux, les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les progrès de la science maritime, le commerce proprement dit, c'est-à-dire la fonction des intermédiaires, doit perdre de son importance. Dans un temps rapproché, le niveau s'établira, pour ainsi dire, entre les peuples, et la régularisation des échanges internationaux ne permettra plus à la Grande-Bretagne, par exemple, d'accaparer les trans-

ports maritimes et de confisquer la mer à son profit. On n'a point oublié, sans doute, dans quel degré d'infériorité, elle se trouve déjà placée vis-à-vis de la marine américaine.

Que doit être le commerce régulier d'un peuple? L'exportation de ses produits, l'importation des provenances étrangères, enfin le transit. Cependant, il faut tenir compte du droit égal appartenant à chaque nation, ce qui, nécessairement, réduirait le mouvement commercial de moitié si toutes les nations étaient maritimes.

Admettons donc qu'en moyenne, chaque peuple maritime pourvoie directement au service de ses échanges lointains, la France n'est-elle pas dans une position au moins égale à celle de l'Angleterre?

N'a-t-elle pas des produits naturels que nul ne peut lui disputer, des merveilles d'art et de mode, connues dans le langage commercial sous le nom d'articles de Paris? Comme retour, n'a-t-elle pas le coton, le sucre, le café, le thé, les épices, et les matières premières nécessaires à son industrie?

Que la production prenne un grand développement, que la consommation monte à la hauteur des besoins, et la navigation commerciale se développera chez nous avec rapidité, car la France est plus favorisée, en matériaux de construction, que l'Angleterre. Plus la richesse des autres peuples s'accroîtra, plus les produits français seront demandés sur les places du dehors. En sera-t-il de même pour la Grande-Bretagne? Évidemment non. Tout ce qui fait l'importance du commerce anglais se réduira nécessairement aux exigences du marché national, dès que l'Europe, démocratiquement organisée, aura cessé d'être la tributaire et la vassale de l'Angleterre.

Il est un autre point sur lequel la fortune à venir de la France ne saurait être douteuse, je veux parler des bénéfices du transit. Par sa position, la France est le chemin obligé que doivent traverser les échanges opérés entre le nord et le midi de l'Europe; l'importance nouvelle réservée à la Mé-

diterranée et à l'Orient promet un immense accroissement au transit français. La Suisse, une partie de l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Angleterre elle-même devront, de toute nécessité, recourir à l'intermédiaire de la France. La France a donc de riches horizons devant elle, l'Angleterre n'en saurait dire autant. Chaque jour, tombe une des perles de sa couronne ; sa marine est en décroissance, parce que son industrie déchoit elle-même devant les concurrences étrangères. Pour que l'Angleterre continue d'être ce qu'elle est, il faut que l'Europe se replonge dans l'esclavage et l'ignorance. Pour que la France s'élève, il faut que l'Europe s'affranchisse et se moralise par le travail. Ainsi, à tous les points de vue, l'Angleterre représente, pour ainsi dire, le mauvais génie du monde ; la France, au contraire, ne trouve son bonheur que dans le bonheur de tous les peuples.

Que le commerce intérieur, en France, manque de force et de persévérance, je le conçois et suis loin de m'en effrayer. Demain, une bonne organisation de crédit peut lui donner une impulsion jusqu'ici inconnue, mais les efforts de la démocratie devront tendre inévitablement à simplifier les rouages de l'organisation commerciale, à rendre à la production un grand nombre des agents employés au service de la circulation. Toute intervention qui n'est pas absolument indispensable, entre le produit et l'acheteur, est un mal. Je n'ai donc point à rechercher si les conditions actuelles du commerce intérieur sont plus ou moins satisfaisantes en Angleterre qu'en France, car, en France même, elles devront être modifiées. Ce que je rappellerai, c'est que, tandis que nous avons brisé toute entrave, le commerce de l'Angleterre, dans plusieurs de ses branches principales, en est encore aux corporations.

Je me bornerai à constater que le commerce français, tel qu'il est constitué, offre bien plus de sécurité que le commerce anglais, qui ne repose que sur des échanges de valeur s'annulant mutuellement. Quoiqu'en France, la commandite

ait eu ses excès et ses victimes, il est certain que le commerce français est dans des conditions préférables, qu'il a des racines dans le sol, qu'enfin son capital ne repose pas principalement sur du papier de complaisance.

En présence des colonies sans nombre de la Grande-Bretagne, oserai-je parler des nôtres? — J'ai essayé de tracer un tableau des possessions de l'Angleterre dans les deux mondes, et je ne sais même si je suis parvenu à en donner la liste bien complète. Comment à l'énorme chartrier de la féodalité britannique puis-je opposer le modeste répertoire des colonies françaises? — Si cependant — et l'Angleterre est là pour le prouver—les colonies ne valent pas ce qu'elles coûtent, je ne puis que féliciter la France de son indigence relative. Naguère, l'Angleterre soutenait, contre les colonies d'Amérique, une lutte malheureuse pour les faire rentrer dans l'obéissance; et voilà qu'aujourd'hui — on ne saurait assez le répéter—elle se prépare à abandonner toutes celles qui lui sont restées, tous ces magnifiques royaumes qu'elle ne peut plus entretenir, et qui font encore sa prépondérance dans l'univers. Ce sacrifice consommé,—et de gré ou de force, il s'accomplira, — ne serons-nous pas plus avancés que la Grande-Bretagne? Car nous aurons à porter à ses anciennes possessions, émancipées sous la loi du libre échange, plus de provenances qu'elle-même.

Lorsque, après la découverte du nouveau monde, l'Europe s'en disputa les lambeaux, le code des vainqueurs n'avait qu'une règle : l'oppression sous toutes ses faces. L'esclavage des indigènes, l'attribution aux colons de toutes les propriétés, la subalternisation de la colonie aux intérêts ou aux passions de la métropole, voilà ce qui constituait le système de colonisation poursuivi par l'Europe, et c'est encore, aujourd'hui, la règle de l'Angleterre, pour un grand nombre de ses populations transatlantiques.

Qu'est-il arrivé? Il n'existe aucun lien d'affection et de reconnaissance entre l'Angleterre et ses possessions loin-

taines. Après avoir été impitoyablement exploitées, elles sont tombées dans un tel épuisement, qu'elles sont devenues une charge improductive et ruineuse pour la mère-patrie. Une seule pensée les domine, c'est une séparation prochaine, définitive, et parmi les hommes d'État les plus influents d'Angleterre, quelques-uns en sont arrivés à réclamer eux-mêmes ce remède héroïque, tant l'union de l'Angleterre et de ses colonies a été pénible et inféconde.

Les colonies que les traités de 1815 ont laissées à la France sont-elles animées de pareils sentiments ? La désaffection en est-elle venue à ce point, qu'un divorce soit fatal et prochain ? Dieu merci ! il n'en est rien, grâce à la puissance de cohésion qui distingue l'esprit français ; nos colonies n'ont qu'un vœu : c'est de rester françaises. Toutes les joies et toutes les douleurs de la patrie trouvent un écho chez ces filles de notre nationalité.

Aussi, n'est-ce pas une question de profits et pertes qui s'agite entre la France et ses dépendances, c'est une question de fraternité. Il n'est pas très-prouvé, par exemple, que la position faite aux colonies leur soit lucrative ; on peut également douter qu'au point de vue commercial, la métropole en retire des avantages sérieux ; mais, encore un coup, là n'est pas la question. Parce qu'elle en est séparée par l'immensité de l'Océan, la France n'en est pas moins la mère commune où viennent aboutir toutes les espérances. En France ou dans les colonies françaises, qui a jamais songé à proposer la rupture de cette union traditionnelle ? S'il y a des sacrifices à faire, qui songe à les marchander ?

Si je cherchais parmi les îles ou les portions de continent qui, après avoir vécu sous l'administration paternelle de la France, sont passées, par le malheur des temps, dans les mains de l'Angleterre, je trouverais partout l'ineffaçable empreinte du génie français, le souvenir vivant du passé, et l'espoir d'un prochain rapatriement.

Peut-on en dire autant des colonies qui ont eu le bonheur

d'échapper à l'exploitation britannique ? Elles ne subissaient que bien péniblement son joug, et quoiqu'elles aient pu souffrir dans la transition, elles n'ont jamais reporté vers l'Angleterre un regard d'émotion ou de regret.

Un dernier mot relativement au crédit français : Oui, le crédit français est insuffisant, mais la démocratie n'est-elle point en mesure d'arracher la France aux pratiques inféconds du privilége monarchiste et de la féodalité financière ?

Quand l'impôt se résumera en une taxe unique, générale, directe et progressive en raison des fortunes, lorsque l'État se réservera la plus importante fonction sociale — la répartition du crédit — l'agriculture et l'industrie recevront l'impulsion puissante qui leur a fait défaut jusqu'à ce jour.

Au lieu de subordonner l'agent essentiel de la richesse publique à un aréopage de banquiers, comme en Angleterre, et de demander aux individus le crédit qu'ils sont impuissants à donner, la république fondera le crédit collectif. Une banque centrale à Paris, agissant sous le contrôle de la représentation nationale, ayant des succursales dans tous les cantons pour répandre partout la vie et le travail, voilà ce que le peuple attend et que la démocratie seule peut réaliser. Le crédit n'a appartenu, depuis des siècles, qu'à la terre et à l'argent, il deviendra désormais l'apanage du travail.

Ce n'est pas ici le moment d'entrer dans tous les développements que nécessite une combinaison de cette importance ; je l'ai étudiée, approfondie ; mais il me suffit de poser le but vers lequel est entraînée la société française. Après avoir réalisé l'unité politique sous toutes ses formes, elle doit arriver à la centralisation des forces sociales, par l'organisation du crédit unitaire.

La France est mûre pour cette réforme, qui, à elle seule, entraîne toutes les autres, en assurant l'émancipation complète du travail ; je n'ai donc pas à rechercher si la banque de France et ses comptoirs sont ou non inférieurs à la

banque d'Angleterre et à ses annexes. Des deux côtés, je vois des intérêts privilégiés, la source où vient s'alimenter l'usure, le point central où aboutissent toutes ces honteuses spéculations qui s'exercent sur le travail et la petite propriété.

Que l'Angleterre, en multipliant à l'infini ses capitaux fictifs, ait été amenée à réduire le taux de l'argent, tandis que la banque de France vend plus cher ses services, au fond la situation est la même et les résultats sont identiques. Néanmoins, j'ai déjà prouvé comment le crédit, en France, présentait plus de stabilité qu'en Angleterre. Dans ce dernier pays, il ne puise ses garanties que dans sa monstrueuse exagération, tout le monde étant intéressé à retarder la chute d'un édifice qui, pour affecter des proportions colossales, n'en repose pas moins sur les bases les plus fragiles.

§ III

Unité historique et mission de la France.

Riche par son fonds naturel, merveilleusement défendue, alimentée par le sang du nord et par le sang du midi, forte de ses connaissances acquises qui dépassent le niveau des connaissances des autres peuples, merveilleusement douée comme génie, la France est donc placée dans les meilleures conditions, non-seulement pour ne pas déchoir, mais pour monter, monter encore et longtemps.

Ce n'est point la nature qui lui fait obstacle, comme à d'autres peuples ; ce n'est point une maladie de son intelligence, — ignorance ou superstition, — qui l'arrête ; ce sont les accidents d'une crise dans laquelle elle se débat depuis près d'un demi-siècle, pour que le règne de la justice arrive et que l'égalité *soit* parmi les hommes.

Si la France, il y a cinquante ans passés, quand ses yeux s'ouvrirent à la lumière, n'avait voulu, comme l'Angleterre autrefois, que faire un sort à sa bourgeoisie, lui donner place dans ses assemblées à côté des classes souveraines,

l'investir, comme on a investi les communes d'un mandat de contrôle sur les deniers publics, si, sans préoccupation de ses prolétaires et des peuples étrangers, elle n'avait voulu que livrer aux capitaux affranchis du tiers état, à son activité redoutable, à l'exploitation de ses concurrences, le travail esclave de l'atelier et des champs, nul doute qu'elle n'eût *fait fortune* comme l'Angleterre. Elle n'aurait pas vu se lever contre elle les coalitions furieuses qui l'ont épuisée tant de fois.

Elle aurait pu librement mettre toutes voiles dehors, lutter sur tous les marchés par les bas prix de la main-d'œuvre, et, grâce à la concentration du crédit, aux découvertes de la science, à la subalternisation des salaires, élever, constituer, comme sa rivale, une seconde aristocratie : celle des écus.

La France alors aurait non-seulement gardé ses lords de l'église et de la terre, mais elle aurait eu son olympe d'altesses industrielles ou marchandes, et les deux classes privilégiées — noblesse ou tiers état — rayonnant au pied du trône, entre les évêques et les hautes courtisanes; elle aurait paru grande, fastueuse, opulente, sauf à s'affaisser bientôt sur elle-même et sur ses prolétaires.

Mais la France a une autre mission dans l'humanité, et elle ne voulut point, au dix-huitième siècle, s'arrêter à cette évolution bâtarde : je dirai mieux elle, ne le pouvait pas, car telle est la logique de son génie qu'elle est forcée d'aller jusqu'au bout quand l'idée la saisit, et tant qu'elle voit clair à l'horizon.

C'est là sa qualité distinctive, essentielle, et cette loi de sa nature est, partout, écrite à grands traits, dans la longue série de ses développements, dans les belles épopées de son histoire.

Ainsi, dès la première jeunesse de l'Europe chrétienne, elle apparaît déjà constituée, vivante au milieu des autres nations, qui se heurtent comme des vagues, et qui n'ont

encore pour s'abriter que leur chariot d'invasion ou leur bouclier de bataille.

A peine les nouveaux maîtres venus du Rhin et les débris de la race vaincue se sont-ils touchés, qu'ils entrent en fusion, et que la patrie, qui commence à poindre, aspire à l'unité. Clovis écrase les dernières phalanges de la vieille Rome, endormie sous les roses de Pœstum. Il assoit son camp, il groupe ses leudes, fait de la Gaule un royaume et prend la bannière du Dieu nouveau, du Dieu qui rallie, du Dieu des vaincus.

Ses fils se partagent son domaine; ils se déchirent comme des louveteaux, et l'unité, qui naissait, va se perdre en fiefs morcelés, en clans sauvages.

Aussitôt apparaît et monte sur le pavois une seconde race, grande par le conseil et forte par l'épée. Pepin relève le pouvoir, concentre les forces éparses en mille intrigues, en mille mains. Charlemagne, qui résume en son génie toutes les facultés de l'action et de la pensée, fonde, d'une part, l'empire d'Occident, et, de l'autre, établit dans Rome, la nécropole des dieux, le grand arbitre du moyen âge : la papauté.

La France a donc conquis son unité politique et son unité morale : elle a sa théologie que la foi défend, son armée, la terreur des barbares, et son gouvernement qui, sous le casque, est déjà inquiet de l'idée, quand les autres nations bégayent à peine.

Elle commence à parler la langue des arts qui, fuyant les hordes de l'invasion, se sont réfugiés dans Byzance, leur dernier sanctuaire; elle recherche, elle épelle les vieux manuscrits de la Grèce et de Rome qu'Omar voulait brûler : elle fonde même une espèce d'académie, rare primeur de civilisation qu'Alcuin savoure, et les Capitulaires lui donnent une législation fixe, comme aux sociétés que les siècles ont déjà mûries.

Malheureusement, ce premier essai ne pouvait aboutir; c'était la tentative prématurée de quelques intelligences

d'élite; les masses vassales y restaient étrangères, et les lèvres farouches des chefs barbares, habituées à la coupe du sang, ne pouvaient goûter cette ambroisie.

Aussi, le jeune arbre d'Alcuin et de Charlemagne s'étiola-t-il bientôt sous le rude vent des guerres, et la féodalité, du haut de ses mille tours, étendit partout sa main de fer, abritant sous ses créneaux les familles et les terres de *la patrie,* que guettaient de nouveaux barbares attardés sur le chemin de l'invasion.

Mais, lorsque la conquête eut enfoncé profondément ses pieux dans le sol gaulois, lorsque la famille et le travail furent acclimatés, la châtelaine ouvrit la fenêtre du manoir et, du haut de son balcon, parut aux tournois comme une messagère de civilisation. Le gantelet s'assouplit, les mœurs se policèrent, et la France eut un premier parfum de printemps, au milieu de ce long hiver du moyen âge qui l'abritait sous ses neiges.

Bientôt, d'ailleurs, le clairon des croisades retentit : les chevaliers se mirent en selle pour le pèlerinage armé. Les luttes intestines et parricides cessèrent à la voix des prêcheurs, et le travail, chargé de remplir l'escarcelle de ses maîtres qui partaient pour si long voyage, le travail prit ses chartes, en payant rançon, et commença son affranchissement.

La commune venait de naître, timide encore, clair-semée et bien pauvre; mais, laissez faire, laissez aller le travail et le temps : avec Philippe-Auguste et Louis le Gros, elle saura bien grandir, accroître son trésor, étendre et féconder son domaine, jusqu'à ce que Louis XI, rasant les têtes et les tours, la confie à Richelieu qui lui dira : Travaille en paix, sans crainte du baron ni du routier; la hache a fait son œuvre, tu n'as plus qu'une patrie : la France; tu n'as plus qu'un maître : le roi!

Grande époque, après tout, avec ses violences et malgré ses crimes, que cette dernière partie du moyen âge où se

cache au pied des forteresses l'humble berceau de cette bourgeoisie qui s'écriera si fièrement en 89 : « Le tiers état, c'est tout. »

Non-seulement, il y eut ce noble et saisissant spectacle de la commune et de la royauté se dégageant : celle-ci des servitudes féodales, celle-là des priviléges seigneuriaux qui pesaient sur la couronne; mais, à côté de ce drame politique intérieur et pour ainsi dire de famille, deux autres révolutions furent tentées et se développèrent au milieu des désastres. La première attaquait la société française dans sa nationalité, dans son indépendance, la seconde dans sa communion morale et religieuse.

L'Anglais-Normand commença d'abord. Inquiets dans leur île, qui ne suffisait pas à leur ambition, et n'ayant pas encore hissé la voile du long cours, les héritiers de Guillaume se jetèrent sur nos côtes, sur nos villes, sur nos provinces; leurs entreprises, quoique mêlées de revers, marchèrent si vite et si bien, au gré de leur convoitise, qu'il y eut un moment, dans cette sombre histoire de nos hontes et de nos malheurs, où le roi de France, le successeur de Charlemagne et de Philippe-Auguste, s'appela le *Roi de Chinon*.

Le peuple n'avait point encore paru, et ces grandes levées qui devaient, quelques siècles plus tard, balayer l'étranger, ces grandes levées de la patrie, se courbaient, vassales ignorées, sur le sillon rougi par le sang des Jacques.

La France n'avait donc que son droit et l'épée de ses nobles, contre les lances de l'Anglo-Normand; or, l'épée de ses nobles était brisée : seule tutrice armée de la patrie, la féodalité se trouvait impuissante à la couvrir, et la monarchie, qui laissait le peuple au chenil, avait à peine eu le temps d'ébaucher la commune des bourgeois; la monarchie nationale semblait fatalement condamnée.

D'où vint le salut? Du chenil. Le peuple et la foi s'incarnèrent dans une jeune fille, le peuple et la foi, ces deux forces qui changent et font les destinées.

Que signifie la vierge de Vaucouleurs, cette fille de l'ignorance et des champs, si ce n'est la France prolétaire, qui ne sait pas les habiles méthodes de la bataille, mais qui se sent vivre dans sa foi robuste, et s'affirme dans son fanatisme, au milieu des races illustres et des nobles épées défaillantes?

Le peuple esclave et mineur, n'ayant que le couteau, ne peut encore entrer dans l'arène des guerres, qui ne s'ouvre que pour les reîtres et les barons; alors, il sort de ses rangs un porte-bannière qui le représente dans sa foi profonde, et la France est sauvée! Oui, le peuple et la foi dans une incarnation naïve et touchante, voilà Jeanne d'Arc! Tout le reste n'est que légende.

Mais, à peine la nationalité française échappait-elle au péril suprême, qu'elle était violemment atteinte dans son unité religieuse. L'esprit du libre examen venait de naître, au milieu des bûchers, et la révolte des idées courait déjà l'Europe comme une trombe. Un déchirement profond s'opérait ainsi dans la conscience humaine, révolution plus haute, plus redoutable mille fois que tous les jeux de la force, que toutes les invasions accomplies par les armes; schisme boiteux d'abord, mais qui grandira plus tard, à travers les supplices et les guerres, jusqu'à ce que ce vague rayon inonde le monde de ses clartés et qu'il s'appelle la philosophie.

A cette première aube de la civilisation moderne, que fera la France?

L'étranger ne souille plus ses provinces : Louis XI a brisé les grands vassaux, les orgueilleux feudataires, et la Renaissance, fille des Médicis, s'épanouit dans toutes ses délicieuses fantaisies, sous François Ier. Mais l'unité n'est pas faite encore dans le pouvoir, et si la scission religieuse, — diversion fédéraliste, mère de toutes les anarchies, — l'emporte, la France, à peine constituée dans la personnification royale, et tiraillée de nouveau, la France peut y périr. Le dogme ancien, d'ailleurs, est toujours vivant dans les masses, dont

l'esprit est asservi comme le corps; la science qui doit tirer les dernières conclusions n'est pas prête, et le peuple n'a réalisé, ni dans son intelligence ni dans les faits, cette double émancipation matérielle et morale, qui lui permettra, plus tard, de pousser si loin ses saintes audaces.

Il y a donc nécessité de résistance, au nom de la foi qui rallie, au nom de l'autorité qui sert d'égide, et qui s'en va incessamment, sous le nom de monarchie, réduisant et simplifiant à son profit les servitudes intermédiaires, jusqu'à ce qu'elle se trouve seule, face à face, avec son esclave de dix siècles, avec le peuple souverain!

Aussi, le génie de la France ne s'y trompe pas. Il fait obstacle à toutes les hérésies religieuses, comme à toutes les invasions étrangères, et le schisme abdique enfin, dans Henri IV, qui rejette la bible de Luther pour la couronne des Valois.

Ce n'est pas que la terre des Albigeois, la terre des Cévennes n'ait eu ses martyrs, comme la Bohême ou l'Allemagne, et que plus d'un sacrifice héroïque n'ait consacré, dans la patrie future de toutes les révolutions, ces deux grandes choses : liberté de la conscience et souveraineté de l'esprit humain. Non, certes, et dans cette sauvage et longue tragédie des guerres protestantes, nous n'avons laissé que trop de regrettables hécatombes. Mais l'esprit de secte, le droit même légitime de dissidence religieuse, n'aurait pu prévaloir *dans l'État*, sans ruiner l'unité française dans sa formation douloureuse, et voilà pourquoi la terre des Francs devait rester et resta catholique, après avoir payé par ses confesseurs un tribut de sang et de vaillants efforts à la réforme du seizième siècle, mère de la philosophie.

Si, du reste, la France ne se livra point au protestantisme comme nation, comme gouvernement, elle n'en avait pas moins ses précurseurs dans les voies de la raison.

Ainsi le théologien-philosophe Abeylard, l'austère et malheureux Ramus, ceux-ci dans la scolastique, et tant

d'autres dans les lettres, ouvrirent les digues de l'esprit nouveau; Rabelais, nature gauloise par excellence, jeta le sarcasme et les moqueries dans tous les tabernacles du moyen âge. La tradition ne fut pas interrompue, car, plus tard, La Boétie, Montaigne et Charron élargirent la brèche du doute, et formèrent le premier groupe de ces libres penseurs qui, depuis, n'ont plus quitté la scène.

La France, enfin, s'associa ardemment aux grandes études scientifiques, ainsi qu'aux entreprises lointaines, qui seront l'éternel honneur de cette période illustrée par la découverte de la boussole, de l'imprimerie, du nouveau monde, et des premières lois de l'ordre physique.

En s'attachant à l'œuvre de son unité jusqu'au fanatisme, la France ne resta donc pas étrangère aux inspirations fécondes de cette époque de rajeunissement, et son génie se montra le complice actif de ces inventeurs sublimes, de ces révolutionnaires de la science et du droit qui, de si loin, préparaient la délivrance universelle, la souveraineté définitive.

Mais ce fut dans les lettres, surtout, que son concours marqua puissamment; elle s'était, plus que toute autre nation, trempée dans les eaux fécondes de la renaissance; elle avait passionnément étudié la Grèce et Rome, dont les monuments littéraires, gardés par ses moines, allaient désormais, comme la lumière, devenir universels, grâce à l'imprimerie. Remontant les siècles jusqu'aux poëmes d'Homère, elle avait rattaché l'antiquité, — si longtemps enfouie, perdue, avec ses chefs-d'œuvre et toutes ses gloires, — à la société moderne qui venait de saluer l'Amérique. — Deux mondes à la fois : l'un qui ressuscitait, l'autre qui venait de naître! C'en était fait des familles isolées de la barbarie, l'humanité avait conquis l'espace et le temps.

Le génie français, qui n'est pas marchand, fouilla beaucoup moins le berceau que la tombe, le Pérou que la Grèce, et il retira de Rome et d'Athènes des trésors plus riches que

ceux des Vasco, des Albuquerque et des Pizarre. Sa langue, en effet, déjà forte et savante, s'épura dans les sources claires et vives de l'antiquité littéraire; son fonds d'idées s'accrut de toute la révélation païenne, si grande dans la poésie, dans l'éloquence, dans les arts, et ses écrivains, nourris à ces illustres écoles, donnèrent bientôt une rivale aux deux patries de Périclès et d'Auguste.

C'était le règne de Louis XIV :

La patrie intacte et respectée depuis Richelieu s'étendait des Pyrénées au Rhin. Les dernières intrigues des grands s'étaient évanouies avec la Fronde, et la domesticité royale avait remplacé, pour eux, la haute et basse justice des temps féodaux.

La France avait enfin conquis son unité, sa règle, sa loi, dans la religion, dans les arts, dans le gouvernement, et, comme un être organique qui sent sa force, elle allait se développer dans toutes ses magnificences.

C'est alors, en effet, dans cet épanouissement universel, que Corneille écrit *Horace* et *Cinna;* Molière, *Tartufe* et *le Misanthrope;* Racine, *Athalie* et *Phèdre;* Pascal, les *Provinciales;* Boileau, l'*Art poétique;* tandis que La Fontaine émiette dans ses fables la sagesse des siècles, et que Lenôtre crée un nouvel Alhambra : Versailles!

Turenne, Condé, Jean-Bart, Villars et Catinat gagnent les batailles; Lesueur et le Poussin illustrent la peinture; Bossuet immortalise la langue par ses oraisons sacrées, et trace à l'Église française sa constitution nationale indépendante; Vauban fortifie les villes; Colbert, héritier de Sully, rédige les ordonnances de 1667, ces belles prémisses d'un code uniforme et régulier, et le fils de Louis XIII, *que sa grandeur attache au rivage,* se mire comme un Narcisse couronné de toutes les gloires qui l'environnent. Il n'est que la glace froide et polie qui reflète les rayons épars en les concentrant, et il se croit le soleil : *Nec pluribus impar!*

Esprit étroit, cœur sec, vraie nature de gentilhomme avec

tous les instincts de la puérilité magnifique, il n'a que la grandeur de l'orgueil et la basse idolâtrie de lui-même. Ce n'est point sa conscience qui le trouble, c'est l'aspect lointain du funèbre clocher de Saint-Denis.

La France qui s'épuise pour toutes ces prodigalités, et qui voit le *Grand Roi* tomber, les mains pleines de pouvoir, dans la servitude des valets, prêtres ou courtisanes, la France ne reconnaît pas longtemps sa fière image dans un monarque humilié; elle se demande si le but suprême de sa destinée est l'immolation incessante, éternelle de son génie, de ses forces, de ses labeurs douloureux à une idole insatiable, et la voix discrète, mais pénétrante, de Fénélon apprend aux princes qu'ils sont faits pour les peuples.

Un autre révolutionnaire s'était levé, qui, soumettant toutes choses au doute absolu, prend pour lumière la raison pure, pour instrument l'analyse, et fonde la certitude sur l'évidence. Or, quoiqu'il laisse inviolé, sous son triple voile, le sanctuaire des théologiens, Descartes, en léguant sa méthode à Voltaire, a donné la sonde qui doit tout fouiller, et la campagne décisive va s'ouvrir.

Qu'est-ce que le dix-huitième siècle, sinon une mise en discussion universelle, au nom de l'esprit humain s'affirmant dans sa souveraineté contre la foi, contre les dogmes, contre toute autorité qui s'impose, qu'elle s'appelle Aristote, le pape, Grégoire ou Louis XIV?

Descartes avait fait jaillir la première étincelle, et l'incendie se propagea si rapidement qu'en moins d'un demi-siècle tout était en feu, depuis la cabane du douanier jusqu'au Vatican. Les pouvoirs et les dieux étaient encore debout, mais la flamme invisible les avait calcinés, et quand le peuple leva sur eux la main, ils croulèrent.

Ainsi la France qui n'avait pas voulu se jeter dans les aventures protestantes, dans les petites réformes religieuses du seizième siècle, la France, entrevoyant un idéal supérieur, celui du droit absolu, s'en fit l'apôtre, l'ardent mis-

sionnaire, et préluda, par une discussion passionnée et sans trêve, à ces terribles batailles qu'elle a soutenues depuis, de toutes ses intelligences et de tous ses glaives.

Dans cette croisade mémorable ouverte par les libres penseurs, ode, chanson, poëme, histoire, tragédie, épigramme et dictionnaire, on fit arme de tout, on entassa les fascines au pied des vieilles murailles, on y planta toutes les échelles, et jamais dans l'histoire il n'y eut spectacle pareil à cette grande guerre de l'esprit humain, si ce n'est l'assaut lui-même donné, plus tard, par le droit armé, par le peuple en révolution.

Voltaire, Jean-Jacques et Diderot furent les trois plus puissants lutteurs dans ces mêlées orageuses, et le principal monument que la fin de ce siècle laissa, c'est une machine de guerre : l'Encyclopédie.

Vérification incomplète, sans doute, mais supérieure en ses critiques et ses aperçus à tous les dogmes antérieurs, l'Encyclopédie marque la borne du vieux temps, et si elle n'est pas le phare de l'avenir, elle restera du moins sur la route de l'humanité, comme une de ces pyramides élevées par la main d'un peuple entier.

Lorsque toutes ces clartés qu'elle répandait au loin, lorsque toutes ces idées, qu'elle lançait comme la mitraille, furent tombées dans la bourgeoisie, dans les masses, elles les échauffèrent et la révolution naquit : elle avait son droit, ses chefs et son armée.

La Révolution ! c'est-à-dire le peuple, c'est-à-dire le droit qui va prendre la Sorbonne, la Bastille et Versailles, et qui se déclare souverain.

Les temps sont donc enfin venus : ce n'est plus l'humble commune du moyen âge qui s'organise derrière ses portes fortifiées, sous le bon plaisir du seigneur et les lettres patentes du roi ; ce n'est plus le vieux parlement qui s'épuise en remontrances, tour à tour menaçantes ou serviles, pour disputer un dernier lambeau de ses priviléges ;

ce ne sont plus les états généraux, avec leurs barons insolents et leur tiers état agenouillé; c'est la démocratie, c'est la France, c'est l'unité vivante, le peuple! Et tout disparaît sous la main redoutable du Jacques ressuscité : clergé, noblesse et monarchie.

En vain les vieux tronçons épars de la féodalité se rejoignent et se coalisent, à l'étranger, avec les rois dont les armées courent à nos frontières; en vain ils suscitent, au dedans, d'infâmes trahisons et des guerres civiles implacables, toutes ces parricides entreprises échouent comme les diversions tentées par la bourgeoisie, qui voulait retenir la souveraineté pour elle-même, et la Révolution, dans son indomptable énergie, fait face à toutes les ligues, à tous les périls.

C'est qu'elle est fille de Rousseau, l'apôtre de l'égalité; c'est qu'elle a conscience de sa mission dans l'univers, et que sa logique est une religion.

Elle aurait pu, comme je l'ai dit, s'arrêter aux prolégomènes de 89, à ces demi-principes de liberté civile, commerciale, politique et religieuse, que nous voyons prédominer si bien en Angleterre, au milieu des plus monstrueux priviléges : sa gloire fut de comprendre que, le droit une fois découvert, c'était non-seulement dans les couches moyennes, mais dans toutes les profondeurs de la société qu'il devait pénétrer.

Tel est le caractère essentiel, le caractère sacré de la Révolution, qui ne lutta pas uniquement pour la défense de la patrie, mais pour réaliser la justice sociale sur la terre, la justice des frères entre les citoyens, entre les peuples.

Elle succomba sous l'impuissance des moyens et sous la ligue des intérêts et des peurs, pour renaître plus tard, par un nouvel effort de son peuple, avec ses deux immortels principes qui sont tout l'évangile moderne : — Égalité des citoyens, — Solidarité des nations.

Avant de tomber, d'ailleurs, dans le sang de ses martyrs,

elle avait tué son vieil ennemi : le principe *du droit divin et d'autorité,* car tout ce qu'on a vu depuis n'est que jeu de l'intrigue ou de la force, sans puissance morale, sans idéal, et, partant, sans durée.

De plus, elle laisse dans les lois civiles une si forte empreinte, que ses institutions, ses codes, ses souvenirs promenés pendant quinze ans dans toute l'Europe avec ses drapeaux par la dictature armée de l'empire, ont dissous le camp de ses ennemis et lui ont créé des alliés par toute la terre.

Ce n'est plus, en effet, comme jadis, par son goût dans les arts, par sa langue même qu'elle rayonne et domine au milieu des nations : son influence est plus radicale, plus profonde, car elle repose sur sa propagande, sur ses idées, sur son double rôle si grand mais si douloureux de prêtresse des initiations et de grand juge armé.

Quel est le peuple qui ne l'aimerait pas, et pour son caractère et pour ses sacrifices?

A-t-elle, comme l'Angleterre, asservi des empires, dévasté des continents et pillé le monde pour entretenir les prodigalités de ses lords?

Quel est le crime commis par ses gouvernements, — aux heures de sa servitude, — contre les peuples, ses frères, qu'elle n'ait désavoué, flétri, racheté de son sang?

J'ai fait, dans ce livre, le résumé des vols, des guets-apens et des assassinats de peuples accumulés par la Grande-Bretagne, dans sa longue histoire. Où sont les assassinats, les guets-apens, les vols de la révolution française au dehors?

Aussi, pas une nation ne viendrait lever la main contre elle, et c'est son génie, ce sont ses armes, qu'appellent, qu'invoquent, dans leurs martyres, toutes les patries opprimées.

On a pratiqué sur elle, après ses grands revers, deux dernières expériences; l'une, celle de la légitimité, du droit divin des races, sous la Restauration, — greffant, d'ailleurs,

sur ce droit, les libertés constitutionnelles et les institutions bâtardes de l'Angleterre.

Qu'en est-il avenu?

Le vieux tronc était mort, il n'a pas pris racine, et le premier choc l'emporta.

L'autre régime tempéré, — qui faisait la bourgeoisie souveraine, — est tombé quelques années plus tard, sur le fumier de ses hontes.

Aujourd'hui, tous les partis du passé, que la victoire de Février avait un instant frappés d'épouvante, se sont rapprochés sous les miséricordes du peuple, pour tenter en commun, par l'hypocrisie légale, à défaut de la violence, un dernier et suprême effort contre la république naissante. Ils ont d'abord désarmé la révolution de ses droits, et ils cherchent ensuite à mutiler le suffrage universel lui-même, qui fut leur tente de ralliement, pour destituer le peuple de sa souveraineté.

Où le niveau de l'égalité avait passé, effaçant dans une fraternelle union les envies et les haines, ils essayent de reconstituer les distinctions de classes.

Troisième tentative. — Qu'en aviendra-t-il?

L'arrêt est écrit sur toutes les feuilles de l'histoire, la France ne recule pas; on ne refait pas les siècles.

Tandis qu'ils travaillent péniblement à poser au fleuve révolutionnaire une digue nouvelle, moi, j'ai remonté à travers les âges jusqu'à sa source, pour en mieux reconnaître l'intarissable puissance.

Et maintenant, du rivage où je suis jeté, je contemple avec confiance son cours irrésistible, calculant combien d'heures il mettra pour entraîner ensemble la digue et les pygmées.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

SOMMAIRE des dépenses du souverain et de la famille royale d'Angleterre, depuis l'avénement au trône de Georges III jusqu'en 1850.

	Livres sterl.	Livres sterl.	Francs.
Depuis l'avénement de Georges III jusqu'au 15 janvier 1815, liste civile et dons parlementaires pour liquider les dettes royales.	51,623,564		
Dons parlementaires faits à la famille royale et à la liste civile pour les exonérer de diverses charges	9,561,390		
Secours accordés à la liste civile sur les revenus héréditaires. .	1,653,717		
Dettes de la liste civile, janvier 1815	421,355		
Dépense de la liste civile pour l'année finissant le 5 janvier 1816.	1,480,000		
Total de la dépense royale depuis l'avénement de Georges III jusqu'à l'année 1816.	. . . .	64,740,026	1,618,500,650
Liste civile de 1816 à 1820. . .	4,334,916		
Le château de Windsor pendant la même période, et appointements reçus par le duc d'York en qualité de gardien royal	440,000		
Dons parlementaires pour pensions, salaires et services dont la liste civile fut déchargée. .	1,358,072		
A REPORTER. . .	. . . .	64,740,026	1,618,500,650

	Livres sterl.	Livres sterl.	Francs.
REPORT. . .	. . . .	64,710,026	1,618,500,650
Pensions et salaires officiels des ducs et des princesses de la famille royale, compris le prince de Cobourg et la reine Caroline.	1,335,344		
Secours donnés au roi et à la famille royale sur les revenus héréditaires.	350,000		
Revenus des duchés de Cornouailles et de Lancastre.	100,000		
Somme accordée à la reine Caroline en 1818.	116,400		
Total de la dépense royale, de 1816 à 1820.	. . . .	8,034,332	200,858,300
Liste civile de 1820 à 1830. . .	10,570,000		
Dons parlementaires pour décharger la liste civile de pensions, salaires et services divers . .	3,397,680		
Pensions et salaires des ducs et princesses de la famille royale, compris le prince de Cobourg.	3,575,000		
Sommes accordées au roi et aux ducs royaux sur les droits dits d'Amirauté et de Gibraltar. .	150,000		
Revenus des duchés de Cornouailles et de Lancastre versés dans le trésor privé	250,000		
Sommes payées aux serviteurs de Georges III, de la reine Charlotte et de la reine Caroline. .	350,000		
Restauration et amélioration du palais de Buckingham. . . .	496,269		
Dons pour la restauration du château de Windsor	527,500		
Total de la dépense royale de 1820 à 1830.	. . . .	19,316,449	482,911,225
Liste civile de Guillaume IV de 1830 à 1837	3,315,000		
Liste civile de la famille royale compris la duchesse de Kent.	612,000		
Total de la dépense royale sous Guillaume IV . . .	. . . .	3,927,000	98,175,000
Liste civile de la reine Victoria, 385,000 liv. st. par an, pendant douze ans.	4,620,000		
A REPORTER. . .	. . . .	96,017,807	2,400,445,175

	Livres sterl.	Livres sterl.	Francs.
Report. . .	. . . .	96,017,807	2,400,445,175
Pensions de la famille royale pendant la même période. . . .	1,500,000		
Le prince Albert	360,000		
Total de la dépense de la reine et de sa famille	. . . .	6,480,000	162,000,000
Total général de la dépense du souverain et de la famille royale depuis l'avénement de Georges III. . .	. . . .	102,497,807	2,562,445,175

Deux milliards cinq cent soixante-deux millions quatre cent quarante-cinq mille cent soixante et quinze francs pour l'entretien d'une seule famille ! ! !

LA FAMILLE ROYALE.

LISTE CIVILE. — PENSIONS. — TRAITEMENTS.

	Livres.	Francs.
La Reine : — Cassette privée, salaires de sa maison.	392,165	9,804,125
Le prince Albert : — Pension annuelle.	30,000	750,000
— *d°* — Appointements de feld-maréchal et colonel	8 000	200 000
Le duc de Cumberland (roi de Hanovre)	21,000	525,000
Le duc de Cambridge.	27,000	675,000
La duchesse de Gloucester	16 000	400.000
La princesse Sophia	16,000	400,000
Adelaïde (morte dernièrement).	100,000	2,500,000
La duchesse de Kent.	30,000	750,000
Léopold (roi des Belges).	50,000	1,250,000
Le prince Georges de Cambridge	6,000	150,000
La princesse Augusta-Carolina.	3,000	75,000
	699,165	17,479,125

PALAIS ET JARDINS ROYAUX.

	L.	s.
St. James' Palace	29.207	13
Royal Mews, Pimlico	6,278	12
Kensington Palace	14,728	19
Kensington Gardens	3,013	3
id. id.	6,170	7
Carlton Stables	466	16
Hampton Court Palace	26,128	6
Hampton Court Gardens	4,327	7
Hampton Court Studhouse	1,271	2
Kew Palace	7,438	0
Kew Gardens	10.402	13
id. id.	13,189	18
Buckingham Palace	33,749	7
id. id.	1,783	5
Buckingham Palace Gardens	7,188	7
Royal Pavilion, Brighton	8,785	3
Windsor Castle	28,746	5
id. Frogmore Mansion	2.607	2
id. New Riding-House and Stables	70,000	»
id. New Kitchen Garden, Frogmore	22,968	7
Holyrood Palace	1,161	12
Linlithgow Palace	234	4
Hyde, St. James's, and Green Parks	76,503	16
Regent's Park	26,132	6
Greenwich Park	5,210	10
Richmond Park	34,730	8
Hampton Court and Bushy Park	15,045	14
Windsor Great Park	89,265	19
Ascot Royal Stand and Stables	2.707	12
Ascot, chenil pour les meutes royales	1,201	12
Phœnix Park, Dublin	44,260	12
Old Deer Park, à Kew	1,156	3
Total des dépenses faites en cinq années pour les jardins, écuries et parcs royaux	596,061	16
Si l'on déduit de ces dépenses les sommes consacrées aux cinq parcs de Londres, aux parcs de Greenwich, de Hampton, de Richmond et de Dublin, et à l'entretien des deux palais royaux d'Écosse, sommes montant à	235,006	2
Il reste	361,055	14

Soit en moyenne pour chaque année	70,000 livres.	1,750,000 fr.
Qui, ajoutées au chiffre de la liste civile déjà mentionné	699,165	17,479,125
Donnent pour coût annuel de la royauté	769,165	19,229,125

Non compris les revenus des biens de la couronne dont nous allons dire quelques mots.

BIENS DE LA COURONNE.

Les revenus de la Couronne, provenant des biens qui lui appartiennent exclusivement et des droits d'Amirauté, de Gibraltar, des Iles sous le Vent, des échutes, des amendes en cour de justice, des évêchés vacants, des surplus de la liste civile écossaise, des profits sur les épaves et les trésors trouvés, etc., etc., montent annuellement à une somme considérable.

Voici l'état approximatif des principaux de ces revenus dont plusieurs sont éventuels :

Le domaine est estimé.	13,750,000 francs.
Les droits dits d'Amirauté ont produit, de 1793 à 1818, deux cent douze millions cinq cent mille francs.	
Depuis 1818, ils sont évalués chaque année à . . .	3,000,000
Les revenances des Iles sous le Vent, produites par un droit de 4 $^1/_2$ pour 100 frappant certaines marchandises, sont évaluées à.	1,125,000
Les droits dits de Gibraltar (capitation de 10 dollars sur les catholiques et les juifs) sont estimés. . .	300,000
Les revenus héréditaires de l'Écosse, dont les deux tiers sont employés en pensions et le reste passe dans les mains du clergé, montent à.	2,500,000
Les échutes, ou droits sur les successions des individus morts sans héritiers, donnent environ . .	300,000
Les duchés de Cornouailles et de Lancastre, considérés comme propriétés particulières de la couronne, produisent en moyenne un revenu annuel de	875,000
	21.850,000
A ce chiffre, si l'on ajoute les	19,229,125
Mentionnés d'autre part, on aura pour total du revenu fixe et éventuel annuel de la couronne . .	41,079,125 francs.

SALAIRES DES OFFICIERS DE LA COUR.

	Livres.	Francs.
Lord chambellan	2,000	50,000
Le vice-chambellan	924	23,000
Lord steward (intendant)	2,000	50 000
Le trésorier	500	12.500
Le contrôleur	500	12,500
Le secrétaire de l'intendant	800	20,000
Le maître des écuries	2 500	62,500
Le trésorier privé de la reine	2,000	50,000
Le chef écuyer	750	18,750
Quatre écuyers ordinaires	2,400	60,000
Quatre pages d'honneur	480	12,000
Cinq pages des escaliers dérobés	2,000	50,000
Maîtresse de la garde-robe	500	12,500
Huit dames de la chambre à coucher	4,000	100,000
Huit filles d'honneur	2,400	60,000
Huit femmes de la chambre à coucher	2,400	60,000
Huit lords valets de chambre	5,616	140,400
Huit grooms valets de chambre	2,685	67,125
Le groom des robes	850	21 250
Les yeomen de la garde et le capitaine	7,100	177,500
Les gentlemen-at-arms et le capitaine	5,129	128,225
Le maître des meutes	1,700	42,500
Le grand fauconnier	1,200	30,000
Le poëte-lauréat	100	2,500
L'examiner of plays	400	10,000
Le gardien des cygnes	400	10 000
État-major ecclésiastique de la maison	1,236	30,900
État-major médical de la maison	2,700	67,500
Maître de musique et orchestre	2,961	74,025

Les cochers, postillons et valets de pied de la reine coûtent à eux seuls, par an, 12,563 livres (314,075 francs), à 4,000 livres près, autant que le gouvernement exécutif des États-Unis. Les huit lords valets de chambre reçoivent à eux seuls un salaire annuel plus élevé que la liste civile du président de la République américaine !

DÉPENSES du lord steward ou intendant de la maison royale, pour une année seule.

	Livres.	Francs.
Pain	2,050	51,250
Beurre, lard, fromage et œufs	4,976	124,400
Lait et crème	1,478	36,950
Viande de boucherie	9,472	236,800
Volailles	3,633	90,825
Poisson	1,979	49,475
Épiceries	4,644	116,100
Huile	1 793	44,825
Fruits et confiserie	1,74	43,525
Légumes	487	12,175
Vin	4,850	121,250
Liqueurs	1,843	46,075
Ale et bière	2,811	70.275
Bougies	1,977	49,425
Chandelles	679	16,975
Lampes	4 660	116,500
Combustible	6,846	171,150
Papeterie	824	20,600
Boisselerie	379	9,475
Chaudronnerie	890	22.250
Porcelaine, verrerie, etc.	1,328	33,200
Linge	1,085	27,125
Blanchissage de linge de table	3,130	78,250
Vaisselle	355	8,875

« Cette carte d'une année est curieuse, à coup sûr, dit « l'éditeur du *Mirror of Corruption;* 51,250 francs de pain « représentent *cinq cent vingt-six mille deux cent cinquante* « *livres* de pain à 4 sous la livre ! — 124,400 francs pour « beurre, lard, fromage et œufs, représente *trente-neuf* « *mille cinq cent vingt livres* de beurre à 25 sous la livre « (1 fr. 25 c.), *trente mille livres de lard* à 16 sous la livre, « *vingt mille livres* de fromage à 25 sous la livre, et *deux* « *cent quarante mille œufs* à 25 sous la douzaine. — « 36,950 francs de lait et de crème représentent *trente-six* « *mille neuf cent cinquante litres* à 20 *sous* le litre ! — « 236,800 francs de viande de boucherie représentent « *cent bœufs* à 750 fr. la tête, *sept cent cinquante veaux* à

« 100 fr., *quinze cents moutons* à 50 francs, et *trois cent* « *quatorze agneaux* à 37 francs 50 cent. — 90,825 francs « de volailles représentent *quarante-cinq mille quatre cent* « *douze poulets,* à 2 francs ; — un tel bataillon volant suf- « firait pour cacher la lumière du soleil. — 49,475 francs « de poisson représentent *trente-neuf mille cinq cent quatre-* « *vingt livres* à 25 sous la livre. — 121,250 francs de vin « représentent *vingt-quatre mille deux cent cinquante bou-* « *teilles* à 5 francs. — 70,275 francs de bière représentent « *cent quarante mille cinq cent cinquante bouteilles* à 50 cent. « — 78,250 francs pour blanchissage de linge de table re- « présentent *sept cent quatre-vingt-deux mille cinq cents* « *serviettes* ayant passé par les mains de la blanchisseuse « dans le cours d'une seule année. »

PENSIONNAIRES ROYAUX.

La liste des pensionnaires royaux de toute sorte, que renferme le *Black-Book,* est trop longue pour pouvoir être consignée ici tout entière. Voici seulement quelques noms dont plusieurs montrent que la pudique Angleterre n'a pas honte de rétribuer, par de riches pensions, des services qui auraient parfaitement figuré sur les registres du Parc-aux-Cerfs ou du Palais-Royal.

	Livres.	Francs.
Augusta E. d'Este	1,000	25,000
Lady Mary Fitzclarence	500	12,500
Lady Elisabeth	500	12,500
Lady Augusta	500	12,500
Lady Amelia. (filles de mistress Jordan, l'actrice).	500	12,500
Comtesse de Munster	500	12,500
Augusta Arthuthnot (pour services rendus à Georges III).	100	2,500
Arabella Bouverie	300	7,500
Augusta Brudenell	200	5,000
Baronne Cathcart	389	9,725
David Davies (pour services rendus à Guillaume IV).	938	23,450

	Livres.	Francs.
W. J. et John Dundas	233	5,825
Charlotte Ernst	113	2,825
Anne Hayman	266	6,650
Elisabeth et Sophia Hayton, nièce et fille d'un évêque	100	2,500
La landgravine de Hesse-Hombourg	1,000	25,000
Lady Robert Ker	276	6,900
W. Kuper	400	10,000
Auguste Nicolay	100	2,500
Myles O' Reilly (pension mystérieuse)	222	5,550
Catherine Pelham	233	5,825
Anne Scott	250	6.250
Amelia Sherkin	100	2,500
A. Starkey	400	10,000
Enfants de Sophia Fitzclarence	500	12,500
Marquise de Westmeath	386	9,650
Prince de Mecklenbourg-Strélitz	2,000	50,000
Etc., etc., etc.		

REPRÉSENTATION NATIONALE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

La majorité des membres de la Chambre des Communes est élue par un cinquième des électeurs inscrits de la Grande-Bretagne. Ce cinquième comprend, environ, deux cent mille individus, placés tellement sous le doigt de l'aristocratie foncière ou commerciale, qu'on ne saurait attendre d'eux le moindre acte d'indépendance ; — esclaves ils sont, et comme des esclaves ils agissent ; s'ils échappent à l'intimidation, ce n'est que pour succomber à la corruption.

Suivant les promoteurs du Reform-Bill, aucun bourg ne devait posséder moins de trois cents électeurs, mais M. Hume (Chambre des Communes, 23 février 1847) a montré qu'actuellement encore les électeurs de trente-cinq bourgs sont au-dessous de ce chiffre.

Le tableau suivant prouve combien la représentation des

grandes villes industrielles et indépendantes est peu en harmonie avec celle des bourgs de l'aristocratie.

Grandes villes.	Membres.	Électeurs en 1842-3.	Population en 1841.	Bourgs pourris.	Membres.	Électeurs en 1842-3.	Population en 1841.
London (City) .	4	20,000	120,702	Andover	2	240	4,997
Finsbury. . . .	2	14,038	265,043	Bodmin	2	435	5,901
Marylebone . .	2	13,361	287,465	Bridport	2	571	7,166
Towerhamlets .	2	16,246	419,730	Buckingham . .	2	393	7,078
Westminster. .	2	14,801	219,930	Chippenham . .	2	278	6.606
Southwark. . .	2	5,353	142,620	Cirencester. . .	2	496	5,804
Lambeth	2	9,083	197,413	Cockermouth. .	2	322	6,420
Liverpool . . .	2	15,559	282,656	Dorchester . . .	2	396	5,402
Manchester . .	2	10,423	240,367	Evesham. . . .	2	420	4,245
Leeds.	2	6,298	151,063	Guildford . . .	2	475	5 925
Sheffield	2	4,199	109,597	Harwich	2	233	3,730
Birmingham . .	2	6,129	181,116	Honiton	2	414	3.773
Bristol	2	10,416	123,188	Huntington. .	2	374	5,500
Edinburgh . . .	2	6,201	132,977	Knaresborough.	2	293	4,926
Glascow	2	8,516	255,650	Malton	2	557	6,875
				Marlborough. .	2	256	4,139
				Marlow.	2	357	6,237
				Peterborough .	2	553	6.991
				Richmond . . .	2	262	4,300
				Tavistock . . .	2	264	6,075
				Thetford	2	192	3,844
				Totness	2	424	4,240
				Wells.	2	342	4.607
				Worcester . . .	2	553	4.846
TOTAUX. . .	32	149,953	3,018,109		50	9,111	132,633

Ainsi trois millions d'habitants des villes les plus riches et les plus actives sont représentés, seulement, par trente-deux membres, tandis que cent trente-deux mille habitants des villes mortes, assujetties à toutes les influences de l'aristocratie, n'ont pas moins de cinquante représentants. — Ces vingt-cinq petites villes ont une population totale qui n'arrive qu'à la moitié de celle de Manchester, et Manchester n'a que deux représentants ! — En un mot, ces vingt-cinq petits nids de corruption et de monopole ont plus de pouvoir dans la chambre des communes que les vastes cités de

Londres, de Glascow, de Bristol, de Manchester, de Leeds, d'Édimbourg, de Sheffield et de Birmingham.

Si l'espace nous le permettait, nous pourrions multiplier les exemples de ces monstrueuses inégalités. Nous pourrions énumérer soixante et dix petits bourgs anglais dont les électeurs réunis montant, seulement, au chiffre de vingt-six mille cinq cents, envoient au parlement un nombre de membres égal à celui des représentants de l'Irlande entière !

On ne s'étonnera donc pas si la majorité de la chambre des communes se compose de rejetons de nobles familles ou d'individus que l'intérêt de leur profession tient sous la dépendance de l'aristocratie. C'est ce que montre l'analyse suivante du parlement actuel :

COMPOSITION de la Chambre des Communes (658 membres).

Fonctionnaires civils	49
Officiers de la marine et de l'armée	88
Patrons de bénéfices ecclésiastiques	76
Propriétaires des Indes orientales et occidentales	22
Directeurs de chemins de fer	78
Barristers	75
Fils aînés de pairs	53
Fils cadets de pairs	30
Frères de pairs	47
Petits-fils de pairs	7
Oncles de pairs	3
Gendres de pairs	45
Total	573

LE GOUVERNEMENT.

—

COUT des gouvernements exécutifs de l'Angleterre et de l'Amérique.

Salaires du gouvernement exécutif anglais.

	Livres.	Francs.
La reine et la famille royale. . . .	699,165	17,479,125
—		
LE CABINET.		
Premier lord de la trésorerie. . . .	5,000	125,000
Chancelier de l'échiquier.	5,000	125,000
Secrétaire de l'intérieur.	5,000	125,000
Secrétaire des affaires étrangères . .	5,000	125,000
Secrétaire des colonies.	5,000	125,000
Secrétaire de la guerre.	2,480	62,000
Premier lord de l'amirauté.	4,500	112,500
Lord chancelier (compris son traitement de speaker de la chambre des lords).	14,000	350,000
Lord président du conseil.	2,000	50,000
Lord du sceau privé.	2,000	50,000
Chancelier du duché de Lancastre. .	4,000	100,000
Commissaire en chef des bois et forêts.	2,000	50,000
Président du conseil de commerce. .	2,000	50,000
Maître général des postes.	2,500	62,500
Président du bureau de contrôle. . .	3,500	87,500
A reporter. .	763,145	19,078,625

Salaires du gouvernement exécutif américain.

	Livres.	Francs.
Président des États-Unis.	5,266	131,650
Vice-président.	1,052	26,300
Secrétaire d'État	1,825	45,625
Secrétaire de la guerre.	1,825	45,625
Secrétaire de la marine.	1,825	45,625
Maître général des postes.	1,825	45,625
Attorney général	911	22,775
Secrétaire du sénat	918	22,950
Commission des patentes.	918	22,950
Payeur général.	526	13,150
A reporter. . .	16,891	422,275

	Livres.	Francs.
Report. . .	763,145	19,078,625
FONCTIONS MINISTÉRIELLES.		
Trois junior lords de la trésorerie à 1,200 livres chacun.	3,600	90,000
Deux secrétaires-adjoints à la trésorerie à 2,500 livres chacun. . . .	5,000	125,000
Premier sous-secrétaire de l'intérieur.	2,000	50,000
Second Id. Id. . .	1,500	37,500
Deux sous-secrétaires aux affaires étrangères, ,500 livres chacun. .	3,000	75,000
Premier sous-secrétaire au département des colonies.	2,000	50,000
Second sous-secrétaire Id. . .	1,500	37,500
Premier junior commissaire des bois et forêts.	1,450	36,250
Second Id. Id. .	1,200	30,000
Quatre junior lords de l'amirauté, à 1,000 livres chacun	4,000	100,000
Premier secrétaire, Id. . .	2,000	50,000
Second Id. Id. . .	1,500	37,500
Deux secrétaires du bureau de contrôle, à 1,500 livres chacun.	3,000	75,000
Sous-secrétaire. Id. Id. .	1,200	30,000
Vice-président du bureau du commerce et maître de la monnaie.	2,000	50,000
Payeur général.	2,400	60,000
Commandan en chef.	3,458	86,450
Subdélégué du secrétaire de la guerre.	2,000	50,000
A reporter. .	805,953	20,148,825

	Livres.	Francs.
Report. . .	16,891	422,275
A reporter. . .	16,891	422,275

Salaires du gouvernement exécutif anglais.

	Livres.	Francs.
Report. . . .	805,953	20,148,825
Juge avocat général	2,000	50,000
Maître général de l'artillerie. . . .	3,000	75,000
Inspecteur général de l'artillerie . .	1,200	30,000
Secrétaire du conseil	1,400	35,000
Commis de l'artillerie.	1,200	30,000
Garde magasin, id.	1,200	30,000
—		
IRLANDE.		
Lord lieutenant.	20,000	500,000
Lord chancelier.	8,000	200,000
Secrétaire en chef	5,500	137,500
TOTAL. . .	849,453	21,236,325

Salaires du gouvernement exécutif américain.

	Livres.	Francs.
Report. . . .	16,891	422,275
TOTAL. . .	16,891	422,275

GOUVERNEMENT DES COLONIES.

COLONIES.	EMPLOIS.	NOMS DES OFFICIERS.	Appointements.	
			Livres sterling	Francs.
Possessions de l'Amérique du Nord.				
Canada	Gouverneur général	Le comte d'Elgin	7,000	175,000
Nouvelle-Écosse	Lieutenant gouverneur	Sir J. Harvey	3,000	75,000
New-Brunswick	Lieutenant gouverneur	Sir E. Walker Head	3,000	75,000
Ile du prince Edward	Lieutenant gouverneur	Sir Donald Campbell	1,000	25,000
Terre-Neuve	Gouverneur et command. en chef.	Sir J. C. Le Marchant	3,000	75,000
Bermudes	Gouverneur et command. en chef.	Capitaine Elliot	2,746	68,650
Possessions des Indes occidentales.				
Jamaïque	Capitaine général et com. en chef.	Sir C. E. Grey	6,000	150,000
Iles Turques	Président du conseil de gouvern.	F. H. A. Forth	800	20,000
Honduras	Surintendant	St. J. Fancourt	1,800	45,000
Bahama	Gouverneur et command. en chef.	John Gregory	2,000	50,000
Barbades et îles du Vent	Gouverneur et command. en chef.	Sir W. Cobebrook	4,000	100,000
Saint-Vincent	Lieutenant gouverneur	Sir John Campbell	1,300	32,500
Grenade	Lieutenant gouverneur	Hamilton	1,300	32,500
Tabago	Lieutenant gouverneur	Major Grœme	1,300	32,500
Sainte-Lucie	Lieutenant gouverneur	H. Darling	1,200	30,000
Antigua et les îles sous le Vent	Gouverneur et command. en chef.	M. Higginson	3,000	75,000
Montserra	Administrateur du gouvernement.	E. D. Baynes	500	12,500
Saint-Christophe	Lieutenant gouverneur	S. Mackintosh	1,300	32,500
Nevis	Administrateur du gouvernement.	W. Shortland	500	12,500
Les îles Vierges	Administrateur du gouvernement.	E. D. Hay	800	20,000
La Dominique	Lieutenant gouverneur	Lieutenant colonel Mac-Donald.	1,000	32,500

SUITE DU GOUVERNEMENT DES COLONIES.

COLONIES.	EMPLOIS.	NOMS DES OFFICIERS.	Appointements.	
			Livres sterling.	Francs.
Guyane anglaise	Gouverneur et command. en chef.	Henry Barkly	5,000	125,000
La Trinité	Gouverneur et command. en chef.	Lord Harris	3,500	87,000
Gibraltar	Gouverneur et command. en chef.	Sir Robert Gardiner	5,000	125,000
Malte	Gouverneur et command. en chef.	More O'Ferral	4,500	112,000
Iles Ioniennes	Lieutenant haut commissaire	Lord Seaton	5,000	125,000
Cap de Bonne-Espérance	Gouverneur et command. en chef.	Sir Henry Smith	5,000	125,000
Natal	Lieutenant gouverneur	Martin West	800	20,000
Sainte-Hélène	Gouverneur	Sir Patrick Ross	2,000	50,000
Sierra-Leone	Capitaine général et gouverneur.	Mac-Donald	2,000	50,000
Côte d'Or	Lieutenant gouverneur	Capitaine Winniett	800	20,000
Gambie	Gouverneur et command. en chef.	Mac Donnell	1,000	25,000
Possessions orientales, etc.				
Nouvelle-Galles du Sud	Gouverneur et command. en chef.	Sir C. Fitzroy	5,000	125,000
Terre de Van Diemen	Lieutenant gouverneur	Sir Denison	4,000	100,000
Australie du Sud	Lieutenant gouverneur	Sir H. Fox Young	1,500	37,500
Australie occidentale	Gouverneur et command. en chef.	Capitaine Fitzgerald	800	20,000
Nouvelle-Zélande	Gouverneur en chef	Sir George Grey	2,500	62,000
id.	Lieutenant gouv. de New-Munster.	John Eyre	800	20,000
id.	Lieutenant gouv. de New-Ulster.	John Pitt	400	10,000
Maurice	Gouverneur et command. en chef.	Sir W. Gomm	7,000	175,000
Ceylan	Gouverneur et command. en chef.	Vicomte Torrington	7,000	175,000
Hong-Kong	Gouverneur et command. en chef.	S. G. Bonham	6,000	150,000
Labuan	Gouverneur et command. en chef.	Sir James Brooke	2,000	50,000
Iles Falkland	Gouverneur et command. en chef.	George Rennie	800	20,000
Heligoland	Lieutenant gouverneur	Capitaine Hindmarsh	500	12,500

AMBASSADEURS, MINISTRES, CONSULS.

	Livres.	Francs.
Ambassadeur à Paris	9,836	235,900
Secrétaire d'ambassade à Paris	1,024	25,400
Ambassadeur à Madrid	6,500	162,500
Secrétaire d'ambassade à Madrid	. . .	. . . .
Ambassadeur à Saint-Pétersbourg	9,102	227,550
Secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg	1,864	46,600
Ambassadeur à Vienne	9,900	247,500
Secrétaire d'ambassade à Vienne	. . .	. . . .
Ministre en Hanovre	2,872	71,590
Secrétaire id.	1,131	28,275
Ministre à Munich	3,689	92,225
Ministre à Bruxelles	3.850	96,250
Ministre au Brésil	3 300	82,500
Ministre à Copenhague	3,426	85,650
Secrétaire id.	1,095	27,375
Ministre à Francfort	2,010	50.250
Attaché id.	1,053	26,325
Ministre à Athènes	2,800	70,000
Chargé d'affaires à Hambourg	1,952	48,800
Ministre au Mexique	4 000	100,000
Ministre à la Haye	4,000	100,000
Secrétaire id.	. . .	. . . .
Consul à Bogota	1,965	49,125
Ministre à Lisbonne	4,400	110,000
Ministre à Berlin	5,500	137,500
Secrétaire id.	1.464	36,600
Ministre à Buenos-Ayres	3,300	82,500
Ministre à Turin	4,100	102,500
Secrétaire id.	. . .	. . . .
Ministre à Dresde	2,300	67,500
Ministre à Naples	4,400	110,000
Secrétaire id.	. . .	. . . .
Ministre à Stockholm	3,400	85,000
Ministre à Berne	2,250	56,250
Secrétaire id.	. . .	. . . .
Ministre à Constantinople	7,000	175,000
Secrétaire id.	. . .	. . . .
Consul général id.	2,257	56,325
Ministre à Florence	1,859	46,475
Secrétaire id.	. . .	. . . .
Envoyé extraordinaire à Stuttgard	2,262	56,550
Envoyé extraordinaire à Washington	5,000	125,000
Consul à Smyrne	1,117	27.925
Consul en Égypte	1,600	40,000

	Livres.	Francs.
Consul à New-York	1,478	36,950
Consul à la Havane	1,221	30,525
Commissaire-juge id.	1,600	40,000
Commissaire-arbitre id.	1,200	30,000
Consul au Texas	1,336	33,400
Consul à Trieste	1,231	30,775
Commissaire-juge à Sierra-Leone	2,250	56,250
Consul à Tunis	1,630	40,750
Consul à Valparaiso	1,151	28,775
Consul à Alger	1,698	42,450
Commissaire-juge à Surinam	1,200	30,000
Consul à Marseille	1,192	29,800
Consul à Tripoli	1,629	40,725
Consul à Odessa	1,183	29,575
Consul au Pérou	1,072	26,800
Consul au Chili	1,965	49,125

PENSIONS DIPLOMATIQUES.

	Livres.	Francs.
Lord Heytesbury	2.107	52,675
Sir Robert Adair	2,056	51,400
Right Hon. Charles Arbuthnot	2,056	51,400
Vicomte Strangford	2,056	51,400
Comte Cowley	2.056	51,400
Sir Edward Thornton	1,786	44,650
Comte Cathcart	1,786	44,650
Sir G. Ouseley	1,786	44,650
Lord Beauvale	1,700	42.500
Vicomte Ponsonby	1,700	42,500
Alexander Cockburn	1,516	37,900
John P Morier	1,516	37,900
Right Hon. J. H. Frere	1,516	37,900
Sir R. Gordon	1,494	37,250
Right Hon. sir Brook Taylor	1,336	33,400
G. W. Chad	1,300	32,500
Sir C. Vaughan	1,300	32.500
Sir A. J. Foster	1,300	32.500
Lord Erskine	1,276	31,900
Sir ames Gambier	1,200	30,000
Bartholomew Frere	1,066	26,650
George Hammond	1,066	26,650
Henry Pierrepoint	1,066	26,650
J. S. Smith	1.066	26,650
L. Hervey	1,066	26,650

	Livres.	Francs.
James Morier	976	24,400
William Turner	900	22,500
H. Mandeville	900	22,500
Colin Mackenzie	886	22,150
H. Hamilton	848	21,200
E. J. Dawkins	786	19,650
A. S. Douglas	706	17,650
Terrick Hamilton	706	17,650
Comte d'Orford	706	17,650
Sir Arthur Aston	700	17,500
Sir George Jackson	616	15,400
James Talbot	526	13,150
Etc., etc., etc.		

PLACES ET EMPLOIS DIVERS.

Spécimens des places, emplois et sinécures dans le service civil, inventés pour le maintien de l'aristocratie et de ses créatures.

		Livres.	Francs.
Greville	Clerc du conseil et secrétaire des rôles de la Jamaïque	4,220	105,500
R. Hon. W. Dundas	Garde du registre des Saisines	3,860	96,500
Lord Fitzgerald	Président de l'India-Board	3,500	87,500
Sayner	Maître général des Postes, subdélégué au Canada	3,188	79,700
Steward	Solicitor du bureau des travaux, Irlande	3,253	81,325
Maule	Solicitor de la Trésorerie	2,850	71,250
Backhouse	Receveur général de l'Accise et pension	2,500	62,500
Dehany	Solicitor de l'Accise, Angleterre	2,500	62,500
Peacock	Solicitor du Post-Office	2,500	62,500
Walford	Solicitor des douanes	2,500	62,500
Brooksbank	Chief-clerc de la Trésorerie et auditeur	2,250	56,250
Arnaud	Collecteur des douanes	2,200	55,000
Lucas	Sous-secrétaire, Irlande	2,042	51,050
Dean	Chairman du bureau des douanes	2,040	51,000
Thornton	Deputy-chairman du bureau des timbres et taxes	2,012	50,300

		Livres.	Francs.
Blamire	Commissaire des commutations des dîmes	2,000	50,000
Buller	id.	2,000	50,000
Jones	id.	2,000	50,000
Richmond	Commissaire des douanes et compensations	2,000	50,000
Head	Commissaire des Poor-Laws	2,000	50,000
Lewis	id.	2.000	50,000
Nichols	id.	2,000	50,000
Borrowes	Solicitor des timbres, Irlande.	2,000	50,000
Jeffreys	Collecteur des douanes, Halifax, N. S.	2,000	50,000
Maberley	Secrétaire du Post-Office	2,000	50,000
Mayow	Assistant-Solicitor de l'Accise.	2,000	50,000
Robinson	Collecteur des douanes, Demerara.	2,000	50,000
Trevellyan	Secrétaire-adjoint de la Trésorerie	2,000	50,000
Bouchier	Assistant-solicitor de la Trésorerie	1,900	47,500
Sir W. Herries	Commissaire d'Audit.	1,800	45,000
Higham	Secrétaire et contrôleur de la dette nationale.	1,800	45,000
Watts	Président de l'Inland-office.	1,775	44,375
Staniforth	Distributeur de timbres.	1,773	44,325
Filder	Commissaire général, Canada.	1,732	43,200
Sir F. Burgoyne	Chairman du bureau des travaux, Irlande	1,710	42,750
Hon. R. Stewart	Deputy-chairman du bureau des douanes.	1,700	42,500
Mac-Gregor	Inspecteur de Constabulary.	1,695	42,375
R. Hon. W. Hobhause	Gardien des papiers d'État.	1,613	40,325
Wickham	Chairman du bureau des timbres et taxes	1,612	40,300
Jones	Solicitor de l'Amirauté.	1,600	40,000
Wilson	Maître-génér' des postes, Jamaïque	1,582	39,550
Banning	Maître des postes, Liverpool	1,557	38,925
Hart Davis	Deputy-chairman du bureau de l'Accise.	1,500	37,750
Hon. W. Baring	Secrétaire, India-Board.	1,500	37,750
Bethune	Département de l'Intérieur.	1,500	37,750
. . . . .	Receveur général des douanes.	1,500	37,750
Brickwood	Secrétaire des commissaires des prêts, travaux publics.	1,500	37,750
Carr	Solicitor de l'Accise, Écosse	1,500	37,750
Freeling	Secrétaire du bureau de l'Accise.	1,500	37,750
Huskisson	Collecteur des douanes, Saint-Vincent	1,500	37,750
Home	Collecteur des douanes, Grenade.	1,500	37,750
Lefèvre	Secrétaire du bureau du commerce	1,500	37,750
J. Mac Gregor	id.	1,500	37,750
Moor	Registraire des contrats, Irlande.	1,500	37,750

		Livres.	Francs.
Pressly	Secrétaire des commissaires des timbres et taxes	1,500	37,750
Sargent	Payeur des services civils	1,500	37,750
Saurin	Solicitor de l'Accise Irlande.	1,500	37,750
Scovell	Secrétaire des douanes	1,500	37,750
Emmerson Tenant.	Secrétaire du bureau des Indes	1,500	37,750
Timm.	Solicitor du bureau des timbres et taxes.	1,500	37,750
Larpent	Chairman du bureau d'Audit	1,500	37,750
Bidwell	Senior clerk et secrétaire du State's office	1,494	37,750
Finlaison.	Dette nationale	1,450	36,250
Plasket	Chief-clerk de l'Intérieur	1,434	35,850
Willock	Maître des Postes, à Manchester.	1,431	35,775
Reade.	Clerk des douanes	1,417	35,425
Noble.	Senior clerk de l'Intérieur.	1,404	35,100
Tytler.	Agent criminel pour la couronne, Écosse	1,400	35,000
Miller.	Inspecteur constabulaire	1,378	34,450
Capitaine Saurin	Commissaire des timbres et taxes.	1,370	34,250
Braysher.	Collecteur des douanes	1,350	34,050
Capitaine Beaufort.	Hydrographe de l'Amirauté.	1,314	32,850
Baillie.	Agent général de la couronne, colonies.	1,300	32,500
Smith.	Senior clerk, département des colonies.	1,300	32,500
Briggs	Accountant général de la marine.	1,300	32,500
Renny	Directeur des hôpitaux, Irlande.	1,296	32,400
Monteath.	Distributeur de timbres, Glascow.	1,285	32,125
Murray	Secrétaire de la commission ecclésiastique	1,278	31,950
Hornby	Compt. des gardes-côtes.	1,265	31,625
Baudinell.	Senior clerk des affaires étrangères	1,265	31,625
Hertelet.	Bibliothécaire du Foreign-Office.	1,250	31,250
O'Connor.	Distributeur de timbres, Antrim.	1,250	31,250
Van Spiegel.	Chief clerk et auditeur de la Trésorerie	1,232	30,800
Wilder	Chief clerk du Colonial-Office	1,225	30,625
Knowles.	Deputy commissaire Indes occidentales.	1,213	30,325
Arbuthnot	Commissaire d'Audit.	1,200	30,000
Sir W. L. Herries.	id.	1,200	30,000
Romilly	id.	1,200	30,000
Luttrell	id.	1,200	30,000
Hon. W. Cust	Commissaire des douanes	1,200	30,000
Hon. R. Dawson	id.	1,200	30,000
Hon. W. Legge	id.	1,200	30,000
Lushington	id.	1,200	30,000
Hon. E. Rice.	id.	1,200	30,000

		Livres.	Francs.
Smith.	Commissaire des douanes . . .	1,200	30,000
Harrisson.	Commissaire de l'Accise. . . .	1,200	30,000
J. Henries	id. . . .	1,200	30,000
Sir J. Morloek. . .	id. . . .	1,200	30,000
Hon. B. Paget. . .	id. . . .	1,200	30,000
Hon. W. Percy. . .	id. . . .	1,200	30,000
Stephenson. . . .	id. . . .	1,200	30,000
Hon. W. Bathurst. .	Clerk de conseil en ordinaire . .	1,200	30,000
Brande	Clerk en trésoreric	1,200	30,000
Chadwick	Secrétaire des commissaires des Poor-Laws.	1,200	30,000
Davis.	Contrôleur de l'Accise	1,200	30,000
Everett	Receveur général des timbres et taxes.	1,200	30,000
Godhy	Secrétaire du Post-Office . . .	1,200	30,000
Mayne	Commissaire de la Police . . .	1,200	30,000
Rowan	id. . . .	1,200	30,000
Marshall.	Inspecteur des comptes de l'armée.	1,200	30,000
Pennington. . . .	Auditeur de la liste civile. . .	1,200	30,000
Stark.	Secrétaire adjoint du bureau des Indes.	1,200	30,000
Swainton	Collecteur des douanes, Jamaïque.	1,200	30,000
Kay Shuttleworth .	Secrétaire du conseil privé. . .	1,200	30,000
Walpole.	Senior clerk de la Trésorerie . .	1,200	30,000
Irving	Inspecteur des importations et exportations	1,180	29,500
Cuningham. . . .	Chief clerk du Foreign-Office .	1,153	28,825
Murray	Auditeur de l'Échiquier, Écosse .	1,100	27,750
Leake.	Clerk adjoint au secrétaire de la Trésorerie	1,100	27,750
Arndroz.	Chief clerk, Amirauté	1,100	27,750
Thackeray	Solicitor adjoint, douanes. . .	1,100	27,750
Wilkin	Receveur des rentes de la couronne, dans le pays de Galles .	1,100	27,750
Browne	Commissaire de la police, Dublin.	1,083	27,075
Capper	Chief clerk du département criminel, Intérieur	1,070	26,750
Cornwall.	Collecteur de l'Accise. Édimbourg.	1,066	26,650
Pemberton	Clerk adjoint, Trésoreric . . .	1,050	26,250
Waterfield	Senior clerk, Bureau de l'Inde. .	1,050	26,250
J. Shuttleworth. . .	Distributeur de timbres, Lancashire.	1,042	26,000
Montagu.	Commissaire des timbres et taxes.	1,012	25,300
Ruthworth	id. . . .	1,012	25,300
Dodson	Inspecteur des douanes. . . .	1,008	25,200

Nous n'avons cité que les officiers dont les traitements s'élèvent au-dessus de 1,000 livres. Inutile de dire qu'il

y a encore une immense armée de sinécuristes dont les salaires sont de 600 livres (12,500 fr.) à 1,000 livres (25,000 fr.).

La liste que nous venons de donner renferme un grand nombre de commissaires, et cependant nous n'avons rien dit du Railway Board coûtant, par an, 17,000 livres (595,000 fr.); de la commission nommée pour étudier la maladie des pommes de terre, ne coûtant pas moins de 19,000 livres (665,000 fr.); des commissions de salubrité; des commissions irlandaises et de tant d'autres commissions, ne produisant rien, mais gaspillant beaucoup d'argent.

(Extrait des papiers du Parlement, n° 413, Chambre des Communes, 1844; — depuis cette époque, les noms de quelques employés ont changé, mais les salaires sont restés les mêmes.)

PENSIONS POUR SERVICES CIVILS.

Cette liste de pensions, dit l'auteur du Black-Book, est la honte de l'Angleterre : « Ce sont, ajoute-t-il, les sombres annales des intrigues, des friponneries, des fraudes et des vols les plus infâmes qu'ait jamais soufferts un peuple trop patient. Les hommes, les femmes et les enfants enregistrés sur cette liste appartiennent, pour la plupart, aux classes aristocratiques qui, non contentes de monopoliser la plus grande partie du sol, forcent les classes travailleuses à défrayer leur luxe scandaleux. Comme parmi les pensionnaires royaux, on rencontre ici des noms auxquels s'attache le souvenir de *services* dont devrait rougir l'Angleterre, si chaste et si prude, au moins en apparence. »

		Livres.	Francs.
Duc de Grafton. . .	Pensionnaire héréditaire, perçoit annuellement 8,529 livres sur les revenus de l'excise, et 3,407 livres sur les revenus du Post-Office, ci.	11,946	298,650
	Ces pensions, qui ont pour		

		Livres.	Francs.
	origine les royales amours de Charles II, sont payées aux ducs de Grafton depuis 174 ans; de sorte que les suites d'une seule débauche d'un roi coûtent aujourd'hui à l'Angleterre 2,078,604 livres sterling; soit *cinquante et un millions neuf cent cinquante-cinq mille cent francs.*		
Duc de Marlborough.	Pensionnaire héréditaire sur les revenus du Post-Office. . . .	4,000	100,000
	L'arrière grand-père de ce duc obtint *vingt-cinq millions* pour acquérir ses propriétés de Blenheim. La pension héréditaire de 4,000 livres, payée depuis 135 ans, a déjà produit 540,000 livres ou 13.500,000 fr., de sorte que la noble maison de Marlborough n'a pas reçu de la nation moins de *trente-huit millions cinq cent mille francs;* cependant on prétend que le duc actuellement vivant n'a pas encore payé le cercueil de son père.		
Vicomte Canterbury .	Pension héréditaire sur les fonds consolidés.	4,000	100,000
Granville Penn. . .	Idem.	4,000	100,000
Lord Abercromby. .	Pension héréditaire sur les fonds publics accordée pour l'aider à soutenir la dignité de la pairie .	3,000	75,000
Comte Amherst. . .	Pension héréditaire accordée originairement à sir Jeffrey Amherst, un des plus infâmes caractères de son époque.	3,000	75,000
Lord Bexley. . . .	Pension sur les fonds consolidés. Ce lord ayant été obligé de donner sa démission de chancelier de l'Échiquier, pour cause d'*absolue incapacité*, reçut en récompense une pension de	3,000	75,000
Lord Colchester. . .	Pension sur les fonds consolidés, en récompense de ce que son père était gardien du sceau privé. .	3,000	75,000
Vicomte Saint-Vincent	Pension sur les fonds consolidés.	3,000	75,000
Vicomte Canning . .	Pension sur les fonds consolidés en mémoire de son père . . .	3,000	75,000
J.-C Beresford. . .	L'un des nombreux pensionnaires légués à l'Angleterre par le comte		

		Livres.	Francs.
	de Clare, qui vendit l'Irlande à l'Union. Compensation pour la perte d'une sinécure à Dublin. .	4,315	107,875
Comte de Camperdown	Pension héréditaire	2,997	74,925
Duc de Manchester. .	Compensation pour la perte d'une sinécure	2,928	73,200
L'héritier du duc de	Schomberg. Pension héréditaire servie sur les revenus du Post-Office depuis 160 ans, et aujourd'hui payée à un Hollandais. .	2,880	72,200
Vicomte Melville . .	Compensation pour la perte d'une sinécure	2,852	71,300
Spencer Perceval . .	Descendant de Perceval, assassiné par Bellingham	2,700	67,500
Comte de Roden . .	Petite partie du prix payé à la famille de ce lord pour avoir vendu l'Irlande, sa patrie, à l'Angleterre	2,698	67,450
Lord Rodney. . . .	. . . . .	2,692	63,500
J. Mc Clintock . . .	Pensionné comme dernier sergent d'armes de la chambre des communes d'Irlande.	2,540	63,500
Comte d'Athlone . .	Pensionnaire héréditaire . . .	2,000	50,000
Lord Auckland. . .	Pension sur les fonds consolidés.	2,000	50,000
Lord Exmouth. . .	Idem. . . .	2,000	50,000
Lord Glenelg . . .	Idem. . . .	2,000	50,000
Vicomte Lake . . .	Idem. . . .	2,000	50,000
Comte Nelson . . .	Pour la gloire de l'amiral. . .	2,000	50,000
Elizabeth Nelson . .	Idem. . . .	2,000	50,000
Comtesse douairière Nelson.	Idem. . . .	2,000	50,000
Lord Monteagle . .	Sinécure	2,000	50,000
Jane Carr . .	Service mystérieux.	2,000	50,000
Sir Henri Pottinger .	Négociations chinoises. . . .	2,000	50,000
T. Willimot. . . .	Collecteur des douanes. . . .	1,760	44,000
Comte Cowper. . .	Pension héréditaire sur les revenus de l'accise	1,600	40,000
Sir T. B. Martin . .	Contrôleur de la marine . . .	1,600	40,000
N. Price.	Rédacteur de la *Gazette de Dublin*	1,590	39,000
Comte d'Abergavenny.	Pension payée depuis plus de 40 ans, comme compensation d'une sinécure	1,545	38,000
Lord G. Seymour . .	Comme dernier chairman de l'excise	1,500	37,000
L'honorable Croker .	L'ami de cœur (*bosom friend*) du défunt marquis de Hertford et de Georges IV	1,500	37,000
	Sa femme, la belle Rosamonde Croker, est également pensionnée.		
R. Lushington. . .	Pension sur les fonds consolidés.	1,500	37,500
Joseph Planta . . .	Idem. . . .	1,500	37,500

		Livres.	Francs.
Henry Goulburn	Pension sur les fonds consolidés.	1,500	37,500
H. Ellis	Compensation d'une sinécure.	1,400	35,000
Thomas Ridwell		1,396	34,900
Edward Bates		1,370	34,250
R. Nutford		1,370	34,250
J. C. Herries		1,350	33,750
Spearman		1,350	33,750
Famille Burke	Pension héréditaire accordée en 1795	1,340	33,500
Grady		1,336	33,400
Comte de Mayo	Vente de l'Irlande	1,290	32,250
Lord H. Seymour	Compensation d'une sinécure.	1,251	31,275
J. Harrison		1,207	30,175
Comte de Bath	Première moitié d'une pension héréditaire payée aux représentants de Charles Boone, le titre de comte de Bath étant aujourd'hui éteint.	1,200	30,000
Comte de Bath	Deuxième moitié payée à J. et G. Fullarton	1,200	30,000
Lord Gifford	Son père était attorney-général dans le procès de la reine Charlotte	1,200	30,000
T. Haultain		1,200	30,000
B. S. Jones		1,200	30,000
G. Smith		1,200	30,000
Campbell		1,107	27,675
Rev. Burrard		1,100	27,500
J. Buller		1,100	27,500
J. Chapman		1,100	27,500
Trotter		1,100	27,500
J. Corry		1,068	26,700
R. Dawkins		1,050	26,250
T. Hoblyn		1,050	26,250
G. Wilson		1,050	26,250
Comte de Tyrconnel		1,045	26,125
Baron Fagel		1,026	25,650
Comtesse de Mansfield		1,000	25,000
Lady Rodney		1,000	25,000
Sir John Newport		1,000	25,000
Henri Hobhouse		1,000	25,000
W. Hay		1,000	25,000
R. Hamilton		1,000	25,000
J. Backhouse		1,000	25,000
Sir John Barrow		1,000	25,000
Edward Earl		1,000	25,000

JUSTICE.

ANGLETERRE.

	Livres.	Francs.
Lord chief justice, banc de la reine.	8,000	200,000
Lord chief justice, plaids communs.	8,000	200,000
Lord chief baron, échiquier	7,000	175,000
Maître des rôles.	7,000	175,000
Vice-chancelier d'Angleterre	6,000	150,000
2 vice-chanceliers, à 5,000 livres chacun	10,000	250,000
4 juges du banc de la reine, à 5,000 livres chacun	20,000	500,000
4 juges des plaids communs, à 5,000 livres chacun.	20,000	500,000
4 barons de l'échiquier, à 5,000 livres chacun.	20,000	500,000
Attorney général	3,000	75,000
Solicitor général.	2,000	50,000
Juge de l'amirauté	4,000	100,000
Juge avocat général.	2,000	50,000
Juge de prorogation-court.	3,000	75,000
Trésorier de la chancellerie	3,814	95,350
9 maîtres en chancellerie, dont cinq à 3,225 livres chacun et quatre à 2,500 livres chacun.	26,125	653,125
10 registraires de chancellerie	18,150	453,750
5 maîtres de l'échiquier.	7,724	193,100
5 maîtres, côté civil du banc de la reine.	6,050	151,250
5 maîtres des plaids communs	7,960	199,000
1 maître, côté de la couronne du banc de la reine.	1,602	40,050
18 commissaires cour de Bankruptcy.	33,800	845,000
3 commissaires, cour des débiteurs insolvables.	5,000	125,000
Secrétaire de Bankruptcy	1,500	37,500
Procureur provisionnel des débiteurs insolvables.	1,272	31,800
Secrétaire du lord chancelier.	2,600	51,500
Clerk, cour du banc de la reine.	2,000	50,000
Clerk des maîtres des plaids communs.	2,249	56,225
Secrétaire du maître des rôles	1,371	34,275
Secrétaire de la reine, Échiquier.	1,200	30,000

IRLANDE.

Lord chief justice, banc de la reine.	5,074	126,850
Lord chief justice, plaids communs.	4,612	115,300
Lord chief baron, cour de l'échiquier.	4,612	115,300
Maître des rôles.	3,964	99,100
3 juges, banc de la reine.	11,101	277,525

	Livres.	Francs.
3 juges, plaids communs	11,064	276,600
3 barons de l'échiquier	11,064	276,600
Attorney général	2 500	62,500
Solicitor général	2,500	62,500
Chef trésorier de l'échiquier	3,000	75,000
Second trésorier	2,769	69,225
Protonotaire, banc de la reine	1,411	35,275
Protonotaire, plaids communs	1,384	34,600
Registraire, prorogation court	2,417	60,425
4 maîtres de chancellerie	11,616	290,400
2 commissaires des débiteurs insolvables	3,692	92,300
2 officiers taxateurs, affaires de Common-Law	2,214	55,350
Clerk des plaids, Échiquier	1,384	34,600

—

ÉCOSSE.

Lord président	4,800	120,000
Lord justice clerk	4,500	112,500
11 juges à 3,000 livres chacun	33,000	825,000
Lord avocat	2,387	59,675
Solicitor général	1,800	45,000

Les trois divisions de la Grande-Bretagne comprennent encore une foule d'offices inférieurs que nous ne pouvons nous arrêter à énumérer. Qu'il nous suffise de dire pour exemple qu'il y a dans le Royaume-Uni trois cent soixante-trois juges dont les salaires annuels montent à 402,032 livres (*dix millions cinquante mille huit cents francs*). L'Angleterre compte cent quarante-cinq juges, l'Irlande cent vingt-quatre, et l'Écosse quatre-vingt-quatorze. — Les salaires sont, pour l'Angleterre, de 208,976 livres (5,229,400 fr.); pour l'Irlande, de 116,086 livres (2,902,150 fr.), et enfin, pour l'Écosse, de 70,076 livres (1,791,900 fr.).

Complétons ce tableau en citant quelques-uns des abus sanctionnés par la législature anglaise. — Un des plus monstrueux, assurément, est le nouveau *Bankruptcy-Act* de lord Lyndhurst, qui impose au pays dix-huit commissaires au prix de 33,800 livres (845,000 fr.) par an, et une

nuée de procureurs officiels tirant chacun de 1,500 à 3,000 liv. (37,500 à 75,000 fr.) par an.

Comment passer aussi sous silence le bill de compensation des *six clerks*? Ce bill, dont le but était d'abolir, *moyennant indemnité,* les sinécures des six clerks, les remplaça par de nouveaux offices coûtant annuellement 37,700 livres (942,500 fr.), et accorda aux sinécuristes, comme compensation, une rente annuelle de 44,793 livres (*un million cent dix-neuf mille huit cent vingt-cinq fr.*). En 1846, M. Watson, membre du parlement, réclama en vain un comité d'enquête pour mettre fin à ces abus. A cette occasion il montra que les seuls officiers de la cour de chancellerie se partageaient annuellement environ 400,000 livres (*dix millions*)! Un seul individu de la cour de chancellerie tient une sinécure de 7,700 livres (172,500 fr.) par an. — Un autre touche également, par an, 5,496 livres (137,400 fr.); le reste se trouve entre cette dernière somme et 2,000 livres (50,000 fr.). — Un des *six clerks* indemnisés, jeune homme âgé de 28 ans, recevait d'une part 5,204 livres, et d'autre part 2,000 livres : soit 7,204 livres (180,100 fr.).

PENSIONS DE RETRAITE DES HOMMES DE ROBE.

Voici quelques exemples des énormes retraites qu'obtiennent en Angleterre les hommes de robe, après avoir reçu des émoluments, à coup sûr, plus que suffisants pour économiser, sans peine, de splendides fortunes.

	Livres.	Francs.
Lord Ellenborough, d'une part 7,700, d'autre part, 1,044.	8,744	218,600
Lord Brougham	5,000	125,000
Lord Lyndhurst	5,000	125,000
Hon. T. Kenyon	4,496	112,400
Vicomte Avonmore	4,199	104,975
Lord Wynford.	3,750	93,750
Lord Plunkett.	3,692	92,300

	Livres.	Francs.
Hon. C. Hope	5,600	90,000
Hon. C. K. Bushe	5,507	87,675
Sir Joseph Littledale	2.625	65,625
William Johnson	2,400	60.000
Arthur Moore	2,400	60,000
David Moneypenny	2,400	60,000
Henry Edgell	2,338	58,450
Sir William Miller	2,250	56,250
Thomas Hudson	2.034	50,850
Lord Dunfermline	2,000	50,000
George Watlington	2,000	50,000
Sir Archibald Campbell	1,950	48,750
Samuel et Joshua Platt	1,551	38,775
Francis Cross	1,500	37,500
George Cranstown	1,500	37,500
Sir H. Jardine	1,400	35,000
Thomas Adlington	1,160	29,000
Thomas White	1,114	27,850
Francis Dwyer	1,088	27,200
Lord Kenyon	1,044	26,100

LES TAXES.

NATURE DES TAXES.		Sur le commerce et l'industrie	Sur la propriété.
	Livres.	Livres.	Livres.
Douanes et Excise	37,290,000	37,290,000	. . . .
Contrats et autres actes	1,962,000	654,000	1,308,000
Successions	2,211,000	2,211,000	. . . .
Assurances maritimes	150,000	150,000	. . . .
Assurances contre l'incendie.	1,056,000	1,056,000	. . . .
Papiers de banque	671,000	671,000	. . . .
Journaux et annonces	350,000	350,000	. . . .
Voitures	441,000	441,000	. . . .
Receipts	184,000	123,000	61,000
Autres droits de timbre	651,000	217,000	434,000
Land-Taxes	1,166,000	. . . . .	4,475,000
Assessed-Taxes	3,309,000		
Property et Income Tax	5,544,000	2,271,000	3,273,000
Post-Office	. . . .	1,964,000	. . . .
TOTAUX.	55,185,000	47,398,000	9,551,000

Ainsi sur 56 millions, la propriété contribue pour 9 millions seulement, tandis que l'industrie paye 47 millions.

DÉPENSES MILITAIRES ET MARITIMES.

RAPPORTS officiels du parlement sur l'accroissement des dépenses militaires et maritimes depuis l'avénement au trône de la reine Victoria.

ANNÉES.	ARMÉE.	MARINE.	ARTILLERIE.	TOTAUX EN LIVRES.	TOTAUX EN FRANCS.
	L.	L.	L.		
1836	6,328,710	4,533,543	1,263,449	12,125,702	303,140,450
1837	6,401,102	4,788,761	1,302,014	12,491,827	312,295,675
1838	6,322,098	4,811,990	1,546,951	12,681,039	317,025,957
1839	6,638,267	5,197,511	1,732,240	13,568,018	339,200,450
1840	6,616,853	5,824,074	1,893,358	14,334,285	358,357,125
1841	6,587,837	6,805,351	2,143,547	15,536,732	388,418,300
1842	6,773,656	6,818,173	2,107,271	15,699,100	392,477,500
1843	6,619,788	6,382,990	1,849,142	14,851,920	371,295,400
1844	6,617,249	6,250,120	1,859,064	14,726,433	368,160,825
1845	6,534,699	6,943,720	2,142,122	15,620,541	390,513,525
1846	6,635,044	7,528,873	2,543,569	16,707,486	417,687,150
1847	6,913,816	7,747,156	2,679,124	17,340,096	433,502,200
1848					
1849					

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

EXTRAIT DE LA LISTE DES PENSIONNAIRES MILITAIRES

APPARTENANT A LA PAIRIE.

	Livres.	Francs.
Comte Elgin, gouverneur du Canada.	7,000	175,000
Comte de Westmoreland, colonel et envoyé à Berlin . .	5,963	149,075
Lord Hardinge, colonel.	4,520	113,000
Comte Cathcart, colonel, gouverneur de Hull	4,203	105,075
Lord Combermere, colonel, gouverneur de Sheerness. .	4,116	102,900
Lord Beresford, colonel, gouverneur de Jersey. . . .	3,982	99,550
Lord Fitzroy Somerset, colonel.	3,735	93,375
Marquis de Tweddale, gouverneur de Madras	3,614	90,350
Lord Keane, colonel.	3,539	88,475
Lord Seaton, colonel.	3,500	87,700
Lord Falkland, gouverneur de la Nouvelle-Écosse. . .	3,500	87,500
Lord Harris, gouverneur de la Trinité	3,500	87,500
Lord Aylmer, colonel.	2,385	59,625
Lord Gough.	2,000	50,000
Lord Blomfield, colonel.	1,773	44,325
Marquis de Londonderry, colonel.	1,700	42,500
Lord Forbes, colonel.	1,273	31,825
Marquis d'Anglesey, colonel.	1,260	31,500
Comte Stair, colonel.	1,260	31,500
Lord Strafford, colonel	1,241	31,025
Lord Harris, colonel.	1,188	29,700
Lord Amelius Beauclerck, amiral.	1,131	28,275
Comte Effingham, colonel.	1,098	27,450
Lord Greenock, colonel.	1,014	25,350

Nous nous bornons à nommer les lords dont les pensions militaires excèdent 1,000 livres (25,000 francs) par an; mais il y a un très-grand nombre d'autres lords, colonels, généraux et capitaines recevant des pensions qui, pour être au-dessous du chiffre auquel nous nous arrêtons, n'arrivent pas moins à former un total effrayant.

Sur la même liste on trouve quantité de parents de nobles pairs; nous citerons par exemple :

	Livres.	Francs.
Sir C. Campbell, gouverneur de Ceylan	9,436	235,900
Sir H. Bouverie, gouverneur de Malte	5,570	129,250
Sir R. Stopford, gouverneur de l'hôpital de Greenwich.	2,608	65,200
Sir E. Paget, colonel.	2,414	60,350
Sir G. Murray, colonel	1,862	46,550

	Livres.	Francs.
Sir G. Cockburn, major général	1,803	45,075
Sir W. Lumley, colonel	1,781	44,525
L'honorable J. Percy, contre-amiral	1,312	32,800
Sir J. Bathurst, gouverneur de Brunswick	1,120	28,000
Sir C. Egerton, colonel	1,102	27,550
Sir A. Gordon, contre-amiral	1,100	27,500
Sir H. Grey, colonel	1,083	27,075
L'honorable Patrick Stuart, colonel	1,070	26,750

Suivant les rapports imprimés en 1844, par ordre du parlement, l'Angleterre compte 56 généraux, 29 majors généraux, 79 lieutenants généraux, 28 amiraux et 31 officiers de différents grades dans l'armée et la marine, divisant entre eux, annuellement, une somme de 397,297 livres (9,931,425 fr.).

Le même rapport montre qu'en Angleterre 841 fonctionnaires reçoivent annuellement 1,688,371 liv. (42,209,275 fr.); soit en moyenne 2,008 liv. (50,181 fr.) par individu. Voici ce curieux tableau :

NOMBRE d'officiers.	DÉSIGNATION DES OFFICIERS.	ÉMOLUMENTS (Livres).	ÉMOLUMENTS (Francs).	MOYENNE PAR TÊTE (Francs).
252	Officiers civils	469,950	11,748,750	46,622
164	Officiers judiciaires	419,837	10,495,925	64,853
74	Officiers diplomatiques et consulaires	178,540	4,463,500	60,318
35	Officiers de marine	44,166	1,104,150	31,575
158	Officiers militaires	322,961	8,074,025	51,101
30	Officiers d'artillerie	30,170	754,250	25,141
118	Officiers coloniaux	201,340	5,033,500	42,674
10	Officiers de la chambre des communes	21,407	535,175	53,175
841	TOTAUX	1,688,371	42,209,275	

TARIF OFFICIEL DU PRIX DES COMMISSIONS D'OFFICIERS
DANS L'ARMÉE ANGLAISE.

CAVALERIE.

	Livres.	Francs.
Pour une place de lieutenant-colonel dans les 2 régiments de la garde.	7,250	181,250
Pour une place de major.	5,350	133,750
» » de capitaine.	3,500	87,500
» » de lieutenant	1,785	44,625
» » de cornette ou sous-lieutenant.	1,260	31,500
Dragons dits de la garde.		
Pour une place de lieutenant-colonel.	6,175	154,375
» » de major.	4,575	114,375
» » de capitaine.	3,225	80,625
» » de lieutenant	1,190	29,750
» » de cornette ou sous-lieutenant.	840	21,000

INFANTERIE.

Pour une place de lieutenant-colonel de la garde.	9,000	225,000
» » de major avec rang de lieutenant-colonel.	8,300	207,500
» » de capitaine avec rang de lieutenant-colonel	4,800	120,000
» » de lieutenant avec rang de capitaine.	2,050	51,250
» » d'enseigne avec rang de lieutenant.	1,200	30,000
Régiments de ligne.		
Pour une place de lieutenant-colonel.	4,500	112,500
» » de major.	3,200	80,000
» » de capitaine.	1,800	45,000
» » de lieutenant	700	17,500
» » d'enseigne	450	11,250

SOLDE ANNUELLE ET PARTICULIÈRE DES GÉNÉRAUX PROPRIÉTAIRES DE RÉGIMENTS.

Garde royale.	Pour les deux colonels des régiments de la garde dits *Life guards et Horse guards*, qui n'ont pas de bénéfices sur l'habillement de leurs régiments, paye annuelle de chacun	1,800 liv. st.	— 45,000 fr.
	Pour le colonel du 1er régiment des dragons dits de la garde	1,000	— 25,000
	Pour les colonels des autres régiments de cavalerie.	900	— 22,500
	Pour le colonel des grenadiers de la garde.	1,200	— 30,000
	Pour le colonel des fusiliers écossais de la garde (*cold-stream*).	1,000	— 25,000
	Pour les colonels de l'infanterie régulière avec bénéfice d'habillement.	500	— 12,000

L'ÉGLISE.

TABLEAU comparatif du nombre d'ouailles et des revenus de l'Église d'Angleterre, avec ceux de toutes les autres Églises chrétiennes.

NATIONS.	NOMBRE d'ouailles.	REVENU de chaque Église.	IDEM en francs.
		Livres.	
France	32,000,000	2,000,000	50,000,000
États-Unis	9,600,000	576,000	14,400,000
Espagne	11,000,000	1,100,000	27,500,000
Portugal	3,000,000	300,000	7,500,000
Hongrie.—Catholiques	4,000,000	320,000	8,000,000
» Calvinistes	1,050,000	63,000	1,575,000
» Luthériens	650,000	26,000	650,000
Italie	19,398,000	776,000	19,400,000
Autriche	18,918,000	950,000	23,750,000
Suisse	1,720,000	87,000	2,175,000
Prusse	10,536,000	527,000	13,175,000
Allemagne (Petits Etats)	12,763,000	765,000	19,125,000
Hollande	2,000,000	160,000	4,000,000
Pays-Bas	6,000,000	252,000	6,300,000
Danemark	1,700,000	119,000	2,975,000
Suède	3,400,000	238,000	5,950,000
Russie.—Église Grecque	34,000,000	510,000	12,750,000
» Catholiques et Luthériens	8,000,000	400,000	10,000,000
Amérique du Sud	6,000,000	180,000	4,500,000
Chrétiens en Turquie	15,000,000	450,000	11,250,000
Chrétiens dispersés	3,000,000	150,000	3,750,000
Les clergés de toutes nations administrent	203,728,000		
ouailles et reçoivent		9,949,000	248,725,000
Le clergé d'Angleterre adminis.	6,500,000		
ouailles et reçoit		9,459,565	236,489,125

Ainsi l'administration de l'Église d'Angleterre, composée de six millions cinq cent mille ouailles, coûte presque aussi cher que l'administration de toutes les autres Églises de la chrétienté, lesquelles comptent deux cent trois millions sept cent vingt-huit mille ouailles.

PRINCIPAUX REVENUS DE L'ÉGLISE ÉTABLIE.

	Livres.	Francs.
Dîmes	6,480,000	162,000,000
Revenus des évêchés	197,490	4,937,250
Eglises cathédrales et collégiales	360,095	9,002,375
Presbytères et dépendances	250,000	6,250,000
Cures perpétuelles	75,000	1,875,000
Bénéfices non paroissiaux	32,450	811,250
Casuel pour baptêmes, mariages, etc.	500,000	12,500,000
Oblations et compositions	80,000	2,000,000
Fondations, Universités, Écoles	932,300	23,307,500
Vicaireries dans les grandes villes	60,000	1,500,000
Chapellenies et Offices dans les institutions publiques	10,000	250,000
Églises et chapelles nouvelles	188,000	4,702,500
TOTAUX	9,165,435	229,135,875

—

REVENUS DES ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS D'ANGLETERRE.

		Livres.	Francs.
Archevêché de Canterbury	revenu en 1843.	27,705	692,625
» York	»	20,141	503,525
Évêchés de Londres	»	13,519	337,975
» Durham	»	22,416	560,400
» Winchester	»	11,599	289,975
» St. Asaph	»	8,084	202,100
» Bangor	»	7,467	186,675
» Bath and Wells	»	4,567	114.175
» Carlisle	»	2,476	61,900
» Chester	»	1,893	47,325
» Chichester	»	6,519	162,975
» St. David's	»	4,752	118,800
» Ely	»	6,486	162,150
» Exeter	»	1,092	27,300
» Gloucester and Bristol	»	5,226	130,650
» Hereford	»	5,936	148,400
» Lichfield	»	9,500	237,500
» Lincoln	»	5,610	140,250
» Llandaff	»	890	22,250

		Livres.	Francs.
Évêchés de Norwich	revenu en 1843.	8,765	219,125
» Oxford	»	2,506	62,650
» Peterborough	»	4,060	101,500
» Ripon	»	4,563	114,075
» Rochester	»	1,102	27,550
» Salisbury	»	12,879	321,975
» Worcester	»	7,294	182,350
	Totaux.	207,047	5,176,175

Les revenus des évêques anglais sont loin de se borner à cette somme de cinq millions; ce n'est pour ainsi dire que la partie avouable de leurs émoluments, ceux-ci étant limités par la loi. Les Hauts Révérends, à l'aide d'interprétations et de manœuvres jésuitiques, ont facilement trouvé moyen d'éluder les statuts. Ainsi il a été prouvé à la Chambre des Communes (4 avril 1849) que l'évêque de Durham, limité à 8,000 livres (200,000 fr.), a cependant reçu dans une seule année 26,000 livres (650,000 fr.), et une autre année 37,000 livres (925,000 fr.)! En 1845, l'évêque de Salisbury toucha 17,000 livres (425,000 fr.); le dernier archevêque d'York, pendant le temps qu'il occupa son siége, glana 2,000,000 de livres (*cinquante millions*) sur le champ de l'Église; un seul relief lui valut 30,000 livres (750,000 fr.).

L'ÉGLISE ANGLAISE EN IRLANDE.

REVENUS DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

(Chambre des Communes, 11 juin 1844.)

	Livres.	Francs.
Archevêchés et évêchés	151,127	3,778,175
Doyennés et prébendes	34,481	862,025
Petits canonicats et vicaires de chœur . .	10,525	263,125
Dîmes paroissiales	486,785	12,169,625
Dîmes épiscopales	9,515	237,875
Dîmes de dignitaires.	24,360	609,000
Totaux. . .	716,793	17,919,825

L'Irlande est grevée de 1,556 cures

Dont 10 ont un revenu annuel de	2,000 à 2,600 Liv.	50,000 à 65,000 fr.
20 —	1,500 à 2,000 »	37,500 à 50,000 »
23 —	1,200 à 1,500 »	30,000 à 37,500 »
48 —	1,000 à 1,200 »	25,000 à 30,000 »
74 —	800 à 1,000 »	20,000 à 25,000 »
148 —	600 à 800 »	15,000 à 20,000 »
etc., etc., etc.		

Sur 2,384 paroisses, 155 n'ont ni église ni un seul habitant protestant. — 895 paroisses ont chacune moins de 50 ouailles, hommes, femmes et enfants compris ; — il en est de même pour 1,385 bénéfices. — Sur 300 prélats et prébendiers, 57 n'ont aucun devoir à remplir et 96 sont de purs sinécuristes ; par exemple : le doyen de Raphoe reçoit 1,491 livres (37, 295 francs); le grand chantre de Lismore, 448 livres (11,200 francs); l'archidiacre de Meath, 731 livres (18,275 francs), et ces heureux dignitaires n'ont absolument rien à faire, car ils n'ont pas une seule ouaille à soigner. Les tables suivantes donneront une idée du monstreux état de choses qui règne en différents endroits de l'Irlande.

BÉNÉFICES.	NOMBRE d'ouailles protestantes.	CLERGYMEN.	ÉGLISE.	DIMES.	
				Livres.	Francs.
Modeligo (union).	4	0	0	440	11,000
Seckeinane . .	3	0	0	335	8,375
Clerme	17	0	0	559	13,975
Effin	10	0	0	320	8,000
Gilberstown . .	8	0	0	250	6,250
Mahoonagh .	8	0	0	500	12,500
Kileedy . . .	12	0	0	484	12,100
Totaux. . .	62	0	0	2,888	72,200

Ainsi voilà 62 protestants qui n'ont ni église ni pasteur, et cependant ils coûtent au peuple 1,164 francs par tête !

Dans d'autres paroisses, chaque protestant ne coûte pas moins de 700 francs.

PAROISSES.	NOMBRE d'ouailles protestantes.	DIMES.	
		Livres.	Francs.
Kilkalty	13	400	10,000
Ballyhea	15	400	10,000
Templeracarigy	27	498	12,450
Ballyvourney	30	500	12,500
Ardagh	14	600	15,000
Whitechurch	20	784	19,600
Mogecsha	19	809	20,225
Clonfriest	35	869	21,725
TOTAUX	173	4,860	121,500

Terminons en extrayant des rapports du parlement la liste de quelques sommes laissées à leur mort par divers évêques d'Irlande.

	Livres.	Francs.
STOPFORD, évêque de Cork	25,000	625,000
PERCY, évêque de Dromore	40,000	1,000,000
CLEAVER, évêque de Ferns	50,000	1,250,000
BERNARD, évêque de Limerick	60,000	1,500,000
KNOX, évêque de Killaloe	100,000	2,500,000
FOWLER, évêque de Dublin	150,000	3,750,000
BERESFORD, évêque de Tuam	250.000	6,250,000
HAWKINS, évêque de Raphoe	250,000	6,250,000
PORTER, évêque de Clogher	250,000	6,250,000
STUART, évêque d'Armagh	300,000	7,500,000
AGAR, évêque de Cashel	400,000	10,000,000
TOTAUX	1,875,000	46,875,000

INDES ANGLAISES.

GOUVERNEMENT.

Dans l'Inde, le gouvernement est presque absolu. Tout

individu qui n'est pas *serviteur* de la Compagnie n'y est que toléré et peut être renvoyé de la colonie.

Depuis son établissement jusqu'en 1834, la Compagnie avait eu seule le monopole du commerce des Indes; mais, à dater de cette année, un bill du parlement a proclamé que tout Anglais pouvait y commercer librement.

Le gouvernement des Indes reçoit ses instructions de la cour des directeurs, et celle-ci a le pouvoir presque exclusif de nommer aux emplois de toutes les branches du gouvernement indien.

Le gouvernement du roi en Europe s'est réservé la nomination du gouverneur des Indes et du général en chef, ainsi que le droit de sanctionner ou de rejeter les nominations faites dans l'Inde par le gouverneur général et les généraux en chef de l'armée indienne.

Les grandes présidences de Bengale, Bombay, Madras, et les gouvernements d'Agra, de Pepang, Malacca et Syngapour, sont soumis à la fois à la toute-puissance d'un *conseil suprême* composé de quatre membres et du gouverneur général. Ce conseil est convoqué dans l'une des présidences à la volonté du gouverneur.

Le gouverneur général, qui jouit d'un plus grand pouvoir que certains rois constitutionnels de l'Europe, peut être à la fois président du Bengale et général en chef des armées de l'Inde.

Le pouvoir actif qui préside à la mise en action de toutes les mesures adoptées par le gouvernement anglais appartient à des commissions spéciales qui ont leurs chancelleries particulières.

Le département des affaires indiennes coûte un million de francs par an, et la totalité des appointements de tous les employés de la Compagnie s'élève à l'énorme somme de 300 millions.

Le code anglais est applicable aux sujets de la Grande-Bretagne et aux Européens établis dans les Indes. Les

autres habitants sont régis selon les usages locaux. (*Extrait de la statistique comparée de la France et de l'Angleterre*, par Tapiés.)

ÉTENDUE DU TERRITOIRE DE LA COMPAGNIE DES INDES EN 1840.

Le territoire anglais, *propriété* de la Compagnie, est de.	500,000 milles carrés (1)
Le territoire, sous la protection de la Compagnie	600,000
Total. . .	1,100,000

POPULATION ET REVENU BRUT DES INDES ANGLAISES.

	Population.	Revenu.
Présidence du Bengale.	80,000,000	14,000,000 liv. st.
» de Madras	15,510.000	5,000,000
» de Bombay.	6,250,000	2,800,000
	101,760,000	21,800,000

REVENU NET D'APRÈS LES COMPTES DE LA COMPAGNIE SOUMIS AU PARLEMENT EN 1842.

En 1842.	1838 à 1839. RECETTE.	DÉPENSES.
Présidence du Bengale	266,000,000 f.	205,000,000 f.
» de Bombay	36,000,000	50,000,000
» de Madras	90,000,000	79,000,000
	392,000,000	334,000,000

	1839 à 1840. RECETTE.	DÉPENSES.
Présidence du Bengale	245,000,000 f.	209,000,000 f.
» de Bombay	37,000,000	53,000,000
» de Madras.	91,000,000	92,000,000
	373,000,000	354,000,000

Malgré l'excédant du revenu sur les recettes, la dette de la

(1) Nouvel Annuaire de Madras, 1840.

Compagnie au 30 avril 1834 s'élevait à 35,463,483 livres sterling, ou environ 887 millions de francs, et les intérêts annuels à 1,754,545 livres sterling.

DES ÉTATS INDIENS.

Les États indiens, ayant un traité subsidiaire avec la Compagnie, sont au nombre de *neuf*. Elle a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de ces divers États, et s'y fait représenter par un *résident*. Les princes de ces États sont dans l'obligation de solder un certain nombre de troupes commandées par des officiers européens, mais dont la Compagnie dispose à sa volonté.

Les autres États indiens, sous la *protection anglaise*, sont au nombre de *onze*. Ils ne sont pas tenus d'entretenir à leurs frais des troupes comme les États subsidiaires pour le service de la Compagnie. Lorsque, après une guerre heureuse, la Compagnie a fait une conquête, elle est dans l'usage de donner au souverain détrôné le *cinquième* du revenu de la conquête à prendre sur un des districts du royaume conquis. Voici le montant de quelques pensions connues : le nabab du Bengale reçoit une pension de 220,000 livres sterling; celui de Carnatik, de 174,000 livres sterling; le rajah de Dangor, 125,000 livres sterling; la famille mahratte de Pescheva Bardehi, 180,000 livres sterling; la famille de Tippoo-Saib, 65,000 livres sterling; le roi de Delhi, avec la possession de son palais, jouit aussi d'une pension de 134,000 livr. sterl.

TRAITEMENT DES PRINCIPAUX SERVITEURS CIVILS DE LA COMPAGNIE, D'APRÈS LE NEW-ALMANACH DE MADRAS EN 1840.

Le gouverneur a 10,666 rupies par mois (le rupie vaut 2 fr. 50 c.); lorsqu'il est en même temps général en chef, il a 240,000 rupies de traitement par an, égal à 600,000 fr.

Les membres du comité ont chacun 5,333 rupies par mois (160,000 fr.); le premier secrétaire, 4,166 rupies; le secrétaire du gouvernement, 3,300 rupies; le accountant (contrôleur), 4,014 rupies; les juges du Sudr-Court, 4,085 rupies; les juges des cours de province, de 3,200 à 3,500 rupies. Le premier membre des revenus de la province de Madras, 4,000 rupies; le second membre, 3,408 rupies.

Le grand juge, 5,000 rupies par mois; l'avocat général, 2,187 rupies; les présidents de Mysore et Travancore, 2,800 rupies. L'évêque de Madras, 2,148 rupies. Les receveurs principaux, au nombre de vingt, ont tous 3,000 rupies par mois.

ALLOCATIONS ACCORDÉES PAR LE GOUVERNEMENT DE L'INDE

Aux cultes protestants et catholiques, ainsi qu'il a été constaté au Parlement, le 6 août 1833.

Pour l'Église épiscopale	d'Angleterre,	env. 45,000	personnes	811,430	rup.
» »	d'Écosse	» 25,060	»	53,077	»
» »	catholique	» 500,000	»	10,162	»

ARMÉE DES INDES ANGLAISES EN 1840 (1).

Troupes européennes de la reine, effectif environ . .	30,000	hommes.
Troupes européennes de la Compagnie	6,000	
Artillerie de la Compagnie composée en grande partie d'Européens.	6,000	
Total. . . .	42,000	
Troupes indiennes à la solde de la Compagnie, commandées par des officiers anglais ou des officiers indiens, mais qui ne peuvent avancer au delà du grade de capitaine.	280,000	
Forces auxiliaires des rajahs de Nizam et de Travancore, commandées également par des officiers anglais, mais aux frais de ces deux princes. . .	20,000	
Total. . . .	342,000	hommes.

Le budget de la guerre dans l'Inde anglaise en 1842 a

(1) Army List de Madras, en 1840.

dépassé 340 millions de francs. Les dépenses particulières à la guerre de la Chine ne sont point comprises dans ce chiffre; elles ont été payées en entier par l'Angleterre.

DÉTAILS SUR L'INDE ANGLAISE EN 1843, TIRÉS DE L'OUVRAGE DE M. ÉDOUARD DE WARREN, ANCIEN OFFICIER DE L'ARMÉE BRITANNIQUE DANS L'INDE, EN 1841.

Par acte qui a reçu l'assentiment du parlement, en date du 28 août 1833, la Compagnie des Indes a renoncé au monopole du commerce avec la Chine, s'est interdit indéfiniment tout négoce et a été solennellement investie du gouvernement immédiat de l'empire hindou-britannique jusqu'au 30 avril 1854. Elle a renoncé à ses priviléges commerciaux qui l'avaient appauvrie loin de l'enrichir. Toutes les propriétés mobilières et immobilières, et même les forteresses, le tout évalué, le 22 avril 1834, à 21,000,000 de livres sterling, ont été transférées à la couronne à la charge par celle-ci de prendre à son compte la dette et toutes les obligations de la Compagnie.

La Compagnie des Indes avait été autorisée autrefois par le parlement à prélever sur les revenus de sa conquête un dividende annuel de 10 pour 100 équivalant à la rente du capital qui avait été originairement de 6,000,000 de livres sterling. L'état financier de l'Angleterre ne permettant pas de rembourser la Compagnie, et d'autre part le gouvernement ne voulant pas commettre une énorme injustice en ruinant une corporation qui, malgré ses fautes, avait placé sur le front de l'Angleterre sa plus belle couronne, il a été décidé que l'Inde asservie serait seule chargée de tout le fardeau.

L'exploitation des immenses ressources de l'Inde a été concédée à la Compagnie pour vingt ans au moins, et le dividende des actionnaires devra être payé sur les revenus de la colonie par privilége avant toute autre dépense et garanti

sur un fond de deux millions de livres sterling mis à part sur le montant de la réalisation des valeurs commerciales livrées à l'État par la Compagnie.

Les terres, dans beaucoup d'endroits, écrivait Jacquemont en 1830, sont affermées plus haut que leur produit brut. Cet état de choses peut durer quelques années, jusqu'à l'épuisement de tous les capitaux précédemment amassés par les natifs, après quoi le gouvernement perdra ses droits par nécessité et devra se résigner à une diminution considérable de ses revenus.

Les comptes officiels pour le revenu territorial de la totalité de l'Inde anglaise ont donné une moyenne, pendant les années 1831 à 1834, de 12,628,841 livres sterling ; et de 1839 à 1842, une moyenne de 13,451,222 livres sterling.

Quant aux tributs irréguliers levés sur le moindre prétexte comme emprunts extraordinaires, contributions de guerre, souscriptions pour des routes, canaux et établissements publics, le chiffre en est énorme, mais le comité et le bureau du contrôle en ont seuls le secret.

La Compagnie tire aussi un grand avantage du monopole de l'opium : elle avait exporté en Chine, de 1839 à 1840, pour 2 millions de livres sterling ou 50 millions de francs.

TRIBUTS RÉGULIERS PRÉLEVÉS PAR LA COMPAGNIE DES INDES.

Ces tributs réguliers et annuels se divisent en trois classes : tributs, subsides et solde des contingents. Ils s'élèvent en totalité à 1,121,919 livres sterling.

TRIBUTS RÉGULIERS PAYÉS PAR :		SUBSIDES ET CONTINGENTS PAYÉS PAR :	
Maïssore . . .	280,000 liv. st.	Nizam	300,000 liv. st.
Travancore . .	90,000	Scindiah. . . .	102,419
Cochin. . . .	28,000	Aoude	30,000
Joudhpour. . .	10,000	Berar.	80,000
		Baroda	15,000
	408,000	Jeypour	75,000
Subsides . . .	713,919	Divers petits États	111,500
Total général. .	1.121,919		713,919

REVENU GÉNÉRAL DANS L'INDE ET DÉPENSES CIVILES ET MILITAIRES PAYÉES EN ANGLETERRE.

D'après les derniers documents officiels publiés par ordre du parlement, la totalité du revenu de l'Inde sur les années 1832, 1833 et 1834, donne une moyenne de 20,837,774 livres sterling, et pour les trois années 1840, 1841 et 1842, une moyenne de 21,239,417 livres sterling.

Les dépenses civiles s'élèvent, en général, à la somme de 1,643,980 livres sterling. Les dépenses de l'administration militaire à environ 2,000,000 de livres sterling. Ce qui donne un total de dépenses défrayées annuellement en Angleterre sur les impôts de l'Inde, de 3,643,390 livres sterling.

Avant les guerres de Chine et d'Afghanistan, pour l'année finissant le 1er mai 1837, les dépenses de l'Inde s'élevaient à 16,107,796 livres sterling. Au 1er mai 1842, pendant les grandes guerres, les dépenses se sont élevées à 23,739,417 livres sterling. Enfin, au 1er mai 1843, les guerres terminées, voici quelle était la position financière de la Compagnie.

Elle avait une réserve de 8,532,067 livres sterling pour venir en aide de son revenu, et d'autre part une dette de 35,703,776 livres sterling, sur laquelle elle payait un taux moyen d'intérêt de 4. 75.

DE LA POSITION DE L'INDE SOUS LE RAPPORT MATÉRIEL ET DE SON AVENIR PROBABLE.

Selon l'opinion de M. de Warren et celle qui a été exprimée dans un éloquent article de la *Revue des Deux Mondes* en 1842, M. de Jancigny aurait avancé une assertion bien hasardée en assurant que les peuples de l'Indoustan, depuis plus d'un siècle qu'ils sont sous la domination de la Compagnie, ont joui de plus d'indépendance relative, de repos,

d'aisance et de bonheur qu'ils n'avaient eu en partage pendant dix siècles.

Quelle est la position présente de l'artisan et du laboureur? Leur demeure est une hutte de boue; leur mobilier, un lit de cordes tressées avec des herbes, une natte de roseaux et quelques écuelles de bois, et des lambeaux pour vêtements. La nourriture consiste le plus souvent en un peu de farine délayée dans l'eau froide dont la fadeur n'est pas toujours corrigée avec du sel, car la Compagnie en fait le monopole, et il se vend trop cher pour que l'Indien puisse s'en procurer toutes les fois qu'il le désire.

Autrefois, lorsque le laboureur ou l'artisan étaient frappés par le malheur, ils trouvaient une ressource dans les immenses travaux publics exécutés par les rajahs ou les conquérants afghans et mogols ; malheureusement aujourd'hui cette ressource est perdue, car il se fait plus de travaux publics en six mois dans le moindre département de la France que dans toute la surface de l'Inde anglaise en un an.

L'Angleterre a trouvé moyen d'épuiser tous les trésors de l'Inde sans en employer la moindre fraction au profit et au bonheur des peuples qu'elle a conquis.

Le *Indian-News*, dans un article du 9 mai 1843, dit que sous ce ciel qui, pendant sept à huit mois de l'année, ne se voile jamais d'un nuage et où la terre est six mois sans rosée, la seule ressource de l'agriculture est dans les lacs artificiels où on puisait autrefois pour les besoins de l'irrigation.

Une note officielle porte que, dans la seule présidence de Madras en 1827, le nombre des étangs crevés ne se montait pas à moins de onze cents, et que, par suite, des districts entiers étaient dépeuplés et retournaient à l'état de nature.

Dans les villes où florissaient autrefois d'admirables fabriques, on ne rencontre plus que quelques malheureux tisserands; l'introduction forcée des marchandises anglaises dans la colonie, et l'exclusion des produits indiens bruts ou

manufacturés des ports de la métropole ont tari toutes les sources de prospérité.

Montgomery-Martin a calculé que le capital retiré de la circulation dans l'Inde depuis cinquante ans se monte annuellement à environ 100 millions de livres sterling ou 2,500,000,000 de fr. Cette somme, qui sort des Indes pour n'y plus rentrer, épuise toutes ses forces vitales. Aussi ce grand économiste, comparant la situation de l'Inde anglaise à un individu qui serait privé de nourriture et auquel on retirerait journellement du sang par des saignées, demande ce qu'on peut attendre d'une pareille situation. *Atrophy, convulsions, death.* L'atrophie, les convulsions, la mort.

Mais l'Inde n'a-t-elle pas au moins quelque espoir d'amélioration dans l'avenir? Non. Sa position doit nécessairement et fatalement empirer. Toutes les carrières, tous les emplois honorables étant fermés aux indigènes, il s'ensuit que les fortunes aisées et les classes moyennes disparaissent successivement sans se remplacer, et que, dans un temps donné, il n'existera plus qu'une égalité de misère qui nivellera 150 millions d'individus. Enfin, c'est un immense peuple de serfs, jouissant d'une liberté nominale annulée par le besoin, et n'ayant d'autre alternative que de travailler pour le profit exclusif de ses maîtres.

Les Européens qui visitent l'Inde jugent de l'Indoustan d'après les villes maritimes de Madras, Bombay et Calcutta, qui ont à elles seules le monopole du commerce de toute la presqu'île avec la métropole, la Chine et l'Océanie; de là viennent les erreurs qu'ils propagent sur le bonheur des Indiens et sur les richesses de l'Inde anglaise.

TABLEAU dressé sur les rapports fournis pendant dix-sept ans par l'Asylum des pauvres sans domicile, donnant le chiffre proportionnel des membres des divers métiers et professions admis dans les Refuges.

Ouvriers de fabrique. .	1	sur	3 indiv.	Pelletiers	1	sur 203 indiv.
Marchands des rues . .	»		4 »	Tailleurs de verre . . .	»	229 »
Journaliers agricoles. .	»		12 »	Fabricants de lits . . .	»	235 »
Marins	»		12 »	*Moyenne pour Londres entier.*	»	249 »
Femmes de journée et lavandières.	»		13 »	Bouchers	»	248 »
Journaliers en général.	»		17 »	Relieurs.	»	255 »
Matelassiers	»		35 »	Mendiants	»	256 »
Forgerons et fondeurs de fer.	»		36 »	Mécaniciens	»	265 »
Tisserands	»		38 »	Mineurs.	»	267 »
Briquetiers	»		39 »	Fabricants de dentelle.	»	273 »
Cordiers	»		41 »	Marchands de volaille.	»	273 »
Chaudronniers	»		55 »	Fourreurs	»	274 »
Papetiers et dominotiers	»		58 »	Fabricants de chapeaux de paille.	»	277 »
Peaussiers	»		58 »	Fabricants de boutons et de passementerie.	»	277 »
Vanniers	»		62 »	Palefreniers et grooms.	»	286 »
Maçons, plâtriers et ardoisiers.	»		62 »	Bouviers	»	297 »
Jardiniers.	»		67 »	Coiffeurs	»	329 »
Ouvriers en limes . . .	»		70 »	Fabricants de pipes . .	»	340 »
Scieurs de long.	»		73 »	Commis et garçons de boutique	»	346 »
Tourneurs et boisseliers	»		74 »	Chapeliers	»	350 »
Grillageurs	»		75 »	Ferblantiers	»	354 »
Couteliers.	»		77 »	Fabricants de chandelles	»	364 »
Selliers et harnacheurs	»		80 »	Domestiques	»	377 »
Tailleurs de pierres . .	»		88 »	Bouchonniers.	»	380 »
Teinturiers.	»		94 »	Joailliers et horlogers.	»	411 »
Ramoneurs.	»		97 »	Fabricants de parapluies	»	415 »
Commissionnaires . . .	»		99 »	Voiliers.	»	455 »
Portefaix	»		99 »	Sculpteurs et doreurs .	»	500 »
Peintres en bâtiment, plombiers et vitriers.	»		119 »	Arquebusiers.	»	554 »
Ébénistes et tapissiers	»		128 »	Malletiers.	»	569 »
Cordonniers	»		130 »	Fabricants de chaises .	»	586 »
Imprimeurs et compositeurs	»		142 »	Marchands de poissons.	»	643 »
Brossiers	»		145 »	Tanneurs.	»	643 »
Charpentiers, menuisiers et charrons. . .	»		150 »	Musiciens.	»	730 »
Boulangers	»		167 »	Mégissiers et corroyeurs	»	802 »
Fondeurs de bronze. .	»		177 »	Carrossiers	»	989 »
Tailleurs.	»		177 »	Graveurs	»	1,133 »
Fabricants de peignes.	»		178 »	Charpentiers de navires	»	1,358 »
Tonneliers	»		178 »	Artistes.	»	1,374 »
Inspecteurs de travaux.	»		198 »	Drapiers	»	2,047 »
				Modistes et couturières.	»	10,390 »

AGE DES INDIVIDUS QUI, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1849, ONT DEMANDÉ ABRI A L'ASILE CENTRAL.

Age.	Nombre d'individus.
Enfants au-dessous de 1 mois.	17
» âgés de . . . 1 »	4
» 2 »	42
» 3 »	21
» 4 »	14
» 5 »	14
» 6 »	36
» 7 »	35
» 8 »	7
» 9 »	14
» 10 »	7
» 11 »	5
	216

Age.	Nombre d'individus.
1 an.	28
2 ans.	21
3 »	28
4 »	30
5 »	35
6 »	39
7 »	56
8 »	38
9 »	92
10 »	108
11 »	104
12 »	107
13 »	177
14 »	152
15 »	268
16 »	259
17 »	368
18 »	380
19 »	336
20 »	206
21 »	335
22 »	385
23 »	295
24 »	399
25 »	122
26 »	238
27 »	219
28 »	238
29 »	84
30 »	294
31 »	56
32 »	91
33 ans.	105
34 »	98
35 »	180
36 »	98
37 »	63
38 »	56
39 »	42
40 »	117
41 »	63
42 »	91
43 »	49
44 »	42
45 »	91
46 »	28
47 »	35
48 »	56
49 »	184
50 »	08
51 »	28
52 »	49
53 »	44
54 »	21
55 »	49
56 »	35
57 »	27
58 »	35
59 »	27
60 »	35
61 »	7
62 »	14
63 »	7
64 »	14
65 »	12
66 »	6
67 »	10
68 »	7
69 »	4
70 »	7
71 »	4
72 »	6
73 »	7
74 »	0
75 »	7
76 »	6
77 »	2
78 »	4
79 »	0
80 »	2

Cette table montre que le plus grand nombre de vagabonds se trouve parmi les individus âgés de quinze à vingt-cinq ans,

RAPPORT, pour 1848-49, sur les maladies des individus admis à l'Asile central.

Catarrhe et influenza	149	Atrophie	3
Fièvre incipiente	52	Hydropisie	3
Rhumatisme	30	Blessures	3
Diarrhée	60	Maladies des articulations	4
Choléra	2	Erésipèle	3
Bronchite	13	Hernie	3
Abcès	13	Crampes et douleurs d'entrailles	2
Ulcères	14	Crachement de sang	4
Affections de la tête	12	Lumbago	1
Fièvre	13	Ophtalmie rhumatismale	2
Inflammation des poumons	2	Ecrouelles	2
Excessive débilité causée par le besoin	17	Foulure	1
Asthme	10	Fracture	4
Epilepsie	4	Grossesse	30

En présence de ce tableau, il n'est pas nécessaire de posséder de grandes connaissances pathologiques pour se rendre compte des causes des souffrances qui affligent les misérables hôtes des maisons de refuge. Les catarrhes et l'influenza, les rhumatismes, les bronchites, la fièvre, l'asthme, le lumbago révèlent les nombreuses nuits passées au froid et à la pluie. — Les abcès, les ulcères, la diarrhée et l'excessive débilité produite par la faim montrent assez clairement le long martyre des parias de l'Angleterre.

TABLEAU des principales classes de la Grande-Bretagne.

Domestiques	1,143,009	Modistes et couturières	106,891
Journaliers agricoles	1,127,115	Ouvriers des manufactures de drap et de laine	97,353
Journaliers en général	386,157	Forgerons	97,340
Fermiers et nourrisseurs	306,125	Maçons, paveurs et sculpteurs	82,653
Ouvriers des manufactures de coton (toutes les branches)	280,889	Ouvriers des manufactures de lin et de toile	61,754
Bottiers et cordonniers	214,780	Ouvriers en soie	58,245
Mineurs	193,876	Clercs	56,830
Pauvres des hospices, pensionnaires et mendiants	164,905	Maîtres et maîtresses d'école, gouverneurs et gouvernantes	54,788
Charpentiers et menuisiers	162,977	Jardiniers	52,027
Tailleurs et culottiers	126,137	Blanchisseurs, lavandiers et calandreurs	51,289
Tisserands (branche non spécifiée)	110,037		

TABLEAU montrant le nombre d'individus (mâles au-dessus de vingt ans) appartenant aux principaux métiers de la métropole et de la Grande-Bretagne en 1831 et en 1841. — Leur accroissement et leur diminution pendant ces dix années.

MÉTROPOLE.	1831.	1841.	Accroissement par cent.
Bottiers et cordonniers	16,502	22,400	37
Tailleurs	14,552	18,543	27
Charpentiers	13,208	16,965	28
Peintres en bâtiment, plombiers et vitriers	7,349	10,531	43
Boulangers	5,635	7,866	40
Fruitiers, épiciers et marchands de thé	5,462	6,390	17
Maçons	5,000	6,270	25
Aubergistes	4,697	5,212	11
Bouchers	4,332	5,710	32
Imprimeurs	3,628	5,555	52
Forgerons	3,391	5,923	77
Joailliers et orfèvres	3,129	3,421	6
Relieurs, libraires et éditeurs	2,692	3,554	32
Horlogers	2,635	3,700	41
Scieurs de long	2,180	2,791	28
Carrossiers	2,167	3,824	77
Tonneliers	2,123	3,098	47
Plâtriers	1,871	2,321	24
			Diminution par cent.
Ébénistes et tapissiers	6,610	6,497	1
Lingers, merciers, chapeliers et bonnetiers	3,555	4,726	17
Barbiers et marchands de cheveux	2,019	1,997	1
GRANDE-BRETAGNE.			Accroissement par cent.
Bottiers et cordonniers	133,248	175,769	32
Charpentiers	103,247	141,750	38
Tailleurs	74,054	100,080	35
Forgerons	58,142	80,543	40
Maçons	49,155	72,934	50
Bouchers	35,218	42,686	21
Maçons-briquetiers	29,593	36,049	22
Boulangers	27,942	34,256	22
Peintres en bâtiment, plombiers et vitriers	27,652	40,750	47
Fruitiers, épiciers et marchands de thé	25,605	38,875	52
Ebénistes	21,774	23,877	9
Meuniers	19,796	23,019	16
Charrons	19,550	22,537	15
Scieurs de long	19,181	27,929	47
Voituriers	18,859	30,972	66
Constructeurs de navires	13.884	16,157	16
Tonneliers	13,246	16,012	21
Regrattiers, colporteurs	10,881	11,809	8
Horlogers	8,892	12,464	41
Coiffeurs et barbiers	8,449	8,666	2
Libraires, éditeurs et relieurs	6,926	9,286	34
			Diminution par cent.
Propriétaires de voitures	10,514	1,488	1,000
Aubergistes	61,251	50,495	21

TABLEAU des pauvres de toutes classes recevant assistance.

ANNÉES.	POPULATION.	Pauvres des workhouses (IN DOOR).	Proportion centésimale.	Pauvres secourus à domicile (OUT DOOR).	Proportion centésimale.	TOTAL des pauvres des workhouses et des pauvres secourus à domicile.	Proportion centésimale du nombre total des pauvres secourus relat. à la population.
1840	15,562,000	169,232	14	1,030,297	66	1,199,527	7,7
1841	15,770,000	192,106	15	1,106,942	85	1,299,048	8,2
1842	15,981,000	222,642	16	1,204,545	81	1,427,187	8,9
1843	16,195,000	238,560	15	1,300,930	85	1,539,490	9,5
1844	16,410,000	230,818	16	1,249,743	84	1,477,561	9,0
1845	16,629,000	215,325	15	1,255,645	85	1,476,970	8,8
1846	16,851,000	200,270	15	1,131,819	85	1,332,989	7,9
1847	17,076,000	265,037	15	1,456,313	85	1,721,359	10,1
1848	17,304,000	305,956	16	1,570,585	84	1,876,541	10,8

TABLEAU des principaux métiers de la métropole, en 1849.

Domestiques	168,704	Ébénistes et Tapissiers	7,937
Journaliers	50,279	Ouvriers en soie	7,151
Bottiers et Cordonniers	28,574	Maîtres d'école, Professeurs, etc.	7,138
Tailleurs	23,517	Marins	7,002
Modistes et Couturières	20,780	Bouchers	6,450
Commis Marchands	20,417	Maçons	6,743
Charpentiers et Menuisiers	18,321	Forgerons	6,716
Blanchisseurs	16,220	Imprimeurs	6,618
Porteurs, Messagers, Commissionnaires	13,103	Couturiers et Couturières	6,269
Peintres, Plombiers, Vitriers	11,517	Libraires, etc.	5,499
Boulangers	9,110	Cochers, Gardes, etc	5,428
Armée	8,043	Tisserands	5,065

TABLEAU des cas d'ivrognerie enregistrés par la police métropolitaine dans les années **1831, 1832 et 1833.**

NOMS des sections métropolitaines.	NOMBRE d'officiers employés dans chaque section.	POPULATION de chaque sect. suivant les rapports parlementaires.	Nombre des cas d'ivrognerie pendant les années 1831, 1832 et 1833.									Public-houses et débits de bière dans chaque section.		
			1831.			1832.			1833.					
			Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Public-houses.	Débits de bière.	Total.
(A) Whitehall . .	120	6,258	406	230	636	584	243	627	371	228	599	32	5	37
(B) Westminster .	168	55,147	1,596	800	2,396	1,829	831	2,660	1,864	1,193	3,057	186	58	244
(C) St. James . .	188	105,862	2,290	1,127	3,417	2,119	1,055	3,174	2,208	1,256	3,464	302	20	322
(D) St. Marylebone.	166	122,206	1,375	727	2,102	1,300	650	1,950	1,019	605	1,624	148	54	202
(E) Holborn . . .	168	75,241	1,785	1,079	2,864	1,241	897	2,138	879	618	1,497	249	19	268
(F) Covent-Garden.	168	41,010	2,238	1,555	3,793	2,165	1,617	3,782	1,665	1,388	3,053	309	23	332
(G) Finsbury . .	236	115,266	2,141	1,423	3,564	2,192	1,440	3,632	1,916	1,270	3,186	368	100	468
(H) Whitechapel .	191	119,042	1,253	812	2,065	1,631	1,268	2,899	1,803	1,295	3,098	359	102	461
(K) Stepney . . .	296	143,137	899	574	1,473	1,387	732	2,119	1,125	762	1,887	437	131	568
(L) Lambeth. . .	191	101,561	1,752	1,271	3,003	1,581	1,254	2,815	1,291	944	2,235	183	70	153
(M) Southwark . .	189	107,537	1,655	1,050	2,705	1,470	982	2,452	1,284	843	2,127	321	66	387
(N) Islington . .	269	140,407	850	373	1,223	1,165	573	1,738	826	409	1,235	267	144	311
(P) Camberwell. .	243	77,825	256	87	343	201	75	276	203	80	283	138	96	234
(R) Greenwich . .	212	58,778	363	137	500	513	240	753	418	210	628	283	51	334
(S) Hampstead . .	223	112,136	573	301	874	613	326	939	697	319	1,016	138	74	212
(T) Kensington . .	184	70,296	124	24	148	303	109	412	464	137	601	220	93	313
(V) Wandsworth .	186	62,039	212	35	247	210	60	270	235	55	290	133	76	209
Totaux. . .	3,398	1,511,728	19,748	11,605	31,353	20,504	12,332	32,636	18,268	11,612	29,880	4,073	1,182	5,255

TABLEAU comparatif de l'ivrognerie dans les différents métiers à Londres, dressé d'après les rapports officiels de la police métropolitaine pour 1848.

AU-DESSUS DE LA MOYENNE.

Boutonniers	1 *individu sur.*	7.2
Fabricants d'outils		10.1
Inspecteurs de travaux		11.8
Papetiers et dominotiers		12.1
Fondeurs en cuivre		12.4
Batteurs d'or		14.5
Meuniers		16.6
Vernisseurs		17.3
Musiciens		22 0
Opticiens		22.3
Maçons-briquetiers		22.6
Journaliers		22.8
Marchands de provisions maritimes		23.2
Brossiers		24.4
Marchands de poissons		28.7
Cochers de voitures de place		28.2
Gantiers		29.4
Forgerons		29.5
Ramoneurs		32.2
Coiffeurs		42.3
Tailleurs		43.7
Chaudronniers et ferblantiers		45.7
Selliers		49.3
Maçons en pierre		49.6
Verriers		50.5
Corroyeurs		50.6
Imprimeurs		52.4
Chapeliers		53.1
Charpentiers		53.8
Quincailliers		56.0
Teinturiers		56.7
Scieurs de long		58.4
Tourneurs		59.3
Mécaniciens		59.7
Bouchers		63.7

Blanchisseuses	63.8
Peintres	66.1
Brocanteurs	67.7
Médecins	68.6
Brasseurs	70.2
Clercs	75.4
Boutiquiers	77.1
Cordonniers	78.8
Carrossiers	78.8
Modistes	81.4
Boulangers	82.0
Prêteurs sur gages	84.7
Jardiniers	97.6
Tisserands	99.3
Drapiers	102.3
Marchands de tabac	103.4
Joailliers	104.5
Artistes	106.3
Taverniers	108.0
MOYENNE	113.8

AU-DESSOUS DE LA MOYENNE.

Sculpteurs et doreurs	125.2
Fabricants de fleurs artificielles	128.1
Relieurs	148.6
Fruitiers	157.4
Fabricants de montres	204.2
Épiciers	226.6
Fabricants d'horloges	286.0
Officiers de paroisse	372.0
Clergymen	417.0
Domestiques	585.7

LE CHARBON.

En 1550, le transport du charbon consommé par Londres était effectué par un ou deux navires seulement.

En 1615, le même commerce exige 200 navires.
En 1705, — 600 »

En 1805, le même commerce exige 4,985 chargements renfermant 1,550,000 tonnes.
En 1830, — 5,884 » 1,692,992 »
En 1839, — 7,108 » 2,079,275 »
En 1840, — 9,132 » 2,566,899 »
En 1845, — 11,987 » 3,403,230 »
En 1848, — 12,267 » 3,418,340 »

LES LUMPERS.

—

TABLEAU des navires employés à transporter des bois de charpente, dont le déchargement a eu lieu dans les différents docks de Londres en 1849.

DOCKS.	DÉCHARGEMENTS opérés par la Compagnie des Docks.		PAR LES LUMPERS		PAR LES ÉQUIPAGES		TOTAUX.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
West-India Docks.	36	22,556	69	24,347	24	6,796	129	53,699
Commercial Docks.	2	1,186	154	63,213	259	75,096	415	139,495
Grand-Surrey Canal.	»	»	153	45,900	59	17,000	212	62,900
East Country Docks.	»	»	11	3,409	64	19,091	75	22,500
Regent's Canal . . .	»	»	2	600	»	»	2	600
TOTAUX.	38	23,742	389	137,469	406	117,983	833	279,194

L'année dernière, trois cent quatre-vingt-neuf navires de bois de charpente, jaugeant cent trente-sept mille quatre cent soixante-neuf tonnes, ont donc été déchargés par les *lumpers*. A 9 *pence* par tonne, prix généralement donné par les compagnies des docks, les entrepreneurs de déchargement ont reçu 5,155 livres 1 shelling 9 pence (128,877 fr. 20 c.). — De cette somme l'entrepreneur ne tire directement aucun profit. C'est ce que rend évident le tableau suivant, fourni par un employé des West-India docks :

Vingt hommes opèrent en sept jours le déchargement d'un navire de six cents tonneaux.

Vingt hommes à 3 shellings 6 pence par jour, pendant sept jours, coûtent. .	24 L.	10 sh.
Six cents tonneaux, payés à raison de 9 pence par tonne à l'entrepreneur, produisent.	22	10
Ainsi l'entrepreneur perd au moins. .	2 livres.	

Or, souvent le déchargement d'un navire est entrepris à 10 livres au-dessous du prix payé par les compagnies. Comment donc l'entrepreneur peut-il combler cette perte? La réponse est facile. En général, il est lui-même tavernier ou associé d'un tavernier. Les ouvriers qu'il emploie dépensent en boisson, suivant les témoignages de leurs femmes, les cinq sixièmes de leur salaire, soit 20 shellings sur 24 qu'ils gagnent.

TABLEAU des prix actuellement payés pour les différents articles d'habillement de l'armée, de la marine royale, de la police et des condamnés.

	Shell.	Deniers.	Fr.	Cent.
MARINE.				
Veste de marin, drap bleu. — 18 heures de travail. . . .	2	6	3	10
Habit et épaulettes de soldats. — De 13 à 15 heures de travail.	1	9	2	5
Pantalon de soldat. — De 4 à 5 heures de travail.	»	4	»	40
Gilet	»	4	»	40
Grande capote. . . . . (Sur ces prix, l'ouvrier est obligé de fournir le fil.)	»	4	»	40
Chemise.	»	3 1/4	»	32 1/2
ARMÉE.				
Chemise de coton. — 7 heures de travail.	»	4 1/2	»	45
Pantalon d'été	»	7	»	70
Veste de corvée.	»	10	1	»
Grande capote; le fil et le feu fournis par l'ouvrier.—7 heures de travail.	»	5	»	50
SECOND ET TROISIÈME RÉGIMENTS DES GARDES.				
Habit de soldat. — De 15 à 16 heures de travail	2	»	2	50
Pantalon de soldat. — 6 heures de travail.	»	7	»	70
Veste blanche. — De 5 à 6 heures de travail	»	6	»	60
SOLDATS D'INFANTERIE.				
Habit. — De 10 heures à 12 heures de travail, sans les poches.	1	2	1	45
Pantalon. — De 4 heures 1/2 à 5 heures de travail . . .	»	6	»	60
Veste.	»	10	1	»

	Shell.	Deniers.	Fr.	Cent.
CARABINIERS.				
Habit.	1	9	2	5
Pantalon.	»	6 1/2	»	65
ARTILLERIE ROYALE.				
Habit de soldat. — 2 jours de travail.	1	7	1	95
Pantalon avec bandes écarlates. — 7 heures de travail. . .	»	6 1/2	»	65
PENSIONNAIRES MILITAIRES.				
Habit bleu. — 2 jours de travail.	2	2	2	70
CONDAMNÉS.				
Veste à doubles points. — 5 heures de travail.	»	3	»	30
Pantalon à doubles points. — 4 heures de travail. . . .	»	3	»	30
Gilet à doubles points.—2 heures.	»	1 1/4	»	12 1/2
Pantalon de couleur, s'ouvrant sur les côtés. — Deux pantalons en 10 ou 11 heures . .	»	5	»	50
Souliers	1	2	1	45
Chemise.	»	1 1/2	»	15
POLICE.				
Habit bleu. — 2 jours de travail.	2	10	3	50
Grande capote. — 2 jours de travail.	2	10	3	50
Pantalon habillé. — De 9 à 10 heures de travail.	1	2	1	45
Pantalon non habillé. — De 8 à 9 heures de travail. . . .	»	10	1	»
Garniture en cuir de la forme et des côtés du chapeau. . . .	»	2 1/4	»	22 1/2

COMPTES de deux ouvrières pendant une série de quatre années (voir tome Ier, page 208).

PREMIERS TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
1re semaine.	0	4	4	.	.	.	0	3	6	0	3	2
2e »	0	0	8	0	4	10	0	4	2 ½	0	5	10
3e »	0	1	6	0	3	8	.	.	.	0	7	6
4e »	0	1	5	0	1	6	0	3	6	0	5	6
5e »	0	6	6	0	3	8	0	4	0	0	5	0
6e »	0	11	10	0	10	0	0	0	3	0	1	0
7e »	0	9	4	0	4	6	0	1	0	.	.	.
8e »	0	13	1	0	10	0	0	1	0	0	4	0
9e »	0	16	6	0	12	11	0	8	0	0	4	6
10e »	0	16	8 ½	0	13	4	0	2	6	0	5	6
11e »	0	14	8	0	8	7	0	5	0	0	7	6
12e »	0	10	0	0	10	3	0	2	10	0	9	0
13e »	0	2	0	0	10	9	0	3	4	0	12	0
Recettes des 1ers trimestres.	5	8	6 ½	4	14	0	4	10	1 ½	3	10	6
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	135		65	117		50	48		90	87		10

DEUXIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
14e semaine.	.	.	.	0	18	6	0	4	6	0	15	0
15e »	0	12	1	0	13	0	0	9	6	0	12	0
16e »	0	19	0	0	11	3	0	8	0	0	10	0
17e »	0	19	1	0	16	2	0	18	0	0	9	0
18e »	0	18	6	0	18	3	0	18	6	0	19	2
19e »	0	19	0	0	19	0	1	0	3	1	6	2
20e »	1	0	2	0	3	8	1	0	8	1	2	1
21e »	1	0	3	0	12	0	1	4	0	0	18	6
22e »	0	19	0	0	16	0	1	0	6	0	19	6
23e »	0	17	8	0	14	6	0	19	6	0	14	3
24e »	0	17	10	0	19	0	0	17	0	0	16	0
25e »	0	11	8	0	16	0	0	15	0	0	10	1
26e »	0	17	6	0	8	4	0	9	2	0	2	6
Recettes des 2es trimestres.	10	10	9	9	5	8	10	4	7	9	7	8
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	263		40	232		05	255		70	234		05

TROISIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
27e semaine.	0	18	0	.	.	.	0	0	6	0	3	4
28e »	0	0	9	0	5	0	0	4	0	0	4	6
29e »	0	10	10	0	15	2	0	4	8	0	2	2
30e »	0	8	10	0	7	10	0	10	0	.	.	.
31e »	0	4	0	0	14	0	0	5	8	0	12	6
32e »	0	8	11	0	11	0	0	6	4	0	4	6
33e »	0	7	8	0	3	2	0	4	4	0	1	0
34e »	0	10	5	0	0	2	0	2	6	0	4	6
35e »	0	4	6	0	3	4	0	2	6	0	2	6
36e »	0	2	0	0	1	6	0	2	0	0	3	6
37e »	0	2	2	0	5	1	0	4	0	0	4	6
38e »	0	1	10 ½	0	3	8	0	2	0	0	3	6
39e »	0	6	6	0	2	6	0	7	7	0	3	4
Recettes des 3es trimestres.	4	6	5 ½	3	12	5	2	1	1	2	9	10
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	108		05	90		50	70		10	62		25

QUATRIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
40e semaine.	0	9	8	0	10	0	0	2	6	0	1	0
41e »	0	6	3	0	4	10 ½	0	1	6	0	12	0
42e »	0	5	0	0	4	0	0	3	11	0	3	6
43e »	0	3	8	0	5	6	0	8	4	0	1	4
44e »	0	2	1	0	5	3 ½	0	4	0	0	4	0
45e »	0	16	4	0	8	9	0	4	0	.	.	.
46e »	0	3	0	0	7	6	0	3	0	0	1	9
47e »	0	3	5 ½	0	4	0	0	3	6	0	3	7 ½
48e »	0	2	4	0	4	0	0	1	0	0	2	5 ½
49e »	0	0	4	0	2	6	0	4	8	0	2	6 ½
50e »	0	1	0	0	2	6	0	4	0	0	2	6
51e »	0	2	0	0	2	0	0	4	0	0	2	8
52e »	0	4	6	0	4	6	0	5	0	0	4	8
Recettes des 4es trimestres.	2	19	7 ½	3	5	5	2	9	5	2	1	7 ½
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	77		50	81		75	61		75	52		05

De ces diverses recettes, il faut déduire la sixième partie pour les fournitures de fil, coton, lumière.

TABLEAU des pauvres de toutes classes recevant assistance.

ANNÉES.	POPULATION.	Pauvres des workhouses (IN DOOR).	Proportion centésimale.	Pauvres secourus à domicile (OUT DOOR).	Proportion centésimale.	TOTAL des pauvres des workhouses et des pauvres secourus à domicile.	Proportion centésimale du nombre total des pauvres secourus relat' à la population.
1840	15,562,000	169,232	14	1,030,297	66	1,199,527	7,7
1841	15,770,000	192,106	15	1,106,912	85	1,299,048	8,2
1842	15,981,000	222,642	16	1,204,515	81	1,427,187	8,9
1843	16,195,000	238,560	15	1,300,930	85	1,539,490	9,5
1844	16,410,000	230,818	16	1,249,743	84	1,477,561	9,0
1845	16,629,000	215,325	15	1,255,645	85	1,476,970	8,8
1846	16,851,000	200,270	15	1,131,819	85	1,332,989	7,9
1847	17,076,000	265,037	15	1,456,313	85	1,721,359	10,1
1848	17,304,000	305,956	16	1,570,585	84	1,876,541	10,8

TABLEAU des principaux métiers de la métropole, en 1849.

Domestiques	168,701	Ébénistes et Tapissiers	7,937
Journaliers	50,279	Ouvriers en soie	7,151
Bottiers et Cordonniers	28,574	Maîtres d'école, Professeurs, etc.	7,138
Tailleurs	23,517	Marins	7,002
Modistes et Couturières	20,780	Bouchers	6,450
Commis Marchands	20,417	Maçons	6,743
Charpentiers et Menuisiers	18,321	Forgerons	6,716
Blanchisseurs	16,220	Imprimeurs	6,618
Porteurs, Messagers, Commissionnaires	13,103	Couturiers et Couturières	6,269
Peintres, Plombiers, Vitriers	11,517	Libraires, etc.	5,499
Boulangers	9,110	Cochers, Gardes, etc	5,428
Armée	8,043	Tisserands	5,065

TABLEAU des cas d'ivrognerie enregistrés par la police métropolitaine dans les années **1831, 1832** et **1833.**

NOMS des sections métropolitaines.	NOMBRE d'officiers employés dans chaque section.	POPULATION de chaque sect. suivant les rapports parlementaires.	Nombre des cas d'ivrognerie pendant les années 1831, 1832 et 1833.									Public-houses et débits de bière dans chaque section.		
			1831.			1832.			1833.					
			Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Public-houses.	Débits de bière.	Total.
(A) Whitehall . .	120	6,238	406	230	636	384	243	627	371	228	599	32	5	37
(B) Westminster .	168	53,147	1,596	800	2,396	1,829	831	2,660	1,864	1,193	3,057	186	58	244
(C) St. James . .	188	105,862	2,290	1,127	3,417	2,119	1,055	3,174	2,208	1,256	3,464	302	20	322
(D) St. Marylebone.	166	122,206	1,375	727	2,102	1,300	650	1,950	1,019	605	1,624	148	54	202
(E) Holborn . . .	168	75,241	1,785	1,079	2,864	1,241	897	2,138	879	618	1,497	249	19	268
(F) Covent-Garden.	168	41,010	2,238	1,555	3,793	2,165	1,617	3,782	1,665	1,388	3,053	309	23	332
(G) Finsbury . .	236	115,266	2,141	1,423	3,564	2,192	1,440	3,632	1,916	1,270	3,186	368	100	468
(H) Whitechapel .	191	119,042	1,253	812	2,065	1,631	1,268	2,899	1,803	1,295	3,098	359	102	461
(K) Stepney . . .	296	143,157	899	574	1,473	1,587	732	2,119	1,125	762	1,887	437	131	568
(L) Lambeth. . .	191	104,561	1,752	1,271	3,003	1,581	1,234	2,815	1,291	944	2,235	183	70	153
(M) Southwark . .	189	107,537	1,655	1,050	2,705	1,470	982	2,452	1,284	843	2,127	321	66	387
(N) Islington . .	269	140,407	850	373	1,223	1,165	573	1,738	826	409	1,235	267	144	311
(P) Camberwell. .	245	77,825	256	87	343	201	75	276	203	80	283	158	96	254
(R) Greenwich . .	212	58,778	363	137	500	513	240	753	418	210	628	283	51	334
(S) Hampstead . .	223	112,136	573	301	874	613	326	939	697	319	1,016	138	74	212
(T) Kensington . .	184	70,296	124	24	148	303	109	412	464	137	601	220	93	313
(V) Wandsworth .	186	62,039	212	35	247	210	60	270	255	35	290	133	76	209
Totaux. . .	3,398	1,511,728	19,748	11,605	31,353	20,304	12,332	32,636	18,268	11,612	29,880	4,073	1,182	5,255

RAPPORTS CRIMINELS DE LA MÉTROPOLE.

Le tableau suivant montre dans quelle proportion les criminels âgés de moins de vingt ans sont relativement à la population métropolitaine au-dessous du même âge.

ANNÉES.	DÉLINQUANTS au-dessous de 20 ans.	POPULATION au-dessous de 20 ans.	NOMBRE proportionnel des délinquants au-dessous de 20 ans.
1839	13,587	733,487	un sur 53
1840	14,031	740,971	» 52
1841	17,425	748,455	» 42
1842	16,987	755,939	» 44
1843	16,316	763,423	» 46
1844	13,600	770,907	» 56
1845	15,128	778,391	» 51
1846	15,552	785,875	» 50
1847	15,698	793,359	» 50
1848	16,917	800,843	» 47

POLICE MÉTROPOLITAINE.

TABLEAU montrant le nombre de personnes arrêtées dans la division B, depuis 1839 jusqu'à 1848 inclusivement.

ANNÉES.	POPULATION.	DÉLINQUANTS au-dessous de 20 ans.	DÉLINQUANTS au-dessus de 20 ans.	NOMBRE total des délinquants.	NOMBRE proportionnel des délinquants relativement à la population.
1839	83,917	1,079	2,531	3,610	un sur 23
1840	85,370	1,140	3,334	4,474	» 19
1841	86,823	1,151	3,676	4,827	» 17
1842	88,276	1,149	3,160	4,309	» 20
1843	89,729	1,141	2,797	3,938	» 22
1844	91,182	1,115	2,830	3,945	» 23
1845	92,635	1,105	2,727	3,832	» 24
1846	94,088	1,217	3,086	4,303	» 21
1847	95,541	1,060	2,759	3,819	» 25
1848	96,994	873	2,134	3,007	» 32

POLICE MÉTROPOLITAINE.

TABLEAU montrant l'augmentation ou la diminution centésimale, de 1839 à 1848, sur le nombre total de délinquants dans la division B.

(DIVISION B.)

ANNÉES.	AUGMENTATION sur le nombre total.	DIMINUTION sur le nombre total.	AUGMENTATION sur le nombre de délinquants au-dessous de 20 ans.	DIMINUTION sur le nombre de délinquants au-dessous de 20 ans.	AUGMENTATION sur le nombre de délinquants âgés de 20 ans ou plus.	DIMINUTION sur le nombre de délinquants âgés de 20 ans ou plus.
1839-40	23.93	. . .	1.69	. . .	22.24	. . .
1840-41	7.89	. . .	.25	. . .	7.64	. . .
1841-42	. . .	10.73	. . .	.04	. . .	10.69
1842-43	. . .	8.60	. . .	.18	. . .	8.42
1843-44	.17	. . .	. . .	.66	.83	. . .
1844-45	. . .	2.86	. . .	.25	. . .	2.61
1845-46	12.29	. . .	2.92	. . .	9.37	. . .
1846-47	. . .	11.24	. . .	3.64	. . .	7.60
1847-48	. . .	21.26	. . .	4.90	. . .	16.36

MARINE ROYALE.

Vaisseaux et navires en commission le 1er janvier 1848.

5	vaisseaux de premier rang portant de 110 à 120 canons et 950 hommes ou plus.
11	vaisseaux de second rang portant de 80 à 110 canons et de 750 à 950 hommes.
1	vaisseau de troisième rang portant de 70 à 80 canons et de 620 à 750 hommes.
7	vaisseaux de quatrième rang portant de 50 à 75 canons et de 450 à 620 hommes.
10	vaisseaux de cinquième rang portant de 30 à 50 canons et de 300 à 450 hommes.
15	vaisseaux de sixième rang au-dessous de 30 canons, commandés par un capitaine.
49	sloops de guerre et bricks.
9	paquebots.
20	navires surveillants, navires de transport et navires-hôpitaux.
24	cutters, schooners, yachts et alléges.
78	bateaux à vapeur.
22	paquebots-poste.
1	vapeur garde-navire.
TOTAL : 252	navires en commission.

Officiers, sous-officiers, matelots et mousses de la marine royale en commission le 1er décembre 1849.

OFFICIERS EN COMMISSION.

Amiraux	2
Vice-amiraux	3
Contre-amiraux	4
Commodores de 1re classe	2
Commodores de 2e classe	3
Lieutenants	14
Commis	130
	158
A déduire trois commodores compris parmi les capitaines	3
	155

OFFICIERS INSPECTEURS DES DOCK-YARDS.

Contre-amiraux	3
Commodore de 2e classe	1
Lieutenants	3
Secrétaires	2
Commis et employés	18
	27
A déduire un commodore compris parmi les capitaines	1
	26

CAPITAINES, SOUS-OFFICIERS ET MATELOTS.

Capitaines 1re classe	12
Capitaines 2e classe	6
Capitaines 3e classe	17
Capitaines 4e classe	21
Commandants	81
Lieutenants	427
Inspecteurs des machines	2
Maîtres	124
Ingénieurs en chef 1re classe	9
Ingénieurs en chef 2e classe	18
Ingénieurs en chef 3e classe	40
Chapelains	50
Chirurgiens	127
Payeurs et trésoriers	106
Instructeurs	43
Mates	103
Aides-chirurgiens	204
Seconds maîtres	103
Aides-ingénieurs	274
Midshipmen	310
Maîtres-assistants	145
Commis	221
Cadets	140
Canonniers, contre-maîtres, charpentiers	822
Ingénieurs	79
	3,768
Sous-officiers	5,949
Matelots de 1re et 2e classe, mousses, etc.	14,619
TOTAL de l'effectif du service maritime	24,528

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE III.

DEUXIÈME PARTIE. — AGRICULTURE.

Pages.

CHAP. Ier. Salaires 5
CHAP. II. Aspect général de la misère dans les comtés agricoles. 27
CHAP. III. Vols. — Le club de la mort. — L'émeute de Boughton. — Les Rébeccaïtes. — Les sociétés incendiaires. . . 49

TROISIÈME PARTIE. — MANUFACTURES.

CHAP. Ier. Salaires. 64
CHAP. II. Misère des ouvriers des manufactures. 77
CHAP. III. De la population. 88
CHAP. IV. Apprentissage. — Marché des enfants. — Bill de dix heures. — Travail des femmes et des enfants dans les manufactures. — Éducation. 95
CHAP. V. Les empoisonnements 107
CHAP. VI. Conséquences anti sociales du principe aristocratique. 112

LIVRE IV.

CHAP. Ier. Du crédit public et du crédit privé. 118
CHAP. II. Loi des pauvres. — Workhouses. — Ragged-Schools. Émigration 131
CHAP. III. Les Libres-Échangistes. 143
CHAP. IV. Les Protectionnistes. 154
CHAP. V. Conclusion 163